TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 487 — 46 PAGES — MERCREDI 18 OCTOBRE 1978

Le Soviétique Kapitsa et les Américains Penzias et Wilson prix Nobel de physique

LIRE PAGE 46

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le message de Jean Paul II au monde

• Reprendre en main la charte du concile
• Sauvegarder l'unité interne de l'Église

Dans le message qu'il a adressé au monde, ce mardi matin 17 octobre, au cours de la première messe concélébrée à la chapelle Sixtine par les cardinaux, Jean Paul II s'est montré soucieux de « sauvegarder l'unité interne de l'Eglise » et a insisté sur la nécessité de « reprendre en main la grande charte du concile », c'est-à-dire la constitution dogmatique sur l'Eglise. Il a, d'autre part, annoncé le développement des organes favorisant l'exercice de la collégialité, tels que le synode.

C'est au troisième jour du conclave, le lundi 16 octobre, que Jean Paul II a été élu. Pour la première fois dans l'histoire, l'Eglise catholique venait de se donner un pape polonais. Le cardinal Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie, est le premier pontife non italien depuis l'élection, en 1522, d'un Hollandais, Adrien VI. La cérémonie d'installation aura lieu dimanche 22 octobre.

L'imagination créatrice du conclave

Depuis quelques années, les catholiques vont d'étonnement en étonnement. L'imprévisible semble devenu de règle. Après Jean XXIII, plus révolutionnaire que débonnaire malgré son grand âge ; après le raz de marée conciliaire qui a autant éliminé que rénové ; après le réformateur scrupuleux que fut Paul VI ; après le passage de Jean Paul Ier, dont la cruelle brièveté a accentué la tendresse, voici la fière silhouette et le menton volontaire d'un évêque du Nord projetés dans le ciel méditerranéen. Après le nautonier vénitien difficilement saisissable, voici le skieur de fond, l'intellectuel, et même le philosophe, l'homme de la rigueur et du combat.

L'homonyme de Jean Paul Ier, fils d'ouvrier, ouvrier lui-même pendant sa jeunesse, n'est pas lui non plus un prélat de cabinet, mais un sportif familier du terrain et des hommes dont la personnalité, forgée dans les luttes de tous les jours, saura vraisemblablement résister aux pressions de toutes sortes.

Le conclave, quoi qu'il paraisse, a de la suite dans les idées. S'il a innové — au point de stupéfier — en parachutant pour la première fois dans l'histoire un Polonais de cinquante-huit ans au milieu des Romains, il a choisi un évêque résidentiel appartenant pour ainsi dire au « centre droit » du collège cardinalice et à une nation connue pour son catholicisme traditionnel et sa religiosité populaire.

Sur le plan doctrinal, moral, social, politique, Jean Paul II n'entraînera le Saint-Siège dans aucune aventure, ne fera aucun clin d'œil au courant progressiste.

L'Eglise polonaise, qui compte un des plus grandioses pèlerinages mariaux, dont les séminaires sont pleins et où l'on n'est guère tenté d'aménager la loi du célibat ecclésiastique, donne au Saint-Siège un pape apparemment conservateur, mais nullement figé si l'on en croit son action à Vatican II. L'athéisme, le marxisme, le nouveau pape les connaît pour ainsi dire de l'intérieur et a éprouvé leur virulence.

Reste à interpréter la manière dont sera perçue cette élection. Défi au monde moderne ? Pont jeté entre deux hémisphères idéologiques qui s'affrontent tout en se cherchant au-delà de joutes passagères ?

Rien n'est joué entre les deux *internationales* les plus importantes du monde. Nul ne peut dire si l'« ostpolitik » est atteinte ou si elle sera au contraire stimulée par un pape qui sait ce qu'il en coûte de se colleter avec un Etat moloch, dans un pays qui a souffert dans sa chair.

Personne non plus ne peut encore prévoir les réactions du régime communiste de Varsovie. Sans doute sera-t-il fier que le Pasteur suprême de l'Eglise appartienne à une nation du camp socialiste. Mais, en même temps, l'événement ne peut pas ne pas donner un éclat particulier à une communauté catholique dont il avait vainement espéré le dépérissement.

Ce qui est acquis dès maintenant, c'est l'impression de solidité que donnent les institutions de l'Eglise romaine, dont la vitalité est manifestement moins entamée que certains ne le croyaient ; le collège des cardinaux a su faire preuve d'imagination créatrice. Pour le reste, l'âge du nouveau pape ouvre la possibilité d'un long pontificat, et il faut bien savoir, avant de se lancer dans tout pronostic, que l'accession au siège de saint Pierre exerce souvent sur son titulaire une influence proprement déroutante.

D'un curé de campagne à un « pape de frontière »

De notre correspondant

Rome. — Après coup, tous les Romains — vaticanistes, hommes politiques, cafetiers du Borgo-Pio — ont trouvé mille raisons d'expliquer la surprise, de démontrer qu'elle était inéluctable et que c'est beaucoup mieux ainsi. Mais quel désarroi sur le moment !

Avec l'élection du cardinal Luciani, *fin* août, les cardinaux n'avaient fait qu'étonner : cette fois, ils ont remis en question toute une image de la papauté. Plusieurs postulats (l'âge, la romanité, les facteurs internationaux) sur lesquels se fondaient les prédictions — bien prudentes — des observateurs sont à revoir. En quelques semaines, d'un Jean Paul à l'autre, on est passé de la province vénitienne aux froideurs de Cracovie, d'un curé de campagne à un « pape de frontières ». La catholicité change brusquement de registre. Même pour un peuple aussi souple que le peuple italien, capable de s'adapter aux événements les plus contradictoires, c'est un choc.

La seule chose prévisible était le nom que se donnerait le nouveau pape. En s'appelant Jean Paul, il se réclame — pour la première fois sans doute dans l'histoire de l'Eglise — de ses trois prédécesseurs immédiats. L'élu, quel qu'il soit, se devait d'affirmer une telle continuité en raison des circonstances. Mais avec le cardinal Wojtyla, le nom passe presque inaperçu : le pape est polonais, pour le moment on ne retient que cela.

« *L'autre fois, nous avions élu un pape italien; cela nous laisse plus libres, aujourd'hui, pour choisir éventuellement un étranger* », remarquait, la semaine dernière, le cardinal français Paul Gouyon (Rennes). Cette affirmation prend tout son sens *a posteriori*. Les électeurs ne mentaient donc pas lorsqu'ils affirmaient avec le cardinal François Marty (Paris) que « *la nationalité est un facteur secondaire* ». Il n'empêche : d'autres membres du Sacré Collège comme le cardinal Enrique Tarancon (Madrid) affirmaient que le pape « *ne peut qu'être italien* ». N'était-ce pas, d'ailleurs, le choix fait au mois d'août ?

Ce n'est pas un hasard si dès sa première intervention publique, Jean Paul II a souligné avec force sa qualité d'évêque de Rome.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

Le représentant d'une Église enracinée dans le peuple

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — « *Nous avions déjà Brzezinski à Washington, Poniatowski à Paris et Begin à Jérusalem. Maintenant avec Wojtyla à Rome et Wyszynski à Varsovie, le monde nous appartient !* » Cette réflexion aimable d'un émigré montre bien avec quels sentiments la nation catholique polonaise tout entière a accueilli l'élection de l'archevêque de Cracovie au trône de Pierre : une immense fierté et une jubilation sans borne. Fille fidèle de l'Eglise aux abords du monde slave depuis plus d'un millénaire, la Pologne flattée, honorée dans son sentiment national, vibre d'une joie profonde et d'une foi ardente.

Il aurait fallu être lundi soir, il faudrait être aujourd'hui dans les campagnes polonaises de Bialystok à Wroclaw, de Szczecin à Przemysl pour voir briller dans les églises, dans la plus petite chapelle, dans la plus modeste demeure les millions de cierges allumés par des femmes en fichu, au rude accomplissant cet acte pieux avec le naturel que l'on met à accomplir les gestes de la vie quotidienne. Pour les Varsoviens et les Cracoviens, et peut-on sans doute dire sans excès d'après les échos recueillis, pour tous les Polonais, croyants ou non, l'annonce de l'élection du cardinal Wojtyla à la succession de Jean XXIII, Paul VI et Jean Paul Ier a été aussi incroyable, aussi stupéfiante qu'avait été pour les Romains, il y a dix-huit jours, la nouvelle de la mort subite du pape Luciani.

Un ami varsovien nous a dit au téléphone : « *C'était merveilleux. Dans la rue, les gens souriaient, se saluaient. Nous n'avions jamais vu cela. Nous avons discuté avec des amis jusqu'à 2 heures du matin, autour d'une bouteille de vodka. Nous ne sommes pas arrivés à aligner une idée intelligente sur les conséquences que cet événement aura pour la Pologne, pour l'Eglise, pour le monde. Nous étions trop surpris.* »

En plaçant un évêque polonais à la tête du monde catholique, les cardinaux du Sacré Collège ont désigné le représentants d'une Eglise fortement enracinée dans le peuple, d'une Eglise qui souffre et qui lutte, mais aussi, confrontée au défi du monde communiste, d'une Eglise qui cherche.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 4.)

A VARSOVIE

Un ministre offre le champagne

De notre envoyé spécial

Varsovie — Un journaliste italien, représentant le *Paese Sera*, demande à ses hôtes polonais, à la veille d'une « table ronde », que les congressistes soient immédiatement informés des résultats du conclave. Il ajoute : « *Quelle serait votre réaction si un cardinal polonais était élu pape ?* » Une explosion de rires accueille cette question.

C'était lundi 16 octobre, à 18 heures, au siège de l'Association des journalistes polonais, avant l'ouverture de la « table ronde » qui réunit à Jablonna, près de Varsovie, quatre-vingts journalistes (cinquante-cinq étrangers et vingt-cinq polonais), le ministre polonais des cultes, M. Kakol, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Czyrek, et le vice-directeur de l'Institut polonais de planification, M. Ostrowsky.

JEAN SCHWOEBEL.

(Lire la suite page 5.)

Le drame libanais

VIVES RÉACTIONS AUX DÉCLARATIONS DE M. DE GUIRINGAUD SUR LES MILICES CHRÉTIENNES

Les déclarations de M. de Guiringaud faisant porter la responsabilité de la dernière bataille de Beyrouth aux milices chrétiennes de M. Chamoun, encouragées et armées par les Israéliens, ont provoqué de vives réactions. L'ancien président de la République libanaise a traité le ministre français des affaires étrangères de « menteur » et de « lâche » ; les Israéliens ont fait savoir qu'ils maintiendraient leur aide aux chrétiens libanais.

M. Raymond Edde, dirigeant chrétien modéré, rappelle pour sa part que « rien ne justifie, pour répondre aux coups des fusils des chrétiens, le comportement de l'artillerie syrienne ».

(Lire page 8.)

Le « Questionnaire » de M. Giscard d'Estaing

Au cours de l'émission « Questionnaire » (TF 1), M. Giscard d'Estaing a répondu, le lundi 16 octobre, aux questions de M. J.-L. Servan-Schreiber en brossant une fresque d'ensemble du monde, puis en parlant de la place de la France (lire pages 12 et 13).

Selon lui, nous pouvons nous adapter, nous nous adaptons déjà, mais on ne peut demander au pays des sacrifices « trop brutaux et massifs ».

En l'an 2000, estime le président de la République, la France représentera 1 % de la population mondiale et elle a la capacité de rester « dans le peloton de tête du triple point de vue de son influence dans le monde, de sa puissance économique et de son niveau de vie ». La France peut gagner, par une « méthode d'adaptation continue ».

L'Allemagne est un exemple souvent soumis aux Français. Il est certain que l'impulsion franco-allemande donnerait de nouveaux atouts à l'Europe, à la future « Confédération européenne », comme le démontre ci-dessous René Dabernat.

La référence allemande

par RENÉ DABERNAT

Une nouvelle chance s'offre aujourd'hui à l'Europe de s'affirmer vis-à-vis des Etats-Unis avec, notamment, les progrès attendus en matière de système monétaire, d'industrie aéronautique et de recherches nucléaires. Certes, les pays européens demeurent en tout ou en partie tributaires de Washington pour leur sécurité. Cependant, s'affranchir quelque peu du dollar, des avions de transport et des centrales atomiques de l'Amérique n'est pas un choix sans signification ni un acte sans portée. Dans cette marche en avant, beaucoup dépend, une fois de plus, de l'impulsion franco-allemande.

Actuellement, la France et la République fédérale partagent la même volonté politique : renforcer l'Europe face aux Super-Grands, tout en conservant ou retrouvant avec eux de bons rapports. Mais les deux nations mettent au service de ce vaste dessein des moyens économiques dont on sait combien ils sont encore inégaux. Or sur quoi déboucherait le traité de Gaulle-Adenauer sinon sur une construction soit artificielle soit dirigée de Bonn, s'il ne se doublait pas, un jour, de l'égalité des forces ?

C'est pourquoi le plan Barre, par-delà ses implications intérieures, pose le problème décisif du rééquilibre franco-allemand, condition vitale d'une Communauté cohérente et indépendante. Un exemple : maintenir en activité certaines usines sidérurgiques sauverait des milliers d'emplois ; en revanche, refuser de tailler dans le vif reviendrait, tôt ou tard, à livrer aux Allemands le marché européen de l'acier.

On mesure dès lors l'ampleur de l'enjeu. Que l'assainissement en profondeur auquel s'attache le premier ministre réussisse, et l'un des principaux objectifs de la Ve République — rattraper l'économie d'outre-Rhin — deviendra réalisable, assurant du même coup la progression équilibrée de l'Europe. Qu'il échoue, au contraire, ce que nul ne saurait exclure, et l'Allemagne restera la seule grande puissance du Marché commun. Celui-ci devrait alors ou bien accepter une direction allemande déclarée ou bien, au risque de dépérir, laisser Bonn s'orienter vers un axe germano-américain ou un tête-à-tête avec Moscou.

(Lire la suite page 42.)

AU JOUR LE JOUR

Comme un pape en boîte

Le langage proverbial a bien tort de réserver à l'esprit malin le privilège de créer l'événement et de causer la surprise en jaillissant soudain de sa boîte. L'élection de Jean Paul II montre à l'évidence que l'Esprit-Saint, lui aussi, s'entend à ce jeu.

L'improbabilité donnant la mesure de l'information, il est évident que la machine à décider constituée par la salle d'un conclave est infiniment plus productive que l'isoloir démocratique où, par les temps qui courent, on joue à pile ou face entre deux choix dont les probabilités sont à peu près égales.

On en vient à se dire que la voix du peuple n'est plus ni la voix de Dieu ni la voix du diable et qu'on a perdu la clef de la boîte où sont enfermés les nouveaux visages qui devraient appeler à la lumière pour la stupeur et l'émerveillement du monde.

ROBERT ESCARPIT.

PEINTURES DE JORN, D'APPEL, D'ALECHINSKY

Le rendez-vous avec le spontané

La langue anglaise désigne joliment les noms faits des premières syllabes des mots. Elle les appelle « acronymes ». Cobra est un acronyme composé par un poète, Christian Dotremont, à partir de Copenhague, Bruxelles, Amsterdam, capitales du Nord d'où venaient des artistes qui avaient élu domicile à Paris au lendemain de la dernière guerre mondiale et fondé, en 1948, ce mouvement artistique au nom étrange. Une exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris évoque ce trentième anniversaire avec une partie de la collection donnée au petit musée de Silkeborg, au Danemark, par le peintre Asger Jorn, figure centrale de Cobra.

Il y a vingt ou trente ans, cette peinture sentait le soufre. Aujourd'hui, elle fait partie des systèmes esthétiques admis. Avec Cobra, la peinture faisait ses premières taches de couleur sur les toiles et les feuilles blanches.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 26.)

idées

URBANISME

DU 17 AU 19 OCTOBRE, A PARIS

Les vraies libertés du citadin

URBANISME et libertés. Pendant trois jours, du 17 au 19 octobre, plusieurs milliers de personnes, réparties dans quinze commissions, vont tenter de cerner le thème ambitieux du colloque organisé à Paris par le ministère de l'environnement et du cadre de vie. Bien que l'emploi du temps de M. Giscard d'Estaing ne lui permette pas, comme il avait été annoncé, d'ouvrir solennellement les débats, ce colloque est placé sous son patronage : le thème des libertés — et pourquoi pas, celui du libéralisme — associé à la recherche d'une meilleure qualité du cadre de vie, sont, effet, des leitmotive du discours présidentiel.

Si l'urbanisme était à la hauteur de sa mission — « adapter l'habitat urbain aux besoins des hommes », selon le Petit Robert, — la question des libertés serait implicitement résolue. Un bon urbanisme devrait aussi garantir les libertés du citadin : choix du lieu de résidence, liberté de circuler, en voiture, mais aussi à pied, de se distraire et de se cultiver, de rencontrer ses amis et de côtoyer des inconnus, liberté d'aménager son logis et de créer son propre environnement dans le respect des autres.

Mais l'urbanisme que nous connaissons, que nous subissons, n'a pas cette qualité. Entre sa prétention à tout régler et son impuissance à maîtriser la réalité, la pseudo-science urbaine, mise au service de l'administration, a accumulé les compromis et les demi-mesures.

Il en va de l'urbanisme comme de l'économie : la liberté meurt sous les excès du libéralisme. Quelle liberté a le citadin de choisir son quartier, quand l'argent dicte sa loi et trace les limites des bons quartiers. L'attrait de la centralité est d'ailleurs tellement inscrit dans la nature des villes, que les mêmes phénomènes se constatent dans les pays qui ont remplacé les privilèges de la fortune par le conformisme politique.

La ville, c'est la liberté d'exister à sa manière, en allégeant les contraintes d'un milieu social trop étriqué, la liberté de choisir ses amis, d'accéder à une culture plus diversifiée. Qui exerce ces libertés quand la ville, c'est pour beaucoup, trois heures de transport chaque jour entre le bureau et une banlieue-dortoir ? Quelle est la liberté de celui qui a le choix entre un taudis dans le centre et un logement décent à 25 kilomètres, entre autoroute et supermarché ?

N'ayant pu assurer les libertés majeures parce qu'il ne se donnait pas les moyens de maîtriser les grands mécanismes économiques, l'Etat a multiplié les contrôles, et dans sa maladresse, les brimades.

Si l'on pose aujourd'hui la question des libertés (liberté de construire à sa guise, d'user et d'abuser du droit du propriétaire...), c'est que, peut-être, une révolte couve. Révolte en deux temps : les élus face aux contraintes tatillonnes imposées par l'administration d'Etat, les habitants contre un urbanisme à la fois aveugle et mesquin.

La puissance publique n'a agi qu'à la marge contre la spéculation foncière. De grandes opérations d'aménagement volontaire ont bénéficié de crédits importants et d'une énergie administrative soutenue... tandis qu'on laissait le secteur privé profiter, sans en payer le coût, de leurs avantages : les difficultés actuelles du quartier de la Défense ou des villes nouvelles s'expliquent notamment ainsi. L'urbanisme semi-dirigé, mélange d'autoritarisme réglementaire et de laxisme face aux puissances d'argent et aux propriétaires fonciers, a finalement montré son impuissance.

Faible face aux vrais pouvoirs, la puissance publique s'est, dirait-on, vengée en réglementant à l'excès les détails. Incapable de maîtriser un aménagement équilibré et harmonieux des quartiers, l'administration s'est acharnée à définir des normes. La dimension des fenêtres, la hauteur des balustrades, la couleur des crépis se décrètent. La proximité d'une école ou d'un métro, la conservation d'un bois, ou l'aménagement d'un bistrot ne figurent pas dans le code. Même si des efforts récents ont été faits pour prendre en compte ces nouvelles exigences.

Car, dans le même temps, les revendications se multiplient pour un plus grand contrôle de l'environnement. D'un côté, les uns réclament le respect des styles de construction régionaux, une meilleure qualité architecturale des bâtiments publics et privés, un débat « démocratique » à propos de tout aménagement. De l'autre, l'administration, qui se sent investie du rôle de défenseur du bon goût, de la culture dominante, a de plus en plus de mal à se faire écouter, si tant est qu'elle parvienne à définir sa propre doctrine.

Le permis de construire, la présence d'un architecte sont-elles une garantie de qualité ? Qui construira les équipements dont personne ne veut ? En posant ces questions pièges, le ministère de l'environnement ne promet pas de jeter, au lendemain du colloque, tous ses règlements aux orties. Il passe la balle, un peu hypocritement, à des élus plus responsables, à des habitants mieux écoutés.

M. Ch.

UN ENTRETIEN AVEC UN JEUNE ARCHITECTE

« Cessons de vouloir bâtir nos villes hors de la ville »

nous déclare Antoine Grumbach

Auteur de plusieurs recherches sur l'histoire des villes, enseignant dans une unité pédagogique d'architecture parisienne, Antoine Grumbach, trente-six ans, est de ces architectes qu'on remarque dans les concours, qu'on consulte de temps en temps (et tout dernièrement pour l'aménagement des Halles), qu'on lit dans les revues internationales, et à qui l'absence de travail sur le terrain a donné le temps de réfléchir à leur art.

« Au moment où les citadins sont, par force, de plus en plus nombreux, s'élève la revendication d'une maison bien à soi et un grand désir de fuite hors des villes. Pourquoi ?

— On confond généralement la ville et l'agglomération. Venir habiter à la ville parce qu'on y est obligé n'est malheureusement pas venir en ville, mais dans une agglomération, et plus souvent, dans sa banlieue. La critique portée à la ville au nom de la nostalgie de la nature n'est pas incompatible avec une nostalgie de la ville qui est faite de rues, de places, et qui favorise une vie quotidienne moins difficile. La critique de l'agglomération est violente, radicale et généralement désespérée. Les gens sont incapables de concevoir que cela pourrait être autrement.

» L'apologie de la maison individuelle est une hypocrisie savamment entretenue qui ne résout aucun problème. Pour les gens qui possèdent une résidence secondaire, leur « maison », c'est la résidence secondaire. Ils logent en ville et « habitent » dans leur maison. Pourtant le mouvement vers la campagne restera marginal. Ce n'est pas parce que les écologistes crient le plus fort qu'ils ont raison. Il faut faire avec la ville.

— Comment tirer les banlieues du vide, leur donner une forme, des points de repère, des « monuments » peut-être ?

— Le développement urbain a occupé le territoire d'une façon très distendue, très lâche. Au nom d'une idéologie : la pureté de l'air, l'hygiène. On se trouve maintenant confronté à une situation où la construction d'un nouveau bâtiment est chaque fois plus compliquée, plus coûteuse, mal reliée. Economiser le prix des terrains conduit à se ruiner pour combler le manque de ville. C'est oublier que les villes se sont toujours bâties sur elles-mêmes, notamment par le jeu de la spéculation foncière. Les grandes opérations d'urbanisme menées depuis la guerre enserrent de gigantesques espaces vides, propriétés de la collectivité publique et, de ce fait, juridiquement inconstructibles ; cette situation condamne à l'errance, à la recherche de terrain où planter sa tente de nomade en béton, elle empêche que se joue ce que j'appelle « la ville sur la ville ».

» Cette perspective constitue pourtant un immense enjeu politique et culturel. Ou bien notre société prend l'énorme responsabilité d'abandonner l'idée de ville, ou bien elle la revendique. Dans ce dernier cas, il faut aussi donner les moyens de bâtir à l'intérieur de ces immenses « nulle-part » que sont les grands ensembles issus des principes de la charte d'Athènes. C'est moins en cherchant à inventer de nouvelles formes urbaines qu'en complétant l'agglomération existante sur elle-même qu'on réalisera ces accumulations surprenantes que sont les villes. Il faut « urbaniser » les grands ensembles en réalisant des continuités urbaines, insérer des places, ordonner les rues et créer des chemins de traverse.

— Construire ?

— Oui, mais plutôt dans le sens de bricoler une forme urbaine plutôt que construire de nouveaux objets.

— Comment le faire accepter par des habitants qui ont déjà le sentiment d'être les uns sur les autres ?

— Dans une rue, à Paris, dans une petite ville de province, Villeneuve-sur-Lot par exemple, les gens qui habitent sur une place n'ont pas le sentiment de la promiscuité. L'étroite correspondance entre la forme de la ville et la forme des maisons, l'évidence de ce qui paraît avoir toujours été là s'impose. Evidence partagée par tous ceux qui habitent, bâtissent ou administrent.

— Pourquoi a-t-on perdu ce sens de l'évidence ?

— Parce que l'architecture est victime de la mode et qu'on la somme de produire du « jamais vu ». Aujourd'hui, par une sorte de contamination des réflexes de la société de consommation, architectes et maîtres d'ouvrage s'efforcent de produire de la différence. Il me semble que l'essentiel est à l'opposé, être indifférent à la différence. Toute la rhétorique architecturale s'est fondée sur des modes de composition qui s'appuient sur des systèmes d'axes, d'ordonnances, de répétition, de symétrie. Aujourd'hui, ce sont les figures de la rhétorique, autrefois parasites et marginales, qui vont composer le bagage intellectuel et pratique des architectes.

» Ainsi l'addition, la superposition, la combinaison, la citation, la substitution deviennent des formes d'intervention architecturale courantes. Toute la mentalité des architectes et des maîtres d'ouvrage est perturbée. On ne peut plus faire table rase de ce qui existe. Et cela a des incidences sur le plan technique et économique. Les énormes consortiums du secteur du bâtiment sont aujourd'hui incapables de bâtir la ville sur la ville : construire un immeuble entre deux mitoyens dans une « dent creuse », ou doubler une barre dans un grand ensemble afin de créer une rue. C'est plus un travail de chirurgie esthétique que de table rase sur lequel se construirait un monde nouveau.

» Même dans les secteurs sauvegardés, les quartiers protégés des villes anciennes, il faut trouver tous les moyens d'introduire une complexité, une réappropriation et un détournement des signes. Tous les « rajouts » que l'on a supprimés dans le Marais, il va falloir essayer de les réinventer sous peine de mourir d'ennui. Dans beaucoup d'opérations de sauvegarde, on a considéré que le plus urgent était le curetage. Il fallait que ce soit propre derrière. Il n'y a plus de cour, plus de corps et on y substitue une tartine de gazon. Une analyse purement esthétique et formelle de la ville ancienne a conduit à supprimer ce qui était la vie, l'artisanat par exemple. L'esthétique a un corollaire économique et les catégories sociales les plus vulnérables ont été chassées. Paradoxalement, au moment où l'on essaie de bâtir la ville sur la ville, dans les banlieues, les centres sont vidés au nom de leur sauvegarde. Les vieux quartiers sont le lieu d'une sédimentation historique composant un énorme collage.

— L'œil est habitué aux collages d'architecture des siècles précédents, Moyen Age, XVII[e], XIX[e]. Mais dès qu'aujourd'hui on veut construire entre deux mitoyens, l'opinion s'indigne, prend peur.

— Cela se comprend dans la mesure où les immeubles modernes se fichent de la forme de la ville. Le client, public ou privé, est absolument indifférent à l'idée que son bâtiment complète la ville au même titre qu'il répond à des usages précis. Au besoin de logements, d'une école, ou d'un hôtel des impôts répond une commande faite en fonction du confort des utilisateurs, selon des règlements souvent absurdes. Une énorme réflexion est consacrée à la rédaction de ces règlements. Aucune pour poser le problème de la relation entre un bâtiment et la ville. C'est pourtant une chose qui nous concerne tous. Au XIX[e] siècle, les architectes se pliaient à des règlements élémentaires — des balcons au deuxième et au cinquième étage, par exemple, — ce qui donne aux boulevards haussmanniens une qualité évidente. Pour construire un hôtel des impôts, tout ce que demande l'administration c'est que son personnel puisse y travailler dans de bonnes conditions. Je rêve du jour où un maire dira : « Je refuse cette école ou cet hôtel des impôts parce qu'il rend un service mais n'apporte aucune qualité supplémentaire à l'identité et à l'usage collectif de la ville. »

» La situation devient dramatique. Chaque fois qu'un bâtiment public est construit, il est refusé. Sa présence gêne. C'est l'insatisfaction générale. Il y eut un moment où faire la ville était délibéré. La chose publique s'exprimait dans des apparences codifiées. L'hôtel de ville avait ses colonnes corinthiennes et le palais de justice un grand escalier. Aujourd'hui, un collège, un bureau de poste, une mairie, un hôpital se confondent tous. Ils expriment seulement une technique, la trame, en métal ou en béton. Les architectes qui savent qu'un bâtiment se voit sont devant une tâche difficile, presque insurmontable. De fait, devant le vide institutionnel, ils doivent assumer une représentation des institutions face à l'indifférence et à la myopie des maîtres d'ouvrage.

— ...Et ils sont souvent tentés de se faire remarquer à tout prix.

— Oui, ils tombent dans l'excès contraire. En voulant critiquer la référence à la technique, ils font des ronds, des losanges ou peinturlurent la façade en jaune... La ville n'est pas une collection de danseuses étoiles. L'agressivité de l'apparence de certains bâtiments conduirait presque à faire l'apologie de la banalité. Pour transformer cette situation, il faut réinventer et donner sa place à un outil qui a fait ses preuves dans la constitution de la ville : l'art urbain. Composé de règles plus que de règlements, cet outil pose la présence du domaine public comme une contrainte collective. Les vides de la ville deviennent le squelette sur lequel se greffent toutes les réalisations au lieu d'être l'espace résultant des décisions prises pour les bâtiments qui les bordent. Les habitants, les élus, les services techniques et l'administration partagent ainsi une idée de ville.

— Qui assurera cette mission d'assistance à la « permanence » des villes ? Les architectes ? Dans quelles conditions ?

— Je crois qu'il est essentiel de mettre en place une pluralité de modes d'exercice du métier d'architecte. L'architecture doit devenir un service public, soucieux de la qualité de la forme urbaine et des vides de l'espace autant que des aménagements intérieurs. Si l'importance de l'environnement est bien celle que reflètent les débats électoraux, il faut prendre des mesures similaires à ce que fut la scolarisation en France au dix-neuvième siècle. De même que Jules Ferry a installé un instituteur dans chaque commune, le mot d'ordre aujourd'hui devrait être « un architecte dans chaque commune ».

» Vous mesurez toutes les conséquences que cela entraîne, tant sur l'enseignement de l'architecture que sur le passage d'un mode d'exercice traditionnellement libéral à celui dominant du salariat. Pour ce qui est du salariat, je ne vois pas pourquoi on crie à la trahison à l'idée qu'un architecte dépendrait d'un maître d'ouvrage quand on sait les contorsions qu'il faut faire pour garder son client. Chez les journalistes existe la clause de conscience, pourquoi pas pour les architectes salariés ?

» D'autre part, en ce qui concerne l'enseignement et la recherche, je pense que des solutions identiques à ce que sont les CHU en médecine devraient pouvoir être trouvées. Une part de la commande publique serait confiée à de tels établissements. L'aide à la première œuvre et l'avance sur recettes en architecture, pourquoi pas ? Tout cela est peut-être chimère, mais si l'on ne s'acharne pas à transformer et à trouver des formes pratiques nouvelles, nous nous enfermerons de plus en plus comme les premiers chrétiens dans les catacombes, où nous entretiendrons la croyance en l'architecture. Déjà circulent comme de véritables *samizdat* des textes qui témoignent que la ville et l'architecture sont liées et qu'une nouvelle franc-maçonnerie entend le faire savoir et trouver les mots pour le dire, même au prix de supprimer les architectes au nom de l'architecture. »

Propos recueillis par
MICHÈLE CHAMPENOIS.

La propriété, c'est le sol

par PIERRE RANDET (*)

TOUT urbanisme digne de ce nom, c'est-à-dire entendu comme le dessin délibéré de la ville et des champs, se heurte à la lancinante question foncière, malgré une inflation de lois et de règlements dont les détours sont impénétrables à qui n'a pas été nourri dans le sérail.

Le législateur s'évertue, depuis des années, à conjurer, à sa source ou dans ses effets, avec un succès très relatif, l'inégalité entre propriétaires plus ou moins bien traités par les règlements d'urbanisme qui fixent le volume et la nature des constructions, et entre personnes qui, selon leur revenu, ont inégalement « droit à la ville ». Chercheurs, juristes, économistes, urbanologues en tous genres, proposent leurs médecines : indemniser les propriétaires, organiser une compensation ou une péréquation, récupérer les plus-values apportées par les travaux d'équipement, municipaliser les sols, taxer les terrains à bâtir...

Tous les mécanismes conçus pour mettre les propriétaires sur pied d'égalité devant les contraintes de l'urbanisme passent à côté de l'objectif essentiel, à savoir, pour les urbanistes qui élaborent plans et règlements et les autorités qui en décident, libérer conception et décision de la pression des intérêts fonciers. Cette libération, il est un moyen de l'assurer, et un seul : détacher le droit de construire de la propriété du sol.

La loi du 31 décembre 1975, qui institue un plafond légal de densité au-delà duquel le droit de construire est payant, va dans la bonne voie, mais en mélangeant les genres, et avec quelles précautions de langage !

Il faut aller plus loin, et pour cela admettre que le droit de construire, dans son intégralité, n'appartient pas au propriétaire du sol, mais à la collectivité. Attribution légitime, puisque la possibilité de construire suppose l'existence d'un voisinage humain, d'équipements, de services créés par la collectivité. Le droit de propriété n'est pas entamé en ce que la Déclaration des droits de l'homme lui attache, à savoir une garantie de liberté pour la personne : car le propriétaire du sol, nu ou bâti, conserve la pleine possession de son bien, et ne perd que la faculté de bâtir en plus sans contrepartie.

En quoi l'orthodoxie serait-elle offensée ? On ne voit guère de différence de principe entre l'écrêtement du droit de construire au-delà d'un plafond légal, et ce même écrêtement à la base.

Il ne peut être question, au surplus, de frustrer les propriétaires du sol de ce qu'ils peuvent légitimement regarder comme un droit acquis ; celui-ci peut s'apprécier, non par une estimation en valeur toujours aléatoire, mais par un constat de l'occupation du sol au moment du lancement de la réforme ; ce constat ne portera pas sur l'état actuel de la parcelle — ce serait spolier le propriétaire d'un terrain nu enclavé dans une zone bâtie — mais sur celui d'une zone aussi vaste et aussi homogène que possible, englobant la parcelle. Chaque zone serait affectée d'une « densité moyenne de fait », et le surplus de densité accordé par le règlement d'urbanisme serait à payer par le constructeur.

Ce mécanisme mettrait fin à la revendication de « COS » aussi élevés que possible, au mépris de tout urbanisme. Il permettrait en outre de porter la hache dans le maquis des lois et règlements existants. Plus d'impôt sur la plus-value foncière ; plus de zones d'aménagement différé destinées à contenir la spéculation à la périphérie des villes, puisque le ressort de cette spéculation, à savoir l'attente d'un surplus de densité autorisée, serait brisé ; plus de taxe d'urbanisation, dès lors que la collectivité récupérerait autrement sa mise dans l'équipement urbain. Comme tendait à le faire la loi de 1975, mais sur une base infiniment plus large, englobant tout le territoire, ville et campagne, la redevance pour droit de bâtir apporterait des ressources pour faire face aux charges de l'urbanisme.

La réforme proposée est simple et claire dans son principe ; sa mise en œuvre le serait également une fois accomplie l'opération de base consistant à découper le territoire en zones où serait chiffrée la densité moyenne actuelle de construction : tâche dont il ne faut pas sous-estimer l'ampleur, mais dont il est possible de venir à bout avec l'aide de la photogrammétrie et de l'informatique. La difficulté n'est pas d'ordre administratif ou technique ; elle tient à ce que les esprits ne sont pas préparés à la remise en question d'un droit foncier rétrograde, qui laisse le désordre s'installer dans la ville et permet, morceau par morceau, la braderie de la terre. Pour aboutir, il faudra moins de technicité que de force de conviction et de volonté politique.

(*) Ingénieur général des ponts et chaussées, président de l'Association française pour l'urbanisme.

Le Monde

l'élection du pape

Un « étranger », jeune, venu de l'Est

De notre envoyé spécial

Rome. — La surprise est *triple* : un pape « étranger », jeune et originaire d'un pays de l'Europe de l'Est. Malgré les souhaits exprimés ici et là, personne ne croyait vraiment à l'élection d'un non-Italien — le premier depuis quatre cent cinquante-six ans ; on disait bien, après la mort brutale d'un pape de soixante-six ans, que l'âge minimum s'était abaissé à soixante ans. Mais l'élu n'a que cinquante-huit ans. Surtout un candidat d'un pays aussi marqué politiquement que la Pologne semblait exclu.

Cependant, Mgr Karol Wojtyla remplit beaucoup des conditions posées par les cardinaux. Il est conciliaire, pastoral, ferme sur la doctrine et ouvert socialement. C'est un intellectuel et un linguiste (outre sa langue maternelle, il parle le français, l'italien et l'allemand), qui a une expérience administrative en tant qu'évêque résidentiel, tout en restant en contact avec le monde moderne — et notamment le monde communiste, — ainsi qu'avec les jeunes qu'il n'a jamais cessé de fréquenter.

Le nouveau pape est né dans la petite ville de Wadowice, de l'archidiocèse de Cracovie, dans une famille modeste. Son père était sous-officier, et il a dû, lui-même, faire de menus travaux pendant sa scolarité pour apporter une aide matérielle à sa famille. Après avoir été au collège et au lycée, il entre à l'université de Cracovie, en 1938, pour suivre des études de philosophie. En même temps, il fréquente une école théâtrale et se lie à un petit groupe de « théâtre rhapsodique », auquel il participe comme acteur et en écrivant de la poésie. Ce groupe entre dans la clandestinité lorsque la guerre éclate.

Ouvrier dans une fabrique

Pendant la guerre, il est obligé de travailler comme ouvrier dans une fabrique de produits chimiques à Cracovie, afin d'obtenir son « arbeitskart » (carte de travail) et éviter ainsi d'être déporté en Allemagne. A la même époque, Mgr Sapieha (futur cardinal de Cracovie) ouvre un séminaire clandestin dans son evêché. Le jeune Wojtyla, âgé de vingt-deux ans, demande à y entrer ; ils sont quatre ou cinq séminaristes au total. Il est ordonné prêtre en 1946 et se rend à Rome, où il suit des cours de théologie à l'université pontificale de l'Angelicum, obtenant d'abord sa licence puis son doctorat en théologie, en soutenant une thèse sur la spiritualité chez Saint-Jean-de-La-Croix, sous la direction du Père Garrigou Lagrange.

De retour en Pologne, il exerce un ministère pastoral comme vicaire dans plusieurs paroisses de l'archidiocèse de Cracovie dans la période difficile de l'après-guerre. Il continue ses études en même temps et présente à l'université catholique de Lublin sa thèse d'agrégation, rédigeant une monographie sur le philosophe allemand Max Scheler (1). Puis il donne des cours d'éthique dans cette même université.

Jean Paul II est avant tout un intellectuel. Un peu doctrinaire, il raisonne de manière déductive plutôt qu'inductive à partir de principes et non du vécu. Sa formation est moins thomiste qu'existentialiste ou phénoménologique — peut-être à cause de l'influence de Scheler — et sa curiosité intellectuelle est sans borne. Lorsqu'il voyage en voiture, il emporte toujours une petite lampe de poche pour lire la nuit, et lorsqu'il part en vacances, il demande à son ami, M. Jerzy Turovicz, animateur du mouvement des intellectuels catholiques ZNAK, de lui prêter les derniers livres importants qui sont parus — romans, études de toute sorte, catholiques et non catholiques — pour se mettre à la... page.

Mais c'est aussi un grand sportif. Il pratique le ski et le canoë. Il part toujours en vacances avec un groupe de jeunes étudiants avec qui il s'est lié d'amitié — ils l'appellent familièrement l' « oncle » — et refuse de laisser d'adresse car, pour lui, les vacances sont sacrées. Maintenant qu'il est pape, les choses changeront sans doute...

Une théologie traditionnelle

Auteur de trois cents articles sur des thèmes théologiques et philosophiques ainsi que de nombreux ouvrages (2), Mgr Wojtyla a joué un rôle apprécié au concile et lors des synodes romains. Nommé évêque auxiliaire de Cracovie en 1958 puis archevêque de cette ville en 1964, il a défendu au concile Vatican II le document sur la liberté religieuse et s'est opposé à ceux qui voulaient publier une condamnation sévère de l'athéisme.

Il a assisté à tous les synodes. Au premier, il se joignit au cardinal Marty, archevêque de Paris, pour critiquer le document préparatoire sur la collégialité, qu'il jugea trop timide et insuffisant par rapport aux vœux du concile : tandis qu'au dernier synode de 1977 sur l'évangélisation il était un des rapporteurs et fit forte impression sur ses collègues.

Sur le plan théologique, le nouveau pape a toujours montré une fermeté absolue sur la doctrine. Ses liens étroits avec les intellectuels catholiques de ZNAK ne l'ont pas amené à renoncer à son rôle de gardien de la foi ni à se désolidariser d'avec le cardinal Wyszynski, qui, lui, ne cache pas son attitude anti-intellectualiste. Plus prudent, le cardinal Wojtyla l'a jamais contredit le cardinal primat en public, mais quand celui-ci exprimait des griefs contre les autres positions avancées de ZNAK, le cardinal de Cracovie est allé à Rome pour expliquer le travail du mouvement d'intellectuels à Paul VI et l'assurer de sa fidélité.

Mais sa propre théologie reste traditionnelle. Dans son livre *Amour et Responsabilité*, Mgr Wojtyla développe sa vision du mariage comme *« communion de personnes »* et de la *« paternité responsable »* à partir de l'encyclique *Humanae Vitae*, qui, selon lui, donne *« de manière explicite et perspicace les normes de la vie matrimoniale »*. Quant à la crise d'identité des prêtres, il a cité l'exemple de Maximilien Kolbe, le religieux polonais qui s'est sacrifié au camp d'Auschwitz pendant la guerre en prenant la place d'un père de famille dans la chambre à gaz.

Lors de la béatification du Père Kolbe, le cardinal Wojtyla a déclaré : *« A une époque où tant de prêtres à travers le monde s'interrogent sur leur « identité », le Père Maximilien Kolbe se lève au milieu de nous pour répondre non par un discours théologique, mais par sa vie et par sa mort, de manière magistrale, en nous donnant le témoignage d'un amour plus grand. L'héroïsme n'est certes pas à la portée de tous, mais renoncer à y aspirer n'est-ce pas une défaite ? »*

Son traditionalisme doctrinal fait partie de l'héritage transmis par une nation, où la foi est une seconde nature, où les habitants sont catholiques à plus de 90 %, où les églises sont bondées tous les jours et où il n'y a pas de crise de vocation. Avec l'Irlande, la Pologne est le pays le plus catholique du monde. Cela aura-t-il des répercussions œcuméniques ? Comme tous les catholiques polonais, le nouveau pape a une dévotion très grande pour la Vierge Marie. Deux fois en cinq minutes, lorsqu'il est sorti sur la loggia de Saint-Pierre, Jean Paul II a invoqué la *« Santa Madona »*, et cela pourrait agacer les non-catholiques.

Cependant, le nouveau pape s'est présenté aux fidèles massés place Saint-Pierre comme *« le nouvel évêque de Rome »* et non comme pasteur universel : cela ne pourra que plaire aux autres chrétiens. D'autre part, les relations avec le monde orthodoxe pourraient être compliquées par la présence d'un pape polonais et des incidences politiques que cela suppose.

Quant à la grande question, épineuse entre toutes, de l' « ostpolitik » des relations instaurées par Jean XXIII puis par Paul VI avec les régimes communistes des pays de l'Est, on ne peut, aujourd'hui, avancer que des hypothèses. Tout d'abord, le cardinal Wojtyla n'est pas un homme « politique ». Dominé, et pour cause, par le primat Wyszynski — sa nomination au siège de Cracovie avait été interprétée comme une manière de contrebalancer l'influence de l'archevêque de Varsovie, — il a toujours évité de se démarquer de lui. Si Mgr Wojtyla est un homme prudent, il a son franc-parler.

Il n'a jamais hésité à mettre les points sur les « i » pour rappeler les droits de l'Eglise face au régime. Et certains disent qu'il est plus craint par celui-ci que le cardinal primat qui se montre, finalement, un adversaire plus facile parce que plus transparent. Toujours est-il que, lorsque le cardinal Wyszynski a offert sa démission à Paul VI en une mission discrète dépêchée auprès du pape, le gouvernement polonais lui a fait savoir qu'il ne désirait pas de changement dans l'immédiat. Etait-ce par peur de l'accession du cardinal Wojtyla au siège de Varsovie ?

Pas d'anticommunisme viscéral

L'archevêque de Cracovie a toujours refusé toute relation avec le mouvement catholique sympathisant avec le régime Pax, malgré les ouvertures de celui-ci. Son intérêt pour le ZNAK, le *« frère ennemi »* de Pax, ne laisse aucun doute à ce sujet. Quelle sera la réaction du régime à l'élection d'un Polonais sur le trône de Saint-Pierre ? M. Jerzy Turowicz, rédacteur en chef de l'hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny*, nous a déclaré que les communistes sont sans doute *« surpris et inquiets, mais aussi flattés dans leur nationalisme »*. Dans l'ensemble, ils estiment que l' « ostpolitik » ne changera pas dans l'immédiat. *« Si le nouveau pape est intransigeant face au communisme et a toujours défendu les droits de l'homme, ce n'est pas un anticommuniste viscéral. »*

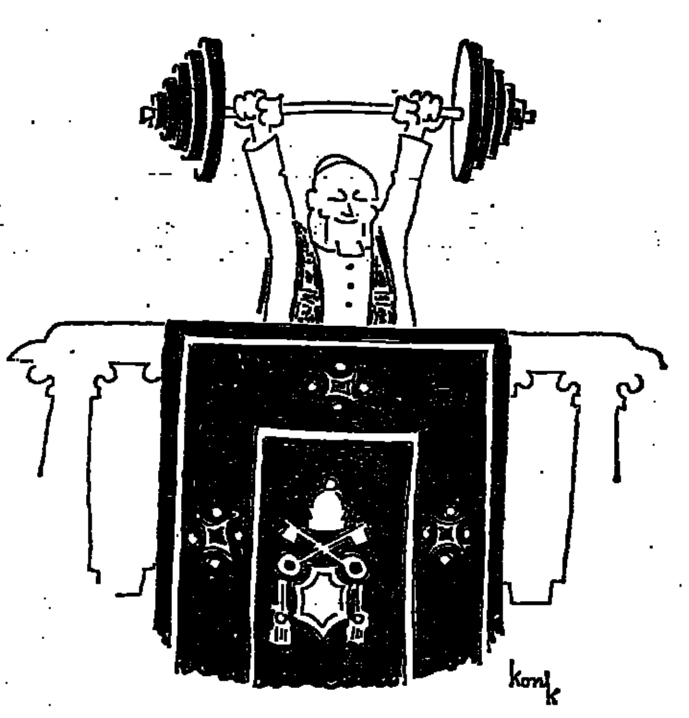
Il sera, cependant, méfiant face à l'eurocommunisme. Lorsque M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., avait écrit à Mgr Betazzi en faveur du rapprochement entre communistes et chrétiens, le cardinal Luciani, à l'époque, avait cité sans le nommer, au dernier synode, un évêque polonais qui y voyait *« de belles paroles sans plus »*. Cet évêque était Mgr Wojtyla.

Sur le plan humain, enfin, Jean Paul II est un homme serein et de bonne humeur ; il est modeste et simple, mais réservé et d'un accès difficile, sans avoir la spontanéité de Jean XXIII ou de Jean Paul Ier, son prédécesseur immédiat. C'est avant tout un homme spirituel, un homme de foi, dont la première phrase qui lui est montée aux lèvres lorsqu'il est apparu sur la loggia de Saint-Pierre, après son élection, était : *« Si laudato Jesu Christo ! »* ; c'est la manière traditionnelle de se saluer en Pologne, surtout à la campagne : *« Loué soit Jésus-Christ ! »*.

ALAIN WOODROW.

(1) Max Scheler (1874-1928) était un philosophe allemand qui a consacré ses études à la phénoménologie de l'affectivité et de l'éthique.

(2) Les plus connus sont *Amour et responsabilité* traduit dans plusieurs langues, *Personne et acte humain*, sur Max Sheler, *les Fondements du renouveau du concile Vatican II* et *Signe de contradiction*, le recueil des sermons qu'il a prêchés au Vatican.



(Dessin de KONK.)

AU CONCILE ET DANS LES SYNODES

« Évitons tout esprit moralisateur »

Jean Paul II n'est pas un inconnu pour les cardinaux et les évêques. Il a eu, maintes fois, au cours des derniers synodes et du concile Vatican II, l'occasion d'exprimer certaines de ses idées sur l'Eglise, son organisation, ses ministères, et sur le monde.

Au synode de 1969, il a présidé la commission de rédaction du message final de cette assemblée adressé aux fidèles. On y lisait notamment : *« Les Pères prient le souverain pontife de ne pas abandonner le libre exercice de sa charge de pasteur universel »*, puis l'affirmation que *« le Christ a confié le gouvernement de l'Eglise aux apôtres et à leurs successeurs »*, et que la collégialité des évêques est une des deux « sources » de l'autorité dans l'Eglise.

Au synode de 1971, le cardinal Wojtyla représentait la conférence épiscopale de Pologne, qui était en bloc opposée à des prêtres mariés. En 1974, le cardinal polonais avait, d'autre part, présenté aux membres du synode un rapport doctrinal.

Lors du concile Vatican II, Mgr Wojtyla, qui n'était pas encore cardinal, est intervenu, à plusieurs reprises, dans les débats sur la constitution pastorale dite de *« l'Eglise dans le monde de ce temps »*, qui représentait l'effort le plus important du concile pour adapter l'Eglise aux exigences contemporaines. Le futur Jean Paul II appartenait à la commission préparatoire de ce document, et sa contribution fut appréciée. Le 25 septembre 1964, il insistait pour dire que seule la vérité du Christ « délivre ». *« La personne humaine*, ajoutait-il, *contrairement à la philosophie matérialiste et athée, n'est pas un rouage économique. Elle est transcendantale. »*

Le 28 octobre suivant, le prélat critiquait la première version de ce document, disant : *« L'Eglise n'a pas à enseigner les incroyants. Elle doit chercher en commun avec le monde. Ainsi on évitera le ton ecclésiastique de ce schéma et de se lamenter sur le monde. Evitons tout esprit d'accaparement et tout esprit moralisateur. Un des défauts majeurs de notre texte est que l'Eglise y apparait comme autoritaire. »*

SUR LA PLACE SAINT-PIERRE

Délire... et stupéfaction

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Sur la place Saint-Pierre, la foule a réagi en trois temps. D'abord, elle a mal compris de nom qui venait d'être prononcé à la loggia. Puis, elle est tombée des nues en apprenant qu'il s'agissait d'un Polonais. Enfin, elle a applaudi à tout rompre, en essayant de se persuader que les cardinaux venaient de faire le bon choix

Il faut dire que Radio-Vatican, captée sur la place par des centaines de transistors, manifestait un enthousiasme communicatif et que de nombreux prêtres et religieuses mêlés à la foule expliquaient autour d'eux l'universalité de l'Eglise, la Pologne catholique et, pour les plus savants, les qualités de l'élu.

« Un choix magnifique, magnifique ! » crie un monsignore italien en agitant les bras. Non, il ne connaît pas le cardinal Wojtyla. *« Mais je connais la Pologne, monsieur, et c'est un grand pays. Il le méritait. »*

— *Moi, j'espérais un pape noir*, renchérit un jeune barbu, l'oreille collée au transistor.

— *Bravo*, dit le monsignore. *L'Eglise est grande.*

— *Et dire qu'on attendait Benelli !* », lance quelqu'un.

Tout le monde rit en pensant à l'archevêque de Florence.

Le barbu au transistor les interrompt : la radio affirme que le nouveau pape parle *benissimo* l'italien. Et qu'il connaît très bien le marxisme.

Le monsignore s'épanouit : *« Eh, eh ! tous les Polonais connaissent très bien le marxisme. Les pauvres ! »* On rit de nouveau.

Un peu plus loin, cinq ou six religieuses sont serrées les unes contre les autres, les mains jointes, le visage radieux. *« Il s'appelle Woti... »*, dit l'une, pour éclairer le journaliste qui fait semblant de ne pas savoir. *« Non, Wota... »*, corrige une autre. *« Enfin, Jean Paul II... et il est polonais »*. Polonais et non Bolognais, comme avait cru entendre quelqu'un, alors que, pour d'autres, ce Wojtyla-là ne pouvait qu'être asiatique.

La foule attendait sur la place depuis 4 ou 5 heures de l'après-midi. Comme la veille, les Romains étaient venus en famille, dès la sortie de l'école. Une classe entière de filles s'agitait près d'une fontaine, sous le regard indulgent de deux religieuses : aujourd'hui, c'était récréation. Mais la plupart des personnes présentes avaient les yeux rivés sur la fameuse cheminée de la chapelle Sixtine. Elles savaient, par expérience, que la fusée surgit brusquement, sans avertir. Quelques privilégiés étaient armés de jumelles ou d'une longue-vue. D'autres avaient apporté un siège pliant ou s'étaient assis par terre, après avoir déplié sur les dalles un exemplaire de l'*Osservatore Romano*.

Blanche, archi-blanche

Soudain, mille personnes crient en même temps. *« E bianca, è bianca ! »* Oui, elle est blanche, et cela crève les yeux. Hier aussi, pourtant... *« Je vous dis qu'elle est blanche, archi-blanche »*, affirme, catégorique, un jeune moine. Et il cite la publicité radiophonique d'une marque de lessive : *« Plus blanc, on ne peut pas. »*

La foule applaudit, agite des mouchoirs, sans même attendre la confirmation officielle, qui d'ailleurs ne tardera guère. *« Habemus papam »*, s'exclame un vieux Romain. Il est 18 h. 20.

Nouvelle fumée, cinq minutes plus tard. Encore une autre, et déjà des milliers de personnes, alertées par la radio, accourent par la via della Conciliazione. Juste à temps pour entendre les tambours : la garde suisse entre sur la place avec ses hallebardes, suivie des différents corps de l'armée italienne.

Maintenant, le tuyau le plus célèbre du monde n'arrête pas de fumer. On a allumé des flambeaux sur les bâtiments qui encadrent la place Pie-XII. Les fenêtres de la basilique s'éclairent une à une. La porte-fenêtre centrale s'ouvre lentement et le cardinal Felici, premier diacre du Sacré-Collège, fait son apparition. Ce n'est donc pas lui le pape. Le cardinal répète, pour la deuxième fois en deux mois : *« Habemus papam. »* C'est du délire. Puis, il en révèle l'identité et c'est la stupéfaction.

On va attendre un bon quart d'heure encore ce pape incroyable qui a franchi le rideau de fer, ce Wotti... — comment dites-vous ? — qui vient du froid. La porte-fenêtre s'ouvre à nouveau et le voilà enfin, l'homme de Cracovie, habillé comme l'autre Jean Paul, tandis que des grappes de cardinaux apparaissent aux différents balcons. *« Viva il papa ! »*

Jean Paul II est courbé, comme s'il portait effectivement sur ses épaules les lourdes clés de Saint-Pierre. Il salue la foule des deux mains, puis les joint comme pour une prière. Le pape parle italien sans lire de texte, s'interrompt parfois, très ému. Et cette place Saint-Pierre qui a entendu tant d'accents depuis des siècles — du florentin, du vénitien, du napolitain — accueille des sons inconnus, des *o* et des *a* bien étranges, des *r* roulés bizarrement.

Jean Paul II dit d'ailleurs *« votre langue »*, puis il se reprend : *« Notre langue. »* Lapsus ou clin d'œil ? *« Si je me trompe, vous me corrigerez »*, enchaîne le pape, plus sûr de lui maintenant et qui s'appuie de toutes ses forces sur le parapet de la loggia. *« C'est un humoriste »*, commente près de nous un monsieur entre deux âges. On apporte un livre ouvert. Jean Paul II lit puis chante en latin, d'une voix claire et puissante, mais toujours avec cet accent... *« Le peuple s'habituera »*, murmure notre Romain.

Le pape bénit la foule, la salue encore, puis il rentre dans la basilique, suivi du cardinal Wyssynski, primat de Pologne, qui était à ses côtés. On referme les fenêtre à petits carreaux. Tandis que les cloches sonnent à toute volée et que l'édition spéciale de l'*Osservatore* est déjà en vente, le peuple de Rome regagne ses maisons, encore tout retourné. *« Habemus papam »*, et il est polonais. On aura vraiment tout vu cette année. — R. S.

La première allocution

« NOTRE FOI COMMUNE »

« J'ai eu peur de recevoir cette nomination, mais je l'ai fait dans un esprit d'obéissance à Jésus-Christ et de confiance dans la Sainte-Vierge », a déclaré Jean Paul II, s'adressant immédiatement à la foule après son élection.

S'exprimant dans un italien parfait, hésitant à peine sur les mots, le nouveau pape polonais avait commencé son allocution en s'adressant aux *« chers frères et sœurs »* massés sur la place.

« Nous sommes encore tous plongés dans la douleur par la mort de Jean Paul Ier, a-t-il dit, *et voilà que les cardinaux ont appelé un nouvel évêque à Rome. »*

« Ils l'ont appelé d'un pays lointain. Lointain, mais si proche pour la communion dans la foi et la tradition de l'Eglise », a-t-il poursuivi.

« Même si je ne sais si je pourrai m'expliquer dans votre langue — dans notre langue, s'est-il repris, *— si je me trompe, vous me corrigerez. Je me présente ainsi à vous tous, pour confesser notre foi commune, notre espérance, notre confiance dans la mère de Dieu et de l'Eglise, et aussi pour commencer à marcher de nouveau sur ce chemin de l'histoire et de l'Eglise, avec l'aide de Dieu et l'aide des hommes. »*

Le nouveau pape a terminé son allocution en donnant sa bénédiction *urbi et orbi* à la ville et au monde, tandis que toutes les cloches de Rome sonnaient à toute volée.



L'ÉLECTION

LES IMPLICATIONS

Le déclin des nationalités

par JACQUES MADAULE

« Il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car vous tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ. » Ainsi saint Paul s'adressait-il aux Galates. Mais il est impossible, au lendemain de l'élection de Jean Paul II, cardinal polonais, archevêque de Cracovie, l'antique cité historique épargnée par les destructions de la guerre et qui a symbolisé ainsi, aux plus mauvais jours, la Pologne toujours debout, de ne pas évoquer ce verset fameux qui définit en quelques mots le peuple chrétien. Car il est antérieur et supérieur aux nations, et aux catégories en lesquelles elles se divisent et subdivisent.

Le pape est d'abord le chef de ce peuple, le berger de cet immense troupeau égaillé sur tous les continents et dont l'unité est faite, comme Jean Paul II nous l'a rappelé lundi soir dans son premier discours public, de la communion. Tous ces hommes et ces femmes qui parlent cent langues diverses communient au même pain, reconnaissent le même chef.

Peu importe alors d'où il surgit lui-même. Certes, en tant que successeur de Pierre, il est aussi évêque de Rome. Pendant des siècles, il a même été le souverain d'un large morceau de terre italienne. Il n'a plus, aujourd'hui, qu'une souveraineté symbolique sur quelques hectares, mais il est toujours évêque de Rome. La foule qui se presse place Saint-Pierre, pour recevoir sa bénédiction *« à la ville et au monde »*, est en grande partie une foule romaine. Et Jean Paul II, lundi soir, dans un italien excellent et en termes parfaits, s'est expliqué sur le fait qu'il venait de si loin pour diriger ce diocèse. C'était là ce qui justifiait que la plupart des papes, tous depuis quatre siècles et demi, aient été italiens. Mais ce n'était nullement une nécessité, comme on l'a vu au Moyen Age.

Que le dernier pape non italien, Adrien VI, ait été élu en 1522, deux ans après que Luther eût brûlé sur la place publique de Wittemberg, la bulle qui l'excommuniait, ce n'est point un hasard. Tant qu'a vécu la chrétienté du Moyen Age ; tant qu'elle n'a pas été irrémédiablement déchirée par la Réforme, l'évêque de Rome, qui était aussi le chef du peuple chrétien tout entier, pouvait bien venir de n'importe quelle nation. Mais, avec la Réforme, commence aussi le temps des nations et la série ininterrompue des papes italiens.

Entre la Russie orthodoxe et la Prusse protestante

Cette ère est-elle sur le point de s'achever ? On pourrait se le demander le jour où un Polonais, pour la première fois dans l'histoire, s'assied sur le siège de Pierre. Car, s'il y a jamais eu une nation entre les nations, c'est bien la Pologne. A quoi l'on ne peut comparer que l'Irlande. Et encore celle-ci est une île, tandis que la Pologne est serrée entre la Russie orthodoxe et la Prusse protestante. Son patriotisme se confond avec sa foi religieuse, mais celle-ci, bien souvent, ne se confond-elle pas aussi avec le patriotisme polonais ? On est catholique parce que Polonais. C'est ainsi que la Pologne est née et qu'elle a vécu à travers les siècles, qu'elle est deux fois déjà ressuscitée de ses propres cendres, autour de son sanctuaire de Notre-Dame de Czestochowa. C'est donc à cette nation, sans frontières naturelles à l'est et à l'ouest, mais serrée autour de son sanctuaire national, que l'Eglise a demandé, dans une période particulièrement difficile de son histoire, de lui fournir un chef.

Rien ne me paraît plus significatif dans le temps où nous sommes. La vieille chrétienté est morte depuis plus de quatre siècles. Il est vain de la pleurer ou de chercher à la refaire. Le peuple chrétien est aujourd'hui dispersé entre les nations, comme le peuple juif dont il reproduit l'image. Mais il se peut que nous entrions dans une époque où cette dispersion même et la diversité de ses langues, dans la communion de toutes les races et de tous les continents, lui conférera une unité d'un genre nouveau.

J'appelais de mes vœux, naguère, d'accord en cela avec beaucoup de mes coreligionnaires, un *« pape prophétique »*. Je ne sais si Jean Paul II a reçu ce charisme. Mais il se peut que son élection, elle-même, soit prophétique. Nous voici revenus, en effet, aux temps antiques où la nationalité comptait beaucoup moins qu'aujourd'hui. Des moines partaient d'Italie et allaient évangéliser l'Angleterre ; les Anglais, à leur tour, évangélisaient l'Allemagne : des abbés languedociens réformaient les monastères de Bohême. Saint Martin de Tours était *un pannonien, c'est-à-dire un Yougo*slave, ce qui ne l'empêchait pas de convertir au christianisme les campagnes gauloises. Un Grec, venu de Marseille, était martyrisé à Lyon, dont il avait fondé l'Eglise. On peut multiplier de tels exemples avant le schisme grec et la Réforme protestante.

Avec la séparation des Eglises et de l'Etat, particulièrement absolue en Pologne, d'où vient Jean Paul II, on a dit que se fermait dans l'histoire de l'Eglise la parenthèse constantinienne.

Mais il se pourrait bien qu'aujourd'hui se ferme une autre parenthèse, du moins dans l'Eglise : celle des nations autonomes et jalousement repliées sur elles-mêmes, sur leurs propres traditions. Que ce soit l'élection d'un pape polonais qui annonce des temps nouveaux, ce n'est un paradoxe qu'en apparence : qui pourrait oublier aujourd'hui, qu'aux frontières nationales se superpose, depuis plus de trente ans et pour une durée indéfinie, une frontière idéologique plus difficile à franchir qu'aucune autre ? Jean Paul II vient de l'autre côté, comme pour rappeler à tous la fraternité de tous les hommes, et pas seulement de tous les croyants. Il a une expérience qui n'est pas la nôtre et qui enrichira certainement son règne.

Je souhaite que son épiscopat chez les Romains, que symbolisera la prise de possession de la cathédrale Saint-Jean-de-Latran, et son pontificat sur le monde entier, soient le signe annonciateur du jour où tous les hommes, par-delà leurs différences de toutes espèces, reconnaîtraient enfin leur fondamentale fraternité.

D'un curé de campagne à un « pape de frontière »

(Suite de la première page.)

En bonne théologie, la papauté est liée à cette fonction, non à l'italianité. Les non-catholiques — très attentifs à ce que le pape reste un évêque, fût-il le premier — n'ont donc rien à redire, soulignait, lundi soir au Vatican, le Père John Lang, sous-secrétaire du secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Jean Paul II ne devrait pas être un obstacle au rapprochement entre les Eglises. On peut s'attendre à d'autres gestes de sa part pour dissiper le moindre doute. Plus encore qu'un Italien, il sera amené à être effectivement l'évêque de Rome. Ce n'est guère facile après Jean Paul Ier qui, en quelques semaines, avait beaucoup accentué cet aspect de la fonction pontificale.

Un deuxième postulat a été balayé le 16 octobre. Jamais, affirmait-on dans les milieux diplomatiques romains, on ne pourrait choisir un pape d'un pays de l'Est. Ce serait trop indisposer les Soviétiques. Le cardinal Wojtyla ne figurait donc dans aucune liste de *papabili*. Le conclave a passé outre, en tenant compte de la récente normalisation des rapports entre l'Eglise et l'Etat polonais. Et sans doute n'a-t-il même pas eu l'impression en élisant l'archevêque de Cracovie d'entraver l'« ostpolitik » de Paul VI. On pense généralement à Rome qu'elle continuera, mais que le nouveau pape la marquera bien entendu de son sceau.

Troisième surprise : on a choisi un homme de moins de soixante ans. Dieu sait pourtant si les cardinaux avaient peur d'un trop long pontificat puisque Paul VI, après beaucoup d'hésitations, n'avait voulu fixer aucune limite d'âge. On aurait bien fait une exception pour Mgr Giovanni Benelli, archevêque de Florence, qui correspondait trop bien au portrait-robot du futur pape. Mais pour un Polonais ? Le conclave n'a le droit d'assortir son choix d'aucune condition. On peut néanmoins penser que Jean Paul II prendra lui-même l'initiative : il édictera de nouvelles normes ou démissionnera le moment venu. C'est en l'an 2000 qu'il atteindra quatre-vingts ans, l'âge fatidique à partir duquel les cardinaux ne peuvent plus entrer en conclave. Attendra-t-il le troisième millénaire ? En tout cas, à moins d'accident imprévisible, ce solide Polonais ne sera pas un *pape de transition*.

Les électeurs qui soutenaient le cardinal Wojtyla ont su tenir leur langue, comme avaient su le faire, au mois d'août, les partisans du cardinal Luciani. Un mur de silence protégeait leur favori. Lundi, en début de matinée, alors que les électeurs n'étaient pas encore sortis de la chapelle Sixtine, il était totalement impossible de reconstituer ce conclave. Seule évidence, l'élection avait nécessité sept ou huit scrutins (contre quatre la dernière fois).

S'est-on tout de suite tourné vers l'archevêque de Cracovie qui avait l'immense avantage de représenter, à la fois, l'Eglise traditionnelle et une nouveauté absolue ? Des indiscrétions permettront sans doute de le savoir dans les prochains jours, puisqu'il est établi que le secret du conclave n'est qu'à moitié respecté. Seul le détail des votes reste un mystère. *« Par souci des personnes*, expliquait, l'autre semaine, un électeur européen. *D'ailleurs, si on savait que tel archevêque n'avait obtenu qu'une seule voix, il aurait peut-être quelque difficulté à gouverner ensuite son diocèse. »* Ce n'est pas la seule explication. En fait, les cardinaux ne veulent pas laisser croire que deux groupes se sont affrontés, que le Sacré Collège compte une majorité et une opposition.

De l'autre côté du Tibre

Les Italiens ne sont pas nationalistes pour un sou. Ils pratiquent même un autodénigrement systématique qui leur fait dire, par exemple, que leur pays — en crise — ne mérite plus de donner un pape au monde catholique. Mais tout de même... Après quatre siècles et demi en famille, cela fait un coup de voir apparaître à la loggia du Saint-Père un *straniero*, un étranger.

La satisfaction des prêtres, des religieux et des laïcs militants contrastent avec l'incertitude des milieux politiques. Ils doivent évaluer en même temps les conséquences d'un pape non italien et d'un pape venu de l'Est. Leur pays vit depuis deux ans une expérience unique en Europe. Ce n'est pas, comme en Pologne, une sorte de paix armée entre l'Eglise et le pouvoir, mais une confrontation *(confronto)* pacifique entre démocrates-chrétiens et communistes associés dans la même majorité parlementaire.

Avec un pape non italien, la démocratie chrétienne n'a plus le même recours au Vatican. *« Elle va devoir se débrouiller d'elle-même, devenir un parti adulte et laïc »*, comment le quotidien socialiste *la Repubblica*. Mais l'ingérence de l'Eglise dans les affaires italiennes a beaucoup diminué depuis le concile. La situation a encore évolué après le départ de Mgr Benelli de la secrétairerie d'Etat, en juin 1977. Le dossier « Italie » est passé à l'homme de l'« ostpolitik », Mgr Casaroli, supervisé par un Français, le cardinal Jean Villot.

Un pape non italien ne peut qu'accentuer cette tendance au détachement. Mais il faudra régler la révision du concordat de 1929 qui est au point mort en raison de tout ce qui s'est passé cette année, en Italie et au Vatican. Les partis « laïcs » ne demandent pas mieux que le Vatican se « désitalianise » — c'est une garantie supplémentaire de non-ingérence, — mais ils ne savent pas très bien à qui ils auront affaire. Un Benelli ou un Siri. Eux au moins, on les connaît, conservateurs ou pas.

Le parti communiste réagit très prudemment. Les commentaires de *l'Unita*, ce mardi 17 octobre (huit colonnes à la une), sont plus théologiques que politiques. Ils évoquent le concile, Adrien VI, la Madone... Bref, l'attitude de M. Berlinguer se résume en trois mots : attendre et voir. Avec souplesse et beaucoup de réalisme, comme d'habitude.

Speriamo bene (espérons que cela ira bien), entend-on dire un peu partout, ce mardi matin à Rome. Et si ça ne va pas bien, *« on s'arrangera »*, selon le credo national.

ROBERT SOLÉ.

Le représentant d'une Église enracinée dans le peuple

(Suite de la première page.)

S'il est un homme qui, aujourd'hui, doit savourer en silence son triomphe, c'est bien le chef de cette Eglise, le cardinal Wyszynski. Lundi soir, il est apparu au balcon de la basilique Saint-Pierre à la droite du nouveau pape : impassible, altier, seigneurial, énigmatique. Avec l'élection d'un pape polonais, jamais son influence à Rome n'aura été aussi grande. Le cardinal primat de Pologne avait été l'un des premiers prélats il y a deux mois à être reçu par Jean Paul Ier.

Avec Jean Paul II il a non seulement la foi en commun, mais la langue, cette langue polonaise opprimée, méprisée pendant des siècles, vouée à la disparition par les divers occupants de ce pays au destin tragique et qui est aujourd'hui, par l'un de ces coups inattendus que l'histoire réserve aux peuples, la langue du chef de l'Eglise. Quel couronnement, quelle aventure aussi !

On voit bien quelles motivations ont pu inciter l'assemblée des cardinaux à se donner un tel pape. Dans un monde déchiré, dominé — et nombre de catholiques n'en sont pas épargnés — par le doute, l'indifférence et le matérialisme le plus vulgaire, l'Eglise polonaise offre un étonnant exemple de santé. Cette Eglise-là est forte, structurée, disciplinée. La contestation y est quasiment inconnue. Les lieux de culte sont pleins. Quatre-vingt-dix pour cent des Polonais sont, sinon pratiquants, du moins croyants et baptisés. Il n'existe pas de crise de vocations. Il y avait, en 1938, sept mille deux cent cinquante-sept églises, il y en a aujourd'hui plus de quatorze mille.

Chacun des vingt-sept diocèses du pays a son séminaire : le nombre des élèves y était de quatre mille en 1971, il est aujourd'hui de cinq mille. Le nombre total des prêtres atteint les vingt mille, celui des religieux et des religieuses, qui ont maintenu leur activité comme avant la guerre, dépasse les trente mille. Les missionnaires polonais dans les pays du tiers-monde sont en augmentation croissante. La Pologne « exporte » même des prêtres dans un pays aussi traditionnellement catholique que l'Autriche.

La présence au Vatican d'un pape polonais est un événement qui bouleverse tellement les habitudes qu'il est en soi porteur de changements révolutionnaires. Il offre à l'Eglise l'occasion de retrouver son unité en se replongeant dans une foi simple, populaire. C'est la chance d'un bain de jouvence, d'un retour aux sources. Alors, dira-t-on, une révolution à l'envers ? La négation de toute l'évolution réformatrice engagée par Jean XXIII et poursuivie par Paul VI ? Ce n'est pas évident.

Certes, le modèle du catholicisme polonais est traditionnel. La religion y est un phénomène ressortissant davantage de la foi du charbonnier que de la recherche théologique savante. Dans cette Eglise, la croyance garde le caractère paysan, sentimental, voire mystique, peut-être propre au tempérament slave. Le rite marial et le culte des saints y occupent une grande place, et Jean Paul II dans sa première allocution, en invoquant la « mère du Christ » l'a bien montré.

Certes, le cardinal Wyszynski, le chef incontesté de cette Eglise, a dit un jour, *« Je ne suis ni politicien, ni diplomate, ni réformateur »* et, au concile, s'alliant à la minorité réactionnaire, il s'est battu pour le maintien du latin dans la liturgie.

Mais peut-on oublier que dans sa jeunesse le futur primat avait la réputation d'un homme partisan de réformes dans le domaine social ? Peut-on ignorer qu'aujourd'hui à Varsovie, à Cracovie, le polonais s'est imposé comme langue liturgique courante et que de moins en moins de prêtres refusent les innovations dans la pratique du culte ? Peut-on ignorer enfin la personnalité du cardinal Wojtyla ?

Une présence rassurante

Homme sorti du peuple, il en a la robustesse, la solidité, la puissance. En ce sens, sa seule présence à la tête de l'Eglise a quelque chose de rassurant. Mais cette corpulence massive n'est pas simplement synonyme de santé physique. Elle devient une orce morale, une intelligence des plus fines, un esprit des plus élevés. Le cardinal Wojtyla n'est pas un homme désespérément accroché au passé. Il est parfaitement préparé à affronter les combats les plus durs et à relever les défis les plus dangereux du présent.

Pasteur préoccupé de ses tâches pastorales, au point qu'il refusa, il y a quelques années, une offre de Paul VI, qui voulait l'attirer près de lui à Rome, le cardinal Wojtyla était aussi à Cracovie, cette capitale aristocratique de la Pologne, proche des intellectuels catholiques, souvent libéraux, qui animent le climat culturel et spirituel de cette ville.

Lors du récent voyage qu'ils firent ensemble en Allemagne fédérale, le futur Jean Paul II se trouvait aux côtés du cardinal Wyszynski lorsque celui-ci exhorta l'Eglise à se débarrasser du rationalisme théologique. L'Eglise devrait, s'écria le primat de Pologne, *« abandonner les étagères de livres, les labyrinthes et les facultés, elle devrait se libérer de la technologie théologique et de la casuistique »*.

Le nouveau pape est aussi un représentant de cette Eglise-là. Mais il n'est pas sûr qu'il aurait lui-même tenu des propos identiques. Il n'est, certes, pas un innovateur, mais a su comprendre, accepter et faire accepter Vatican II dans son pays.

Il a su affirmer lorsqu'il le fallait sa solidarité et sa communauté de préoccupations avec Paul VI, qu'il félicita un jour pour avoir *« réformé et internationalisé la Curie romaine, pour avoir essayé d'unir la chrétienté par une politique œcuménique ouverte, pour avoir inauguré un dialogue permanent et régulier entre l'Eglise et le monde contemporain, et engagé l'Eglise dans la lutte pour la paix et la justice, pour la liberté et les droits de l'homme, en particulier pour les droits des plus pauvres, des persécutés et des déshérités »*. Il soulignait que Paul VI avait été le premier pape à avoir voyagé à travers les cinq continents. Jean Paul II ne sera pas le pape d'une Eglise repliée sur elle-même.

Le combat pour les droits de l'homme

Lorsqu'il fut nommé cardinal en 1967, la tentation fut grande de voir dans sa désignation le désir de Paul VI de préparer, voire d'accélérer la succession de Mgr Wyszynski, présenté à l'époque comme un modéré progressiste, voire comme un progressiste modéré. Mgr Wojtyla étonna lorsque ces dernières années, il s'engagea avec une détermination impressionnante dans la lutte de la société polonaise pour plus de liberté, pour plus de justice sociale et contre la censure, contre l'athéisme envahissant.

Aux yeux de certains, il finit par apparaître comme l'évêque le plus intraitable du clergé polonais. Jugement sans doute excessif, et qui mérite d'être nuancé : fermeté ne signifie pas entêtement, engagement ne veut pas dire fanatisme. Le combat et le style de l'Eglise polonaise doivent être interprétés en fonction du cadre politique et géographique dans lequel ils se déroulent. S'il a su plaider souvent avec passion la cause des droits de l'homme, s'il *a su entretenir des relations de* confiance suivies avec nombre d'oppositionnels catholiques ou non, en particulier avec le jeune historien Adam Michnik, Mgr Wojtyla n'a jamais été homme à rechercher à tout prix la confrontation avec le régime.

C'est seulement en tenant compte des diverses facettes de cette personnalité complexe, riche, attachante, que l'on pourra apprécier avec plus ou moins de justesse les conséquences pour la Pologne, pour Rome et pour l'Ostpolitik du Vatican de son élection à la tête de l'Eglise. Pour les catholiques polonais, le départ pour le Saint-Siège de l'ancien évêque de Cracovie sera dans un premier temps une grande perte. Il donnait à cette Eglise une force intellectuelle qu'il sera difficile de remplacer.

L'un des dirigeants de l'opposition, M. Jacek Kuron l'a bien compris lorsqu'il a dit que *« dans un premier temps cette nouvelle lui donnait des soucis, car le cardinal Wojtyla jouait dans l'épiscopat et à Cracovie un rôle important »*.

Pour les dirigeants communistes du pays, cet événement représente un nouveau défi et, peut-être, une nouvelle épreuve. A l'exemple de l'empereur François-Joseph, apprenant *l'assassinat de sa femme* par un anarchiste à Genève, M. Gierek serait en droit de soupirer aujourd'hui : *« Même cela, ne m'aura pas été épargné. »* Partisan sincère d'une normalisation et même d'une coopération entre l'Etat et l'Eglise, le chef du parti ouvrier unifié (communiste) polonais voit d'un coup les données de la situation modifiées. Déjà très puissante et sûre d'elle-même, l'Eglise polonaise voit son prestige encore renforcé. Le pouvoir ne risque-t-il pas de se raidir devant un choix qu'il pourrait interpréter comme une provocation ?

A l'inverse, l'action d'un pape polonais peut représenter une offre faite au monde communiste : celle de l'ouverture, d'un véritable dialogue pour aborder de front les grands et redoutables problèmes de notre temps, la misère, le sous-développement, l'injustice, l'oppression. Les appareils communistes à Varsovie, et surtout à Moscou, sauront-ils comprendre l'enjeu de l'ère qui s'ouvre ?

Ce qui est sûr, c'est que rien ne sera comme avant. Un chef de l'Etat polonais acceptera-t-il à l'avenir de rencontrer un pape polonais, réitérant la visite faite à la fin de l'année dernière par M. Gierek au Vatican ? Le gouvernement de Varsovie qui rejeta dans le passé les demandes de Paul VI de se rendre en Pologne pourra-t-il refuser, le jour venu, à l'ancien évêque de Cracovie le vœu de revoir son pays ? En 1981, la Pologne célébrera solennellement le six centième anniversaire de l'apparition de la Vierge noire de Czestochowa : c'est l'une des prochaines échéances qui attend le Vatican dans le monde communiste.

MANUEL LUCBERT.

Un tiers de siècle de relations difficiles entre les deux pouvoirs

Depuis la fin de la guerre, les relations entre le gouvernement communiste, qui prétend détenir tout le pouvoir, et l'Eglise catholique, qui, elle, exerce une influence sur la population, ont été difficiles en Pologne. Cependant, la hiérarchie de l'Eglise et celle du parti ont fini par trouver une sorte de modus vivendi.

Dès septembre 1945, alors que la Pologne n'est pas encore officiellement engagée sur les voies du socialisme, le concordat est rompu. Puis l'épiscopat va protester contre les condamnations d'ecclésiastiques.

Le ton monte de plus en plus, bien que l'épiscopat proclame son loyalisme à l'égard de l'Etat.

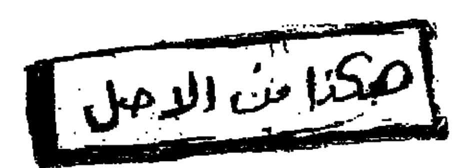
En 1953, Mgr Wyszynski, primat de Pologne, est suspendu de ses fonctions par le gouvernement et astreint à résidence dans un monastère. L'hebdomadaire catholique de Cracovie Tygodnik Powszechny, *qui avait refusé de faire l'éloge de Staline, est supprimé.*

● 1956 : *Le cardinal Wyszynski est autorisé à reprendre ses fonctions alors que M. Gomulka revient au pouvoir. Les deux hommes coopèrent au nom de la raison d'Etat et du bien de la nation. L'entente dure peu. Le primat est vite amené à reprocher de plus en plus rudement au gouvernement de faire obstacle à la mission de l'Eglise.*

● 1965 : *L'épiscopat — parlant des Allemands — affirme que le temps du pardon est venu. Le gouvernement s'indigne de cette prise de position. Il retire son passeport au cardinal Wyszynski.*

● 1970 : *L'Eglise invite le pouvoir politique à tenir compte des revendications des ouvriers révoltés. Après l'arrivée de M. Gierek à la direction du parti, les relation entre l'Eglise et l'Etat s'améliorent.*

● 1976 : *L'épiscopat proteste contre le projet de constitution et se plaint de la censure. Les évêques marquent leur soutien aux contestataires qui militent pour les droits de l'homme.*



ECTION
CATIONS
le frontière

DU PAPE

POLITIQUES





(Dessin de CHENEZ.)

A VARSOVIE

Un ministre offre le champagne

(Suite de la première page.)

Jovial, le ministre polonais des cultes, qui s'était auparavant félicité des bonnes relations actuelles entre l'Eglise et l'Etat polonais, répondit que, si une telle élection avait lieu, il offrirait le champagne à tous les congressistes.

Moins d'une demi-heure plus tard, la fumée sortait blanche au Vatican et un messager apportait l'incroyable nouvelle. Le cardinal-archevêque de Cracovie, Mgr Karol Wojtyla, devenait pape sous le nom de Jean Paul II. Parmi les journalistes et les ministres présents, ce fut un instant d'intense surprise. Beau joueur, M. Kakol annonça qu'il allait commander le champagne promis.

A la demande des congressistes, M. Kakol dit les sentiments que cet événement lui inspirait. Cette élection était un motif de satisfaction pour les Polonais et elle constituerait un facteur favorable au développement de la coopération entre l'Eglise et l'Etat en Pologne. Le vice-ministre polonais des affaires étrangères, M. Czyrek, insista de son côté sur « *l'importance de cet honneur fait à un homme appartenant à un pays qui avait connu plus que tout autre les horreurs de la guerre et qui connaissait dès lors plus que tout autre le prix de la paix. Le nouveau souverain pontife aurait donc particulièrement à cœur de soutenir la politique de coexistence pacifique et celle qui visait au développement des pays détruits et arriérés. Nous comptons beaucoup*, conclut-il, *sur un tel pontifical.* »

A 19 h. 30, sur la grande artère centrale de Varsovie, Nowy Swjat, personne ou presque ne connaissait encore la nouvelle, bien que la radio polonaise en ait fait état dès 19 heures et la télévision dès 19 h. 30. En l'apprenant, les visages reflétaient la plus intense stupéfaction, puis le doute, enfin la joie et la fierté. « *C'est incroyable... C'est formidable...* » Un jeune homme blond, d'une vingtaine d'années, refusa de nous croire et ajouta que, de toute façon, le mieux serait que le pape soit de nouveau italien. Il était seul de cet avis. Toutes les autres personnes manifestaient joie et fierté de l'élévation du cardinal de Cracovie à la papauté. N'était-elle pas un hommage à cette Pologne catholique qui avait tant souffert !

Tous les gens interrogés déclarèrent qu'ils connaissaient le cardinal Wojtyla, mais personne ne put donner une opinion à son sujet, soit par ignorance, soit par prudence. Seul un membre du comité directeur de l'Association des journalistes polonais nous indiqua qu'il avait fait ses études au lycée de Cracovie avec le futur cardinal Wojtyla. Ils avaient fondé tous les deux, à l'âge de seize et dix-sept ans, un mensuel à l'usage des lycéens qui avait pour titre : *l'Age scolaire*. Ce mensuel traitait surtout des problèmes sociaux qui se posaient alors aux lycéens. « *Wojtyla*, nous dit-il, *était alors un jeune très cordial, joyeux et dynamique.* »

JEAN SCHWOEBEL.

De Pierre le Palestinien à Adrien VI le Néerlandais

Pendant les seize premiers siècles de l'Eglise catholique, on compte cinquante-trois papes qui n'étaient ni romains ni originaires de la péninsule qui devait devenir l'Italie au début du dix-neuvième siècle.

Parmi les deux cent soixante-trois successeurs de Pierre, deux cent dix étaient « italiens », dont quatre-vingt-dix-huit romains et deux d'origine inconnue.

Le premier des apôtres, Pierre, était palestinien. Ont notamment suivi :

Onze Grecs : saint Evariste, saint Telesphore, saint Igin, saint Antere, saint Sixte II, saint Eusèbe, sain Zozime, Théodore Ier, Jean VI, Jean VII, saint Zacharie ; *six Syriens* : saint Anicet, Jean V, saint Serge Ier, Sisinne, Constantin et saint Grégoire III ; *un Grec d'Epire* : saint Euthère ; *trois Africains* : saint Victor Ier, saint Miltiade et Gelase Ier ; *deux Dalmates* (Yougoslavie de nos jours) : Caius et Jean IV ; *trois Espagnols* : saint Damase, Callixte III et Alexandre VI ; *deux Saxons* : Grégoire V et Clément II ; *un Bavarois* : Damase II ; *un Alsacien* : saint Léon IX ; *un Alllemand* : Victor II ; *un Lorrain* : Etienne IX ; *deux Bourguignons* : Nicolas II et Callixte II ; *un Auvergnat* : Silvestre II ; *onze Français* : Urbain II, Urbain IV, Clément IV, Martin IV, Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI ; *un Anglais* : Adrien IV ; *un Savoyard* : Innocent V ; *deux Portugais* : Jean XXI *et* Formose *et un Néerlandais* : Adrien VI. La nationalité de deux papes reste inconnue : Dionisius et Conone.

Adrien VI, le dernier pape non italien avant Jean Paul II, était né à Utrecht, en 1459, dans une famille modeste. Il s'appelait Floriszoon. Vice-chancelier de l'université de Louvain, il avait été choisi par l'empereur Maximilien comme précepteur de son petit-fils Charles. Il n'avait jamais été en Italie, si bien que les Romains boudèrent son intronisation.

Austère et rude, il chercha à relever le défi du luthérianisme et à mettre fin aux abus qui l'avaient engendré. Il fit notamment ordonner la fermeture de la terrasse du Belvédère, où les dieux païens étalaient leur nudité, et annonça la réforme de la Curie.

Un document d'Adrien VI est resté célèbre dans les milieux œcuméniques. Dans une lettre adressée à la Diète de Nuremberg et transmise par le nonce, il écrivait courageusement : « *Dieu a permis la persécution de l'Eglise en raison des péchés des hommes, mais plus particulièrement des prêtres et des prélats. Nous sommes conscients des turpitudes qui ont récemment souillé la chaire de saint Pierre. Nous promettons que la Curie, cause potentielle de tous les maux, sera renouvelée entièrement.* »

Mais le pape devait se heurter à tant de résistance que ses projets échouèrent.

Adrien VI mourut le 14 septembre 1523. On lui prête ce mot : « *Pauvre chrétienté ! Je serais mort content si j'avais pu réunir les princes pour sa défense.* » — H. F.

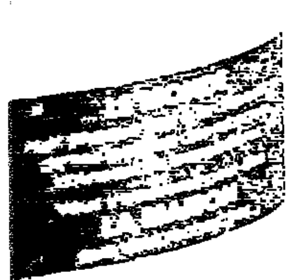
LE CARDINAL WYSZYNSKI VIEUX LION SOLITAIRE

Etrange destin que celui des cardinaux polonais. Dans ce pays catholique à 93 % qui compte trente-quatre millions d'habitants, le Saint-Siège avait nommé trois cardinaux : Stefan Wyszynski, archevêque de Varsovie en 1953 ; Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie en 1967, et Boleslaw Filipiak, membre de la Curie en 1976.

Ce n'est un secret pour personne que Paul VI avait promu cardinal Mgr Wojtyla pour faire contrepoids au cardinal Wyszynski, âgé de soixante-dix-sept ans, prélat de l'intransigeance qui s'est battu toute sa vie contre les « empiétements » du régime communiste. Ce dernier a dû, bon gré mal gré, composer avec les convictions religieuses d'un peuple imprégné par les traditions séculaires d'un catholicisme national.

Quelques jours avant l'ouverture du conclave, la Pologne perdait l'un de ses cardinaux, Boleslaw Filipiak, revenu pour mourir dans son pays natal le 12 octobre.

Après l'élection de Jean Paul II, appelé à diriger l'Eglise universelle, le cardinal Wyszynski se retrouve seul dans son pays. Ce n'est peut-être pas pour déplaire à ce vieux lion solitaire. — H. F.



LES RÉACTIONS

Les réactions dans le monde ont été marquées par la surprise mais aussi par la rapidité exceptionnelle avec laquelle, dans certains pays de l'Est, la nouvelle de l'élection de Jean Paul II a été officiellement annoncée. En Union soviétique l'agence Tass a diffusé une dépêche sans commentaire moins d'une heure après que la nouvelle eut été connue à Rome. A Pékin, malgré l'absence de toute rela-

Dans les milieux ecclésiastiques

Mgr Etchegaray : il est très ferme dans la doctrine de l'Église

« C'est sans doute une surprise pour beaucoup. C'est en tout cas un grand événement, qui marquera une étape très importante dans la vie de l'Eglise », a déclaré Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la Conférence épiscopale française.

« Je connais personnellement le nouveau pape depuis plusieurs années. Je puis même dire qu'il m'honore de son amitié. J'ai déjà été reçu chez lui à Cracovie, par deux fois. Nous avons beaucoup collaboré dans le cadre de la Conférence des évêques d'Europe. Je me réjouis personnellement pour cette élection. Mais ne nous arrêtons pas trop longtemps aux traits humains du nouveau pape, et regardons la main divine qui nous l'envoie à travers les voies des cardinaux. Une élection faite en quarante-huit heures est une élection brève. »

» C'est un grand théologien, qui suit de très près tous les courants de la pensée religieuse moderne. Il est très attentif aux aspirations du monde moderne, mais aussi très ferme dans la doctrine de l'Eglise. »

Pour Mgr Etchegaray, en choisissant le nom de son prédécesseur, Jean Paul II *« a voulu assurer la continuité et l'unité même de la vie de l'Eglise. La mort de Jean Paul Ier est tellement présente dans l'esprit de tous et de lui-même qu'il a voulu d'emblée suivre son sillage »*.

L'archevêque de Marseille souligne aussi le côté *« tout à fait nouveau »*, dans la vie de l'Eglise d'un pape venant d'un pays de l'Est. *« Je pense que les Romains — car il est aussi évêque de Rome — sauront bien l'accueillir. Il faut se mettre aussi à leur place : recevoir un évêque qui vient de Pologne, c'est inhabituel. »*

● MGR GABRIEL MATAGRIN, évêque de Grenoble et président de la Conférence épisco vice-président de la Conférence épiscopale française : *« C'est un pasteur qui fonde sa pastorale sur une doctrine extrêmement ferme, qui est pleinement et sans réticence dans la ligne du concile Vatican II, mais en la prenant dans la totalité de son enseignement et dans la fermeté des orientations conciliaires. (...) Il a certainement joué un très grand rôle en Pologne ; il appartient à une génération plus jeune que le cardinal Wyszynski, qui est considéré par tous les catholiques polonais comme un héros national par sa résistance héroïque au régime communiste. Le cardinal Wojtyla, tout en étant aussi ferme sur le caractère inconciliable entre le marxisme et le christianisme, avait renoué certaines relations afin de tenter d'améliorer la situation de l'Eglise polonaise, majoritaire dans un Etat officiellement athée. Il représente, de ce point de vue, un homme-charnière entre l'Occident libéral et l'Orient collectiviste. »*

● L'ABBE COACHE, un des animateurs du mouvement traditionaliste, souhaite de *« tout son cœur que le nouveau pape soit le pape de la restauration de l'Eglise. Nous ne demandons qu'à l'aider et le servir, et nous espérons qu'il fera l'union de tous les catholiques, et que, dans une vraie charité, il ne rejettera pas les hommes de bonne volonté que nous sommes »*.

● FRERE ROGER, de la communauté de Taizé : *« Très œcuménique, le pape Jean Paul II est, avant tout, pastoral et attentif à l'homme contemporain. Il donnera un souffle nouveau à l'universalité de l'Eglise. Il est venu à Taizé à deux reprises, comme archevêque de Cracovie, et j'ai aussi pu apprécier sa valeur humaine en étant invité chez lui en Pologne. Récemment, parlant aux jeunes rassemblés pour les assises du catholicisme allemand, je disais aux Polonais présents : « Les chrétiens de Pologne ont préparé un chemin au printemps de l'Eglise. » Mais qui eût pu espérer ce pape polonais ? »*

∴

● *Le Conseil œcuménique des Eglises* accueille le nouveau pape avec *« une espérance franche et sincère »*, a déclaré le pasteur Konrad Kaiser, secrétaire général par intérim du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.), qui rassemble deux cent quatre-vingt-treize Eglises protestantes, anglicane et orthodoxes de plus de cent pays.

« En prenant ses fonctions aux responsabilités internationales, le nouveau pape apporte la riche tradition et la spiritualité du peuple polonais ainsi que son expérience pastorale et œcuménique comme archevêque de Cracovie. »

DANS LES AUTRES ÉGLISES CHRÉTIENNES

● *Le métropolite Damaskinos*, porte-parole du patriarcat orthodoxe de Constantinople, s'est félicité que Jean Paul II apporte un *« sang nouveau »* à l'Eglise catholique. *« C'est la poursuite de l'ouverture œcuménique et la continuité de l'esprit de Vatican II. Mais cette continuité sera assurée par quelqu'un qui ne vient pas d'Italie, qui vient d'Europe de l'Est : cela peut montrer qu'il y a une volonté d'ouverture vis-à-vis de l'ensemble des pays de l'Est. »*

● *L'archevêque de Cantorbéry*, le docteur Donald Coggan, s'est déclaré *« enchanté »* par l'élection du pape Jean Paul II. *« Je lui adresse mes meilleurs vœux. Il sera présent dans nos prières et dans les prières de la communion anglicane du monde entier »*.

Deux intellectuels polonais

M. Krzysztof Pomian : une haute intellectualité liée à une profonde expérience de la vie

L'historien et philosophe polonais, M. Krzysztof Pomian, actuellement chargé de recherche au C.N.R.S., à Paris, nous a déclaré :

« La nouvelle de cette élection est tellement extraordinaire qu'on a beau l'avoir entendue plusieurs fois, on ne parvient pas à y croire. Et pourtant, réflexion faite on se dit qu'elle était peut-être dans la logique des choses. Car quiconque a pu rencontrer, fût-ce brièvement, le cardinal Karol Wojtyla, a eu le sentiment d'être en présence d'une personnalité exceptionnelle. Je ne suis pas un croyant, je ne l'ai jamais été et, puisqu'il me faut résumer l'impression que j'ai gardée de cette rencontre, je vais utiliser les termes qui certainement ne portent pas sur ce qui est le plus important du point de vue d'un catholique. Je dirai que j'avais le sentiment de parler à quelqu'un qui unit une haute intellectualité à une profonde expérience de la vie.

Mais, par-delà la reconnaissance des mérites d'un individu, cette élection est aussi, pour presque tous les Polonais, une consécration du rôle de l'Eglise polonaise, surtout pendant les dernières décennies. Ce rôle, nous avons tous appris, parfois au terme d'une longue évolution, qu'il est irremplaçable. Il l'est parce que l'Eglise polonaise est devenue, en le payant parfois au prix du sacrifice de ses prêtres et de ses fidèles, le porte-parole de la nation tout entière, notamment à partir du moment où elle a pris fait et cause pour les droits de l'Homme au sens le plus précis de ces mots. Un Polonais ne peut donc pas ne pas se réjouir de l'élection du cardinal Karol Wojtyla au siège pontifical. Quant aux questions politiques qu'elle pose, il est trop tôt pour en parler. Il est certain toutefois que les conséquences de cette élection pour les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Pologne et, plus généralement pour les rapports Est-Ouest, seront déterminées principalement par les réactions de Varsovie et de Moscou. C'est là qu'on va décider si cette élection est un défi ou une ouverture. »

M. Bohdan Cywinski : ce qui vient de se passer ne peut être décrit

M. Bohdan Cywinski, l'un des plus brillants intellectuels de la jeune génération catholique libérale, fut le rédacteur en chef de la revue Znak. *Il fit même la grève de la faim, en 1977, pour tenter d'obtenir la libération des ouvriers et intellectuels arrêtés après les grèves de Radom. Dès 1971, il avait publié, sous le titre* les Racines des insoumis, *une étude dans laquelle il retraçait l'histoire et les fondements politiques et philosophiques de la tradition contestataire. Il nous a livré par téléphone, de Varsovie, ses premières réflexions :*

« Ce qui s'est passé cette nuit en Pologne et ce qui se passe encore ce matin ne saurait se décrire : la joie, l'enthousiasme, l'émotion profonde, tout le monde pleure de joie. Des inconnus se sourient dans les rues. On ne parvient pas à se parler beaucoup. Cet événement est trop important pour qu'on puisse en dire quelque chose. C'est la grande fête de cette nation au catholicisme partout répandu, difficile, qui coûte beaucoup et qui a été humilié tant de fois. Cette fête authentique et sincère est importante. Cette joie personnelle est trop intime pour que quelqu'un veuille dire quelque chose.

» Ainsi le cardinal de Cracovie est devenu pape, c'est un homme de ce qu'on appelle le « deuxième monde », de cette Pologne dont le catholicisme dur et intraitable a tant intéressé le monde et sur lequel les opinions divergent tant.

» Que sera ce pape polonais ? Le monde entier se pose la question. Personne ne le sait. Nous, en Pologne, nous savons seulement ce qu'il sait, lui, ce qu'il comprend et quelles ont été ses expériences. Il a toujours été un homme fort, même dans les situations les plus difficiles, et mieux que quiconque il connaît les problèmes de cette Eglise.

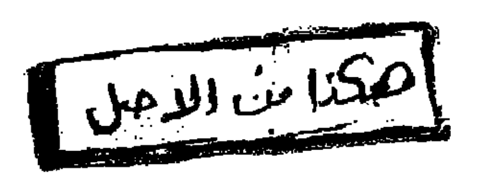
» Ce philosophe, théologien et humaniste est toutefois un pasteur pratique, pragmatique, naturel, qui n'aime pas les distances. En matière philosophique, c'est un personnaliste. Dans l'un de ses ouvrages les plus importants, *la Personne et l'Acte*, il y a une certaine vision personnaliste et volontariste : pour lui, l'acte construit la personne.

» Son synode cracovien est devenu dans notre pays une institution originale : y participaient une centaine de personnes, dont de nombreux laïcs. C'est tout dire. »









DU PAPE

tion entre la Chine populaire et le Vatican, l'agence Chine nouvelle a annoncé très vite l'information en soulignant le fait que Jean Paul II est le premier pape non italien depuis 1522.

D'une manière générale, les commentaires en France et à l'étranger insistent sur la signification politique de l'élection d'un prélat polonais.

LES RÉACTIONS

En France

M. GISCARD D'ESTAING : la France a de l'admiration et du respect pour l'ardente foi chrétienne de la nation polonaise.

Le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, a envoyé ce mardi matin 17 octobre au pape Jean Paul II le message suivant : « Très Saint Père, au moment où vous vous trouvez investi de la charge suprême dans l'Eglise catholique, la France s'associe à la joie et à l'espérance que fait naître dans le monde chrétien l'ouverture de votre pontificat.

» Vous savez l'amitié que la France éprouve depuis toujours pour la Pologne et combien elle a d'admiration et de respect pour l'ardente foi chrétienne de la nation polonaise. C'est donc avec une confiance particulière qu'en vous adressant l'hommage de mon fidèle respect je forme des vœux pour le succès de votre haute mission spirituelle au service de la justice et de la paix entre les hommes. »

M. JACQUES CHIRAC : *« Après la douloureuse épreuve de l'Eglise qui vient de perdre deux pasteurs très aimés, nous parvient de Rome la grande nouvelle de l'élévation de Votre Sainteté au souverain pontificat. S'inclinant avec respect devant le suprême magister de paix et de réconciliation si siège romain, le peuple de Paris s'associe sans partage à la joie de l'Eglise universelle. Je me fais son interprète pour offrir à Votre Sainteté des vœux très fervents pour la grandeur de son pontificat. »*

● M. PAUL LAURENT, secrétaire du comité central du P.C.F., estime que *« l'élection d'un pape polonais ne peut que confirmer l'évolution des relations de l'Eglise en Pologne et dans d'autres pays, qui sont devenues, dans ces dernières années, beaucoup plus normales et tranquilles. (...) En élisant un pape polonais, les cardinaux ont montré que les catholiques des pays socialistes ne sont écartés, ni différenciés en aucune manière, de la communauté internationale. »*

● M. CHARLES HERNU, député socialiste du Rhône et maire de Villeurbanne : *« L'élection de Jean Paul II constitue un événement impressionnant, véritablement, impressionnant. (...) S'il y avait de la part des cardinaux une volonté de provocation vis-à-vis d'un pays de l'Est, l'Eglise s'engagerait sur une voie périlleuse. S'il s'agit, au contraire, d'une volonté d'ouverture, c'est un événement historique impressionnant dont on ne mesure pas, aujourd'hui, les conséquences. »*

Dans le Nord

« C'EST UNE GRANDE GRACE »

(De notre correspondant.)

Lille. — C'est un sentiment de joie et de fierté qui a été ressenti dans la communauté polonaise extrêmement dense dans la région du Nord-Pas-de-Calais. L'abbé Henri Desmettre, curé d'Ostricourt, commune dont 72 % des habitants sont d'origine polonaise, et responsable de la pastorale des migrants, a déclaré : « J'ai vécu deux années à Cracovie. J'ai vu le cardinal Wojtyla. Je l'ai vu dans sa cathédrale, mais aussi à Nowa-Huta, qui est un peu l'équivalent d'Usinor à Cracovie. Au milieu des ouvriers, il est vraiment chez lui. De très nombreux Polonais m'ont téléphoné pour me dire leur joie. Ce choix est vraiment exceptionnel, l'Eglise explose... Elle s'ouvre à tous les problèmes des pays de l'Est. C'est une grande grâce. »

Même sentiment chez un prêtre de Lens de la mission polonaise, l'abbé Czajka : « Les cardinaux n'ont pas fait un choix entre l'Est et l'Ouest, mais à travers cette décision, ils ont choisi la paix... »

Le directeur du journal de langue polonaise édité dans le Pas-de-Calais, « Narodowiec », M. Kwiatkowski, a exprimé aussi sa surprise et son émotion : « La Pologne à travers les siècles a beaucoup souffert et elle a toujours été fidèle à l'Eglise. On peut donc considérer que c'est une récompense pour les épreuves subies depuis si longtemps. Mais il faut nous garder de cette fierté qui serait malvenue. Je crois que les cardinaux ont choisi l'ouverture vers l'Est et vers les pays du tiers-monde. (...) La Pologne, après tout, ne se trouve-t-elle pas entre l'Est et l'Ouest ?... »

Dans la rue

NOUS AVONS UN PAPE COMMUNISTE !

Au bar de l'Edelweiss — fleur des sommets, — rue Le Pelletier à Paris, la clientèle des habitués s'interrogeait davantage, ce matin 17 octobre, sur les rigueurs naissantes de l'automne que sur l'élection de Jean Paul II. Arrachés à leurs tartines, les « petits déjeuners » hésitaient à répondre à des questions qu'ils ne s'étaient pas posées : « Polonais ? ça n'a pas d'importance, pourquoi toujours des Italiens... » « Je ne suis pas d'accord, un pape de l'Est, cela a un sens politique. » « Ils l'ont fait sciemment », renchérit un autre d'un air entendu. « Sciemment, quoi ! Sciemment, je n'en dirai pas plus. »

Trois cols blancs prennent part à la « réflexion ». « Avec un Noir, ça n'aurait pas été possible, un Polonais, ça peut passer. » Deux filles en bout de zinc trouvent que Karol Wojtyla — elles prononcent autrement, — est un crack : « Il parle six langues. Il a plus l'air d'un pape que le précédent. » Au fond du bar, pas rasé, pas frais, un ouvrier boit « son jus ». Demandez-lui, justement c'est un Polonais : « Un pape de Cracovie ? Je ne savais pas. J'ai travaillé toute la nuit. »

Polonais, polyglotte, jeune, sportif, érudit, etc., on croyait avoir tout entendu et tout lu sur le nouveau chef de l'Eglise catholique.

« Nous avons un pape communiste », s'exclame un titi au coin de la rue. On allait oublier l'essentiel !

A l'étranger

● *Le président des Etats-Unis, M. Carter,* a estimé que l'élection du cardinal Karol Wojtyla, était *« une très bonne décision »*. Le nouveau souverain pontife qui, a-t-il noté, est venu à plusieurs reprises aux Etats-Unis, *« est un ami de M. Zbigniew Brzezinski »*, le directeur du conseil national de sécurité, lui-même d'origine polonaise. *« Pour la deuxième fois en huit semaines, le collège des cardinaux a donné à l'Eglise et au monde un nouvel espoir. »*

● *Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim,* a adressé au pape Jean Paul II un message de félicitations dans lequel il déclare notamment : *« Je suis persuadé que l'Eglise catholique, sous votre éminente direction, continuera avec une vigueur nouvelle son œuvre de justice et de paix. »* M. Waldheim assure encore qu'il ne *« négligera aucun effort pour que la coopération qui s'est instaurée entre le Saint-Siège et les Nations unies se développe pour le plus grand bien de tous les peuples »*.

● *M. Erich Honecker,* chef de l'Etat et du P.C. est-allemand, a fait parvenir au nouveau pape un télégramme de félicitations : *« Je suis certain que votre action contribuera à la consolidation de la paix et de la détente internationale et qu'elle provoquera l'essor de la coopération pacifique et confiante entre les Etats et entre les peuples. »*

Dans la presse

LE FIGARO : un compromis audacieux.

« Une fois de plus, tous les pronostics ont été déjoués. Mais, plus encore que dans le cas du cardinal Luciani, la surprise, ce coup-ci, est de taille. Au terme de deux jours de scrutin, le cardinal Karol Wojtyla est sans doute un pape de compromis entre des tendances différentes. Mais le moins qu'on puisse dire est que ce compromis n'est ni pâle ni médiocre. Il brille au contraire par l'audace et par la nouveauté.

» Pour la première fois depuis quatre siècles et demi, le pape n'est pas italien. Au lendemain de la mort de Paul VI, cette possibilité avait été évoquée ici même. La décision du conclave, qui paraissait encore improbable il y a quelques jours, donne, d'un seul coup, une autre dimension à l'Eglise romaine.

» Il y a plus important encore : le pape vient d'un pays de l'Est, d'un pays communiste. En vérité, j'admire ce coup d'audace prodigieux. Il me semble revêtir une double signification : d'un côté, c'est la main tendue, à travers les croyants, aux gouvernements communistes de l'Est, de l'autre, c'est un choix de fermeté : chacun sait qu'en Pologne, plus encore qu'ailleurs, l'Eglise — c'est une litote — est, en esprit du moins, en volonté, en courage, indépendante du gouvernement, de l'Etat, du parti. »

(JEAN D'ORMESSON.)

FRANCE-SOIR : un pasteur fin, mais ferme.

« En plaçant sur le trône du Vatican, au huitième tour de scrutin, l'archevêque de Cracovie, les cent onze cardinaux électeurs ont voulu montrer l'universalité de l'Eglise.

» oTus les rapports entre l'Est et l'Ouest seront affectés par la venue à la tête du Saint-Siège d'un pasteur fin, mais ferme, au moment où, comme le rappelait il y a deux jours encore le cardinal Ursi, « l'humanisme chré- » tien affronte et affrontera de » plus en plus le marxisme ».

» Pape très jeune, cinquante-huit ans à peine, et en tout cas le pape le plus jeune du siècle, Karol Woptyla est un théologien, un philosophe, un homme de grande expérience, même s'il n'a jamais fait partie de la Curie.

(CLAUDE MASSO[illegible].)

LIBERATION : un coup de génie politique.

» C'est en choisissant un pape polonais, et précisément ce pape polonais, que les conclavistes ont fait preuve de leur génie politique.

» En important son spontex maximus *de derrière le rideau de fer, l'Eglise prend acte de la vitalité d'une église nationale, la polonaise, ce qui est une qualité qui n'abonde pas sur la planète par les temps qui courent. De plus, elle adresse un avertissement au rival et ennemi en production religieuse de masse : le « socialisme » tel que pratiqué dans l'orbite soviétique. Plus subtilement que le refus bétonné pratiqué pendant la guerre froide (presque une guerre sainte pour Pie XII), c'est à une partie de Messeigneurs les princes de l'Eglise semble convier messieurs des aparatchiks. »*
des aparatchiks.

» De plus, Karol Wojtyla n'est pas n'importe quel prélat polonais : de tous les hauts responsables catholiques en Pologne, l'archevêque de Cracovie est l'un des plus estimés des dissidents de ce pays. A la différence de certains, sa fonction religieuse ne l'a pas porter à se figer dans le conservatisme social : il est généralement catalogué dans progressiste et marchante du catholicisme polonais.

» Enfin, suprême astuce des conclavistes, qui décidément sont infiniment supérieurs aux plaisanteries informatiques qui prétendaient les remplacer), l'Eglise conquérante et dissidente de Pologne est aussi une Eglise de tout repos sur le plan théologique : Jean-Paul II, de ce côté-là, était assuré de la bienveillance des conservateurs et il n'a pas des allures de loup dans la bergerie évangélique. »

(GERARD DUPUY.)

LE MATIN : un libéral traditionnel.

» Il apparaît comme un « libéral traditionnel », formule qui porte en elle cet équilibre que recherche l'Eglise actuelle. En Pologne, il a toujours soutenu les intellectuels catholiques de l'aile libérale du Znak (le Signe), tandis qu'il animait à Cracovie un « synode permanent » très ouvert aux laïcs. Dans un pays clérical comme la Pologne, l'instauration de ce type de dialogue entre prêtres et laïcs est une attitude audacieuse. De ce point de vue, Karol Wojtyla est plus progressiste que son compatriote, le cardinal Wyszynski. Il a également transformé les méthodes d'enseignement du séminaire de son diocèse pour les rendre plus proches des réalités du monde contemporain.

» Gêné par la présence du cardinal Wyszynski, qui incarnait l' « Eglise des martyrs », *il n'aurait pas donné sa vraie mesure dans son propre pays. Le voici désormais, sous le nom de Jean Paul II, pasteur et premier évêque de 700 millions de catholiques. Son élection intervient dans un monde dont la Pologne est un peu le symbole : un pays encore pauvre, et en cela proche du tiers-monde, un pays qui aspire à la liberté politique, et en cela porte-parole des centaines de millions d'hommes qui l'attendent en vain. »*

THE TIMES : des risques et des espérance.

« Les cardinaux ont, peut-être, accompli l'action la plus sage, mais ils prennent aussi le risque de lâcher la bride à des forces humaines, politiques et religieuses qu'ils ne contrôlent pas. Le choix comporte des risques, plus grands peut-être, que ceux affrontés avant. Mais il comporte aussi ses *espérances pour des millions de personnes. Chacun doit se souvenir qu'il n'est pas un chrétien polonais qui n'ait eu une expérience personnelle de la persécution. »*

A LA TÉLÉVISION

« Carissimi fratelli e sorelle »

Ils étaient plus de cent mille, paraît-il, lundi, en fin d'après-midi, sur la place Saint-Pierre, énorme masse étalée là, muette, immobile sur nos écrans, ceux d'Antenne 2. La chaîne avait bouleversé l'ordre normal de ses programmes, sacrifié « les Chiffres et les Lettres », ainsi que le journal régional pour couvrir en direct, excellente initiative, l'élection du nouveau pape. Nos correspondants à Rome s'étonnaient de cette affluence, de cette préscience de l'événement retransmis ensuite par Radio-Vatican. On nous disait — d'ailleurs, elle se voyait — la déception des Italiens, qui tenaient de leur transistor le nom, difficile à prononcer, du cardinal Karol Wojtyla. On attendait de le voir apparaître au balcon ; pour nous faire patienter, on nous racontait un peu sa vie, son père ouvrier, son goût pour la nage, le ski, son âge : cinquante-huit ans.

La fenêtre s'est ouverte, enfin, et c'est un vieillard que l'on a vu s'avancer, d'abord, entouré de ses cardinaux, petit, courbé, blanchi. Les mains réunies sous le menton, il a longuement, silencieusement, pris la mesure en bon pasteur de son troupeau. Et puis la silhouette redressée soudain, avec une étonnante force intérieure, une concentration doublée d'émotion, il s'est adressé lentement en excellent italien... *« Carissimi fratelli e sorelle »*... à la foule enchantée, visiblement séduite, des fidèles. Même sans être directement concerné, témoin simplement curieux de la cérémonie, on était frappé par la qualité de ce message improvisé.

Un peu plus tard, sur cette même chaîne, le magazine « Question de temps » allait s'ouvrir sur cette page historique, la donner à revoir, la commenter, rappeler le rôle, l'activité de Jean Paul II dans son diocèse de Cracovie et l'amour du peuple polonais, catholique à 90 %, pour la vierge Marie. Dans ce concert d'explications, de commentaires, une voix robuste, enjouée, nous a frappé, la voix d'un curé de campagne, le Père Jean Thirioux. Il dessert à lui tout seul dix paroisses en pays d'Ouche, en pays de mission, comme il dit. Qu'attend-il du souverain pontife ? Qu'il éveille des vocations. Comme en Pologne. Là-bas, Pierre Daix l'affirmait, la *« défaite du marxisme »*, et les persécutions religieuses n'ont fait que renforcer l'espérance et la foi des chrétiens.

CLAUDE SARRAUTE.

Le Monde

étranger

La situation au Liban et les déclarations du ministre français des affaires étrangères

Alors que se poursuivait à Beiteddine la conférence, qui s'achève ce mardi 17 octobre, des pays participant à la Force arabe de dissuasion ou la finançant, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a fait, lundi 16 octobre, devant la presse diplomatique, des déclarations mettant gravement en cause la responsabilité des milices chrétiennes, et plus particulièrement des troupes de M. Camille Chamoun, dans les affrontements de Beyrouth.

Appelant les chrétiens à renoncer à « un rêve irréalisable et suicidaire », il a plus particulièrement condamné la « folle équipée » de l'ancien président de la République libanaise (1952-1958) et de son parti national libéral, et indiqué que les milices « ne peuvent pas compter sur un appui international ».

Notre envoyé spécial à Beyrouth, Dominique Pouchin, nous téléphone à ce propos que la riposte violente de M. Chamoun « n'empêchera personne, même dans son propre camp, de mesurer l'impasse dans laquelle il s'est engagé ». Il ajoute : « Tout porte à croire ici que l'initiative française est venue sciemment et à point nommé renforcer les efforts déployés par les pays arabes, et surtout l'Arabie Saoudite, pour régler la phase actuelle de la crise en obtenant des milices qu'elles renoncent à leur « aventure » moyennant quelques concessions syriennes. Pour y parvenir, on mise à Beyrouth sur la modération des chefs « politiques » du camp chrétien qui se sont longuement entretenus lundi avec le président Sarkis et le prince Saoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères. M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a déclaré lundi que les participants à la conférence de Beiteddine « sont unanimes à rejeter et à dénoncer tout établissement de rapports avec l'ennemi sioniste ».

M. de Guiringaud : ce sont les milices chrétiennes de M. Chamoun qui ont déclenché la bataille de Beyrouth

Voici l'essentiel des déclarations sur le Liban faites lundi 16 octobre par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, en réponse aux questions des journalistes de l'Association de la presse anglo-américaine.

« Ce sont les chrétiens qui ont appelé les Syriens pour se protéger des Palestiniens et restaurer la situation privilégiée dont ils disposaient » depuis la constitution de l'Etat libanais : « *Le Liban était à majorité musulmane mais était contrôlé par les chrétiens. Cette situation était de plus en plus anachronique.* »

Une « *explosion* » se produisit en 1958 et provoqua un débarquement des « marines » américains qui « *servirent la cause des chrétiens* ». « *Ce qui complique, c'est qu'il y a au Liban de 400 000 à 500 000 Palestiniens réfugiés et armés.* » Leur alliance avec les progressistes musulmans fut à l'origine d'une guerre civile qui fit 30 000 morts. C'est l'intervention des Syriens qui arrêta cette guerre, mais le président libanais Sarkis n'a pas réussi à désavouer les milices chrétiennes. Certes, les milices ont rendu des armes, « *mais elles en ont reçu dix fois plus* ».

« *Ce sont les milices chrétiennes qui ont déclenché la dernière bagarre, la bataille de Beyrouth. Ce ne sont pas les Syriens, ce sont les milices de M. Chamoun.* » Ce matin encore, ce sont les chrétiens qui empêchaient d'approcher de l'hôtel-Dieu.

« *Il faut savoir où sont les responsabilités ! Je veux qu'on dise la vérité* », car sans elle « *il n'y a pas de solution. Ce sont les milices chrétiennes, et en particulier celles de M. Chamoun, qui portent la responsabilité principale des événements tragiques de Beyrouth au cours des deux dernières semaines. Il est vrai que les Syriens ont réagi très durement, mais (...) il faut savoir que les milices chrétiennes s'étaient préparées à ce combat. Nous savions depuis le début de septembre qu'elles avaient l'intention de déclencher dans le courant de septembre ou début octobre une attaque contre les forces syriennes* ». Leurs forces étaient « *très bien retranchées* » dans le quartier d'Achrafiéh.

En lançant son attaque, Camille Chamoun « *a pris beaucoup plus de risques pour les chrétiens que pour les milices* ». Les milices ont peu souffert des dernières confrontations. « *Chamoun s'est vanté d'avoir eu six tués et quelques blessés* » et d'avoir infligé de lourdes pertes aux Syriens, qui ont réagi « *en tirant sur les villages chrétiens, où il y a eu beaucoup de tués* ».

Un combat qui n'a plus de sens

La conférence interarabe de Beiteddine cherche « *une formule qui mette des éléments* (de la Force arabe de dissuasion) *plus neutres* (que les Syriens), *des Soudanais ou des Saoudiens, au contact des milices chrétiennes pour modérer leur attitude et pour qu'elles renoncent à un combat qui n'a plus de sens, qui n'est pas soutenu par la population chrétienne et qui ne peut déboucher que sur un partage dont l'immense majorité des chrétiens ne veut pas* ».

Les chrétiens « *ont cru que, en déclenchant une opération aussi grave, ils amèneraient la communauté internationale à venir à leur secours. C'est bien pour cela que je considère comme très important de leur dire à travers vous qu'il ne faut pas qu'ils comptent sur l'appui de la communauté internationale dans un combat (...) sans raison.* »

La France est le pays qui a pris l'initiative d'un appel au cessez-le-feu. « *Le seul fait que l'U.R.S.S. l'ait voté était un signal public (...) donné par Brejnev au président syrien Assad pendant que celui-ci se trouvait à Moscou.* » Les dirigeants français ont passé une semaine à adresser des messages à MM. Brejnev et Assad pour obtenir le cessez-le-feu, mais « *il n'est pas question que la France envoie un contingent militaire à Beyrouth* ».

« *Chamoun a derrière lui cinq mille personnes, c'est tout, sur une population de six cent mille à sept cent mille chrétiens qui désapprouvent son action et subissent la réaction de sa folle équipée.* » Nous essayons de le convaincre que « *l'avenir de la communauté chrétienne n'est pas dans une guerre impossible avec la Syrie mais dans une entente entre Libanais* » et que « *les musulmans ne souhaitent pas plus que les chrétiens tomber sous un protectorat syrien* ».

« *Je crains malheureusement que Chamoun n'ait reçu de très mauvais conseils d'une capitale voisine* » qui lui envoie des armes. « *Il a reçu d'Israël des chars Sherman et super-Sherman en septembre. Israël poursuit le combat avec ses voisins* », à l'exception de l'Egypte, avec laquelle *il négocie la paix. Il ne leur est pas désagréable que leur seul autre voisin qui compte militairement soit embourbé dans une aventure au Liban.* »

Les Israéliens se gardent cependant d'intervenir ouvertement pour ne pas mettre en péril les négociations avec l'Egypte. Alors qu'ils auraient pu « *réduire* » les batteries syriennes, ils ont seulement lâché « *des salves* » sur des postes palestiniens au sud de Beyrouth, signifiant ainsi qu'ils ne feraient pas plus.

La solution passe par plusieurs étapes : que les Libanais cessent de se battre entre eux, qu'« *une faction cesse de poursuivre un rêve aberrant de partage du pays* », et qu'Israël cesse d'encourager cette faction. (La France et les Etats-Unis sont intervenus en ce sens auprès des Israéliens, mais la France n'a obtenu aucune réponse précise.)

Si les combats cessaient, « *il ne serait plus nécessaire de maintenir une force syrienne ou arabe aussi importante et on pourrait constituer une armée nationale libanaise* » reflétant la situation du pays, c'est-à-dire « *où le commandement ne serait pas exclusivement chrétien* ».

La Force des Nations unies ne peut s'occuper que du sud du Liban, et « *sa présence ne change rien à la situation à Beyrouth* ». Elle se heurte d'ailleurs au sud « *aux seules milices chrétiennes, payées et ravitaillées par les Israéliens* ».

« *Je ne crois pas que la Syrie forme le vœu d'annexer tout ou partie du Liban.* » Elle ne veut pas d'un territoire qui serait cause de troubles.

Si M. Sarkis s'est rendu à Damas, ce n'était pas parce que la Syrie refusait le cessez-le-feu, mais parce que des membres musulmans de son gouvernement refusaient le « plan français » — en fait le plan franco-libanais, approuvé par M. Sarkis, d'interposition d'éléments libanais entre les combattants. M. Assad a d'ailleurs fait venir ces Libanais musulmans à Damas.

« *Mon jugement n'a pas changé. Je n'ai jamais mis en cause la « barbarie » des Syriens* », mais « *je ne suis pas très optimiste* ». Si on peut obtenir des chrétiens « *qu'ils renoncent à un rêve irréalisable et suicidaire* », la France et d'autres pays occidentaux pourraient obtenir un retrait syrien.

M. CHAMOUN : un menteur doublé d'un lâche.

« *M. Louis de Guiringaud nous a gratifiés d'une attaque aussi sotte qu'imprévue. M. de Guiringaud est un menteur doublé d'un lâche. A aucun moment nos milices n'ont attaqué les Syriens* », a déclaré, lundi 16 octobre, à Beyrouth, M. Camille Chamoun, commentant les propos tenus le même jour par le ministre des affaires étrangères. Il a ajouté : « *Nos milices ont dû répondre aux bombardements barbares des populations civiles par les Syriens et à leur comportement sur les plans politique et militaire en vue de dominer le Liban. En renversant les rôles, M. de Guiringaud a simplement voulu justifier son inaction aux yeux de l'opinion française. Au surplus, nous ne disposons d'aucune force d'attaque à Achrafieh. Quoi qu'il en soit, il nous a rendu, sans le vouloir, un hommage public en affirmant que nos milices ont tenu tête à l'armée syrienne en repoussant toutes leurs attaques.*

» *Pour ma part, je peux affirmer devant l'opinion publique française et mondiale qu'à aucun moment nous n'avons attaqué les Syriens pourtant coupables de centaines d'assassinats de citoyens innocents : El-Kaa, Ras, Baalbek, etc. (...) Nos combattants, les vaillants combattants des forces libanaises unifiées, ont résisté victorieusement aux attaques de l'ennemi et l'ont écrasé à chaque affrontement, malgré certaines armes françaises comme le Milan, dont il a fait usage contre nous. (...) Je ne blâme pas M. de Guiringaud. Il suffit de le regarder pour se rendre compte qu'un personnage aussi mesquin ne peut être qu'un petit esprit.* »

LE MINISTRE ADJOINT DE LA DÉFENSE D'ISRAEL : nous n'avons de conseils à recevoir de personne.

A Jérusalem, M. Tzippori, ministre adjoint de la défense israélien, a déclaré : « *Il y a au Liban une communauté chrétienne qui veut vivre et qu'une armée étrangère massacre pendant que les démocraties du monde détournent la tête. Nous ne saurions refuser à cette communauté l'aide qu'elle nous demande. (...) La situation des chrétiens du Liban touchait les Israéliens au plus vif de leur sensibilité. Car nous n'avons pas oublié que pendant que les nazis perpétraient le génocide de six millions de juifs, des ministres des affaires étrangères ont surtout fait en sorte que personne ne puisse sauver ces juifs. C'est pourquoi, lorsqu'il est question de notre aide aux chrétiens libanais nous n'avons de conseils à recevoir de personne.* »

Isoler un irresponsable

Il n'est pas certain que la « sortie » *de M. de Guiringaud soit très diplomatique. Du moins le ministre des affaires étrangères a-t-il eu le mérite d'attirer l'attention sur le rôle de M. Camille Chamoun en disant tout haut ce que murmurent depuis longtemps ceux qui par crainte d'indisposer une partie de la communauté chrétienne, alors qu'elle vit un drame, ou encore de passer pour « complices des Syriens » se sont jusqu'à présent abstenus de commenter une responsabilité pourtant évidente.*

Les miliciens de M. Chamoun ont-ils « déclenché la bagarre » ? Cela est évidemment invérifiable sur le terrain. Ils ont, en tout cas, joué un rôle décisif dans la surenchère des ultras. L'attitude de l'ancien président de la République, qui disait « vivre les plus beaux jours de sa vie » *quand Achrafieh croulait sous les bombes, a consisté sans relâche à accentuer l'isolement de la communauté chrétienne et à lui interdire toute autre issue que le suicide.*

Les invectives par lesquelles il réplique aujourd'hui à son accusateur ne tiennent pas lieu d'argument. Pas plus que lorsque nous l'avons rencontré récemment, à son P.C., pendant le bombardement de Hadeth. A l'époque, déjà, il noyait dans un pathos patriotique et jusqu'au-boutiste une absence totale d'analyse de la situation et usait de sa comparaison favorite : « Que peut-on faire face à l'occupant nazi ? Que faisiez-vous ? Résister. Je suis dans la tranchée et nous nous battrons jusqu'au dernier homme... » *Malheureusement, comme l'a souligné M. de Guiringaud, c'est la communauté chrétienne tout entière, femmes et enfants compris, qui a fait les frais de cette frénésie. Perdant tout sang-froid devant nous, M. Chamoun donnait d'ailleurs l'impression de ne pas vouloir ou pouvoir raisonner.*

Constater cela, est-ce approuver la monstrueuse riposte des Syriens écrasant à coups de canon des quartiers peuplés de civils ? Si l'on répond oui, on pratique l'amalgame entre un fanatique et des dirigeants plus politiques et plus modérés, comme MM. Pierre et Amin Gemayel. C'est ce que M. de Guiringaud a eu le courage de refuser par des propos qui peuvent aider à isoler un irresponsable et à sauver une communauté en péril.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

DANS LE « RÉDUIT » DE LA MONTAGNE CHRÉTIENNE

Des milliers de réfugiés posent de sérieux problèmes aux chefs des milices conservatrices

De notre envoyé spécial

Faïtroun. — Le glas a résonné des plages aux crêtes. Noyé sous les premières pluies d'octobre, le Liban chrétien était en deuil dimanche. Non pour pleurer ses morts mais pour crier qu'il existe et clamer qu'il résiste. Un deuil de combat dont la consigne a couru, du front aux lignes arrière, de village en village, sèche et ferme comme l'ordre du jour d'un général en campagne. Dix lignes, pas plus, sur un tract à liseré noir : « *Arabes, partez ! Retournez chez vous. Vous avez assassiné le Liban et vous venez assister à son enterrement...* » Qu'importe si se joue, « de l'autre côté », dans un palais aux pierres ocres la survie d'une trêve en sursis. Ici on ne croit plus à « *la paix des Arabes* ».

Des ruines d'Achrafieh à l'antique Byblos, de la mer aux derniers clochers du Kesrouan, plantés sur les sommets pelés du mont Liban, les bruits s'étouffent sur cette terre à peine plus grande qu'un canton. Quarante kilomètres du nord au sud, une vingtaine d'est en ouest : c'est un refuge en pentes raides, comme poussées vers la mer par les batteries qui l'encerclent, ces canons qui d'en haut surveillent et menacent. Un Liban peau de chagrin, capitale à Jounieh, frontière à Faraya.

C'était le Liban des vacances et des transhumances des week-ends, cette Suisse au bord de l'eau qui skiait la matinée et bronzait sur le sable après déjeuner. Délices d'hier. Imaginez un peu : Deauville en banlieue de Courchevel. Mais alors la montagne se vidait aux frimas d'automne et Jounieh attendait le dimanche pour vivre. Aujourd'hui la saison s'étire et l'on affiche complet : écoles, collèges, couvents, regorgent de réfugiés. Non, ici l'on dit « *déplacés* » : qui donc se dirait « *réfugié* » dans son propre pays ?

Ils ont « passé le pont », déserté la colline assiégée, fui l'enfer des banlieues bombardées : Achrafieh, Aïn-El-Remmaneh, Sin-El-Fil, Furn-El-Cheback... C'étaient leurs quartiers, autant de noms qui désormais nourrissent la froide litanie des communiqués militaires. Oui, ils ont échappé à la nasse, mais ils restent dans le guêpier. Sauf ceux qui, trop las de tout, sont montés à Jounieh sur l'un de ces cargos qui promettent, à quelques heures de mer, un répit paisible sous le ciel chypriote, le temps de préparer un exil plus lointain ou d'attendre un retour incertain.

Mais la plupart s'accrochent encore à ce bout de terre que les miliciens appellent fièrement « *territoire libéré* ». « *Jamais je ne partirai, c'est mon pays. Plutôt mendier que le quitter. Jamais je ne serai un réfugié... comme ces bâtards de l'autre côté.* » Stewart à la Middle East, ce père de deux enfants a continué depuis la guerre à aller travailler « *de l'autre côté* », où se trouve l'aéroport. Jusqu'au jour où un franc-tireur a choisi pour cible l'autocar qui, chaque matin, faisait traverser la « frontière » aux employés chrétiens de la compagnie. Ce jour-là, il est parti et ne s'est arrêté qu'en haut, tout en haut, dans un couvent des sœurs de Nazareth.

On lui a donné une chambre pour 30 livres (45 francs) en attendant des jours meilleurs. Mais le canon s'est mis à tonner là aussi. Rien ou presque, pour qui a connu le déluge d'en bas : cinq, six, dix obus peut-être. Mais juste assez pour répandre la peur. Et le couvent s'est trouvé rempli. A l'entrée, les sœurs ont affiché un petit mot : « *Plus de place disponible.* » Ils sont trois cent cinquante pour moins de deux cents places. Mais c'est encore un peu un « quatre-étoiles » pour réfugiés : bâtiments neufs, chambres spacieuses ; même les dortoirs installés au sous-sol font bonne figure...

Plus loin les pères paulistes ont aussi fait le plein. Mais là, il vaut mieux oublier son confort.

L'attente devient longue et l'entassement grandissant n'entretient guère le moral : « *Nous travaillons beaucoup à faciliter la cohabitation. Mais c'est quelquefois difficile* », admet la mère supérieure des sœurs de Nazareth. « *Des disputes éclatent et dégénèrent parfois. Hier nous avons dû appeler les soldats. Car nous avons ici beaucoup de gens armés et bien armés. Certains sont plus ou moins miliciens, les autres...* »

Des « divergences de détail »

L'afflux incessant des réfugiés dans un réduit des plus précaires provoque d'évidence des tensions qui à terme risquent d'affaiblir les partis chrétiens sur leur « front intérieur ». Les commerçants de la montagne ne sont pas fâchés de voir se prolonger leur saison : les prix flambent. Certains loyers ont déjà triplé. « *C'est vrai*, explique une religieuse, *il n'y a pas de réelle solidarité avec les réfugiés. Les autochtones se montrent assez cupides. Les miliciens n'y ont rien fait. Que voulez-vous, ici ce sont leurs propres parents qui en profitent...* »

A Jounieh, les responsables du « comité de défense des droits des personnes déplacées » élus dans chaque centre d'accueil admettent que les rapports avec les milices « *ne sont pas toujours parfaits* ». On parle de « *heurts secondaires* », de « *divergences de détail* », pour expliquer la grogne qui couve çà et là et croît parfois quand les combattants viennent « dévaliser » la boulangerie où l'on fait la queue depuis une demi-heure ou réquisitionner les dernières réserves d'essence dans les stations-service.

Le carburant, c'est vrai, devient un luxe, on ne roule plus guère, pour garder précieusement les quelques litres nécesaires, si un jour... Les milices, « *prioritaires* », ont évalué leurs besoins à 70 % des réserves existantes. Le reste est distribué, au compte-gouttes, au double du prix habituel.

Les deux seules raffineries sont « *aux mains de l'ennemi* », l'une au nord, près de Tripoli, l'autre au sud de Beyrouth. Les camions-citernes, qui veulent « *passer* », doivent informer les dirigeants chrétiens, payer la « *douane* » : trois mille cinq cents litres (5 300 francs) par camion que se partageront ensuite les Syriens et les Zghortiotes, ces autres Maronites partisans — au nord — de l'ancien président Soliman Frangié. Pis, voilà que l'Etat lui-même dont les services assurent un strict minimum d'aide et de secours aux réfugiés, se déclare en panne : étant donné que nous n'avons plus d'essence pour le transport du ravitaillement, vient d'écrire le directeur de l' « *Office de développement social* » au comité de Jounieh, nous avons le regret de vous notifier que nous serons contraints de supprimer toute distribution à partir du 13 octobre, si vous ne nous fournissez pas le carburant nécessaire, soit mille litres par jour.

Publiquement, dirigeants et miliciens du camp chrétien s'estiment assurés du soutien sans faille de la population. « *Tant qu'on résiste il reste l'espoir de vaincre* », clame ce jeune séminariste en treillis, venu à Faïtroun le temps d'une prière à la vierge. Mais passée l' « *union sacrée* » que scelle le sort commun sous le déluge, pourront-ils — voudront-ils — « *tenir et résister* » ces trois cent cinquante mille « *déplacés* » qui attendent autre chose qu'une trêve, même prolongée, pour espérer revivre ?

Les uns étaient trop au Nord pour y demeurer en restant phalangistes : M. Frangié, en rupture avec ses frères maronites, leur a enjoint de partir. Les autres n'étaient pas assez au Sud pour aller s'abriter le long de la « *bonne frontière* » avec Israël. Les derniers étaient de trop dans leur moitié de capitale assiégée. Les voilà tous, entre mer et montagne, à attendre.

Quand donc rentreront-ils ? « *Le jour où mon enfant pourra se promener sans rencontrer au coin des rues des gosses armés jusqu'aux dents* », répond cette femme réfugiée dans un chalet de Faraya. « *Aujourd'hui*, ajoute-t-elle, *quand le voisin du dessus marche un peu fort, il ramasse ses jouets en coup de vent et demande où l'on va...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

DIPLOMATIE

Les deux principales organisations internationales de communes précisent leur stratégie

Les deux principales organisations internationales de communes ont récemment tenu d'importantes réunions, qui leur ont donné l'occasion de préciser leur stratégie respective pour les années à venir. Le Conseil des communes d'Europe a réuni son congrès annuel, à Mayence, en présence de quelque deux mille délégués. La Fédération mondiale des villes jumelées avait convoqué, à Sofia, puis à Tbilissi, en Géorgie soviétique, deux conférences auxquelles plusieurs centaines de représentants des villes-membres ont pris part.

Chacun dans le registre qui lui est propre, le C.C.E. et la F.M.V.J. ont profité de ces manifestations pour définir avec éclat leur ligne de conduite. Le premier a tout naturellement consacré l'essentiel de ses travaux à l'analyse des prochaines élections européennes et au rôle de la future assemblée ainsi désignée. Les délibérations de la seconde ont porté, au-delà des thèmes fixés (l'aménagement des villes, à Sofia ; les communes et le sport, à Tbilissi), sur les questions relatives aux droits de l'homme.

Le Conseil des communes d'Europe a manifestement voulu désamorcer la critique de ceux qui, au sein de l'organisation rivale ou ailleurs, lui reprochent d'avoir une tonalité trop « atlantique » ou font grief à cette « *Europe des riches* » de ne pas assez se préoccuper du tiers-monde. De son côté, la Fédération mondiale des villes jumelées a voulu répondre à l'argument selon lequel elle constituait, consciemment ou non, un instrument de la pénétration soviétique en Europe et en Afrique, et manifestait une complaisance excessive à l'égard de régimes où les « élus » locaux ne sont, ni durant leur désignation ni après, confrontés à l'opinion publique.

La question des relations entre les deux grands mouvements rivaux a également été posée, à Mayence comme à Tbilissi. Du côté du C.C.E., certains, tel M. Henry Cravatte, son président international, ont ironisé sur les « *ambitions mondialistes* » de la F.M.V.J. et invité les congressistes à confirmer leur orientation strictement européenne et occidentale ; ce qui devait provoquer, à Tbilissi, une vive réaction de M. Jean-Marie Bressand, délégué général de cette fédération. Mais d'autres représentants du C.C.E., comme M. Wallmann, maire chrétien-démocrate de Francfort, ont, au contraire, estimé qu'une certaine coopération était possible entre les deux organisations, compte tenu de la bonne implantation de la F.M.V.J. en Afrique. Une rencontre entre MM. Gaston Defferre, qui préside la section française du C.C.E., et Jacques Chaban-Delmas, son homologue à la tête des Villes jumelées, doit avoir lieu, mercredi 18 octobre, pour en examiner les possibilités.

Le C.C.E. : donner un contenu politique à l'Assemblée européenne

De notre envoyé spécial

Mayence. — La relative proximité des élections européennes a conduit le congrès international du Conseil des communes d'Europe (qui regroupe des communes de pays membres du Conseil de l'Europe) à débattre essentiellement de deux des grandes questions qui préoccupent partisans — et adversaires — de la construction européenne.

La première de ces questions est celle des pouvoirs de la future Assemblée. De nombreux élus, à commencer par M. Hoffpee Holtrop, bourgmestre de Haren (Pays-Bas) et auteur du rapport sur la participation des communes à la campagne européenne de 1979, ont insisté, à la tribune comme en commission ou dans les couloirs du congrès, sur le fait qu'il ne s'agissait en aucun cas pour cette Assemblée de se substituer aux Parlements nationaux, ou encore moins de s'ériger en constituante.

S'agissant des attributions des prochains élus européens, de même, on s'est gardé de prononcer le mot *d'extension* ; mais une proposition d'amendement à l'une des résolutions finales, qui demandait aux communes de faire « *des propositions concrètes* » pour donner « *un contenu politique* » au pouvoir de la future Assemblée, a suscité quelques réticences, du côté français en particulier. Même si tout le monde est tombé d'accord pour exiger des candidats à ces élections un engagement précis en faveur des libertés communales. « *Leurs électeurs sont d'abord les nôtres* », a assuré avec superbe un délégué italien.

C'est aussi du côté français que quelques difficultés sont venues à propos de la seconde grande question abordée : l'élargissement de la Communauté. Les élus socialistes, en particulier, ont développé la thèse récemment rendue publique par leur parti en faveur des « garanties préalables » à accorder à certaines régions françaises, notamment viticoles, en cas d'admission de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E. Thèse que leurs interlocuteurs européens, y compris leurs partenaires des partis sociaux-démocrates, ont fermement repoussée.

« *Si nous entrions dans ces considérations*, expliquait, par exemple, un maire italien, *nous pourrions nous aussi mettre en avant le cas du Mezzogiorno. Mais la foi européenne consiste précisément à savoir surmonter les intérêts nationaux. Sinon on n'y arrivera jamais.* »

M. Emilio Colombo, président du Parlement européen, a tenu à donner un écho public à l'humeur qu'inspirent aux partisans de la construction européenne les réserves qui s'expriment à cet égard chez un certain nombre d'hommes politiques français, en particulier chez les gaullistes. L'ancien chef du gouvernement italien a repoussé toute idée de « *moratoire européen* » qui aurait la faveur de plusieurs dirigeants du R.P.R. : « *Il y a encore quelques voix qui demandent le report de la date des élections européennes*, a-t-il dit, *mais il ne doit y avoir aucun doute sur le fait que le choix de cette date est maintenant définitif.* »

La F.M.V.J. : défendre les droits de l'homme

Tbilissi. — M. Jean-Marie Bressand, délégué général de la Fédération mondiale des villes jumelées, a assuré, dans un message lu à la conférence organisée à Sofia par son mouvement : « *Il n'y a aucun motif valable, même si l'on tente d'invoquer l'intérêt général ou la raison d'Etat qui puisse justifier le non-respect de la personne humaine, de son intégrité physique et morale, des libertés fondamentales, parmi lesquelles nous avons inscrit, dans notre propre charte, la liberté de circulation des personnes, des idées et de l'information.* » Ce qui a provoqué une réplique assez ferme d'un délégué des villes d'U.R.S.S., célébrant l'unanimité avec laquelle le peuple soviétique soutenait « *la politique internationale de détente* » menée par le Kremlin. A Tbilissi, le délégué général de la F.M.V.J. a, en lançant un appel plus pressant encore au respect des droits de l'homme (*le Monde* du 10 octobre), suscité de la part de ses interlocuteurs soviétiques des réactions plus subtiles, nées d'un embarras plus manifeste. A-t-il, pour autant, obtenu des représentants des villes d'U.R.S.S. les concessions qu'en attendaient les délégués occidentaux ?

— Non, répondaient, dans les couloirs du congrès, ceux qui déploraient que les Soviétiques et les Bulgares présents à Tbilissi aient réussi à éviter tout vote sur les propositions concrètes présentées par M. Bressand, comme la création de comités de surveillance de l'application des accords d'Helsinki ou la suppression des entraves à la circulation des personnes à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Mais d'autres faisaient, au contraire, remarquer que, en adoptant une résolution présentée par M. Claude Wilquin, député socialiste du Pas-de-Calais, maire de Berck, les représentants des villes soviétiques et bulgares avaient malgré tout accompli un premier pas non négligeable : cette motion, sans reprendre expressément les dispositions préconisées par M. Bressand, y faisait référence en introduction, et assurait qu'elles étaient « *prises en considération* ». Or elle a été adoptée à l'unanimité — après que de longues tractations eurent rendu particulièrement anodin le reste du texte, il est vrai.

Passant à Moscou pour regagner Paris, M. Wilquin a fait remettre à un membre du comité central du parti communiste, M. Anianev, une liste d'une centaine de personnes qui désirent quitter l'U.R.S.S. et qui en sont actuellement, selon la direction de la F.M.V.J., empêchées par les autorités. Si l'on nourrit peu d'illusions, du côté des Villes jumelées, sur l'issue de cette démarche, on y souligne cependant que, à Tbilissi comme à Moscou, les autorités soviétiques ont manifesté leur souci d'éviter toute rupture avec la F.M.V.J., ce qui peut donner à cette dernière une chance de mener à bien certaines actions ponctuelles.

BERNARD BRIGOULEIX.

AFRIQUE

Le conflit du Sahara

LE POLISARIO A LIBÉRÉ CENT CINQUANTE PRISONNIERS MAURITANIENS

Nouakchott (*A.F.P.*). — Le Front Polisario a libéré à Tichit, petite localité située à 800 kilomètres à l'est de Nouakchott, cent cinquante prisonniers mauritaniens (nos dernières éditions datées du 17 octobre).

L'impact psychologique de cette deuxième « mesure d'apaisement » après le cessez-le-feu, décrété le 12 juillet par le Polisario, peut être considérable tant sur l'opinion mauritanienne que sur le nouveau régime militaire au moment où le « comité des sages » de l'O.U.A. s'apprête à se réunir pour la première fois en vue de préparer un sommet extraordinaire sur la question du Sahara occidental. Toutefois, les autorités de Nouakchott ont évité de donner de la publicité à cette libération, apparemment pour ne pas accroître le crédit acquis par le Polisario à la suite de sa reconnaissance par l'Union du centre démocratique, parti gouvernemental espagnol.

Algérie

APRÈS TROIS SEMAINES D'ABSENCE DUES A UNE MALADIE

Les images télévisées du président Boumediène à Moscou ont rassuré la population

L'agence Tass a publié, lundi 16 octobre, un communiqué laconique annonçant qu'au cours d'une « visite amicale de travail » à Moscou du président algérien, MM. Boumediène, Brejnev et Kossyguine « ont évoqué en particulier la situation au Proche-Orient ». Les deux parties ont « vigoureusement condamné les résultats de la transaction séparée de Camp David ». Notre correspondant à Moscou note que la date d'arrivée du chef de l'État algérien n'a pas été précisée et qu'il a pu effectuer cette visite également pour des raisons de santé. Selon notre correspondant à Alger, M. Boumediène aurait eu une affection rénale. Selon l'A.F.P., il souffrirait d'une infection d'origine dentaire qui aurait provoqué une paralysie du côté gauche de la face et du bras gauche. La rencontre avec les dirigeants soviétiques prouverait que son état s'est nettement amélioré.

De notre correspondant

Alger. — Des images du président Boumediène donnant l'accolade à M. Brejnev ont ouvert, lundi 16 octobre à 20 heures, le bulletin d'informations de la télévision algérienne. Le chef de l'Etat, souriant et détendu, était accompagné de M. Taleb Ibrahimi, son ministre conseiller. Cette séquence, longue de près de deux minutes, a mis ici un point final aux spéculations engendrées par la « disparition » du président algérien, et rassuré ceux qui avaient des craintes au sujet de sa santé, ou même de sa vie. Le mystère entretenu ces trois dernières semaines autour du chef de l'Etat n'en est pas pour autant dissipé. En effet, on ignore tout de la date exacte de son départ à Moscou. En outre, aucune explication n'a été donnée à l'annulation successive, au dernier moment, de quatre conseils des ministres, et à l'absence du chef de l'Etat à la séance inaugurale du congrès de l'Union des femmes. Enfin, le président s'est abstenu de recevoir d'importantes personnalités en visite officielle à Alger, et les autorités ont demandé l'ajournement, entre autres, du voyage que devait faire le premier ministre finlandais en Algérie, fin octobre.

Faute d'explications autorisées, tout le monde tient ici pour acquis que M. Boumediène a été sérieusement malade, et qu'il s'est rendu en Union soviétique pour y subir des examens dès que son état s'est amélioré. Le film projeté lundi prouve qu'il va mieux, même si aucune indication n'est donnée sur la date de son retour.

Les rumeurs nourries par les informations fantaisistes venues d'Europe ou de certains pays arabes ont été favorisées par le mutisme des responsables et le silence de la presse nationale. La mise en place, la semaine dernière, par les forces de l'ordre de très nombreux barrages sur les routes et la multiplication des contrôles pour tenter de retrouver l'ex-commandant Amar Mellah, l'un des auteurs de la tentative de putsch dirigée en décembre 1977 par le colonel Tahar Zbiri (*le Monde* du 17 octobre) ont contribué à créer le trouble dans les esprits.

Tout cela n'a pas contribué à alléger l'atmosphère d'une rentrée difficile après la flambée des prix du mois de Ramadhan, mal supportée par la population, qui a fait le plus souvent les frais de la guérilla opposant les autorités soucieuses de faire respecter les tarifs légaux aux petits commerçants. Si la rentrée des classes s'est déroulée dans d'assez bonnes conditions, celle de l'université n'est pas exempte de tension, les facilités de transport accordées dans le passé aux étudiants ayant été supprimées.

Il n'est pas surprenant dans ces conditions que la presse s'emploie à dénoncer avec plus de rigueur que jamais « *la réaction intérieure* » et « *les ennemis de la révolution* ». Le quotidien en langue arabe *Chaab* estime même que « *les plus dangereux de ses ennemis sont ceux qui se sont infiltrés dans les organismes d'Etat* » et affirme : « *Il n'y a qu'un moyen de se débarrasser de cette gangrène : l'amputation.* »

DANIEL JUNQUA.

EUROPE

Un appel de dissidents soviétiques « aux communistes, aux socialistes et aux syndicats occidentaux »

Dans un appel « aux communistes, aux socialistes et aux syndicats occidentaux » qu'ils ont adressé notamment aux partis politiques et aux syndicats d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Suède ainsi qu'à leurs organes de presse, il y a un mois, plusieurs dissidents soviétiques émigrés plaident la cause des droits de l'homme.

Mme L. Alexeieva et MM. V. Belotserkovsky, P. Grigorenko, A. Levitine-Krassnov, K. Loubarsky, L. Pliouchtch, B. Chraguine, V. Tourtchine et B. Weil, estiment que « l'approche d'un changement de l'équipe dirigeante du parti et du gouvernement de l'Union soviétique offre aujourd'hui à tous ceux qui, à l'Ouest, sont partisans d'un socialisme démocratique, une occasion unique d'influencer le sens des changements dans la vie politique de l'U.R.S.S. et des pays du bloc soviétique. (...) Un changement d'équipe dirigeante en U.R.S.S. peut aussi bien jouer en faveur de la démocratie qu'en faveur d'un renforcement du régime actuel.

» L'influence des milieux de la gauche occidentale sur la majorité du public en U.R.S.S., ainsi que sur une part non négligeable des fonctionnaires du parti est, à notre avis, importante. En protestant contre la violation systématique des droits de l'homme en Union soviétique et dans les pays du bloc soviétique, en soutenant les défenseurs de ces droits dans ces pays, en faisant progresser de façon constructive l'idée du socialisme démocratique, les milieux de la gauche occidentale peuvent accroître les chances d'une évolution vers la démocratie après un changement d'équipe en U.R.S.S.

» Cependant, les pressions exercées de l'extérieur par la gauche sur le P.C. de l'U.R.S.S. sont encore trop faibles. Si les communistes souhaitent sincèrement voir la situation évoluer vers un socialisme démocratique, ils devraient aller jusqu'à poser un ultimatum à la direction du *« parti frère »* soviétique ; ou les droits fondamentaux de l'homme seront respectés, et tout d'abord les prisonniers politiques libérés, ou bien ce sera la rupture de tous les rapports entre les partis.

» Les communistes, les socialistes et les membres des syndicats devraient faire campagne pour un boycottage de l'Union soviétique et de ses représentants par les syndicats, les organisations et associations scientifiques, culturelles et sportives occidentales ; pour l'exclusion de l'Union soviétique de toutes les organisations internationales ; pour le refus par les ouvriers — allant s'il le faut jusqu'à faire grève — de tout travail au profit de l'U.R.S.S., à l'exception de la livraison des produits alimentaires.

» Le programme dont nous venons d'esquisser les grandes lignes ne nous semble pas être *« maximaliste »*. Nous ne proposons pas d'exiger un changement du régime existant en U.R.S.S. et dans les pays du bloc soviétique, car ceci, en fin de compte, est l'affaire des peuples de ces pays, mais seulement de demander le respect des droits élémentaires de l'homme et l'établissement des conditions permettant à la volonté des citoyens de s'exprimer librement. »

Italie

M. Giovanni Gronchi ancien président de la République est mort

M. Giovanni Gronchi, qui fut président de la République italienne de 1955 à 1962, est mort à Rome à l'aube du 17 octobre, âgé de quatre-vingt-onze ans.

Né à Pontedera, dans la province de Pise, le 10 septembre 1887, étudiant ouvrier, M. Giovanni Gronchi milita dès 1902 dans le Mouvement chrétien, premier noyau de catholiques qui revendiquaient, avec Romolo Murri et don Sturzo, l'autonomie de leur activité politique et de l'action syndicale. Volontaire en 1915, non sans déchirements, il revint de la guerre pour participer à la direction du parti populaire italien (catholique) et de la Confédération des travailleurs chrétiens.

C'est en cette qualité qu'il appartint, comme sous-secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce, au premier gouvernement Mussolini de la fin d'octobre 1922 à août 1923. Déchu de son mandat parlementaire en novembre 1926 avec les cent vingt-deux autres députés qui avaient choisi de se « retirer sur l'Aventin », face au régime mussolinien devenu dictatorial, M. Giovanni Gronchi se retire de la scène politique.

A partir de 1942, après avoir contribué à rassembler dans le nord de l'Italie les premiers noyaux de travailleurs chrétiens, il vit à Rome et fut élu, avec De Gasperi, représentant de la démocratie chrétienne clandestine au sein du comité de libération nationale.

Son action parlementaire sous la République, à partir de 1945, le situa toujours à l'aile gauche de la D.C. et De Gasperi qui le redoutait comme concurrent, après l'avoir eu pour ministre, le fit élire à la présidence de la Chambre, qu'il occupa à partir de 1948. Il devint chef de l'Etat le 29 avril 1955, au troisième tour. Après avoir vu converger sur son nom aux deux premiers les suffrages de la droite et ceux de la gauche communiste, ses propres amis furent bien contraints de voter pour lui.

Ils redoutaient du nouveau président une certaine fougue, un manque de prudence dans les propos, la tendance « neutraliste » et la propension à favoriser l'entrée des socialistes dans la majorité, c'est-à-dire l'ouverture à gauche prématurée. En fait, les Etats-Unis et M. Fanfani, secrétaire général de la D.C., qui l'avait écarté de toutes les instances dirigeantes du parti, se firent une raison.

En dépit de ses hagiographes, M. Giovanni Gronchi ne fut pas Caton. Mais sa présence au Quirinal permit des transitions, des maturations vers la majorité de centre gauche que son successeur, M. Segni, dégagea en 1963. Il eut à son passif l'erreur de vouloir imposer à la tête du gouvernement M. Zambroni, au printemps 1960, avec l'appui des fascistes. L'Italie évita de peu la guerre civile.

Après avoir quitté le Quirinal, M. Gronchi resta dans une réserve de plus en plus accentuée. Quelques campagnes de presse dirigée contre lui se perdirent dans les sables.

J. N.

Portugal

La nouvelle Union générale des travailleurs est liée au parti socialiste

De notre correspondant

Lisbonne. — *« Le parti socialiste se comporte dans le domaine syndical comme un géant endormi »*, a déclaré M. Mario Soares lors de la réunion des cadres syndicalistes du P.S. qui, le week-end dernier, ont décidé de créer une nouvelle centrale syndicale : l'Union générale des travailleurs (U.G.T.). *« Le mouvement syndical*, a précisé le secrétaire général du P.S., *doit être légitime, authentique et autonome par rapport aux partis politiques »*. Mais *« étant donné que la majorité des syndicalistes de l'U.G.T. appartiennent au P.S., il est naturel que ce parti entretienne avec la nouvelle centrale des relations spéciales »*.

Un « *parti des travailleurs* » ne disposant que d'une très faible implantation dans les organisations ouvrières, tel est le « drame » du P.S. dès son origine. Cette question a été au centre des polémiques ayant éclaté en janvier 1975 entre socialistes et communistes, et qui devaient conditionner ensuite toute la vie politique portugaise. Les dirigeants socialistes s'affirmaient alors favorables à *« l'unité décidée à la base par les travailleurs eux-mêmes »*. Ils condamnaient, en revanche, le principe de *« l'unicité décrétée par la loi »* qui, à leurs yeux, favorisait l'Intersyndicale, centrale unique fortement influencée par le P.C.P.

Deux courants

Le revirement politique aidant, le P.S. a intensifié depuis 1976 ses attaques contre l'hégémonie communiste au niveau des syndicats. Pourtant, deux courants s'affrontaient au sein du parti de M Soares, l'un favorable à la « lutte » à l'intérieur de la seule structure existante, l'Intersyndicale, l'autre se montrant disposé à créer des structures parallèles. Cette deuxième tendance s'est considérablement renforcée après la dissidence provoquée par M. Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture, qui, avec des syndicalistes très connus comme M Kalidas Barreto, a lancé, en janvier 1978, le Mouvement de la gauche démocratique et socialiste (M.E.D.S.).

La stratégie syndicale du P.S. est maintenant orientée par deux dirigeants du parti, tous deux anciens ministres du travail dans le premier et le deuxième gouvernements constitutionnels, respectivement MM. Marcelo Curto et Maldonado Gonelha. Ce dernier, farouchement anticommuniste, tout en ayant participé à la fondation, avant le 25 avril 1974, de l'Intersyndicale, avait déjà préconisé, dans un document intitulé « La question syndicale », diffusé en avril 1977, la création de « syndicats démocratiques » indépendants de l'Intersyndicale. Secrétaire général de la Fondation José-Fontana, école des cadres syndicalistes du P.S. et directeur de la revue *Syndicalisme* du même parti, M. Gonelha a tenté de concrétiser son idée à partir d'une tribune appelée « La lettre ouverte », qui regroupait un certain nombre de syndicats d'inspiration socialiste et social-démocrate.

Au pouvoir depuis les législatives de 1976, le P.S. n'avait pas dans ces conditions les meilleurs atouts pour accomplir sa tâche en matière syndicale. Les mesures impopulaires prises par les ministres socialistes ont provoqué en effet une certaine radicalisation en milieu ouvrier, où l'audience du P.C.P. et du P.S.D. n'a cessé de croître.

Le 22 août dernier, trois semaines après que le P.S. eut quitté le gouvernement, une poignée de syndicalistes socialistes a annoncé enfin son intention de créer la nouvelle centrale. L'idée a été confirmée deux semaines plus tard lors d'une réunion à Coïmbra des représentants de cinquante-huit syndicats, en dépit de l'opposition de certains dirigeants, tel M. Marcelo Curto, jugeant cette création prématurée.

L'U.G.T. doit organiser son premier congrès à la fin du mois d'octobre. D'ici là, elle cherchera à rallier les syndicats proches du P.S.D., une tâche difficile étant données les relations actuelles entre les deux partis. Financièrement, elle compte sur l'appui des milieux syndicalistes allemands.

Il faut noter que, à l'exception du syndicat des employés de bureau, la représentativité des syndicats qui constituent l'U.G.T. est très réduite.

JOSÉ REBELO.

A travers le monde

Allemagne fédérale

● Me KLAUS CROISSANT, dont le procès se poursuit devant le tribunal de Stuttgart, a déclaré lundi 16 octobre qu'il avait effectivement mis en place un système d'information entre différents détenus accusés d'appartenir à la Fraction armée rouge, comme il le lui ont reproché. L'avocat a précisé que c'était, selon lui, *« une condition nécessaire pour assurer la défense de ses clients »*. *« A l'accusation groupée*, a-t-il ajouté, *j'ai voulu opposer la défense de groupe. »* Mais Me Croissant a nié qu'il ait établi des contacts illégaux entre détenus et terroristes en liberté. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● UN REMANIEMENT MINISTERIEL, le second en une semaine, vient d'être annoncé à Addis-Abeba. Le lieutenant-colonel Goshu Wolde, MM. Gernemew Debele et Tesfaye Shewaaye sont nommés respectivement ministre de l'éducation, de l'agriculture, des sports et de la jeunesse. Le 9 octobre, trois nouveaux ministres étaient entrés dans le cabinet : le commandant Lemma Gutema (intérieur, ainsi que MM. Kassa Gabre (développement urbain et logement) et Tekeze Shoa Ayetneesu (mines, énergie et développement des ressources hydrauliques). — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS (O.E.A.) a condamné lundi 16 octobre à Washington le Nicaragua pour des violations de l'espace aérien du Costa-Rica les 13 et 14 septembre dernier (*le Monde* du 14 septembre). — *(A.F.P.)*

Tchad

● DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS entre diverses fractions du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) ont fait plusieur dizaines de morts entre le 5 et le 10 octobre à Arada et dans le massif du Kapka, à l'est du Tchad, a affirmé, lundi 16 octobre, la radio nationale tchadienne. — *(A.F.P.)*

ASIE

POUR UN PREMIER CONTRAT DE 350 MILLIONS DE DOLLARS

La Chine souhaite obtenir de la France des missiles anti-chars et anti-aériens

La menace soviétique étant l'une de leurs préoccupations majeures, les Chinois n'ont pas dissimulé à leurs interlocuteurs occidentaux — la Grande-Bretagne et la France en particulier — qu'ils étaient désireux d'acquérir, selon des formules à débattre, une part de la technologie militaire occidentale. Des missions militaires chinoises ont, à cette fin, visité récemment des usines d'armements en Europe pour s'intéresser de préférence à certaines catégories de matériels de guerre dits défensifs.

En privé, les membres de l'une de ces délégations venues en France ont expliqué que, d'un certain point de vue, l'armement de la Chine était celui d'un pays sous-développé ou démuni et qu'ils avaient besoin de la coopération de pays européens plus avancés pour édifier une défense efficace.

Entre la France et la Chine, les livraisons, à ce jour, se sont limitées à celles d'hélicoptères Alouette-III (une quinzaine) et Super-Frelon (une douzaine), tandis que de premiers pourparlers avaient porté sur la fourniture de réacteurs Atar 9K-50 (les moteurs de l'intercepteur Mirage F-1) destinés à équiper un avion de combat de conception nationale. Ces discussions n'ont pas abouti en leur temps, du fait de la concurrence britannique, qui a réussi à vendre le réacteur Spey de Rolls-Royce à l'armée chinoise. Seule la commande éventuelle d'une dizaine d'hélicoptères lourds Super-Frelon supplémentaires est considérée comme en bonne voie.

Depuis, les techniciens chinois ont dressé un état de leurs besoins militaires à la lumière des enseignements qu'ils ont tirés de leurs connaissances des caractéristiques et performances des matériels soviétiques utilisés au Vietnam et durant la guerre israélo-arabe d'octobre 1973. Certains clients de l'armement soviétique, l'Egypte notamment, ont même cédé aux Chinois — pour examen approfondi et évaluation opérationnelle — certains de leurs matériels.

Auprès des Français, les Chinois souhaiteraient obtenir des missiles anti-chars (le Milan et le Hot), des missiles anti-aériens (le Crotale) et des avions de transport Transall, qu'ils trouvent chers cependant. Ces armements défensifs pourraient être montés sur des véhicules de conception nationale, des hélicoptères ou des blindés légers que la Chine pourrait fabriquer ou produire sous licence, avec l'assistance de techniciens européens.

L'évaluation de ses besoins militaires par la Chine se base sur l'idée que les Chinois se font de la menace soviétique, et principalement, de la suprématie reconnue — à tort ou à raison — à Moscou pour tout ce qui concerne la mécanisation des divisions terrestres et l'appui des moyens aériens aux troupes au sol. D'où l'intérêt que les Chinois ont manifesté, au camp de Mailly (Aube), envers le missile Milan et, sur la base de Cazaux (Gironde), en faveur du missile Crotale.

Une acceptation par la France de livrer certains matériels à Pékin ne se heurte pas seulement à la double crainte — classique en la matière — des industriels sur la capacité chinoise à financer ses contrats d'armements selon les règles occidentales et sur le risque de favoriser la naissance d'un concurrent à l'exportation, sur les marchés tiers, puisque la Chine aurait accès à la technologie et à la revente de ses productions par le biais des accords de licence ou de sous-traitance. D'autres obstacles existent, à commencer par l'attitude du COCOM (le comité des quatorze alliés occidentaux et du Japon pour le contrôle des exportations stratégiques en direction des Etats communistes) et par les réactions éventuelles des Soviétiques à l'encontre de toute perspective d'un renforcement, par l'Occident, de la puissance militaire chinoise.

Sur le premier point, on doit noter que la situation n'évolue que très lentement. La France devra soumettre le contrat chinois au COCOM. Or ce comité vient d'entreprendre une révision de ses règles de contrôle ou d'interdiction concernant l'exportation de cent cinquante produits environ, depuis les ordinateurs jusqu'aux machines-outils en passant par l'aéronautique, les turbines industrielles et divers équipements électroniques.

Ce travail de révision doit durer deux ans et consister, selon les produits considérés, en une libéralisation ou, au contraire, un renforcement des limitations à l'exportation.

Dans le domaine particulier des armements, les nouvelles règles devraient davantage tenir compte, lorsqu'un matériel est réclamé par un utilisateur étranger, du temps déjà écoulé depuis sa première mise en service opérationnelle. Il reste entendu, toutefois, que les membres du COCOM doivent s'efforcer de maintenir l'écart technologique existant avec les pays communistes, un matériel déclaré dépassé par l'Ouest n'étant pas forcément désuet pour un Etat communiste. Les Milan, Hot et Crotale sont des engins très modernes, qui viennent à peine d'être mis en service en France.

A propos des relations franco-soviétiques et des répercussions qu'aurait sur leur avenir la vente de matériels perfectionnés à Pékin, les Chinois s'interrogent sur l'aptitude de Paris à résister aux sollicitations plus ou moins amicales de Moscou.

Les Chinois considèrent qu'ils partagent, avec les responsables de l'OTAN, un objectif commun : celui de créer ou d'ouvrir deux « fronts » contre l'Union soviétique pour maintenir la pression et obliger Moscou à répartir — et donc à diviser — son effort de guerre. A certains de leurs interlocuteurs français, les Chinois ont expliqué que la France n'avait aucun avantage à accepter l'idée d'une dissolution des deux blocs militaires (OTAN et pacte de Varsovie), même si cette dissolution devait être simultanée. Les Soviétiques se seraient préparés, de longue date, à une telle éventualité en concluant en secret des accords bilatéraux avec chacun des membres du pacte de Varsovie, ce qui reviendrait à conserver une défense multilatérale. En revanche, ont laissé entendre les Chinois à leurs correspondants français, une dissolution de l'OTAN désarmerait l'Europe.

En présentant les Milan, Hot ou Crotale pour ce qu'ils sont apparemment, c'est-à-dire des matériels défensifs qui représenteraient un contrat de 350 millions de dollars, y compris les hélicoptères supplémentaires, la France peut espérer obtenir, du Cocom, une neutralité relative et, de l'Union soviétique, une indifférence mêlée d'inquiétude.

Mais les conversations présentes entre la France et la Chine ne sont que la première phase d'une série de transactions, civiles et militaires, plus importantes et portant, dans un second temps, sur l'acquisition de matériels de guerre beaucoup plus « sophistiqués », voire offensifs. Les Français ont le sentiment que tout se passe comme si, actuellement, leurs interlocuteurs chinois tentaient de mesurer jusqu'où la France est prête à aller sur la voie d'une coopération militaire avec Pékin.

Dans cette perspective, les Chinois s'intéressent à la conception de nouveaux avions de combat, soit qu'ils décident d'en acquérir directement un grand nombre d'exemplaires auprès d'un fournisseur occidental, soit qu'ils aient la possibilité de s'inspirer de la technologie d'autrui. Les Mirage ne sont sans doute pas les mieux placés dans cette compétition. Les Chinois ont, en effet, demandé aux Britanniques de leur vendre l'avion Harrier à décollage et atterrissage verticaux, expliquant notamment que cet appareil — ne nécessitant aucune installation aéroportuaire au sol en raison de son autonomie opérationnelle — peut être dispersé le long des frontières soviéto-chinoises.

JACQUES ISNARD.

LE MINISTRE CHILIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FAIT UNE « VISITE AMICALE » A PÉKIN

(De notre correspondant.)

Pékin. — Le ministre chilien des affaires étrangères, M. Hernan Cubillos Sallato, est arrivé mardi 17 septembre à Pékin pour une « visite amicale en Chine ». Sa visite illustre la cordialité des rapports que la République populaire entretient avec le régime du général Pinochet. L'an dernier, une délégation d'hommes d'affaires chiliens était déjà venue en Chine à l'invitation du conseil chinois pour la promotion du commerce international.

La Chine, comme on sait, se montre peu regardante sur la couleur politique de ses interlocuteurs étrangers et sait leur montrer son appréciation dès lors qu'elle estime pouvoir les inclure dans un « Front uni international antihégémonique » — c'est-à-dire de résistance à l'influence soviétique. Ainsi, pour rester dans le secteur de l'Amérique latine, elle a fait également le meilleur accueil, au début de l'été dernier, au ministre argentin de l'économie, M. José Martinez de Hoz, qui a signé plusieurs accords à l'occasion de son séjour à Pékin. Un accord commercial avait par ailleurs été conclu avec le Brésil au mois de janvier.

Les échanges sino-chiliens sont pour leur part prospères. Au cours des trois premiers mois de 1978, les ventes chinoises au Chili se sont élevées à 5 800 000 dollars. Le 5 octobre, un accord de trois ans a d'autre part été signé à Santiago pour l'achat par la Chine de cuivre chilien.

ALAIN JACOB.

Laos

● *Le premier « gouvernement royal du Laos libre »* a été constitué, samedi 14 octobre, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), par des personnalités laotiennes en exil et divers mouvements européens de droite et d'extrême droite. Ce « gouvernement » se propose, précise un communiqué, *« de rétablir au plus tôt l'autorité du roi, Sri Savang Vatthana dans son pays en chassant les Laotiens rouges, qui font régner un régime de barbarie appuyé par les Nord-Vietnamiens »*. Il est composé de neuf membres, et présidé par M. Phoui Sananikone, ex-premier ministre.

Dès l'annonce de la formation de ce « gouvernement », le ministère français des affaires étrangères a fait savoir aux intéressés, en liaison avec le ministère de l'intérieur, que *« cette initiative est considérée comme inacceptable et contraire à la règle de neutralité à laquelle doivent se conformer les exilés politiques »*. *« Au cas où les intéressés continueraient à ne pas respecter cette règle*, a déclaré lundi 16 octobre un porte-parole du ministère des affaires étrangères, *le gouvernement français serait amené à prendre toutes mesures pour que cessent leurs activités »*.

OUTRE-MER

GUYANE — Les indépendantistes après l'éclipse

Où en est le mouvement indépendantiste guyanais ? Dans ce département français d'Amérique du Sud, son implantation électorale est très faible et ses manifestations irrégulières, pour ne pas dire sporadiques. Il n'en demeure pas moins que l'idée d'indépendance n'est pas taboue.

En septembre 1974, la première visite en Guyane de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, était marquée par une série de manifestations et d'incidents. Durant toute la fin de l'année, Cayenne connaissait une période d'agitation intense, jusqu'à ce qu'une vague d'arrestations s'abatte sur tout le mouvement indépendantiste et en particulier sur le tout nouveau Moguyde (Mouvement guyanais de décolonisation). Le 21 décembre, huit militants nationalistes, accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, étaient arrêtés, transférés en métropole et incarcérés à la maison d'arrêt de Fresnes. On parlait alors d'un « complot de Noël », d'armes de guerre saisies, de préparation d'insurrection. Quatre semaines plus tard, devant la légèreté des charges, les détenus étaient remis en liberté. Ils recevaient, à leur retour en Guyane, un accueil quasi triomphal. Depuis, les indépendantistes se sont manifestés de plus en plus rarement...

Notre correspondant en Guyane fait le point.

De notre correspondant

Cayenne. — L'indépendantisme en Guyane n'est pas d'apparition récente. L'Union des étudiants guyanais (U.E.G.), créée en 1949, s'était manifestée par ses positions avant-gardistes. En 1958, à l'époque où la S.F.I.O. était encore attachée à la départementalisation, quelques étudiants fondaient l'Union pour le progrès guyanais (U.P.G.), premier parti à réclamer l'autonomie de gestion. De l'après-mai 68 naîtront plusieurs mouvements et groupuscules, parmi lesquels le Cercle guyanais d'études marxistes, qui se transformera en Mouvement national guyanais (M.N.G.), et le Parti du travail guyanais (P.T.G.).

En 1970, l'opposition remporte une large victoire aux élections cantonales, et M. Léopold Heder, maire de Cayenne et secrétaire général du parti socialiste guyanais (P.S.G.), favorable à l'autonomie, devient président du conseil général. L'année suivante, l'Union des travailleurs guyanais, principal syndicat local, se prononce, lors de son congrès de Sinnamary, pour l'indépendance. En 1973, malgré la facile réélection du député gaulliste, M. Hector Rivierez, aux élections législatives et le ralliement des autonomistes modérés à la majorité, les « nationalistes » (autonomistes et indépendantistes) continuent d'avoir le vent en poupe.

Dans une situation économique locale plus que difficile, la venue de M. Stirn l'année suivante sera l'étincelle. A cette époque, deux bulletins ronéotés, *la Jeune Garde* et *Caouca*, popularisent depuis déjà longtemps l'idée d'indépendance. Très rapidement, le mouvement s'est démarqué du marxisme et a refusé le qualificatif d'extrême gauche. Le *Moguyde* naîtra en octobre 1974.

Dans un département où les jeunes n'ont guère le choix qu'entre l'administration, le chômage ou le départ pour la France, la majorité des indépendantistes travaillent dans le secteur tertiaire. L'argument utilisé par le R.P.R. selon lequel *« on ne peut pas à la fois vivre de l'argent de la France et demander son départ »* porte ses fruits, du moins au niveau électoral. Aux élections cantonales de 1976, les candidats indépendantistes ont subi un échec presque total. MM. Félix Bade, directeur de *la Jeune Garde*, et Serge Gueril, secrétaire général du M.N.G., n'ont obtenu respectivement que 11 et 18 voix. Seul M. Mariema a atteint 5 % des suffrages, sans doute plus à cause de sa notoriété d'*« avocat du peuple »* que des idées qu'il défend.

Pour M. Pierre-Albert Murtil, militant indépendantiste et auteur d'un ouvrage intitulé *Indépendance pour la Guyane*, la principale critique que l'on peut faire au mouvement indépendantiste reste l'absence de formation, sinon d'éducation politique. Les slogans remplacent les programmes. Aucun parti ou groupuscule ne répond aux questions que peuvent légitimement se poser les Guyanais : quelle serait l'organisation de leur pays après l'indépendance ? Quels seraient les axes de son développement ? Et surtout, quelle forme de société prendrait la société guyanaise ?

Vivant en Amérique du Sud, certains militants, suivant le mythe du « Che », parlent de *« guérilla »* et de *« lutte armée »*. En septembre 1977, le F.N.L.G. (Front national de libération de la Guyane) annonçait : *« Le peuple guyanais a épuisé les moyens d'action légaux et pacifiques..., il ne nous reste plus qu'une seule solution : le recours à la violence »*. Cette menace n'a jamais été suivie d'effet. Plus récemment, le Moguyde déclarait qu'il allait envoyer un observateur à Khartoum à la conférence de l'O.U.A. pour que le cas de la Guyane soit considéré dans la même lumière que celui de l'île de la Réunion. Aucun membre de cette organisation ne s'est déplacé.

En fait, le mouvement indépendantiste, qui n'a pu s'entendre pour présenter un candidat aux élections législatives de mars 1978, ne se manifeste que sporadiquement. Il l'a fait notamment lors de l'annonce de la venue de réfugiés laotiens de l'ethnie Hmong. Pour lui, le plan de développement de la Guyane a pour objectif essentiel la substitution au peuple guyanais d'une population étrangère sur laquelle s'appuiera la perpétuation de la présence française.

L'audience de ce courant, considérée comme faible, est difficilement mesurable, compte tenu qu'une partie des indépendantistes considèrent les élections comme une mascarade et prônent l'abstention. Toutefois, on peut considérer qu'il y a du vrai dans ces propos de M. Lamaze, ancien secrétaire général du Moguyde : *« Le mot d'ordre d'indépendance passe. Je ne veux pas dire que tous les Guyanais sont pour l'indépendance, loin de là. Je pense simplement que tous prennent en considération cette hypothèse. »* En juillet 1977, le secrétaire général local du R.P.R., M. Paul Rullier, avait créé quelque surprise en déclarant : *« L'indépendance de la Guyane paraît plus ou moins inéluctable »*. Il avait ajouté *« mais pas avant vingt ou vingt-cinq ans »*.

Si les groupuscules échouent dans leur tentative d'accroître leur assise populaire, leur message politique n'en a pas moins un impact réel. Echec électoral ? Très certainement (dans la mesure où les indépendantistes participent aux élections). Mais pas vraiment échec idéologique. Le combat a pris d'autres formes : en particulier, l'influence des indépendantistes n'est pas négligeable au niveau syndical. Ainsi, le fondateur et le principal animateur de l'U.T.G. à Saint-Laurent, la sous-préfecture, M. Alain Michel, est un militant indépendantiste. On assiste également à une certaine radicalisation des positions dans les rangs de l'opposition traditionnelle.

En fait, l'avenir de la situation politique dans le pays semble devoir dépendre des rapports entre autonomistes et indépendantistes, et de la conception que se font, ou se feront les premiers de l'autonomie : fin en soi ou étape — plus ou moins longue — vers l'indépendance. Le parti politique que veulent créer les frères Lecante, André et Albert, se donnera selon toute vraisemblance pour objectif de réunifier les deux courants de pensée anticolonialiste. Mais il devra pour cela surmonter le principal handicap de la gauche guyanaise : la propension aux interminables querelles de personnes.

JEAN OCTOBRE.

CORRESPONDANCE

Les erreurs de l'ANIFOM

M. Louis Lorenzo, instituteur à La Rochelle, nous écrit, à propos du fonctionnement de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, dont les nouveaux locaux ont été inaugurés récemment par M. Valéry Giscard d'Estaing :

« Mon père était agriculteur au Maroc, où il avait acheté son lot de colonisation à l'Etat français. En 1946, il avait vendu tout ce qu'il possédait pour l'investir dans sa ferme après la terrible sécheresse de 1945. Quand il a été dépossédé de tout son bien, en 1965, il avait quatre-vingts ans. En rentrant en France, en 1961, il avait obtenu, compte tenu de son âge, un prêt de 140 000 francs remboursable en vingt ans.

En 1970 est votée la première « loi d'indemnisation », selon laquelle il n'a droit à aucune indemnité puisque l'indemnité accordée par ce texte doit servir d'abord à rembourser le prêt obtenu en 1961, prêt qu'il a été dans l'impossibilité de rembourser à partir de 1965 puisqu'il avait été dépossédé de sa source de revenus. Où l'infâmie rejoint l'action criminelle, c'est quand l'ANIFOM lui envoie une lettre, le 5 février 1973, lui annonçant une avance sur indemnité de 5 000 francs. L'espoir renaît au cœur de cet homme de quatre-vingt-huit ans. Hélas ! Les élections législatives passées, ce rapatrié, qui avait repris espoir, apprend, en janvier 1974, que non seulement il ne touchera rien mais qu'il ne pourra pas rembourser son prêt. Il doit encore 23 000 francs sur ce prêt. Alors, de désespoir, mon père restera de nombreux jours entre la vie et la mort (...).

De la loi de décembre 1974, résultat des promesses de la campagne pour l'élection présidentielle, il ne saura rien par l'intermédiaire de l'ANIFOM. Des imprimés devaient être envoyés aux rapatriés ; il faudra que j'aille les chercher à l'agence de Toulouse, où l'on refusera de me communiquer le texte de la loi ou de ses références. En décembre 1975, un an après le vote de la loi, mes parents reçoivent une « contribution » à l'indemnité : il me faudra quelques minutes pour constater qu'il y a une erreur (plus de la moitié de l'indemnité due n'est pas versée). Malgré une lettre recommandée avec accusé de réception au directeur de l'ANIFOM en janvier 1976, et plusieurs coups de téléphone, nous n'obtiendrons aucune réponse de l'ANIFOM. Il faudra une lettre au président de la République pour que l'agence affirme avoir versé l'indemnité due en tenant compte de la nouvelle loi. (...) Une nouvelle intervention auprès du président de la République sera rejetée, ses services s'en tenant à la réponse fournie par l'ANIFOM.

Je ne vous parlerai pas des lettres au ministre des finances, au premier ministre, etc. Le médiateur, en deux ans, ne réglera rien. Heureusement, j'ai appris l'existence à Toulouse de la commission du contentieux pour l'indemnisation, que je tiens à saluer car enfin nous avons trouvé là des êtres humains. (...) Finalement, après avoir essayé, par tous les moyens, de ne pas payer ce que la loi accordait à mes parents, l'ANIFOM a reconnu, en juillet 1977, le bien-fondé de notre démarche. Mais elle ne paiera que onze mois plus tard. Après le décès de mon père.

Le Monde

politique

M. GISCARD D'ESTAING A L'ÉMISSION

Le président de la République souhaite que la France améliore

Les réactions des milieux politiques et les sondages d'opinion diront si, par ses réponses au « Questionnaire » de Jean-Louis Servan-Schreiber, lundi soir 16 octobre sur TF 1, M. Valéry Giscard d'Estaing a obtenu un succès politique. Ce fut, en tout cas, une réussite de télévision. Soumis à des questions précises et parfois insistantes, le président de la République a dépouillé le style « pédagogique » qui lui est habituel en pareille circonstance et renoncé, au moins partiellement, à traiter l'émission comme un prétexte à des déclarations préparées à l'avance.

« L'avenir de la France dans un monde en mouvement » était le thème retenu pour une émission qui se voulait de réflexion et non d'actualité. Pourtant, guidé par Jean-Louis Servan-Schreiber, le chef de l'État est constamment demeuré dans l'actualité, justifiant sans plaider, expliquant sans trop simplifier la politique que, selon son expression, il s'« efforce d'animer ». Le monde court-il à la catastrophe, comme M. Giscard d'Estaing l'avait prédit théâtralement le 24 octobre 1974 ? La reprise économique est-elle pour demain, comme il l'avait annoncé imprudemment le 25 mai 1976 ? Mis devant ses déclarations passées, M. Giscard d'Estaing a paru admettre qu'un autre langage était requis : celui d'une honnête explicitation de principes que les habitués connaissent bien mais dont le rappel, à intervalles réguliers, permet aux Français de savoir où prétendent les mener les dirigeants qu'ils se sont donnés.

Pour M. Giscard d'Estaing, l'histoire est une compétition, dont on n'a heureusement

Voici l'essentiel des déclarations faites par M. Valéry Giscard d'Estaing, lundi 16 octobre, au cours de l'émission « Questionnaire », sur TF 1, et en réponse aux questions de J.-L. Servan-Schreiber.

« Monsieur le président, peu de temps après votre élection, vous avez ouvert votre conférence de presse sur une phrase surprenante : « Le » monde est malheureux parce » qu'il ne sait pas où il va, et » s'il le savait, il découvrirait » qu'il va à la catastrophe. »
» Dans votre esprit, que serait cette catastrophe ?

— Pourquoi ai-je accepté de répondre à vos questions sur l'avenir ? C'est d'abord que je répondrai bientôt à des questions sur l'actualité ; je tiendrais une conférence de presse habituelle, ouverte à tous les journalistes, à la mi-novembre ; c'est, ensuite, que dans les décisions que j'ai à prendre, et que la France a à prendre, l'avenir est tout à fait pressant. Parler de l'avenir, ce n'est pas fuir l'actualité, c'est, au contraire, compléter et éclairer l'actualité (...).

» Ces décisions que nous avons à prendre — c'est ce que je voulais dire au début de cette émission — sont des décisions qu'on est obligé de prendre en fonction d'une certaine connaissance de l'avenir et du monde. D'où l'intérêt de répondre à vos questions et d'où, je le souhaite, l'intérêt pour nos concitoyens de réfléchir avec nous à cette place de la France dans le monde et dans l'avenir.

La place des Français

— Nous commençons un peu par la fresque d'ensemble du monde.

— Si vous voulez.

» Replaçons-nous en 1974. Qu'est-ce que le monde apercevait ? Il apercevait de grandes difficultés économiques. On a l'air de considérer que ces difficultés viennent par trimestres successifs. Pas du tout. Ce sont des difficultés qui viennent d'une époque caractérisée par un certain nombre de traits nouveaux. D'abord, la rareté d'un certain nombre de biens que nous considérions comme abondants.

» L'énergie : vous vous souvenez que dans les années 60, par exemple, le problème était la baisse du prix du pétrole. Il y avait, dans une région que je représentais à l'époque, le Puy-de-Dôme, des mines de charbon, et dans beaucoup d'établissements, dans les écoles, les mairies, le chauffage était au charbon. Et ces installations étaient remplacées par des installations fonctionnant au fuel, parce qu'il était bon marché.

» On a donc connu une situation d'abondance dans les années 60-70 : abondance de matières premières, abondance d'énergie. Puis, tout à coup, on découvre qu'elles sont rares. On pouvait le découvrir avant, et un certain nombre d'économistes, d'hommes politiques, s'étaient réunis auparavant pour s'interroger précisément sur cette rareté d'un certain nombre de biens économiques.

» Le deuxième élément de ces difficultés est que la croissance facile des années 60-70 a été remplacée par une croissance beaucoup plus lente, plus compétitive et plus sévère. Ainsi, en 1974, on entrevoyait un monde plus difficile. Il était important d'en être conscient pour choisir ensuite la route à suivre.

» Mais je voudrais parler de la place des Français dans le monde.

» Nous sommes habitués à voir le monde autour de nous et à considérer que nous y avons une place centrale importante. Or, à l'heure actuelle, nous sommes 53,2 millions d'habitants dans un monde qui a 4 milliards 200 millions d'habitants. En l'an 2000 — ont peut faire des prévisions assez précises — le monde aura un peu plus de 6 milliards d'habitants, avec d'ailleurs deux pays qui en auront chacun plus d'un milliard, la Chine populaire et l'Inde. A ce moment-là, la population de la France représentera environ 1 % de la population du monde.

» Quand nous raisonnons sur nos rapports avec le monde, sur ce que nous pouvons faire, sur les politiques à suivre, sur les précautions à prendre, il faut savoir que nous serons 1 % de la collectivité mondiale, et que notre place devra donc nécessairement tenir compte des quatre-vingt-dix-neuf autres. Or, notre habitude est de croire qu'au fond nous pouvons décider beaucoup de choses tout seuls. Nous serons 1 % de la population du monde, et il faut y penser chaque fois qu'on fait un raisonnement sur l'avenir ; mais je vous dis tout de suite que ce 1 % ne représente pas notre puissance, car celle-ci est très supérieure à notre part de population mondiale.

— Il y a une question dont on parle finalement assez peu parce qu'elle est tellement évidente qu'on finit par l'oublier, c'est le problème de la paix ou de la guerre, c'est-à-dire de la guerre nucléaire.

» Comme chef de l'Etat, responsable de l'arme atomique et de son utilisation, vous avez été amené à penser l'impensable, c'est-à-dire le risque : est-ce que vous avez imaginé les circonstances où on pourrait, avant la fin du siècle, déclarer une guerre atomique ?

— Question très grave ! En effet, c'est une question que tous les dirigeants doivent se poser. Les grands événements de l'histoire de l'humanité, ce sont les guerres. Toutes les actions et les raisonnements qu'on fait à court terme pour arranger ceci, régler cela, sont peu de choses comparées aux conséquences d'une guerre. Nous les avons connues récemment, puisque la France a été dévastée ou dépeuplée deux fois depuis le début du siècle. C'est pourquoi je disais récemment au gouvernement qu'à tout instant les dirigeants doivent se dire : existe-t-il ou non un risque de conflit ?

» Alors, comment vous répondre ? A l'heure actuelle, il y a deux puissances nucléaires, en dehors de nous-mêmes, qui sont les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, la France est la troisième, loin derrière les deux autres, mais la troisième.

— Devant aussi la Grande-Bretagne ?

— Oui, à mon avis, à l'heure actuelle, si on prend l'ensemble de notre dispositif nucléaire, devant les Anglais et également devant les Chinois, encore qu'il est probable que les progrès scientifiques et technologiques de la Chine dans ce domaine soient, à mon avis, supérieurs à ce que l'on croit. Je pense que les Chinois sont plus avancés qu'on ne le croit (...).

» Je vous disais : il y a deux grandes puissances nucléaires au-delà de nous, qui sont des superpuissances. Quand on parle d'une hypothèse de conflit nucléaire, on ne peut parler avec certitude que de ce qui dépend de soi. Je peux vous dire ce que nous ferons, mais je ne peux pas vous dire ce que feront les autres. On ne peut affirmer que ce qui dépend de soi. Le reste, ce sont des probabilités.

» Je connais personnellement bien le président des Etats-Unis, M. Carter, et le président du présidium du Soviet suprême, M. Brejnev. Je les ai rencontrés à plusieurs reprises. Nous avons parlé d'une façon approfondie, et je considère qu'à l'heure actuelle, aucun de ces dirigeants ne prépare une agression de type nucléaire. Je pèse mes mots. Je le dis pour le président Carter, ce que tout le monde pense d'ailleurs ; je le dis aussi pour M. Leonid Brejnev, malgré l'armement intensif de ces deux pays.

» Il faut distinguer deux types de situations. Nous avons connu des époques où les chefs d'Etat préparaient l'agression. Nous avons eu le nazisme, nous avons connu la situation d'avant la première guerre mondiale, où certains Etats préparaient l'agression. Je considère qu'à l'heure actuelle les grands pays ne préparent pas d'agression nucléaire.

» Par contre, il y a un très haut niveau d'armement, qui est, à l'heure actuelle, au voisinage de l'équilibre, le fait d'être un peu au-dessus ou un peu au-dessous n'a pas une signification décisive. Dans une situation de surarmement, toute crise ou tout enchaînement de circonstances peut conduire en effet à des décisions incalculables mais, à l'heure actuelle, je le répète, il n'y a pas de préparation d'actions en ce sens.

— Donc, nous continuons dans l'hypothèse que le monde sera en paix dans les vingt ans à venir, si les conditions actuelles se maintiennent...

— C'est cela. Cela ne veut pas dire situation de sérénité, — je crois qu'il y aura des crises, — mais tout sera fait pour contenir ces crises à un niveau qui ne débouche pas sur une agression nucléaire.

— Ce qui est assez frappant, c'est que, quand vous êtes arrivé à l'Elysée, les grandes difficultés mondiales prévues pour le dernier quart de siècle, c'était, en gros, la démographie galopante, les risques de famine — on en parlait sérieusement à ce moment-là, l'épuisement des sources d'énergie, et plus généralement des matières premières, puisque ce n'est pas seulement l'énergie qui est en cause. Quatre ans plus tard, on semble partout — en tout cas dans l'ensemble des pays industrialisés — beaucoup plus préoccupé du chômage et de la concurrence industrielle. Vous-même, il y a deux ans, en 1976, vous avez annoncé à la télévision une atténuation des difficultés liées à la crise, et d'abord de celles concernant l'emploi. Depuis, le chômage a augmenté de 50 %. Que s'est-il passé sur le plan mondial ou français que vous n'attendiez pas à ce moment-là ?

— Il s'est passé que la situation de crise qu'on a vu se dérouler en 1974-1975 a été beaucoup plus longue et étalée qu'on aurait pu l'imaginer. On a cru à un très fort réajustement et qu'après on trouverai une situation d'un type plus normal. Cela a été vrai pour certains pays, puisque, par exemple, les Etats-Unis — dont la situation est très différente — l'Allemagne et même le Japon ont pu franchir la bosse de la crise fin 1976, début 1977. On s'est aperçu, à cette occasion, que dans d'autres pays, dont le nôtre, — mais aussi des pays voisins : la Grande-Bretagne, l'Italie, — les structures économiques avaient encore une fragilité telle que la crise les avait ébranlés en profondeur. Il fallait donc procéder à une espèce de remise en état de leur économie. Cette remise en état s'accompagnant pendant un certain temps d'une situation de chômage. Finalement, l'ébranlement qui a été apporté à certains secteurs de l'économie des pays industrialisés a été plus long et plus ample que prévu.

» On croit souvent que le chômage est uniquement dû à un ralentissement de la croissance. Non. Nous avons, en réalité, un chômage dû à deux causes : un ralentissement de la croissance, et l'on peut essayer de la faire reprendre plus rapidement ; et puis, la nécessité de réorganiser certains secteurs de l'économie. Ces deux chômages s'additionnent.

» Les pays qui avaient une économie assez bien organisée, type Allemagne fédérale, n'ont en somme que la moitié des causes, tandis que nous subissons les deux, ralentissement de la croissance et les réorganisations de secteurs insuffisamment adaptés.

La démographie cause de décadence

— Je crois que nous allons revenir là-dessus, parce que, évidemment, c'est un problème de fond très important. Mais, toujours sur la situation d'ensemble, en regardant l'horizon 2000, on annonce souvent pour la fin du siècle le déclin de l'Occident. Les attendus sont que les pays développés — l'Europe, l'Amérique et le Japon — sont débordés par la démographie et aussi par les industries des pays nouveaux, qui sauront s'équiper en usines plus modernes, qui, en plus de cela, ont des travailleurs qui, actuellement, sont payés quelquefois dix fois moins cher que les nôtres. Et puis, on ajoute que même nos doctrines occidentales, dans lesquelles on a aussi bien le marxisme que la doctrine libérale, ne sont déjà plus crédibles, compte tenu des horreurs perpétrées en leur nom. Est-ce que vous pensez que cette décadence de l'Occident dont on parle beaucoup est déjà commencée, et est-ce une réalité ?

— Bon. Vous posez des questions qui appellent une réflexion un peu plus large.

» D'abord, la France dans tout cela. Les Français, à force d'écouter un certain nombre de commentaires, un certain nombre d'indications qu'on leur donne, n'ont peut-être pas une vue tout à fait réaliste de la situation de la France dans le monde. Quelques mots. Nous sommes, je vous l'ai dit, 53 millions d'habitants, dans un monde de plus de 4 milliards. C'est une proportion faible. Mais dans ce monde, qu'est-ce que nous sommes ? Nous sommes la cinquième puissance économique. Nous sommes la quinzième par le nombre, mais la cinquième par la puissance économique. Il y a, devant nous, les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique, le Japon et l'Allemagne, mais ces quatre pays sont plus peuplés que nous. Nous avons donc un mérite à être le cinquième. Si l'on considère, maintenant, les pays de plus de 20 millions d'habitants — car il existe des petits pays dont la situation particulière fausse les comparaisons, — les Français ont à l'heure actuelle, dans le monde, le troisième niveau de vie. Nous ne sommes précédés que par les Américains et les Allemands.

» Donc, voilà un pays la France, qui n'a pas de richesses dans son sous-sol, ou très peu, qui n'a pas d'énergie, qui a heureusement une terre fertile, dont l'industrialisation est partielle, et qui se trouve quand même, du point de vue du niveau de vie, le troisième du monde, avant les Japonais, et plus de deux fois avant les Soviétiques, qui ont des ressources naturelles considérables.

» D'autre part, quand vous regardez ce peloton de tête — c'est sur lui qu'il faut fixer les yeux, — les quatre ou cinq pays qui sont actuellement en tête du développement, — je vous le répète, dont la France — sont des pays de type de ce que vous appeliez occidental. Ce sont les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique — l'Union soviétique a la plus grande partie de son activité, de ses ressources, dans le monde occidental — le Japon, qui a choisi le modèle occidental, l'Allemagne fédérale et nous-mêmes. C'est bien l'Occident qui mène la croissance et le développement économique dans le monde.

» Quand vous voyez les chiffres, vous vous apercevez que ce peloton de tête distance encore les autres. C'est d'ailleurs un problème, parce qu'il n'est pas bon qu'il les distance trop. Cet écart crée des tensions, des rivalités, l'augmentation de certains prix, tel le prix du pétrole, etc.

» Il n'y a pas de déclin économique de ce groupe de pays. Il n'y a pas non plus de déclin dans le domaine de la conception. Ce qui est frappant, c'est que les pays qui ont le plus haut niveau de vie à l'heure actuelle ont tous le même système d'organisation politique et économique, absolument tous, et ce système, quel est-il ? C'est en gros le nôtre, avec des variantes suivant les tempéraments nationaux, les organisations sociales des pays.

» Il y a, par contre, une cause de décadence possible pour l'Occident : la démographie. A l'heure actuelle, la population de l'Europe n'augmente pratiquement pas.

— En ce qui concerne, justement, l'attitude et les rapports avec le tiers-monde, qui sur le plan démographique croît, mais qui reste encore, nous l'avons vu, à un douzième à peu près du niveau de vie moyen des pays de l'Europe occidentale et d'Amérique, on a l'impression que récemment votre ton à changé. Auparavant, vous parliez de croissance douce, en ce qui concerne les pays occidentaux, et de nouvel ordre économique mondial — vous en parlez encore. Mais plus récemment, au lieu d'insister sur le fait que les pays riches doivent aider les plus pauvres, vous dites que la France doit gagner sur les autres — c'est ce que vous avez dit très récemment, au mois de septembre, — c'est-à-dire sur les nouveaux concurrents du tiers-monde. Alors, est-ce que c'est différent ?

— Non, pas du tout. Ou bien vous m'avez mal compris, ou je me suis mal exprimé... ou les deux !

Non. J'ai dit que la France devait gagner par rapport au peloton des pays comparables. La compétition, pour nous — c'est en cela qu'il ne faut pas du tout se tromper — ne nous oppose pas aux pays d'Asie du Sud-Est, ou d'Amérique latine. Pas du tout. C'est une compétition avec les Américains, les Allemands, les Japonais.

— Sur tous les pays du tiers-monde.

— ... Par contre, notre plus grand déficit — près de 7 milliards de francs — est avec l'Allemagne fédérale, pays ultra-développé. C'est par rapport aux meilleurs qu'il faut gagner. Je voudrais que ceux qui nous écoutent retiennent de cette émission quelques notions qui, ensuite, orienteront les réflexions. Si vous classez les pays par ordre de puissance économique, il y a cent cinquante pays dans le monde à l'heure actuelle et, je vous l'ai dit, la France est cinquième. Ce n'est pas mal. Par exemple, je voyais récemment que la Banque mondiale classe les quatre premiers ensemble et met ensuite la France à la tête de la tranche suivante. Les quatre premiers, ce sont ceux dont je parlais : les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique, le Japon, l'Allemagne, et puis, ensuite, la France, avec les pays qui viennent derrière nous.

» Mon objectif est que la France rejoigne le groupe de tête des quatre.

— L'Union soviétique est à part, elle n'est pas dans le modèle économique occidental.

— C'est cela, et puis l'Union soviétique a cinq fois notre population, d'énormes ressources naturelles, mais son niveau de vie est beaucoup plus bas. Laissons donc l'Union soviétique à part.

» Je voudrais que lorsqu'on cite les pays en tête du développement économique, tout le monde — à Rio-de-Janeiro, à Tokyo, à Chicago — dise automatiquement : les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon et la France. On ne le dit pas, car à l'heure actuelle, dans la conscience internationale, il y a trois grands pays, il n'y en a pas quatre. Quand je dis gagner, cela veut dire distancer ceux qui sont derrière nous et être nettement dans le peloton des quatre.

» Cela vous paraît tout à fait impossible. Je ne le crois pas du tout. Quand j'étais ministre des finances, je m'étais fixé comme objectif personnel — ce n'était pas moi, naturellement, qui le réaliserai, c'était tous les Français — que la France dépasse la Grande-Bretagne. Je me souvenais de nos grands débats avec les Britanniques. Nous étions toujours derrière, et je me suis dit : maintenant, il faut que la France passe devant. Depuis 1967, la France est passée devant la Grande-Bretagne au point de vue du niveau de vie et, à l'heure actuelle, nous nous détachons très nettement. Si nous faisons le nécessaire, nous pouvons atteindre le même développement économique et la même puissance que l'Allemagne fédérale dans un délai d'une quinzaine d'années. Gagner, c'est cela, c'est rattraper les plus forts, ce n'est pas gagner en allant dépouiller les faibles.

— Oui, mais alors, explorons un instant cette comparaison avec ces pays, en particulier l'Allemagne, qui revient souvent en tant qu'exemple soumis aux Français.

» Dans ces trois pays — mettons de côté l'Union soviétique, que vous décrivez comme étant dans le peloton de tête, où nous ne sommes pas encore, mais nous sommes détachés derrière, — par rapport à il y a cinq ans, puisqu'il se trouve qu'aujourd'hui, le 16 octobre, c'est le cinquième anniversaire de la décision du quadruplement du prix du pétrole de l'OPEP, par rapport donc à il y a cinq ans — début de cette crise mondiale — sur ces trois pays, il y en a un qui a su lutter assez efficacement contre le chômage, ce sont les Etats-Unis, après avoir eu des chiffres très supérieurs aux nôtres.

» Il y en a un autre qui a su lutter très aisément contre l'inflation, c'est l'Allemagne, qui est autour de 3 %. Il y en a un qui a su lutter contre les deux, c'est le Japon. Pourquoi pas nous ? Autrement dit, quelle est la différence, puisque vous faites un diagnostic et qu'il y a une différence ? A quoi est due cette différence ? Quelles sont nos failles ?

— Nos failles ? Il faut savoir que la France a la réputation, et à mon avis justifiée, d'être un pays fragile politiquement, et cela compte. Quand vous pensez au Japon ou à l'Allemagne, aux Etats-Unis, vous ne dites pas du tout qu'ils sont fragiles politiquement. Vous dites : « Le président » peut changer, le pouvoir peut » changer », mais cela n'évoque pas une idée de fragilité.

» La France a donné longtemps le sentiment qu'elle était politiquement fragile. Un de mes objectifs profonds est de décrisper la

Giscard est-il marxiste ?

Si l'on triait par ordre d'importance et de circonstances les mots employés par M. Giscard d'Estaing, trois viendraient sans doute en tête : « conduire », « changement » et maintenant « gagner ». Déjà, lors de sa dernière apparition télévisée, le président de la République n'avait eu que ce dernier mot à la bouche. Il n'a pas craint de se répéter, voulant se poser en capitaine de l'équipe « France ».

Puisque le présent n'offre à nos concitoyens que des satisfactions illusoires, pensons au futur. Le détournement d'attention est de bonne guerre en politique. Comme il sentait bien que le citoyen de base lui ferait ce reproche, M. Giscard d'Estaing a rappelé, d'entrée de jeu, qu'il réservait ses réponses sur les problèmes d'actualité à sa conférence de presse de la mi-novembre. Au reste, d'importantes décisions à prendre aujourd'hui n'engagent-elles pas déjà l'an 2000 ?

Pas plus que M. Barre, le président ne veut laisser entendre que, demain, on rasera gratis, et il invite, au contraire, à retrousser les manches pour rejoindre « le peloton de tête », c'est-à-dire les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon. Giscard connaît bien ses compatriotes. Il sait que le défi est une excellente « carotte », que l'exaltation de la fierté nationale est un ferment d'action et le « cocorico » un cri de ralliement, qui n'a pas encore perdu de sa force.

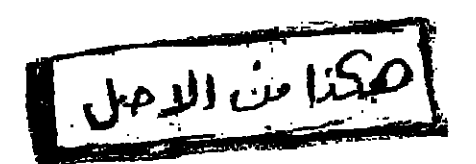
Tout de même, n'est-il pas un peu court de faire jouer seulement ce ressort de la puissance pour mobiliser les masses ? Jean Monnet disait souvent : « L'appel à la puissance est un terrain dangereux. Nous avons toujours un plus puissant au-dessus de nous, et on sait ce qu'il advient de ceux qui veulent à tout prix être les plus puissants. »

De même la référence constante à la compétition dans ce monde déjà schizophrène aurait-elle pu être au moins complétée par des considérations sur les buts de la société auxquels nous devons parvenir. Il est vrai qu'un pays qui se laisse aller, qui se laisse distancer sur le registre économique, ne peut que se faire petit à petit coloniser. Il n'aura pas alors la plate-forme suffisante pour lancer au monde les messages qui lui tiennent le plus à cœur, et qui pourraient être, pourquoi pas ? des messages de sagesse. Mais s'en tire-t-il mieux, s'il prend les moyens pour les fins, si à force de chercher à « gagner » il arrive à perdre son âme, parce qu'il s'est tellement piqué au jeu que rien d'autre ne l'intéresse, un peu comme les constructeurs du pont de la rivière Kwaï ?

Nous allons entrer dans l'année où l'Assemblée européenne va être élue au suffrage universel. M. Giscard d'Estaing relance l'idée de Confédération européenne, dont la paternité appartient d'ailleurs, quoi qu'il en ait dit, au général de Gaulle, et non à Georges Pompidou N'aura-t-on mieux à offrir pour faire vibrer les foules que l'on appelle aux urnes qu'un style de vie « productiviste » comparable à celui des Américains ?

On en vient à se demander si M. Giscard d'Estaing n'est pas, au fond, marxiste. Pense-t-il, lui aussi, que seules les « infrastructures » économiques détermineront les superstructures culturelles, voire spirituelles ? Etrange ! Etrange que la puissance économique apparaisse finalement comme le seul ou presque des paramètres qui doivent compter au vingtième siècle. Sans doute, les jeunes d'aujourd'hui qui pensent que cette dimension est vraiment insuffisante pour leur donner des raisons de vivre auront une quarantaine d'années en l'an 2000 et auront peut-être oublié leurs rêves de jadis. Mais leurs enfants? Seront-ils seulement appelés à renforcer la musculature économique française ?

PIERRE DROUIN.



ÉMISSION

« QUESTIONNAIRE » SUR TF 1

son rang dans la compétition économique mondiale

pas à craindre que, dans les années qui viennent, elle ne prenne les formes d'un conflit armé. Toute compétition donne lieu à un classement : l'avenir de la France consiste à en gravir les échelons. Le chef de l'Etat confie que, ministre des finances, il s'était donné pour « objectif personnel » que la France dépasse la Grande-Bretagne. Il ne nous dit pas pourquoi, mais il suffit. Aujourd'hui, il s'agit de rattraper l'Allemagne fédérale. A cela, une raison : éviter l'hégémonie d'un pays en Europe. Mais on voit bien que, dans un cas comme dans l'autre, la rivalité elle-même a plus d'attraits que son enjeu.

Adapter l'économie française nécessite des reconversions. Elles se feront en douceur, mais, en attendant que l'industrie soit en mesure de se réformer continuellement, les secteurs attardés connaissent des « bouleversements » douloureux. Ils sont inévitables. Et le chef de l'Etat cite l'exemple de la population rurale, dont une partie a quitté la terre et l'autre a su s'adapter aux conditions nouvelles.

M. Giscard d'Estaing oublie-t-il que cette reconversion a toujours été critiquée et qu'elle a contribué à faire naître un nouveau courant d'idées, l'écologisme, dont il arrivait au chef de l'Etat, naguère, de se réclamer ?

Invité, en conclusion, à définir un dessein pour la France, M. Giscard d'Estaing a résumé une projection sans projet. Chiffres en main, il sait ce qui peut se passer, ce qui arrivera probablement. Mais le probable est-il souhaitable ?

PATRICK JARREAU.

société française, de rétablir son unité, pour atténuer sa fragilité. Un pays fragile développera sa puissance économique moins que les autres. Premier élément.

» Deuxième élément : notre économie. Les structures sont également fragiles par rapport à d'autres pays. Quand il y a un choc très fort, l'économie française réagit moins bien. Elle s'adapte au bout d'un certain temps, mais elle réagit moins bien. Les Allemands, les Japonais encaissent les coups mieux que nous. »

Le président de la République évoque alors les problèmes que connaît la sidérurgie française et poursuit :

« Si l'on veut que l'économie française devienne plus solide, il faut qu'elle s'adapte en permanence. Il faut lui éviter ces grands soubresauts qui sont, du point de vue social et humain, des épreuves pour la France.

La transformation continue n'est pas pénible

— (...) Est-ce que, en fait, dans une certaine mesure, il n'y a pas contradiction entre cette volonté de réadaptation et le fait de ne pas imposer de sacrifices ?

— Il faut savoir que la croissance économique, c'est-à-dire la quantité de biens produits, a progressé, depuis 1974, plus vite qu'en France qu'en Allemagne. L'essentiel, après tout, c'est ce que l'on produit, c'est la vraie richesse de la nation. Or, nous avons progressé plus vite que les Allemands. Mais, nous avons moins bien « encaissé », sur le plan du commerce extérieur, de l'inflation, du chômage.

» Vous dites : Les autres ont » mieux encaissé, parce qu'ils ont » imposé ou se sont imposé des » sacrifices beaucoup plus brutaux. » C'est une question de tempérament national et de choix national. La France est un pays de mesure dans lequel on ne peut pas demander ou imposer à la population des sacrifices qui, d'ailleurs, ne seraient pas acceptés. Il était donc normal que la France étale sur une période un peu plus longue son ajustement économique. Vous connaissez le langage politique de la France. En France, la baisse du niveau de vie est quelque chose qu'on ne pourrait imaginer que dans des circonstances extraordinaires : conflit, drame national. Il est raisonnable d'essayer de faire les ajustements économiques sans baisse du niveau de vie, mais naturellement cela prend plus de temps.

— Vous avez souvent parlé de la capacité de l'industrie allemande. De nos jours — on vient de le voir à propos de la révision du VIIe Plan, — l'accent est mis beaucoup plus sur l'industrie pour les années à venir comme étant la force d'entraînement de l'économie française. Est-ce que vous avez la conviction que c'est par l'industrie, maintenant, que l'on pourra arriver à résoudre les problèmes d'emploi, par exemple en France ?

— Pourquoi cela a-t-il changé ? Parce que, jusqu'aux années 1973, 1974, il était beaucoup plus facile d'assurer notre équilibre extérieur. Le pétrole et les autres matières premières étaient moins chers. Les choses ont changé et, il ne faut pas s'y tromper, jusqu'en 1990, 2000, ce sera de plus en plus cher.

» Aussi, il faut vendre. Nous pouvons vendre notre production agricole. Nous la vendons dans de bonnes conditions. Il faut l'accroître. Nous pouvons progresser sur le plan technique et sur le plan de la commercialisation. Restent les produits industriels. Nous devons développer une capacité de ventes à l'extérieur sensiblement supérieure à notre capacité actuelle, d'où la possibilité d'un développement de l'industrie française. Ce n'est pas dans notre tradition, dira-t-on. Il ne s'agit pas de refaire les industries du dix-neuvième siècle. Faisons les industries du monde actuel, celles susceptibles de se développer et celles dans lesquelles nous pouvons être techniquement les meilleurs.

» Les travailleurs français travaillent beaucoup et sont — je le dis, je suis leur président, mais j'ai des éléments de comparaison — les meilleurs d'Europe (...).

» Or les travailleurs français vont avoir dans les années à venir une meilleure instruction. Ayant une meilleure instruction, ils vont exercer des métiers plus qualifiés. Des métiers plus qualifiés, cela veut dire des métiers dans lesquels les salaires sont plus élevés. Nous allons, en France, vers une économie de haut savoir, et donc de rémunération plus forte, dans certaines branches et pas dans d'autres. Il est certain que, si l'on souhaite conserver des secteurs en compétition avec les pays en développement, on aura les salaires des pays en développement, et le niveau de vie des pays en développement. Les Français ne veulent pas du tout cela. Ils veulent avoir au contraire une élévation de leur niveau de vie. Nous devons rechercher une nouvelle industrialisation dans les secteurs qui sont les secteurs de haute technicité et donc de rémunération plus élevée.

Il faut s'adapter

— Il y a un petit changement, alors, dans la doctrine économique telle qu'on nous l'avait expliquée au cours de nos études, pour ceux qui faisaient des études économiques. On nous disait dans le temps : au fond, la marque d'un pays moderne, c'est d'avoir une partie importante de service (...).

« Et, maintenant, on trouve un nouveau discours industriel, qui a l'air de dire : c'était une erreur, la modernité n'est pas du côté services, mais du côté industrie.

— Il y a services et services. Une question est de savoir si ces services se vendent à l'extérieur. Ce qu'il faut développer par priorité, ce sont les activités susceptibles d'être vendues à l'extérieur, industries et services exportables qui sont eux-mêmes d'ailleurs très liés à l'industrie.

— Si on prend cette hypothèse, il y a un certain nombre d'experts très calmes qui vous disent : franchement, il y a un tiers de l'industrie française qui est à l'encan, c'est-à-dire que nous avons des secteurs très soumis à la compétition du tiers-monde. Quand on parle de la sidérurgie, des chantiers navals, d'un certain nombre de secteurs électroniques, ils sont sous le tiers-monde et ils emploient, comme dans le textile, beaucoup de travailleurs. Si c'est ceux-là qui sont les plus menacés, cela va être très difficile d'arriver à créer suffisamment d'industries nouvelles pour les remplacer.

— Je ne crois pas un mot de ce que disent ces soi-disant experts. Il y a dans l'économie française, comme dans toutes les économies à l'heure actuelle, des secteurs de pointe, des secteurs qui supportent la compétition dans de bonnes conditions, et certains secteurs en difficulté. Ces secteurs en difficulté peuvent, doivent s'adapter. Mon objectif, c'est qu'ils s'adaptent de façon continue.

» Quand on ne s'adapte pas et qu'on essaie de lutter sans rien changer, dix ou quinze ans après, que se passe-t-il ? La catastrophe finale, et la catastrophe est très dure pour les travailleurs, pour l'entreprise et pour tout le monde. Savoir s'adapter, c'est savoir se placer à temps dans une position de concurrence.

» Il n'y a certainement pas à l'heure actuelle un tiers de l'industrie française dans la situation de vulnérabilité que vous dites. Prenez l'industrie textile : on ne dit jamais, je ne sais pourquoi, que l'industrie textile française exporte plus que nous n'importons. Ce qui est vrai, c'est que nous ne pouvons pas continuer à faire des produits à faible valeur ajoutée, dans des secteurs où on ne peut pas payer les travailleurs et où il n'y a pas de gain pour l'entreprise. (...)

» Je considère que la France devrait avoir en Europe la première place dans le prêt-à-porter. Cela représente un nombre d'emplois considérable ! Et, pour un prêt-à-porter de qualité européen, nous ne serons pas concurrencés de longtemps par les pays du Sud-Est asiatique. Par contre, il faut naturellement renoncer à la fabrication des produits les plus courants et qui peuvent être faits ailleurs à bas prix. Il en est de même pour les produits chimiques. Il faut que nous allions vers la chimie fine, vers les produits pharmaceutiques, les produits à forte valeur ajoutée.

— Prenons un exemple. Vous avez cité dans votre discours, court mais ferme, sur « la France doit gagner », l'industrie de pointe actuelle, qui est l'industrie automobile (...). Mais l'ensemble des constructeurs automobiles européens — je ne parle pas des constructeurs français — sont préoccupés et disent que, peut-être dans dix ans, l'automobile peut se trouver dans la situation de la sidérurgie, parce qu'aujourd'hui un ouvrier japonais fabrique trois fois plus de voitures par an qu'un ouvrier français, parce que les Américains vont être dans une position qu'ils n'avaient pas avant. Alors, sur le secteur qui est notre point fort à l'heure actuelle, il faut, même là, une transformation profonde ?

— Justement, en raisonnant de cette façon-là, on arrive au désespoir. En réalité, depuis l'origine de l'industrie, il en a toujours été ainsi. On s'est toujours dit : ces produits qu'on fabrique, un jour quelqu'un d'autre ailleurs les fabriquera mieux que nous. Il faut perpétuellement les transformer et les améliorer.

» J'observe que, en 1950, l'industrie automobile française n'était pas compétitive ; elle n'exportait presque pas. A l'heure actuelle, nous exportons plus de la moitié de nos véhicules. Si nous restons les meilleurs, nous continuerons à exporter beaucoup. Si, au contraire, nous affaiblissons notre niveau concurrentiel, nous exporterons moins. (...)

— Vous avez dit, tout à l'heure, qu'il fallait — et c'est une notion évidemment nouvelle pour la France — être en mesure de changer un peu tout le temps. (...) Quelle est la contrepartie sociale qu'on peut imaginer pour cette espèce de rénovation permanente de l'industrie française ?

— Je crois que la transofrmation continue n'est pas pénible. On ne la perçoit pas. Elle consiste à changer périodiquement, à améliorer les modèles, à introduire des technologies... Ce n'est pas cela qui est pénible. Ce qui est pénible, c'est le bouleversement des conditions de vie d'une entreprise, ou d'une région, ou d'un grand nombre de travailleurs. L'adaptation continue évite précisément ces bouleversements.

» La raison pour laquelle vous avez entendu parler beaucoup moins de drames sociaux en Allemagne — bien que je ne veuille pas citer particulièrement l'Allemagne en exemple, — c'est que l'adaptation y est continue ; on s'y oriente toujours vers les productions qui vont se développer, et l'on ralentit progressivement celles qui, au contraire, n'ont pas d'avenir. L'adaptation continue évite la souffrance sociale. (...)

» On croit que les Français sont incapables de s'adapter. Moi, je suis frappé par un exemple contraire. Dans un secteur qui passait pour être le plus traditionnel de l'économie française : l'agriculture. En vingt ans, l'agriculture française a perdu un nombre considérable de personnes. Celles qui sont restées ont fait un effort exceptionnel de transformation et de production à la fois technique et d'équipement et à l'heure actuelle, nous avons une agriculture compétitive. Et si vous proposiez aujourd'hui aux agriculteurs de reprendre les structures d'il y a vingt ans, personne n'accepterait. Ceux-ci ont montré une capacité d'adaptation continue tout à fait remarquable.

— (...) La moyenne des pays industriels est à 5,4 % de chômage, ce qui, d'ailleurs, se trouve être en ce moment le chiffre approximatif de la France. Si la solution d'avenir passe par une transformation de notre industrie, c'est un processus qui est lent. On ne peut pas espérer avoir une transformation de l'industrie sur six mois, un an, deux ans, qui permette de résorber à ce point le chômage.

» Alors, est-ce que cela n'implique pas, si nous voulons passer par la transformation industrielle, que la France, dans une certaine mesure, s'adapte à un chômage de longue durée et que, selon votre expression, on soit un peu obligé de partager le chômage pour les Français ?

— Pas du tout. Mais nous revenons à l'actualité... Je vois que le temps passe. Je ne sais pas si nous aurons le temps de traiter les autres sujets.

» En ce qui concerne le chômage, il y en a dans les pays où l'industrialisation est importante, c'est vrai, mais beaucoup plus encore dans les pays en voie de développement. (...) Vis-à-vis du sous-emploi, vous pouvez avoir deux attitudes : la première consiste, au fond, à dire : la France ne peut pas produire beaucoup plus qu'elle ne produit, elle ne vendra pas plus, elle ne le peut pas ; la quantité produite devant rester à peu près la même, comme nous avons un certain nombre de demandeurs d'emoloi ou de chômeurs, il faut partager le chômage, c'est-à-dire réduire la durée du travail pour les uns, de façon à donner du travail aux autres. Mais on voit bien que, dans ce système, l'on travaillera moins pour vivre de plus en plus mal. Ce n'est donc pas une voie d'avenir.

» La voie d'avenir, c'est de considérer que la France est très intelligente, très travailleuse et qu'elle peut avoir un développement économique qui lui fasse rejoindre le peloton de tête des pays industrialisés. Vous dites : il faut attendre très longtemps. Pas nécessairement. A l'heure actuelle, le phénomène des secteurs en difficulté s'ajoute au chômage dû au ralentissement de la croissance. Nous allons atteindre bientôt le terme des difficultés dans ces secteurs. D'autre part, nous avons connu une croissance faible depuis quelques années, que nous cherchons, avec nos partenaires occidentaux, à accroître. C'est l'objet de notre politique économique commune. Nous devons pouvoir nous engager, dans l'avenir prochain, vers une résorption des demandes d'emplois.

» Enfin, lorsqu'on dit qu'il y a en France 1 300 000 demandeurs d'emploi, on croit qu'il s'agit toujours des mêmes. Or, chaque mois, 200 000 sont nouveaux et 200 000 trouvent un emploi. Il faut accélérer encore le mouvement, et c'est un objectif que, je le répète, l'économie française en voie de transformation est capable d'atteindre.

L'avenir de l'Europe

— Puisque, effectivement, le temps presse, Monsieur le président, venons-en un instant à une actualité qui se trouve encore à quelques mois de nous, mais qui se profile, c'est celle de l'élection européenne. On nous dit des choses un peu contradictoires à ce propos. On nous dit : c'est très important, c'est une véritable relance de l'Europe, et, en même temps, on ajoute : mais ne vous inquiétez pas, il n'y aura pas de pouvoirs, cela ne changera pas grand-chose.

— L'Europe : faut-il l'organiser, oui ou non ? Si, en l'an 2050, des émissions de télévision rétrospectives disaient : « Il y a cent ans, on débattait du point de savoir s'il fallait organiser l'Europe, et certains pensaient qu'il ne fallait pas l'organiser », je suis convaincu que cela paraîtrait tout à fait incroyable.

» Il est évident que nous devons organiser l'Europe. Cela ne veut pas dire lui donner un modèle tout à fait précis et définitif du type des Etats d'autrefois. Cette organisation est en cours. Elle comprend la Communauté économique douanière. Elle va comprendre une structure monétaire : les monnaies européennes vont être progressivement liées entre elles. Elle comprend, à l'initiative de la France, le conseil européen, c'est-à-dire la réunion des dirigeants de l'Europe. Ils se réunissent maintenant trois ou quatre fois par an pour analyser les situations, rechercher des attitudes communes. Une Assemblée existe. Jusqu'à présent, elle a été désignée par les Parlements nationaux. Il est normal qu'une organisation commune soit désignée par les électeurs : c'est le changement du printemps prochain. Elle sera élue le même jour, ou à peu près, dans tous les pays d'Europe. Cela a une signification psychologique et politique, mais qui, à mes yeux, ne change pas ses pouvoirs.

» Le fonctionnement de l'Europe est actuellement assuré par une certaine répartition des pouvoirs dans laquelle ceux du conseil européen sont essentiels. Le conseil des ministres a les siens. La Commission et l'Assemblée parlementaire aussi.

— (...) A quel type d'abandon de souveraineté peut-on songer quand on pense à une structure confédérale pour l'Europe ?

— Je ne voudrais pas entrer dans cette question, qui nous ferait sortir du sujet et du délai. J'aurai l'occasion de m'expliquer sur ce point.

» La confédération de l'Europe est un mot qui a été prononcé pour la première fois par le président Pompidou à une réunion des chefs d'Etats européens, avenue Kléber, à laquelle j'assistais (1). C'était le sommet de Paris. J'étais tout à fait pour la confédération de l'Europe. Une confédération est une structure dans laquelle les Etats gardent leurs pouvoirs, mais décident d'avoir des politiques communes et, progressivement, les appliquent à un certain nombre de sujets. Mais, dans une structure confédérale personne n'impose sa volonté aux autres.

— C'est déjà le cas actuellement.

— Non. Nous avons très peu de politiques communes. Nous n'avons pas de politique d'énergie commune ; nous n'avons pas de politique industrielle commune ; nous n'avons pas de politique agricole commune pour les produits méditerranéens. Pour d'autres sujets, même si les décisions sont prises localement, des politiques convergentes sont possibles. Je pense à la politique de l'éducation, à la politique des institutions sociales et de l'emploi. En matière de politique étrangère, la confédération peut essayer d'avoir, vis-à-vis de certains thèmes, des attitudes communes. Tout cela constitue notre tâche d'ici à l'an 2000.

— (...) On a bien vu que les tensions créées quand certains pays étaient un peu à la dérive, économiquement, rendaient très difficiles des décisions communes. Est-ce que nous n'avons pas un risque d'avoir une certaine dilution de l'Europe en ajoutant des pays qui ne sont pas au même niveau économique ?

— Dans les grands ensembles comme l'Union soviétique, comme la Chine, comme les Etats-Unis, il y a d'assez grandes différences de niveau de vie (...).

» Dans chaque grand ensemble, il est normal qu'il y existe certaines inégalités de développement. La Communauté économique européenne aura parmi ses objectifs de réduire ces inégalités. De même que nous conduisons une politique d'aménagement du territoire, il faudra une politique pour rapprocher progressivement les niveaux de vie économique de l'Europe. (...)

— Est-ce qu'il est possible et réaliste d'envisager une monnaie commune entre deux pays qui seront les piliers de cette structure, qui sont l'Allemagne et la France, dont l'un, l'Allemagne, a un taux d'inflation de 3 % et dont l'autre, la France, a un taux, au mieux, qui va tourner autour de 8 % l'année prochaine ?

— Non. Si cette disparité devait être permanente, elle rendrait difficile ou aléatoire l'unité monétaire. Il ne faut pas se tromper. C'est pourquoi, dans la politique que suit le gouvernement, celle que je m'efforce d'animer, tout se tient. On ne peut pas à la fois vouloir l'unité monétaire de l'Europe et imaginer que la hausse des prix en France sera trois fois la hausse des prix en Allemagne. Il faut que tout ceci se rapproche.

» En France, la politique économique actuelle est une politique de réduction du taux d'inflation. Il faut aboutir à un écart supportable par rapport au taux allemand. Il n'est pas nécessaire qu'il lui soit égal. (...)

» Pourquoi est-ce que je parle beaucoup de l'Allemagne fédérale et pourquoi me suis-je fixé comme objectif de faire que la France ait un niveau de puissance économique comparable au sien ? Parce qu'il ne serait pas bon que l'Europe soit dominée par un seul pays. A l'heure actuelle, s'il n'y avait qu'une puissance, ce serait l'Allemagne. On ne peut pas avoir une confédération dominée par quelqu'un. Elle exploserait. Je ne dis pas que la France cherche à écarter les autres partenaires de la Communauté, loin de là. Si d'autres partenaires font le même effort et ont l'intention d'accroître leur influence, je vous dis tout de suite : tant mieux. L'effort que je souhaite voir accompli par la France est de faire en sorte qu'il y ait en Europe au moins deux pays d'influence comparable. Ces pays sont, tels que je les aperçois à l'heure actuelle, l'Allemagne fédérale et la France. Il ne serait pas bon qu'il n'y en ait qu'un seul et ce serait même, au total, inacceptable.

L'indépendance nationale

— Dernière question, monsieur le président. Le principe fondateur de la Ve République, c'est celui de l'indépendance nationale. Il n'y a pas de grand discours qui n'y fasse de référence explicite. En fait, est-ce que la France est tellement différente des autres pays d'Europe ? Elle s'en rapproche, du point de vue économique, niveau de vie. Vous voulez une démocratie paisible, mais quel autre pays n'a pas exactement le même souhait ? On discerne mal maintenant ce qui peut constituer un projet français, une volonté nationale spécifique. (...)

— Je ne crois pas que ce soit exact. Le peuple français est un peuple à part, depuis toujours. Après la chute de l'Empire romain, à l'âge des invasions, les Francs ont commencé la stabilisation de la société de l'époque par l'installation des royaumes francs et par leur conversion au catholicisme. Par la suite, ce peuple a animé les grands mouvements spirituels, intellectuels, de tout le Moyen Age et du début de la Renaissance.

» Puis, les Français ont répandu des idées générales, au dix-huitième siècle, au moment de la Révolution, et ils ont eu des conceptions politiques qui ont marqué le monde. Quand je voyage dans le monde, je trouve partout des traces très visibles de la pensée française.

» C'est donc un peuple qui a une volonté d'être, d'agir, de proposer, et je vous assure qu'à l'heure actuelle la politique étrangère de la France compte beaucoup.

» Je suis persuadé que, pour le président des Etats-Unis, ou pour M. Leonid Brejnev, ou pour les hauts dirigeants chinois, les conceptions de la France comptent beaucoup, en dépit du fait que, comme je le disais tout à l'heure, nous soyons seulement cinquante-trois millions d'habitants, parce que nous avons une politique spécifique, des projets spécifiques.

» Dans la situation dramatique qui était celle de l'Afrique l'année dernière, situation qu'on a sous-estimée, on n'a pas vu le risque d'effondrement de l'Afrique par l'intérieur...

— Que vous estimez dépassé ?

— ... Ah ! Que j'estime sensiblement éloigné... La France a joué toute seule un rôle absolument décisif. Dans le drame actuel du Proche-Orient, avec tous ses aspects humains, la France a une ligne cohérente continue, dont les autres se rapprochent, ou s'éloignent à un moment ou à un autre, mais à laquelle ils se réfèrent. La France a une politique, une politique indépendante, il n'y a pas beaucoup de pays dans le monde qui en ont une.

» A l'heure actuelle, — cela nous ramènera, si vous voulez, à notre sujet, — je crois que la France a un rôle à jouer dans les années à venir pour participer à cette préparation du monde de demain.

» Le sens de notre émission, c'était de montrer que notre monde sera assez différent de celui auquel nous étions familiarisés. Pour ce qui me concerne, je comprends qu'il change, et je crois que dans ce monde nouveau la France a un rôle de proposition, d'animation à jouer. Je souhaite qu'elle joue ce rôle. (...) En l'an 2000, qui n'est pas loin — et, pour beaucoup de ceux qui nous écoutent, c'est leur monde, — la France sera 1 % de la population totale.

» En second lieu, la France a la capacité de rester dans le peloton de tête, du triple point de vue de son influence dans le monde, de sa puissance économique et de son niveau de vie. Ce résultat sera difficile à atteindre. Il faut le savoir. Il ne faut pas écouter le langage de la facilité, il ne veut rien dire. Mais la France est capable de le faire et elle peut gagner. Il faut qu'elle s'adapte de façon continue, en évitant les bouleversements profonds, trop rudes sur le plan social et qui secouent notre édifice économique et humain. Il faut choisir cette méthode d'adaptation continue.

» Pour ce qui est de la politique économique, il faut écarter ce que j'appelle l'économie administrée, c'est-à-dire l'idée que l'économie sera administrée par d'autres. Il faut avoir une économie gérée et orientée. Cela veut dire gérée par les Français, en multipliant autant que possible les centres de décision dans la société française et parmi les Français, afin que le plus grand nombre de gens possible conduisent cette adaptation continue de l'économie.

» Et quand on regarde — comme nous avons essayé de le faire — cette France dans le monde, et dans le monde à venir, ma conclusion — je le dis parce que je le crois, — c'est qu'il y a un avenir de progrès possible pour les Français et pour la France. »

N.D.L.R. — Les intertitres sont de la rédaction du *Monde*.

(1) L'idée d'une confédération européenne a été lancée par le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 21 décembre 1951, en pleine querelle de la CED, et il y est revenu très souvent par la suite. Elle a fait l'objet, en 1960, d'un plan détaillé de M. Alain Peyrefitte, alors député U.D.R. ; bien que le mot n'ait pas été employé, pour ne pas choquer les oreilles fédéralistes des divers gouvernements membres de la C.E.E., elle était à la base du plan Fouchet d'union politique de l'Europe en 1960-1962.

POLITIQUE

Sortir la gauche de l'impasse

II. — Pour surmonter la crise

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Dans le cadre du débat engagé au sein du parti socialiste, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, animateur du CERES, après avoir analysé dans un premier article (« le Monde » du 17 octobre) les causes et les conséquences de l'échec de la gauche lors des élections législatives, propose des solutions pour sortir de la crise économique.

Il n'existe qu'un seul problème politique sérieux en France à l'heure actuelle : notre pays a-t-il les moyens d'échapper — même progressivement — à une crise qui le touche particulièrement, mais dont personne ne discerne la fin, parce qu'elle exprime les tendances fondamentales de la mondialisation du capitalisme à la fin du XXe siècle : concentration des capitaux, des décisions, des technologies de pointe, et des rentes dans les métropoles du capitalisme avancé (U.S.A., Japon, R.F.A.), industrialisation des pays à bas salaires principalement sous l'égide des multinationales, intégration croissante de toutes les politiques nationales à la logique globale d'un système dominé par les Etats-Unis, étouffement insidieux et progressif des libertés ?

La politique giscardienne dans cette perspective est assez simple : elle vise à rapprocher la France, autant que faire se peut, des pays du « groupe de tête » et principalement de l'Allemagne fédérale en imposant aux « carpes » (la grande masse des travailleurs et des entreprises) une cure d'austérité qui profitera aux « brochets » (les groupes français en voie de multinationalisation).

Cette politique fera peut-être l'affaire de quelques grandes firmes, mais elle ne fera pas l'affaire de la France, de plus en plus vouée au chômage et à la dépendance.

Face à la politique de M. Barre, il existe dans le pays un vaste cartel des non. Le P.C.F., le P.S., le R.P.R. font pleuvoir les flèches de leurs critiques. Chacun réclame une relance dont au fond de lui-même il sait bien qu'elle n'est possible qu'en bouleversant les données du problème, la vérité étant que nul n'est encore prêt pour ce bouleversement.

Un tel renversement implique le transfert du pouvoir économique des grands groupes privés à la collectivité. Là où est la propriété, là est le pouvoir : les nationalisations restent le préalable d'une nouvelle croissance, offrir à chacun un emploi utile, permettre la réduction de la durée du travail, et d'abord au bénéfice des travailleurs astreints aux métiers les plus pénibles, le projet social de la gauche est à l'opposé du projet social de la droite. Bien entendu sa crédibilité est avant tout politique : des conditions historiques exceptionnelles doivent être réunies pour imposer le transfert des centres de décision et la maîtrise des flux économiques, qui seuls permettent de diverger d'avec les tendances fondamentales de la division internationale du travail telles qu'elles s'imposent, dans l'état actuel de ses structures, à l'économie française.

Une nouvelle politique étrangère

Bien entendu cette orientation implique aussi une nouvelle politique étrangère : sans revenir sur nos engagements internationaux, il est impératif que nous ne nous laissions pas enfermer dans l'Europe actuelle. Une politique étrangère active en Méditerranée, vers le tiers-monde, vers les pays de l'Est, doit, au contraire, nous permettre d'envisager avec l'Allemagne, notre principal partenaire obligé, des rapports moins déséquilibrés. Bref, l'indépendance nationale est au cœur d'un projet socialiste moderne, et ce pour deux raisons essentielles :

1) Le capitalisme aujourd'hui est multinational ;

2) Pour échapper à son étreinte, il faut un sursaut des profondeurs.

Soumettre l'élargissement de la C.E.E. à des préalables stricts, dont la levée dépend d'ailleurs plus de l'Allemagne que des pays concernés, refuser l'européanisation du plan Barre à travers les accords de Brême et la création d'un Fonds monétaire européen, maintenir l'Assemblée européenne de Strasbourg dans ses compétences, tels sont les impératifs d'une politique européenne soucieuse des intérêts de la France et du socialisme.

Tout ce qui associe le parti socialiste à la gestion de la crise, tout ce qui réduit la possibilité pour demain d'un changement de cap radical, doit être combattu. Les conditions de ce changement se réuniront plus vite qu'on ne pense, si le parti socialiste reste ferme sur ces positions.

Je voudrais, pour conclure, indiquer les conséquences stratégiques pour le P.S. du maintien et de l'approfondissement du projet de rupture avec le capitalisme comme moyen de sortir de la crise.

1) Le parti socialiste doit affirmer son *identité socialiste* en se gardant d'oublier que toute la société et la tête de chacun d'entre nous est traversée par *la lutte des classes*. C'est elle qui est la donnée fondamentale. L'identité du P.S., ce n'est donc pas d'abord vis-à-vis du P.C.F. qu'il faut l'établir, même si des divergences idéologiques fondamentales nous séparent de lui ;

2) La meilleure affirmation est dans l'action. Le parti socialiste doit être *présent dans les luttes*. Il doit privilégier celles qui mettent fondamentalement en cause la politique actuelle et qui sont porteuses d'une rupture avec la logique capitaliste : luttes contre le démantèlement industriel, pour le droit de vivre au pays, pour de nouvelles conditions de travail, etc. Les luttes des travailleurs doivent nourrir notre projet, comme notre projet doit éclairer leurs luttes. C'est le sens de ce que nous appelons, depuis 1972 — et par opposition aux thèses de l' « expérimentation sociale », — « *la lutte pour le contrôle* », qui n'a pu être développée autant qu'elle aurait dû l'être ;

3) Le P.S. doit *s'ouvrir aux nouveaux besoins sociaux*. Qui ne voit que cette nouvelle qualité d'écoute implique d'abord une *transformation démocratique* et une qualité nouvelle de notre parti ?

La jeunesse signifie clairement son refus de la société actuelle et s'enferme trop souvent dans son dégoût. Conçoit-elle l'effort nécessaire pour la changer ? Mais quelle leçon et surtout quel exemple le parti socialiste donne-t-il pour l'en convaincre ?

Les luttes des femmes sont porteuses d'une exigence essentielle : celle de nouveaux rapports de pouvoir et d'existence non seulement entre les sexes, mais dans toute la société. Mais les hommes — qui composent aux quatre cinquièmes notre parti — manifestent-ils tant soit peu dans leur comportement les signes d'une mutation qui les intéresse au premier chef ? Le parti socialiste est-il déjà le lieu, où hommes et femmes peuvent progresser ensemble, pour épanouir une nouvelle qualité d'humanité, sans laquelle le passage démocratique au socialisme ne serait jamais qu'une lubie ?

Bref, le P.S. est de ce point de vue aujourd'hui au pied du mur. Aussi grand que le risque de l'ignorance, est celui de la pusillanimité : notre parti a pour vocation de transformer la société présente et non d'être la maquette de la société future. Il doit montrer le chemin et non se mettre à la remorque d'un malaise social qui exprime souvent plus les difficultés d'intégration au capitalisme moderne des nouvelles couches salariées que la révolte des exploités ;

4) Dans la période actuelle la priorité pour le parti socialiste est de *former la conscience* politique *des couches sociales* qui sont venues vers lui depuis quelques années.

Il lui appartient de mener la lutte idéologique pour rallier réellement ces couches à l'idée d'un projet socialiste opératoire, pour les détourner de la facilité, pour les rendre conscientes des obstacles, pour les amener à travers un dialogue ininterrompu à accepter les disciplines de pensée et d'action correspondant aux objectifs du socialisme.

On comprendra que je ne propose rien moins qu'une *révolution culturelle dans la gauche : celle du sérieux*. Il est temps de réagir contre les revendications molles qui expriment plus une mode, des slogans, des illusions qu'une volonté réelle de changement. Mais la méthode choisie pour élever ces revendications, s'il est possible, a son importance : elle doit être celle d'un dialogue franc.

Bien entendu, dans cette perspective, il y a plus de coups à recevoir que de récompenses à attendre, étant donnée la puissance de la droite dans les médias (ou de la gauche américaine, j'entends par là cette fraction de la gauche qui contribue, à sa place, à brouiller les idées et à américaniser les têtes).

C'est pourquoi il est devenu absolument nécessaire que le socialisme français favorise la naissance d'organes de presse — je pense en particulier à un grand hebdomadaire — capables de relayer son message, et de mettre sur pied une véritable stratégie des médias pour faire face à celle du pouvoir ;

5) Une fois clairement dissipées toutes les ambiguïtés qui ont pu être entretenues sur la ligne d'Epinay, et ce que par un travail d'approfondissement qui n'a que trop tardé, le parti socialiste, assuré de ses analyses et de sa ligne, devra reprendre langue avec le parti communiste.

L'enjeu du prochain congrès

Le débat entre nos deux partis aurait tout à gagner si les arguments employés étaient mieux choisis et si le débat portait sur les vraies questions.

Le parti socialiste doit prendre garde à ne pas se laisser entraîner par un anticommunisme qui rappelle d'autres époques. Il ruinerait l'entreprise de l'union de la gauche en la faisant apparaître — et c'est trop souvent le cas — comme un moyen de marginaliser le P.C.F. C'est dire que des propositions concrètes devront être faites assez rapidement pour aboutir à une normalisation des rapports entre nos deux partis et pour définir avant 1981 un pacte commun d'objectifs et d'actions. Bien des mutations seront sans doute encore nécessaires avant et après, mais j'ai la faiblesse de croire que c'est la transformation du parti socialiste qui peut être demain, comme elle a été hier en 1971-1972, le ressort et le moteur de l'union de la gauche. En vérité la pire erreur serait pour le parti socialiste de répudier une ligne qui, de 1972 à 1974, a assuré le renouveau de la gauche dans notre pays. Le seul impératif est aujourd'hui d'y revenir et de l'approfondir.

6) Une dimension latente mais trop méconnue de l'union de la gauche est celle du « *rassemblement de notre peuple* ». On ne tirera pas la France de la crise sur la base d'un simple rapport de forces électoral à 51 %.

Le P.S. doit donc parler à notre peuple et à toutes ses sensibilités. Parti de lutte de classes, le P.S. n'est pas et ne doit pas être un parti sectaire. Il aura demain besoin du concours de toutes les forces vives du pays.

L'enjeu du prochain congrès du parti socialiste n'est pas pour nous la désignation d'un candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981. Nous n'avons pas été les mousquetaires de François Mitterrand. Nous ne serons pas ceux de Michel Rocard. Comme à Epinay, nous resterons ceux du socialisme. Nous refusons la logique de l'américanisation de la vie politique française. La raison en est simple : nous sommes des socialistes.

L'enjeu du prochain congrès, c'est donc à la fois le parti socialiste et sa ligne. Le CERES ne jette pas d'exclusive, mais il ne saurait se fondre dans un magma idéologique et politique sans consistance.

Le moment est venu de se battre à l'intérieur du parti socialiste pour demain pouvoir battre la droite et n'être pas battu par elle. Quand les militants socialistes font l'objet d'une telle sollicitude de la part des médias, ils peuvent être sûrs que leur courage n'a pas de prix.

En ce qui le concerne, le CERES se souvenant, au soir du congrès de Nantes, d'avoir « *pris date pour l'avenir* », déposera, en tout état de cause, une motion en vue du prochain congrès, de même qu'il utilisera tous les moyens à sa disposition pour clarifier le débat au sein du parti socialiste, condition préalable et nécessaire du nouveau départ de la gauche et du sursaut salvateur de notre peuple !

FIN

POLITIQUE

AU CONSEIL DE PARIS

L'opposition conteste l'accord financier conclu entre le maire et le gouvernement

M. Jacques Chirac a informé, lundi 16 octobre, les présidents des groupes du Conseil de Paris du contenu de l'accord conclu avec le gouvernement. Cet accord, officialisé par une lettre que lui a adressée M. *Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, règle pour une part et pour un temps le contentieux financier qui oppose la Ville à l'Etat.

Pour le budget de 1979, la municipalité prend à sa charge la presque totalité des dépenses de fonctionnement du corps des sapeurs-pompiers (les 52 millions de francs qui sont financés par l'Etat étant la contrepartie de l'autorité qu'il exerce) et la totalité des retraites du personnel de la police municipale. Le montant des dépenses nouvelles de la Ville, soit 164 millions de francs, correspond à la somme que l'Etat *accepte de fournir* au titre du financement des contingents de police. Le bilan de cette querelle est donc, selon l'expression de M. Chirac, « zéro pour l'Etat, zéro pour la Ville ».

Il ne fait aucun doute que cette opération blanche a été rendue possible par la « trêve » parlementaire qui s'est instaurée entre le R.P.R. et le gouvernement. La commission mixte Etat-Ville avait en effet achevé ses travaux au début du mois d'octobre par un constat de désaccord, laissant à l'autorité politique le soin de trancher. De plus, chacun avait intérêt à l'adoption d'une solution rapide et neutre ; le groupe parlementaire R.P.R. avait réservé son vote sur les crédits du ministère de l'intérieur, tandis que les services municipaux étaient dans l'impossibilité d'établir le budget de la Ville.

Cette contrainte mutuelle a abouti à un compromis qui est, partiellement, un échec pour M. Chirac.

Le gouvernement s'est engagé à appliquer le droit commun à Paris en matière de dépenses de police dès 1980, réduisant à une dizaine de millions de francs la charge de la Ville (au lieu de 151 millions en 1979). De plus, la *municipalité* a accepté de financer les retraites d'un corps en *voie d'extinction* (1), donc une dépense qui est appelée à *s'amenuiser*. Aussi M. Chirac est-il fondé à considérer que le solde sera *positif* pour le contribuable parisien dès 1980 et qu'il a obtenu, dans ce domaine, gain de cause.

En revanche, il a échoué dans sa tentative de dégager durablement, grâce à la contestation des charges indûment payées par la Ville, un volume de *crédits* significatif, qui lui permette de modifier en profondeur les orientations du budget municipal et d'imprimer ainsi plus nettement sa marque à la gestion de Paris.

Surtout, les menaces qui pèsent sur l'équilibre des finances municipales sont loin d'être écartées. Certes, M. Chirac a repoussé celles qui sont contenues dans la réforme de la fiscalité locale directe (2). Selon le maire de Paris, l'application des dispositions limitant le taux de la taxe professionnelle se traduirait pour la capitale par une perte de 250 millions de francs. Il est donc « hors de *question* » que le R.P.R. accepte cette partie de la réforme.

Mais l'accord conclu avec le gouvernement ne concerne qu'un tiers environ de l'ensemble du contentieux. Le financement du déficit des transports en commun, celui de l'action *culturelle* et sociale, constituent autant de questions à résoudre, sur lesquelles le désaccord est *profond*, et qui peuvent être, le moment venu, autant de moyens de pression efficaces de l'Etat à l'encontre de la municipalité. Même si M. Chirac se dit convaincu que, ce problème étant à l'ordre du jour, « il y restera ».

***Dans ces conditions*, M. Henri Fiszbin estime que le maire n'a aucune garantie que l'Etat ne demandera pas à Paris des charges supplémentaires. Le président du groupe communiste *ajoute* : « Les *Parisiens* font les frais d'un armistice en *forme* de capitulation que *nous* condamnons. » De son côté, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, affirme : « La Ville est loin de recouvrer son autonomie financière. L'Etat *continue* de dicter sa loi. C'est lui qui a marqué le point. »**

Si, dans cette affaire, l'opposition ne ménage pas le premier magistrat de la capitale, elle s'est montrée *plus* nuancée sur les modifications qu'il a apportées aux *projets* d'aménagement des ZAC « Jemmapes-Grange-aux-Belles » et « *Guilleminot-Vercingétorix* », et qui ont constitué l'essentiel de l'ordre du jour de la séance du 16 octobre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

A l'ouverture de la séance, un débat s'engage sur les expulsions, le groupe Union pour Paris (R.P.R. et apparentés, radicaux) ayant déposé sur le bureau du maire un texte demandant la suspension des expulsions dans la capitale à partir du 16 octobre 1978 et jusqu'au 31 mars 1979. Ce texte est adopté à l'unanimité après que M. Henri Meillat (P.C.) eut obtenu la prise en considération de propositions tendant à mettre à profit cette période de suspension pour régler les quelque deux mille dossiers d'expulsion en instance. Ces propositions doivent être évoquées à l'occasion des études que M. Jean Tibéri (R.P.R.), deuxième adjoint au maire, doit entreprendre pour rendre plus efficace le fonctionnement de la commission des expulsions mise en place en 1977 par le Conseil de Paris.

En revanche, la proposition faite par Mme Noëlle Mariller, au nom du groupe socialiste, tendant à créer un fonds de solidarité pour venir en aide aux familles expulsées et demandant une saisine plus rapide de la commission des expulsions, est repoussée. Mme Mariller ayant également demandé que cessent les pratiques permettant aux commissaires de police de tirer bénéfice des saisies auxquelles ils font procéder, M. Pierre Somveille indique qu'il n'est pas en mesure de répondre. Toutefois, le préfet de police précise que la loi prévoit que certains fonctionnaires bénéficient de vacations à l'occasion de certaines opérations.

M. FISZBIN : une conception étriquée du débat

Interrogé par M. Henri Fiszbin, président du groupe communiste, M. Jacques Chirac précise qu'un débat aura lieu le 27 novembre prochain sur l'emploi et la désindustrialisation de la capitale. M. Fiszbin dénonce néanmoins « *la conception formelle, étroite et étriquée* » du débat municipal, et qualifie le Conseil de Paris de « *chambre d'enregistrement* ».

Sur proposition de M. Pierre Lépine (C.D.S.), le maire indique qu'il adressera à la population de Beyrouth un message de sympathie au nom de la Ville de Paris.

M. Chirac précise également à l'adresse de M. André Llancs (P.S.), qui demande l'ouverture de négociations entre la Ville et les éboueurs, qu'il s'apprête à étudier les conditions de fonctionnement du service du nettoiement. Il ajoute : « *Je dois revoir ce problème car les Parisiens paient plus cher que d'autres pour un service de moindre qualité.* »

Les conseillers de la capitale sont ensuite saisis du projet de modification de l'aménagement de la ZAC Jemmapes-Grange-aux-Belles (10e arrondissement), délimitée par le quai de Jemmapes, la rue de la Grange-aux-Belles, la rue Louis-Blanc, la place du Colonel-Fabien et la rue des Ecluses-Saint-Martin. Les modifications demandées concernent le tracé d'un cheminement piéton, la hauteur de certains immeubles (révisée en baisse), et des équipements publics et sportifs. Ces derniers ont été améliorés et remodelés et doivent comprendre un C.E.S., deux maternelles, une crèche, un centre de P.M.I., un foyer pour femmes âgées et un centre international d'anciens combattants, l'opération doit être, selon ce schéma, bénéficiaire.

M. Louis Moulinet (P.S.) juge positives les modifications proposées. En revanche il critique la garantie accordée par la Ville à un emprunt auprès de la banque Paribas. L'orateur socialiste estime qu'il y a d'autres possibilités bancaires. De même Mme Christiane Schwartzbard déclare qu'elle refuse que Paribas « *rentabilise l'essentiel de ses capitaux grâce aux sociétés d'économie mixte de la ville* ». M. André Voguet (P.C.) reproche au projet défendu par M. Bernard Rocher (R.P.R.) de ne préciser ni la nature des huits cents logements qui bénéficient d'une aide de l'Etat ni le montant des loyers qui seront pratiqués. M. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.) demande qu'une animation commerçante sont prévue le long du cheminement piéto. Finalement les modifications sont adoptées, le groupe communiste s'abstenant.

L'assemblée municipale approuve ensuite, l'opposition s'abstenant, la révision de l'aménagement du secteur de rénovation « Rébeval ». Il s'agit de modifications concernant l'îlot délimité par le boulevard de La Villette, la rue Rébeval, le passage Kuszner et la rue de Belleville. Cette révision prévoit notamment l'augmentation de la surface de l'espace vert, une nouvelle implantation des activités artisanales et une réduction du programme de logements.

Puis M. Chirac fait adopter, sur proposition de Mme Nicole de Hauteclocque (R.P.R.) un texte souhaitant que les policiers soient logés à Paris.

Révision de la ZAC Guilleminot

Les conseillers de la capitale adoptent également le nouveau plan d'aménagement de la ZAC Guilleminot-Vercingétorix, située dans le 14e arrondissement. Ce nouveau projet, décidé pour « *tirer toutes les conséquences* » de la renonciation à la radiale Vercingétorix, accorde une meilleure place à la réhabilitation (sept cents logements seront réhabilités au lieu de quatre cents dans le premier projet), aux dépens de la rénovation. Parmi les autres modifications prévues figurent notamment la réduction de la hauteur des immeubles (limitée à cinq étages), la sauvegarde des voies existantes, la réalisation de jardins (13 000 mètres carrés entre les voies ferrées et la rue Vercingétorix, à l'emplacement de l'ex-radiale), et l'amélioration des équipements publics. Le surcroît des charges prévu est de 14 millions de francs, soit une dépense totale de 202 millions.

M. Moulinet estime que ce projet répond mieux que le précédent aux souhaits des habitants mais il s'inquiète de la faiblesse des possibilités de relogement sur place pour les habitants affectés par la rénovation. De son côté, M. Voguet relève que le relogement prévu est peu compatible avec les ressources des habitants. Il demande « *une grande consultation populaire* ». M. Georges Mesmin (C.D.S.) demande, au nom du groupe Paris-Renouveau, un effort supplémentaire en faveur de la réhabilitation et souligne que les améliorations prévues vont dans le sens souhaité par son groupe, qui a toujours, selon lui, critiqué « *la rénovation table-rase* ».

M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire, concède que le projet « *est plus serré au point de vue du relogement* ». Il en souligne néanmoins les mérites et le coût plus élevé. Finalement, la nouvelle délimitation de la ZAC est approuvée à l'unanimité, ainsi que la fixation du périmètre de restauration immobilière. Les autres dispositions le sont avec les voix de la *majorité*.

Enfin le Conseil de Paris approuve la construction d'un parc de stationnement souterrain place de l'Hôtel-de-Ville, l'opposition et le groupe Paris-Renouveau votant contre.

La prochaine séance a été fixée au lundi 13 novembre.

(1) La police parisienne a été étatisée en 1968. A cette date, les retraites ont été prises en charge par l'Etat. Mais les retraites des policiers partis avant 1968 étaient financées pour moitié par une subvention de l'Etat, le reste étant payé par la Ville. La municipalité financera désormais l'intégralité de la charge constituée par les retraites des policiers qui ont cessé leur activité avant 1968.

(2) Le gouvernement propose de limiter, à partir de 1979, à 20 % le taux de la taxe professionnelle perçue par les communes, taux correspondant à deux fois le taux moyen national de 1978. Les ressources excédant ce taux seraient prélevées par l'Etat et redistribuées, par un système de péréquation, aux communes les moins favorisées. La perte de recettes qui en résulterait pour les communes les plus riches serait compensée la première année, cette compensation étant progressivement supprimée dans un délai de cinq ans.

URBANISME

La relance de l'opération de la Défense

Le comité interministériel qui s'est réuni le lundi 16 octobre sous la présidence de M. Raymond Barre afin de fixer le sort de la Défense, quartier de bureaux et de logements situé dans les Hauts-de-Seine, au nord-ouest de Paris, a décidé de continuer l'opération mais en réduisant, dans un premier temps, l'ampleur du programme.

D'autre part, à la demande de trois associations qui avaient déposé un recours auprès du tribunal administratif de Paris, le commissaire du gouvernement a conclu le lundi 16 octobre à l'annulation du « plan masse » adopté en 1972 et qui avait permis le doublement du nombre de mètres carrés de bureaux dans la première zone d'aménagement. Les associations, constatant que les permis de construire de certaines tours avaient été accordés avant 1972, en dérogation au « plan masse » alors en vigueur, avaient demandé l'annulation du nouveau plan. Si le jugement du tribunal administratif entérine l'avis du commissaire du gouvernement, le seul « plan masse » ayant valeur de référence sera celui de 1964 qui prévoit des tours ne dépassant pas 100 mètres.

• 350 000 m2 de bureaux devront être construits en cinq ans
• Le ministère de l'environnement transférera certains services

Le gouvernement a donné cinq ans à l'établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) pour construire 350 000 mètres carrés de bureaux supplémentaires, ce qui portera le programme total à 1 200 000 mètres carrés (alors qu'en 1972, 1 550 000 mètres carrés étaient prévus). Une décision sera alors prise quant à la continuation éventuelle de l'opération.

Afin d'aider l'EPAD à gagner son pari, le gouvernement a pris une série de décisions : la politique d'orientation prioritaire vers la Défense des constructeurs de bureaux est confirmée, et la desserte routière sera améliorée : ouverture en 1982 de l'autoroute A 14 (Paris-Orgeval) en souterrain dans le sens Paris-Province, ouverture en 1980 d'une section de la rocade A 86 entre le pont de Chatou et la Défense, ouverture en 1982 de la voie sur la rive gauche de la Seine entre les ponts de Puteaux et de Neuilly. D'autre part, le gouvernement étudie la possibilité d'améliorer les liaisons entre Paris et la Défense par les transports en commun.

L'environnement du quartier sera amélioré grâce à l'achèvement en 1980 du parc de la Défense, de la gare routière et de la voie piétonne entre le parc et l'esplanade. En outre, un important programme sera engagé pour perfectionner les travaux de finition. Certains services du ministère de l'environnement et du cadre de vie s'installeront à la Défense. Le ministère réservera une place de 25 000 mètres carrés. Le centre commercial ouvrira ses portes avec un an de retard et sur une surface réduite en 1980, sur la totalité de la surface en 1983 ; les catégories de logements à construire seront révisées et adaptées au marché actuel. Enfin, l'augmentation de la dotation en capital interviendra en 1980.

Le gouvernement a donc décidé de relancer l'opération de la Défense, et l'importance des décisions mises en œuvre le prouve. C'est en effet plusieurs centaines de millions que coûteront au budget de l'Etat les mesures prises lors du comité interministériel. Les défenseurs du rééquilibrage vers l'est parisien et ceux des villes nouvelles ne manqueront pas de le faire remarquer. Mais M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a souligné qu'un contrôle rigoureux de l'ensemble des dépenses de l'EPAD sera exercé et qu'il faudra réduire ses frais généraux. Le nouvel objectif fixé à la Défense ressemble fort à un ultimatum : l'EPAD a cinq ans pour faire ses preuves.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Le personnel du ministère de l'environnement reste opposé au transfert

Le projet d'installer les services du ministère de l'environnement et du cadre de vie, d'abord à la porte Maillot, puis à la Défense, est très mal accueilli par les représentants syndicaux du personnel. Le déplacement de centaines de travailleurs soulève des inquiétudes légitimes, comme nous l'indiquions dans notre article du 4 octobre, tout en estimant que la Défense n'était pas « pire » que la porte Maillot, si le principe d'un déménagement, toujours douloureux, était retenu.

La section C.F.D.T. du ministère de l'environnement nous écrit :

« *Oui, nous sortons les griffes : il ne s'agit pas de quarante personnes, mais de mille ; et avons-nous tort d'hésiter, entre nos préfabriqués cernés d'arbres et de pelouses et un désert de béton en chantier, balayé par les courants d'air et dominé par les tours ? (...)*

» *La Défense est la traduction d'un vieux rêve de technocrates et de financiers. Pour les employés qui y travaillent, cela tourne au cauchemar, quand, en plus des temps de transport, la climatisation, l'enfermement et l'éclairage au néon se conjuguent pour altérer leur santé. (...)*

» *Il est temps de reconnaître que la Défense est une erreur. Il est temps de terminer le projet en tentant d'améliorer le cadre de vie de ceux qui déjà y habitent ou y travaillent, notamment par la création d'un parc urbain sur les terrains restants.* »

« Comment douter ? »

D'autre part, certains fonctionnaires de la direction de l'architecture écrivent notamment :

« *Comment douter qu'une installation aussi excentrée ne pourrait que nuire à la qualité du service que doivent rendre les directions centrales d'un ministère, et surtout de ce ministère-là ?*

» *Si l'on est d'accord que le niveau central n'est pas de trop, on doit aussi admettre qu'il remplit d'autant mieux sa mission qu'il est moins isolé. Les journalistes ne restent pas assis derrière leur bureau, ils vont et viennent à la recherche des meilleures sources, multiplient les rencontres pour mieux asseoir leur jugement, recevoir et donner l'information. Les fonctionnaires n'agissent pas autrement. L'environnement, en particulier, n'est pas défendu par des « ronds de cuir », mais par des femmes et des hommes qui doivent sans cesse agir sur leurs collègues des finances de la dustrie... Le pourront-ils aussi DATAR, de l'agriculture, de l'inbien de leur exil ?*

» *Pourquoi ne pas dire simplement les choses simples ? Pas plus que les grands quotidiens, ou les grandes banques, les directions centrales des grands ministères n'ont vocation à quitter Paris. Elles n'occupent que fort peu des milliers de mètres carrés de bureaux qui ont chassé tant d'habitants du centre ville, et de façon plus utile à la collectivité que bien des sociétés privées.* »

LE PLAN CHIRAC POUR L'AMÉNAGEMENT DES HALLES

Une zone piétonne sera créée sur une partie du boulevard Sébastopol

Une partie du boulevard Sébastopol transformée en zone piétonne : tel est le premier élément dévoilé par M. Chirac, lundi 16 octobre, sur son nouveau plan pour l'aménagement des Halles. La construction d'un passage souterrain pour les voitures sous le boulevard permettra d'établir une liaison directe pour les piétons entre le plateau Beaubourg et l'ancien carreau.

M. Chirac a précisé qu'il prendrait une décision avant la fin de l'année sur l'ensemble de l'opération des Halles. « Cette décision *sera suivie de deux mois de concertation* , a-t-il assuré, *avant qu'elle devienne effective.* » Pour le maire de Paris, les études nouvelles doivent prendre l'église Saint-Eustache comme point fort de l'aménagement de l'ancien carreau. L'immeuble Lescot, qui devait se présenter sous l'aspect d'un grand bâtiment, et dans lequel l'Etat prévoyait la création d'un auditorium, sera remplacé par un bâtiment plus réduit.

Le bâtiment Bofill, à côté de Saint-Eustache, qui, à proximité de l'Eglise, présente un aspect trop monumental doit être revu. « *La meilleure solution*, a dit M. Chirac, *serait de le supprimer. Mais les travaux de cet immeuble sont commencés. Il faut donc, avant de prendre cette décision, en connaître les répercussions techniques et financières.* »

Enfin, pour ce qui concerne le jardin, le maire de Paris a affirmé qu'il était favorable à un espace beaucoup plus ouvert sur le quartier environnant et intégré dans l'ensemble piétonnier créé entre le Centre Pompidou et les Halles. En revanche, M. Chirac n'interviendra pas sur la construction de l'hôtel de la rue Berger. La Société d'économie

[En dévoilant seulement les grandes lignes de son projet, qui ne sera prêt qu'au mois de décembre prochain, M. Chirac a été prudent. Il sait, en effet, que, désormais, il est seul face à l'aménagement du cœur de Paris depuis le désengagement de l'Etat. Cet opération d'urbanisme portera donc sa griffe. Son autorité se trouve engagée, alors que les Parisiens restent sceptiques devant le chantier des Halles.

Mais, en restant évasif sur l'architecture des futurs bâtiments et le dessin du jardin, le maire de Paris a gardé une marge de manœuvre qu'il pourra largement utiliser au cours des deux mois de la concertation — en janvier et en février 1979 — qu'il a annoncée.]

TOURISME

PAS DE LIBÉRATION DES PRIX DANS L'HOTELLERIE

« *La libération des prix des services ne sera pas décidée pour les prochains mois* », a indiqué M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, lors de l'inauguration du XXVe salon Equip'Hôtel (1), le lundi 16 octobre. « *Précipiter sa réalisation dans des conditions défavorables*, a ajouté le ministre, *ferait prendre de graves risques d'échec. La liberté ne sera jamais l'envolée des prix...* » Pour M. Jean-Pierre Soisson, « *il faut auparavant définir avec toute la profession les conditions du changement économique que cela comporte* ».

Abordant ensuite la question de l'aide à la petite et à la moyenne hôtellerie, M. Soisson a réaffirmé qu'il entendait continuer les efforts entrepris depuis 1974 dans ce sens grâce à l'octroi de prêts, de la prime spéciale d'équipement et de la prime de modernisation.

Enfin, le ministre a indiqué les noms des trois titulaires des sous-directions placées sous l'autorité de M. Alain Serieyx, directeur du tourisme (*le Monde* du 29 septembre). Il s'agit de MM. Robert Fontecave (profession et tourisme social), Pierre Serrano (promotion) et Paul Florenson (recherches et études).

(1) Porte de Versailles. Jusqu'au 23 octobre inclus.

Le Monde

société

Relançant le débat sur l'acharnement thérapeutique

M. Caillavet propose que les médecins ne soient plus poursuivis dans les cas d'euthanasie passive

M. Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne (gauche démocratique) est un homme obstiné. Sa proposition de loi sur *« le droit de vivre sa mort »* déposée en avril dernier (*le Monde* du 15 avril) avait reçu un accueil mitigé. Les médecins notamment, ainsi que Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, étaient hostiles à la possibilité donnée à chaque malade de demander, par avance, qu'on ne prolonge pas artificiellement sa vie en cas de maladie incurable.

Pourtant, M. Caillavet s'obstine et relance ce débat par une autre proposition de loi sur l'article 63 du code pénal, base actuelle de la responsabilité médicale, pour non assistance à personne en danger. Ces dispositions, propose le texte de M. Caillavet, ne seraient pas applicables au médecin qui, *« à la demande du malade conscient, ou au cas contraire de sa propre initiative, s'abstient d'entreprendre ou de poursuivre un traitement ou une réanimation susceptible seulement de prolonger artificiellement la vie du malade lorsqu'il est atteint d'une affection accidentelle ou pathologique incurable »*.

En clair, aucune poursuite ne serait désormais possible dans tous les cas d'abstention thérapeutique qualifiés d'*« euthanasie passive »* qui relèvent aujourd'hui des tribunaux correctionnels.

Autant la proposition du printemps innovait par ce pouvoir nouveau et réglementé donné au malade de choisir sa mort, autant le texte d'aujourd'hui n'est que l'expression du... bon sens.

Il n'y a pas eu en effet depuis 1962 de procès intenté contre des médecins coupables de ne pas avoir tenté ou prolongé un traitement, en cas de coma profond ou d'agonie particulièrement pénible.

S'agit-il donc d'une simple adaptation du droit aux faits ? Sans doute pas. M. Caillavet, en effet, maintient sa proposition de loi antérieure sur le droit à vivre sa mort, pour laquelle un rapporteur, M. Girault, sénateur du Calvados (Union des républicains et des indépendants) et maire de Caen, a été nommé.

Il est soutenu en cela par une partie de l'opinion publique : un sondage de la Sofres, publié dans *le Figaro* du 8 juin, montrait que 43 % des personnes interrogées étaient favorables au projet, contre 48 % défavorables. Les législateurs à l'étranger, en Grande-Bretagne, en Belgique et en Suède, étudient des textes comparables. Son initiative présente tend, semble-t-il, à rassurer les médecins en les déchargeant pour tous les cas d'euthanasie passive de toute responsabilité face à la famille et face à la société, et à faciliter ainsi l'adoption ultérieure du texte initial. Ce n'est pas un hasard si M. Mezard, sénateur (CNIP) du Cantal et coauteur de la proposition sur la réforme du code pénal, est lui-même médecin.

Ces cautions seront-elles suffisantes pour convaincre les médecins ? Rien n'est moins sûr. Tout d'abord, dans tous les cas d'euthanasie active, la responsabilité du praticien reste entière. Si le médecin qui débranche un appareil de réanimation ne doit plus être poursuivi, rien ne doit être modifié pour le praticien qui, au stade terminal d'un cancer, fait au malade une piqûre mortelle. Les garanties apportées par la proposition actuelle de M. Caillavet apparaissent donc incomplètes : en effet, reconnaître au malade « un droit de vivre sa mort », cela peut vouloir signifier que le médecin doit s'abstenir, mais aussi, dans certains cas, qu'il doit intervenir.

Surtout, l'hostilité du corps médical à la proposition de loi du sénateur Caillavet était sans doute moins liée à une peur d'être poursuivi devant les tribunaux qu'à une volonté qu'on ne réglemente pas par des textes leurs relations avec *« leurs malades »*. On peut douter que le texte d'aujourd'hui réconcilie M. Caillavet, le juriste, méfiant vis-à-vis de tous les pouvoirs, même le pouvoir médical, avec des praticiens qui refusent que la confiance s'inscrive dans des codes.

NICOLAS BEAU.

Le procès du prix Bride-Abattue

On peut le prophétiser sans risque : les vingt audiences prévues pour démonter les mécanismes et reconnaitre les coupables — une partie d'entre eux en tout cas — des manœuvres frauduleuses de la course truquée du 9 décembre 1973 à Auteuil, le prix Bride-Abattue, ne suffiront pas à la complète compréhension de cette complexe industrie du rêve de réussite pécuniaire instantanée que sont les courses de chevaux. Pas plus sans doute, et ce serait plus grave, qu'à la description exhaustive de l'accroc qui aurait pu mener à la faillite toute autre industrie plus « morale » et moins lucrative... pour tout le monde. Ni même, hélas ! à deviner si cette « malheureuse affaire » a quelque rapport avec celle qui agite de nouveau depuis quelques jours le monde des courses, ou si l'une éclaire l'autre.

Petites et grandes combines de l'industrie du rêve...

Le 9 décembre 1973, la cinquième course de la réunion hippique organisée à Auteuil par la Société des steeple-chases de France, support du tiercé, le prix Bride-Abattue, se déroula de bien étrange façon. Dès la mi-parcours de ce handicap sur les haies de 3 600 mètres, un groupe de neuf chevaux se détachait laissant loin derrière les quinze autres chevaux de la course. Ces neuf chevaux, le 1, le 3, le 6, le 9, le 10, le 11, le 14, le 22 et le 24, avaient plusieurs caractéristiques communes. L'ardeur de leurs jockeys d'abord, alors que tout le monde semblait en arrière frappé de résignation ou animé par la seule énergie du désespoir.

Fait plus surprenant, de nombreuses combinaisons où figuraient ces neuf chevaux avaient retenu l'attention de parieurs de Bastia, de Marseille, de Toulon et de Paris. Le P.M.U. s'en était alarmé en vain le matin de la course. Les trois premiers, le 3, le 1 et le 14, sortirent « logiquement » de ce lot où ne figurait aucun favori. Un gros tiercé en vérité, 13 468,20 F dans l'ordre pour une mise de 3 F et 2 355 F dans le désordre. Le P.M.U. s'affole, examine trois mille trois cents bordereaux jugés douteux. Vingt d'entre eux se révèlent gagnants pour la somme totale de 5 553 504 F. Le P.M.U. refuse de payer les plus gros bordereaux, imposant le paiement par chèques pour les autres, même pour les sommes inférieures à 10 000 F. Le 15 décembre, la Société des steeple-chases de France dépose plainte contre X..., et se porte partie civile.

L'enquête révélera une fraude complexe menée aussi bien dans le déroulement de la course que dans la prise de certains paris. Les propriétaires des favoris s'étonnent du manque d'allant de leurs chevaux et de leurs jockeys. Neuf mois après les faits, Pierre Costes, un jockey réputé qui monta, le 9 décembre 1973, l'un des favoris, affirme avoir cédé à l'offre d'un ancien confrère, Robert Laouira, pour retenir son cheval. Treize jockeys du prix Bride-Abattue sont ainsi soupçonnés d'avoir succombé moyennant promesse de quelques dizaines de milliers de francs à la même offre. En revanche, les neuf jockeys du groupe de tête seront mis hors de cause.

Quand aux joueurs « au parfum », ils avaient, de leur côté, des possibilités de gains fructueux et faciles. Alors qu'il existait pour le commun des joueurs 12 144 combinaisons d'arrivée, il n'y en avait plus que 504 pour ceux qui connaissaient les neuf chevaux acteurs de la « vraie » course. Aussi était-il possible en théorie, au coefficient le plus fort, de recueillir 504 860 F pour un enjeu de 30 240 F. A Bastia, Marseille, Paris et Toulon, les joueurs avaient été suffisamment nombreux à s'inspirer de cet idéal pour attirer l'attention.

Prête-noms et ouvriers

L'existence de la manœuvre fut établie de multiples façons. Dans les quatre villes en cause, et dans celles-là seulement, le nombre des combinaisons complètes était près de cinq fois supérieur à la moyenne constatée d'habitude pour des courses comparables. Huit mains avaient rédigé les mille cinquante-trois bordereaux pour des jeux douteux enregistrés à Marseille et à Toulon. Le 15 janvier 1974, la police découvrait, au domicile marseillais d'un certain Vincent Ascione, huit cent quarante des neuf cent onze bordereaux suspects souscrits dans cette ville. Ce dernier fut tué, le 15 mars 1974, d'une décharge de chevrotines peu de temps avant une nouvelle audition par la police. Plusieurs dizaines de prête-noms des joueurs les mieux renseignés furent successivement inculpés.

A Paris, trois gagnants se révélèrent être des prête-noms de Patrice des Moutis, le célèbre pronostiqueur et joueur dit « monsieur X... », qui s'est donné la mort le 17 octobre 1975. Il avait dépensé en paris pour le prix Bride-Abattue 70 000 F qui auraient dû lui en rapporter 1 250 000.

Ce récit ne doit pas faire illusion : il est incomplet et risque de le rester. L'un de ses chapitres principaux aurait pu s'intituler : qui manipulait le petit monde de misère, d'humiliation et d'illusion des jockeys ? L'un d'entre eux eut ce mot au cours de l'instruction : *« On est des ouvriers pas toujours très bien considérés. »* Les profits tirés par le milieu de la vulnérabilité et des faiblesses de ces *« ouvriers »*, qu'ils soient pauvres ou parvenus, ses pressions pour leur faire admettre sa façon particulière de concevoir le hasard des courses, rien de tout cela n'est apparu dans l'affaire du prix Bride-Abattue, tout entière vouée à l'examen de la « petite cuisine ». Si le gangstérisme a sa part dans l'organisation de ces courses perverties, il ne faut pas négliger non plus qu'une partie du milieu professionnel lui-même, certains entraîneurs ou propriétaires, gère de façon parfois peu orthodoxe la gigantesque affaire qu'il fait tourner.

Enfin, à la croisée de toutes ces amoralités, présents à la fois pour les repérer, les sanctionner et pour tirer le plus grand profit de la soi collective de richesse facile qui en fournit la manne, les sociétés d'élev: : ou d'encouragement de la race chevaline et l'Etat lui-même ne sont-ils pas les plus ardents zélateurs du veau d'or et les gérants peu scrupuleux de l'étrange industrie ? Me Jean-Marc Varaut, défenseur de l'un des prête-noms, a tenté dès le début du procès de faire admettre que ces sociétés n'ont pas lieu de se porter partie civile. Seuls les bons joueurs seraient lésés par les tricheurs, a-t-il soutenu.

Ces bons joueurs ne sont-ils pas, d'autre part, soumis à une manière d'impôt hypocrite et douteux, même lorsque les courses ont lieu sans scandale ? Près de 16 milliards de francs (15,925 milliards) ont été enregistrés en 1977 et ont donné lieu à deux formes de prélèvement. Les « prélèvements de base », dont le taux varie de 14,10 à 14,25 % selon les hippodromes — dont à 10,5 % vont aux sociétés de courses, le reste étant réparti entre la protection de la nature, la jeunesse et les sports, la Ville de Paris et les travaux d'adduction d'eau. Les « prélèvements spécifiques » vont, eux, directement grossir le budget de l'Etat (1 026 millions de francs en 1974).

Quand l'Etat prend son parti de ce qu'il réprouve pour en tirer aussi commodément et fructueusement profit, — en association avec des sociétés d'une utilité sociale plutôt limitée — quels termes trouveront les juges pour blâmer des imitateurs plus cyniques mais plus modestes, à supposer qu'ils les aient véritablement, et tous, en face d'eux ?

MICHEL KAJMAN.

attue

e du rêve...



LETTRE OUVERTE DE MARCEL DASSAULT A M. ROBERT FABRE

Monsieur le Chargé de Mission,

A vous qui avez reçu du chef de l'État l'insigne honneur et la lourde responsabilité de faire reculer le chômage en France, je me permets de vous rappeler ce que j'ai dit lors de la séance inaugurale de la présente législature.

1° — Lorsque le gouvernement, à l'aide d'un grand impôt de solidarité, une fois pour toutes, aura équipé et suréquipé l'industrie et l'agriculture françaises, elles seront à même de produire plus et moins cher, d'exporter davantage et le franc pourra être maintenu à une parité raisonnable; puis un jour, comme dans tous les grands pays industriels, il sera possible de réduire le temps de travail sans diminution du salaire.

2° — Il faut aussi penser au travail des ouvriers d'art et des artisans. Pour cela, créer un style Ve République, comme l'ont fait tous les régimes qui nous ont précédés : la Royauté, l'Empire et la IIIe République.

Un nouveau style doit être défini par des artistes. C'est ensuite du travail pour les architectes, pour les fabricants de meubles, pour les ferronniers d'art, pour l'industrie de la porcelaine, de la verrerie, du tapis, du tissu, du papier peint, etc.

La nouveauté incitera les acheteurs à renouveler la décoration et l'ameublement de leur appartement aujourd'hui démodés.

L'exportation connaîtra une nouvelle expansion car l'art français fait toujours recette : la mode, les parfums, tout ce qui est nouveau et frappé du label France.

3° — Il faudra prévoir ensuite une exposition des Arts décoratifs qui fera venir en France dix millions d'étrangers qui sont des acheteurs en puissance et tout ce qui caractérise une nation en fête sera mis en œuvre pour faire honneur à nos hôtes.

Ce jour-là, la jeunesse de France aura perdu sa morosité et retrouvé son sourire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Chargé de Mission, à ma haute considération.

Marcel Dassault,
Député de l'Oise



S 7H-9H.

JUSTICE

NOUVEAU TABLEAU DE SERVICE AU TRIBUNAL DE BÉTHUNE

Les magistrats qui avaient condamné un P.-D.G. à un an de prison changent d'affectation

La mise en place, lors de la dernière rentrée judiciaire, d'un nouveau tableau de service au tribunal de Béthune soulève depuis quelques semaines une grave polémique entre le président, M. Armand Lemaire, et la section locale du Syndicat de la magistrature.

Les nouvelles dispositions en vigueur à Béthune font apparaître qu'une seule audience a été totalement modifiée : celle de la deuxième chambre correctionnelle siégeant le jeudi après-midi, dont l'un des juges est affecté à la chambre des divorces et l'autre à celle des accidents de la circulation. La deuxième chambre est celle qui, le 1er juin dernier, a condamné M. Roger Leleu, président-directeur général d'une cartonnerie, à un an d'emprisonnement pour entrave à l'exercice des libertés syndicales (*le Monde* des 3 et 9 juin). La section de Béthune du Syndicat de la magistrature avait publié un communiqué le 28 septembre, *« osant espérer qu'il n'existait aucune relation entre ces événements »*.

M. Armand Lemaire, président du tribunal, a répondu le 9 octobre au Syndicat, qui, selon lui, *« entretient actuellement une certaine agitation autour de la modification intervenue sur le tableau de service ». « L'établissement d'un tableau de service,* écrit M. Lemaire, *entre dans les attributions d'un président de tribunal. Il est seul juge de l'opportunité de sa composition. C'est me faire injure que de croire et publier* (il s'agit du quotidien *Libération* du 30 septembre) *que je me soumets à des instructions ministérielles pour l'établissement de ce simple acte d'administration. »* Faisant remarquer qu'il n'est pas obligé de donner les motifs de sa décision, M. Lemaire entreprend cependant de la justifier.

Sa première raison est d'ordre psychologique. Une trop grande « *affinité* » entre les magistrats qui composent une chambre est nuisible. Le président a donc voulu *« éviter qu'une majorité de fait vienne fausser, même involontairement, le jeu du libre débat de la collégialité dans ses délibérés ». « J'ai constaté aussi,* ajoute le président, *un retard important dans la rédaction des jugements, près de cent cinquante au mois de juillet dernier, dont un grand nombre datent de six mois, et parmi eux cinq décisions frappées d'appel. »*

Enfin, *« l'affaire Leleu se rappelle pour mémoire que la cour a déclaré la délivrance du mandat de dépôt dans cette affaire acte illégal et arbitraire. Mais surtout j'ai estimé que cette justice excessive était dangereuse et inefficace »*. Décision dangereuse, parce que les magistrats qui l'ont prise ont été menacés de mort et ont dû avoir recours à un dispositif de protection, parce qu'*« elle a été une contrepropagande à l'incitation des petites et moyennes entreprises à s'installer dans la région béthunoise »*. Décision inefficace, car *« le mandat de dépôt illégal et arbitraire décerné dans cette affaire peut maintenant faire passer Leleu pour la victime d'une exaction judiciaire »*. De plus, les réintégrations souhaitées des délégués syndicaux licenciés sont rendues *« illusoires »* par *« l'apparent règlement de compte syndical qui ressort des conditions dans lesquelles ont été décidées la condamnation et l'incarcération de Leleu »*.

« Voici les considérations qui m'ont amené à prendre la décision qui m'est discutée, conclut M. Lemaire, *que j'ai le courage d'exposer parce que je n'ai rien à cacher de ce que je fais, mais que des collègues, ou qui se disent tels, n'ont pas voulu me demander, soit par tactique, soit peut-être plus simplement parce que, eux, ils n'ont pas eu le courage de le faire. »*

Pour la section du Syndicat de la magistrature de Béthune, qui a répondu par lettre au président lundi 16 octobre, *« un tel comportement apparait d'une extrême gravité, dans la mesure où il est de nature à mettre en cause la liberté juridictionnelle des magistrats vis-à-vis du chef de juridiction. En effet, en procédant ainsi, un président de tribunal utilise son pouvoir de chef de juridiction non à des fins relatives à la gestion et à l'administration du tribunal, comme la loi le prévoit, mais dans le but d'éviter qu'une décision qu'il désapprouve ne se reproduise. Il passe ainsi d'une simple répartition rationnelle des charges de travail au contrôle du contenu des jugements »*.

« Nous attirons fermement votre attention, conclut le syndicat, *sur le fait que le pouvoir administratif d'un chef de juridiction n'a pas un caractère absolu. Il doit nécessairement céder devant les règles édictées par la Constitution, et il en est une que nous défendrons jusqu'au bout : la liberté d'apprécation du juge dans ses décisions juridictionnelles. En agissant comme vous l'avez fait, vous l'avez méconnue. Cette situation est grave ; elle nous inquiète pour l'avenir du tribunal de Béthune. »* — Jo. S.

FAITS ET JUGEMENTS

Un réfugié croate est assassiné à Paris.

Un journaliste yougoslave, réfugié politique vivant en Grande-Bretagne et qui se trouvait de passage à Paris, où il séjournait chez des amis, M. Bruno Ante Busic, trente-huit ans, a été tué, lundi 16 octobre, vers 23 h. 30, devant l'entrée d'un immeuble situé 57, rue de Belleville, dans le vingtième arrondissement. Un homme embusqué à proximité aurait tiré sur lui cinq balles de calibre 7.65. M. Busic était membre du comité directeur et porte-parole du mouvement croate d'opposition Matica.

Le 7 août 1972, un Croate, Stjepan Kulitch, avait été tué de trois balles à Nice. Le 28 août 1976, dans la même ville, Yvan Tsukor, secrétaire général de l'Union des Croates de France, était tué dans l'explosion, sans doute due à un attentat, de sa voiture.

● *L'escroquerie aux voitures d'occasion de Rouen.* — Le directeur de la compagnie d'assurances parisienne, inculpé d'escroquerie et écroué le 13 octobre par M. Yves Berthou, juge d'instruction à Rouen, chargé du dossier du trafic de voitures d'occasion découvert dans un garage de la ville (*le Monde* des 13 et 15-16 octobre) a été remis en liberté lundi 16 octobre. L'identité de cette personne demeure inconnue.

● *La Fédération générale des syndicats de la police nationale C.G.T.* condamne les violences dont a été victime M. Jacques Roger, rédacteur en chef de *la Marseillaise*, au cours d'un récent contrôle d'identité (*le Monde* du 14 octobre). *« Cette nouvelle bavure dénote le degré de fébrilité, de démoralisation et le laxisme régnant dans la police, consécutifs aux graves carences de l'Etat et de l'administration, qui ne maîtrisent plus ni la grande criminalité ni leur appareil répressif,* estime la C.G.T. *Le grand banditisme ne sera combattu ni par l'utilisation de policiers excités ou excédés ni par le contrôle intempestif des débits de boissons, mais par la mise en œuvre de méthodes modernes et coûteuses d'investigation et de surveillance, seules opposables aux moyens ultra-modernes dont dispose aujourd'hui la pègre. »*

Le MRAP et les Dupont-Lajoie

Après les tortures dont a été victime un jeune travailleur d'origine nord-africaine à Toulouse (*le Monde* du 14 octobre), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) dénonce ces *« agressions dans des cafés ou des bals par des Dupont-Lajoie déchaînés, expéditions de commandos dans les rues à la façon du Ku-Klux-Klan, brutalités racistes de policiers d'une fréquence dépassant de simples bavures »*. Les immigrés sont les *« victimes privilégiées de la violence et de l'insécurité »*, affirme le MRAP. *« Comment peut-il en être autrement quand le silence entoure la plupart de ces actes, quand les coupables bénéficient d'une mansuétude rarement démentie, quand on présente en haut lieu les immigrés comme responsables du chômage et qu'on multiplie contre eux les mesures arbitraires, quand les autorités compétentes s'abstiennent de recourir à la loi contre les discriminations et les provocations à la haine, quand elles refusent d'agir contre les préjugés alimentés par la crise économique. »*

● *L'intempérance, c'est le penchant pour la boisson.* — M. Aristide Monory, irrité par le comportement conjugal de son beau-frère M. Claude Jaffrelot, inspecteur de police, avait adressé à la direction des renseignements généraux une lettre signalant que cet homme menaçait sa femme et qu'il était intempérant (*le Monde* du 27 septembre). Or M. Jaffrelot est sobre, ce qu'une enquête démontra. Fort mécontent à son tour, ce dernier assigna en dénonciation calomnieuse M. Monory qui répondit devant le tribunal correctionnel : *« Mais je n'ai jamais voulu dire que vous étiez un buveur. L'intempérance a un sens plus large. C'est en toute chose le manque de mesure, l'excès, et c'est bien ce qui caractérise votre attitude à l'égard de ma sœur »*. Le tribunal n'a pas admis cette argumentation. Il faut, a-t-il déclaré dans son jugement rendu lundi 16 octobre, prendre ce vocable dans son acception courante : un penchant pour la boisson. M. Monory a donc été condamné à 1 500 francs d'amende et au versement de 3 000 francs de dommages-intérêts.

ÉDUCATION

Pour lutter contre la « crise » de l'école

UNE DIZAINE D'ORGANISATIONS LANCENT UN APPEL POUR LA CRÉATION D'« ÉQUIPES ÉDUCATIVES »

« L'éducation nationale est en crise, c'est devenu une banalité... Une crise qui touche les élèves, les enseignants, les parents travailleurs et se manifeste par l'ennui, la passivité, l'agressivité, le malaise, le vandalisme. »

Ce constat est dressé par des organisations syndicales, familiales, de jeunes, de défense du cadre de vie (1), qui lancent un appel commun pour que se constituent des « équipes éducatives » composées des usagers de l'école : élèves, parents-travailleurs et enseignants.

« L'école, estiment les responsables du SGEN-C.F.D.T. de l'académie de Versailles, *ne doit être ni une chasse gardée ni un champ clos d'affrontements entre organisations ayant pignon sur rue. Elle doit associer étroitement aux personnels élèves, parents, organisations représentant les travailleurs, associations familiales populaires dans un dialogue collectif permanent. »*

Les usagers sont donc appelés à utiliser *« les champs de libertés qui ne sont pas négligeables pour commencer à changer l'école »*. Autrement dit, les équipes éducatives chercheront, sans perdre de vue une transformation profonde des contenus et des méthodes pédagogiques, à modifier sur le terrain les rapports éducatifs. Cela n'ira pas sans conflits, mais ils seront résolus par le dialogue entre les principaux intéressés.

Les signataires de l'appel voudraient obtenir un statut de délégué pour les parents et pour les élèves, le droit pour les travailleurs d'entrer dans tout établissement scolaire et d'intervenir dans les pratiques éducatives et la gestion des établissements, le droit pour les enseignants à l'initiative et à l'innovation pédagogique ainsi que la possibilité de déterminer avec les intéressés les objectifs poursuivis. Pour tous, ils demandent l'ouverture des écoles à la vie du quartier, la gratuité effective, le contrôle de l'orientation.

(1) La Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), la Confédération nationale des associations familiales laïques (CNAFAL), la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC, de la région parisienne). Culture et Liberté (région parisienne), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T., académie de Versailles), le Syndicat de la médecine générale (S.M.G.). Ecole et Société, les unions départementales C.F.D.T. des Yvelines, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise, le Centre d'entrainement aux méthodes d'éducation active (CEMEA, délégation régionale d'Antony).

APRÈS LES MANIFESTATIONS DU 13 OCTOBRE

Les négociations s'engagent avec M. Soisson

La double manifestation, du 13 octobre, menée contre la politique scolaire et contre le « plan de relance » de l'éducation physique, a enclenché un processus de rencontre et de négociations. Une délégation du bureau fédéral de la Fédération de l'éducation nationale, conduite par son secrétaire général, M André Henry, est reçue, ce mardi 17 octobre, par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il s'agit, selon la FEN, d'une *« rencontre de clarification »*, dont les résultats *« conditionneront largement l'ouverture et le déroulement des négociations sur l'E.P.S. »*.

Le ministère a, d'autre part, donné instruction aux directions régionales ou départementales de la jeunesse et des sports de recevoir *« les délégations syndicales qui se présenteraient »*. Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN) appelle ses adhérents à *« bloquer le plan Soisson »* en cessant le travail deux heures par semaine pour annuler l'imposition des deux heures supplémentaires.

De son côté, le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES-FEN) déclare dans un communiqué qu'il est *« prêt à tout moment à rencontrer le ministre de l'éducation pour examiner les mesures qu'il convient de prendre sans tarder »*. En attendant, les sections académiques du SNES, du S.N.E.T.P.-C.G.T., du SGEN-C.F.D.T. et du S.G.P.E.N.-C.G.T. (Paris, Créteil, Versailles), qui avaient appelé à la grève le 13 octobre *« appellent les personnels à poursuivre l'action dans les établissements »*.

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), que préside M. Antoine Lagarde, *« condamne les manifestations extrêmes souvent récupérées politiquement, qui sont contraires à l'intérêt des élèves »*. La P.E.E.P. *« regrette les consignes de grève lancées par le SNES, qui ne tiennent pas compte des situations locales et handicapent la scolarité des élèves »*.

M. Mitterrand a reçu les dirigeants de la FEN

M. François Mitterrand, premier secrétaire, et plusieurs membres du secrétariat national du P.S., dont M. Michel Rocard, ont reçu lundi 16 octobre une délégation de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), conduite par M. André Henry, secrétaire général.

Selon un communiqué publié au terme de la rencontre, les deux organisations *« ont affirmé leur accord sur l'analyse des résultats des élections de mars 1978, conséquences d'une stratégie de l'échec qui n'est pas de leur fait et qui a permis à la droite de poursuivre une politique désastreuse pour le pays »*.

A propos de la rentrée scolaire, le P.S. et la FEN dénoncent *« l'insuffisance des moyens budgétaires et la politique autoritaire de répartition de la pénurie qui ont provoqué des actions multiples de la part du personnel, des parents, des élèves et des élus »*. La FEN a réaffirmé qu'elle *« ne se contenterait pas d'une simple contestation globale et qu'elle refuse de se confiner dans une attitude négative, expression syndicale d'une stratégie d'échec »*. Elle poursuivra une stratégie *« fondée sur la recherche de résultats tangibles et par la négociation et par l'action »*. Le P.S., en accord avec les perspectives de la FEN, s'est déclaré *« convaincu de la permanence d'un fort courant unitaire dans le pays »*. Il a annoncé son intention de déposer prochainement plusieurs propositions de loi reprenant ses choix en matière d'éducation : il consultera la FEN sur ses projets de textes.

[La rencontre entre le P.S. et la FEN intervient alors que l'organisation syndicale, par le Syndicat national des instituteurs notamment, est engagée dans une négociation avec le gouvernement au sujet principalement de la formation des instituteurs. Si la réunion a été, aux dires de M. Henry, « constructive et même chaleureuse », s'il n'y a pas de divergences profondes entre les deux organisations, on peut toutefois penser que le P.S. a fait part d'une relative inquiétude à son partenaire.

La négociation a conduit la majorité de la FEN et celle du SNI à ne pas souffler sur les braises des actions de revendication depuis la rentrée scolaire. Du coup, le bénéfice de celles-ci, nombreuses et parfois prolongées, est à porter au crédit, certes, de parents ou de lycéens de la base ou du SGEN-C.F.D.T., mais aussi du dynamisme de la minorité Unité et Action de la FEN et du SNI, proche des communistes. Ce que le P.S. ne peut pas accepter sans réagir, même s'il reconnait que le rôle d'un syndicat est de négocier.]

C. V.

● *Sous le nom d'Action étudiante gaulliste,* une association vient d'être créée par de jeunes gaullistes d'opposition. Ce mouvement, qui envisage de présenter des candidats aux élections aux conseils des unités d'enseignement et de recherche, se déclare favorable à *« une rénovation de l'organisation universitaire française »*. Il se félicite *« de voir se dessiner en France un large mouvement d'idées passant au travers des partis et des clans, pour ne retenir que les éléments progressistes et réformateurs, en vue de l'instauration de la nouvelle société »*. Un comité de parrainage « large » vient d'être créé dans lequel on relève notamment les noms de MM. Jean Charbonnel, Pierre-Bernard Cousté, Pierre Dabezies, Georges Gorse, Léo Hamon et Robert-André Vivien.

★ A.E.G., 91, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris, tél. 824-45-26.

LES HORAIRES DES LYCÉENS SONT PLUS CHARGÉS QUE CEUX DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE déclarent les jeunes giscardiens

Les jeunes giscardiens d'Autrement ont vigoureusement protesté, dimanche 15 octobre, au cours d'une « journée » qui a réuni à Paris les responsables départementaux de l'action lycéenne de leur mouvement, contre les réactions que provoque le plan de relance de l'éducation physique à l'école.

« Comment peut-on prétendre défendre les intérêts réels des lycéens, demandent-ils, lorsque, en les trompant sur les véritables faits, on les emmène par cars entiers manifester avec des professeurs de gymnastique contre la décision d'un ministre qui demande aux enseignants de consacrer une heure de plus à leur enseignement par semaine (soit dix-huit heures), alors que les lycéens travaillent, eux, en classe au moins trente heures par semaine. »

Au cours de leur journée, les jeunes giscardiens ont adopté deux thèmes d'action prioritaire : le renforcement du rôle de délégué de classe et le réaménagement du temps scolaire. « S'il faut choisir, expliquent-ils, le délégué de classe doit être davantage l'« assistante sociale » de sa classe (celui qui écoute, qui transmet, qui intervient) que la « femme de chambre » (celui qui ramasse les craies ou remplit le cahier de textes). » A propos des rythmes scolaires, les jeunes giscardiens déclarent : « Pourquoi ne pas remplacer le système des trois trimestres par une organisation en deux semestres (début septembre à fin décembre et mi-janvier à mi-juin), quitte à diviser chaque semestre en deux périodes scolaires pour les classes inférieures à la seconde, par exemple ? »

★ Autrement, 5, rue de Villersexel, 75007 Paris, tél. 544-50-20.

● *Après quinze jours de grève des enseignants et quinze jours de cours tumultueux, le lycée Jean-Jaurès de Montreuil* (Seine-Saint-Denis) connait depuis lundi une agitation redoublée des élèves. Les lycéens ont réuni une assemblée générale lundi et décidé d'occuper les locaux administratifs de l'établissement. Le proviseur est pratiquement consigné dans son logement de fonction. Les enseignants, qui regrettent certains excès (barricades de chaises, allumettes dans les serrures, etc.) *« appuient les revendications des élèves »*, essentiellement la création de cinq classes.

DÉFENSE

LA FRANCE VA FAIRE DES ESSAIS NUCLÉAIRES DANS LE LAGON DE MURUROA

Devant la commission de la défense nationale et des forces armées, qui s'était réunie au Palais-Bourbon pour l'entendre, M. Michel Pecqueur, administrateur général du commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), a annoncé qu'au cours de 1979 il sera commandé des matériels qui permettront de faire des tirs nucléaires à partir du lagon de Mururoa, en Polynésie française, c'est-à-dire dans l'eau intérieure, peu profonde en général, de l'atoll.

Cette nouvelle méthode permettra à la direction des applications militaires du C.E.A. de ne pas être limitée dans ses expériences nucléaires, comme c'est le cas actuellement, à la surface émergée de l'atoll. Depuis le passage aux essais souterrains, le coût élevé des premiers tirs a sensiblement diminué, mais leur nombre a augmenté. C'est ce qui explique que les crédits affectés aux expérimentations nucléaires doivent passer de 640 millions de francs en 1978 à 761 millions en 1979, soit un accroissement de + 18,9 %.

M. Pecqueur a souligné, d'autre part, que les tâches du C.E.A. en 1979 seraient notamment : la continuation de l'équipement des sous-marins en charges thermonucléaires mégatonniques ; la livraison des charges tactiques destinées au missile Pluton, à l'armée de l'air et aux avions Super-Etendard de l'aéronavale ; le développement des charges nucléaires prévues pour le missile M 4 à têtes multiples, et l'acquisition des approvisionnements nécessaires à la réalisation des chaufferies nucléaires des nouveaux sous-marins.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

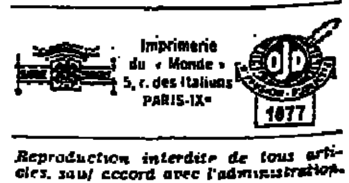
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

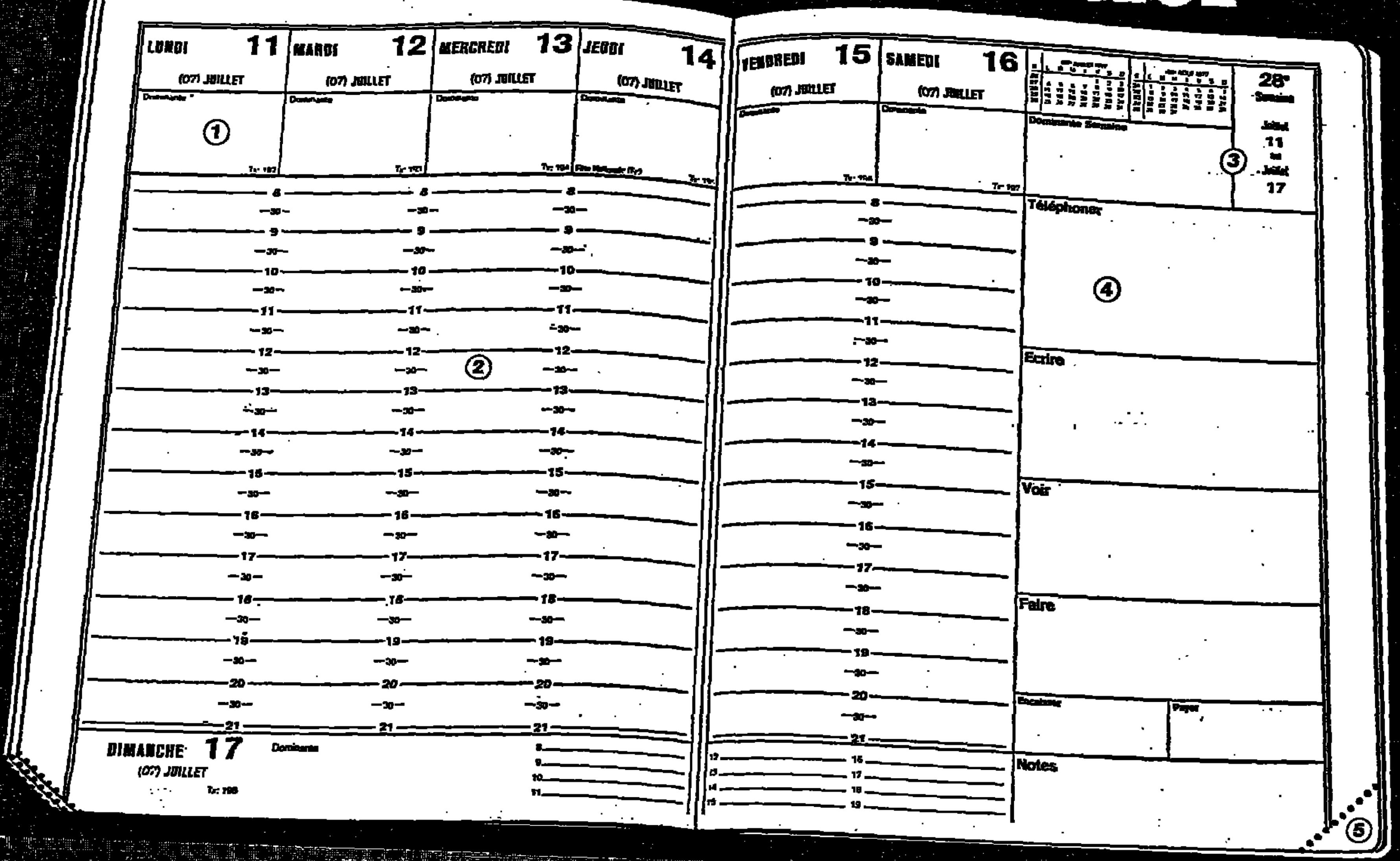


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الاصل

"L'Agenda Planing"®
MARQUE DÉPOSÉE TRADE MARK

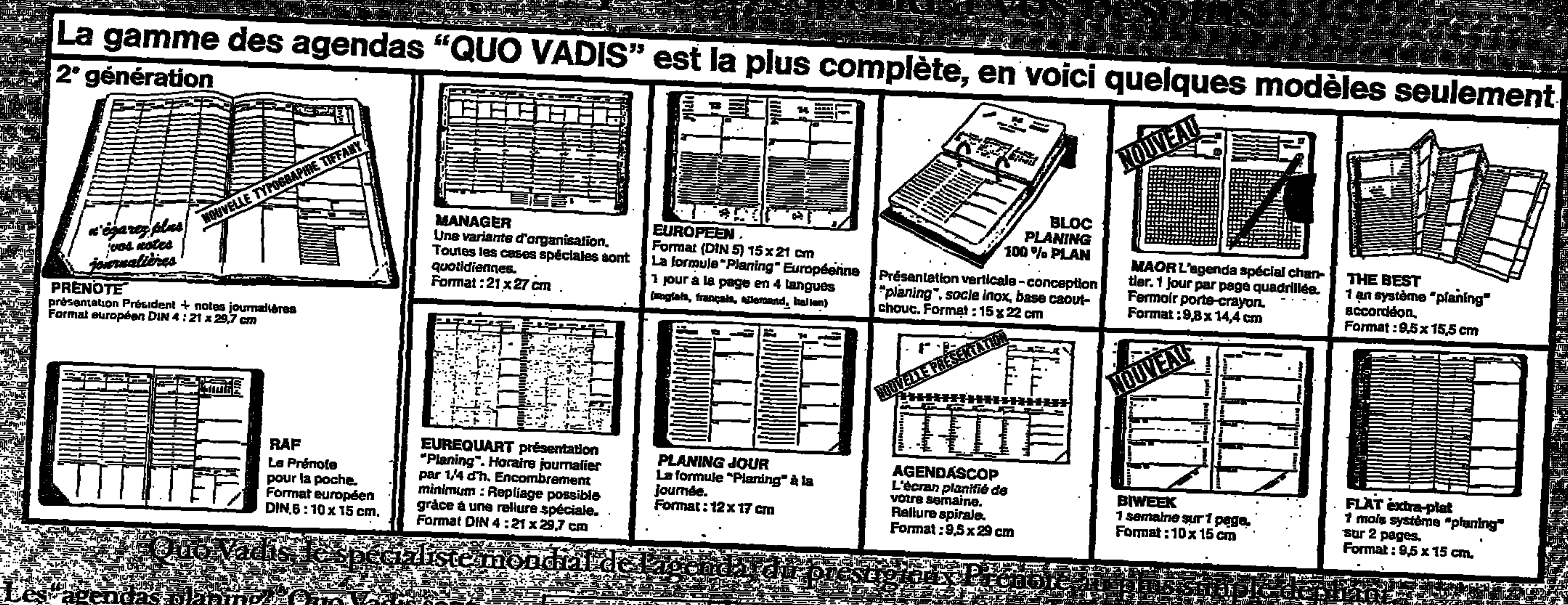
c'est Quo Vadis et Quo Vadis seul dans le monde entier



PAS DE PERTE DE TEMPS

Choisissez dans la gamme Quo Vadis la formule qui correspond à vos besoins

La gamme des agendas "QUO VADIS" est la plus complète, en voici quelques modèles seulement



Quo Vadis, le spécialiste mondial de l'agenda, du prestigieux Prénote au plus simple dépliant.

Les "agendas planing" Quo Vadis sont disponibles :
- avec ou sans répertoire indexé amovible
- avec ou sans dorure à la feuille d'or véritable
- avec ou sans cartes géographiques (pour les modèles de poche).

La gamme prestigieuse du cuir véritable

Couvertures standard en plastique, mais également au choix : skaï, polypel, diplex et la gamme prestigieuse en coffret très grand luxe — madras porc, maroquin, box, porc, lézard, crocodile (avec ou sans coins dorés).

5 formats poche — 5 formats bureau

30 modèles différents encore, dont des extra-plats.

On trouve les agendas Quo Vadis dans toutes les papeteries, librairies agréées et les grands magasins qualifiés.



quo vadis

20-26 rue Cassenave, 13236 MARSEILLE CEDEX
Tél. : (91) 91.21.90 / 91.24.24 Télex 440177 QUOVAD MARSL
Dépôt PARIS

Demandez le catalogue 24 pages couleur de nos productions

"L'agenda planing"® Quo Vadis planifie votre travail, vous fait gagner du temps, de l'argent, des loisirs.

CARNET

Naissances

— Jean-François et Catherine JARRIGE, née Klein, et Clémence sont heureux d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 15 octobre 1978, Paris.

Décès

— M. et Mme Victor Marbeau
Mme Annette Alaroze,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Marbeau et leur fils Eric,
Michel Marbeau, Florence, Stéphane, Frédéric et Pierre Mendelsohn,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Mlle Léonie Guignon,
M. et Mme Victor Chamorand,
ses sœurs et beau-frère,
Mme Elisabeth Chamorand,
M. et Mme Jean-Pierre Mercier et leurs enfants,
ses neveux et petits-neveux,
ont l'immense douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Mme Edmond ALAROZE,
née Eugénie Guignon,
professeur honoraire,

à l'aube du 16 octobre 1978.
Ses obsèques auront lieu dans l'intimité au cimetière de Mâcon, le 21 octobre, à 11 heures.

— Avignon.
Mme Pierre Boyer,
M. et Mme Jean Vacher et leurs enfants,
M. et Mme Charles Boyer et leur fille,
M. et Mme Jean-Louis Boyer et leurs filles,
M. et Mme Pierre Boyer et leurs fils,
font part du décès de

Pierre BOYER,
ingénieur civil des mines.

Les obsèques ont eu lieu à Alès (Gard) dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Guy Oxandabaratz, née Carnot,
Mme Françoise Carnot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CARNOT,

survenu en son domicile à Paris, le 15 octobre 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 19 en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue de Pront, 75017 Paris.
191, rue d'Alésia, 75014 Paris.

— Mme René Charpentier,
Mme André Charpentier,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René, Edmond, Marie-Joseph CHARPENTIER,
magistrat honoraire,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 16 octobre 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 19 octobre 1978, à 9 heures, en la chapelle du Centre hospitalier de Versailles, 78, boulevard de la Reine, où l'on se réunira et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Vésinet (Yvelines), dans le caveau de famille.

15, rue Albert-Samain,
78000 Versailles.

— Mme Joseph Cobbi, née Yvonne Sananès,
M. et Mme Claude Cobbi et leurs enfants,
M. et Mme Jean Thoreau et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Benguigui et leurs enfants,
M. et Mme Georges Cobbi et leurs enfants,
Mme Maxime Cobbi et ses enfants,
M. et Mme Armand Cobbi et leurs enfants,
Les familles Sananès, Illouz, Amsellem, Darmon, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph COBBI.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 octobre 1978, à 10 h. 30, au cimetière du Montparnasse.
Réunion porte principale, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e).

1, rue Edouard-Fournier,
75016 Paris.

— Nous apprenons le décès de
Jean FOURNIER-SICRE,
suppléant de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député de Paris.

[Né le 29 février 1920 à Bordeaux (Gironde), Jean Fournier-Sicre, conseiller social, s'était installé à Paris en 1957. Militant socialiste, il avait été candidat sans succès aux élections législatives de mars 1973, dans la 27e circonscription de Paris. Après avoir quitté le P.S., dont il n'approuvait pas l'alliance avec le P.C., Jean Fournier-Sicre s'était présenté comme suppléant de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, en mars 1978, dans la 27e circonscription de Paris. Peu après l'élection de ce dernier, Jean Fournier-Sicre avait adhéré au parti radical.]

— Mme Lavalard, née Michelle Courtois, a la douleur de faire part du décès de son époux,

M. Henri LAVALARD,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu dans sa soixante-dix-septième année, muni des sacrements de l'Eglise, le 14 octobre 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée à Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris (16e), le mercredi 18 octobre 1978, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Alfred-Dehodencq,
Paris (16e).

— M. et Mme Jean-Pierre Accard et leurs enfants,
Les docteurs Jean-Loup et Jacqueline Accard,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Jeanne PIGEANNE-ACCARD,

survenu le 14 octobre 1978, au Centre hospitalier d'Argenteuil.
Levée du corps, le vendredi 20 octobre 1978, à 8 h. 30, au C.H. d'Argenteuil.
Service religieux à 9 heures, à Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine).
Inhumation vers 16 heures, à l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée).
40 bis, rue Victor-Hugo,
92 Bois-Colombes.
9, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.

— 76 Rouen.
M. André Robinne, son époux,
M. et Mme Guy Robinne,
M. et Mme Robert Genarmont,
Le Père Jean Robinne, s.j.,
Le docteur et Mme Yves Robinne,
M. et Mme Alain Robinne,
M. et Mme Luc Robinne,
M. et Mme Etienne Robinne,
M. et Mme François-Xavier Robinne,
M. et Mme Dominique Robinne,
M. et Mme Paul Robinne,
ses enfants, ses trente-trois petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants,
Mme Jean Vannier,
Le docteur et Mme Pierre Vannier,
Mme Roger Hazard,
Le docteur et Mme Henri Vannier,
Mme Paul Robinne,
ses frères, sœur, belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Mme André ROBINNE,
née Marguerite Vannier
tertiaire carmélitaine,

endormie dans la paix du Seigneur à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques seront célébrées en la cathédrale de Rouen, sa paroisse, le jeudi 19 octobre 1978, à 10 h. 30.
L'accueil de la sympathie et les remerciements de la famille pourront être exprimés à l'issue de la cérémonie.
Ni fleurs ni couronnes.
Des prières, des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
118, rue du Général-Leclerc,
76000 Rouen.
32, rue d'Ernemont, 76000 Rouen.

— Mme Eugène Sraer, née Suzanne Levy,
M. Robert Soussen et Mme, née Claudine Sraer, et leurs enfants,
Le docteur Jean-Daniel Sraer et Mme, née Josée Kelman et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène SRAER,

survenu le 14 octobre, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Ses obsèques auront lieu le mercredi 18 octobre, à 8 h. 45, porte principale du cimetière de Pantin.
Ni fleurs ni couronnes.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— La présidence, le conseil général, le conseil d'administration et le collège syndical des Generali à Trieste prennent part au deuil de la famille de

M. Guy TAITTINGER,

décédé le 12 octobre 1978.
M. Guy Taittinger a siégé pendant de longues années au conseil général des Generali en y apportant le précieux concours de son expérience et de son autorité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert TEMPLIER,

endormi dans la paix du Seigneur à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 15 octobre 1978.
De la part de :
Mme Robert Templier, son épouse,
Mme Jean-Pierre Maillard,
M. Bruno Templier,
M. et Mme Laurent Templier,
Et M. Denis Templier,
ses enfants,
M. et Mme Bruno Maillard,
MM. Vincent, Eric et Pascal Maillard,
Mlles Emmanuelle et Marie-Pia Maillard,
M. Gilles Templier,
M. et Mme Philippe Edouard Labouret,
ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 octobre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris (16e), dans l'intimité familiale.
Il reposera auprès de son petit-fils Rémi.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.

12, rue Jean-Richepin, Paris (16e).

Remerciements

— Mme Simone Dussat,
Et toute la famille,
remercient toutes les personnes qui qui leur ont adressé leurs témoignages de sympathie lors du décès de

Henri DUSSAT.

— Mlle Hélène Ginollin,
Et toute sa famille,
très sensibles aux marques d'amitié reçues à l'occasion du décès brutal de

Constant GINOLLIN,
commandant de groupement
de la Police nationale,

survenu le 9 octobre dernier, prient tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de
Jean LÉVY
(de Gérardmer),
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes

— A l'intention du
marquis René de SAINT-LÉGIER de LA SAUSAYE,
ancien ambassadeur,
une messe de requiem sera célébrée le jeudi 26 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, rue Saint-Dominique.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-I, mercredi 18 octobre, à 14 h. 30, salle L.-Liard, M. Hocine Rais : « L'importance économique du pétrole en Algérie ».

— Université de Paris-IV, jeudi 19 octobre, à 15 heures, salle Louis-Liard, Mlle Dominique Patier : « Stamic et la dynamique musicale au dix-huitième siècle ».

Visites et conférences

MERCREDI 18 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., portail central de la cathédrale, Mme Colin : « Notre-Dame ».
15 h., 9, rue Pierre-Bourdan, Mme Legregeois : « L'école Boulle ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « L'art roman » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. L'église des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
14 h. 30, 6, place Paul-Painlevé, Mme Ferrand : « Musée de Cluny et Thermes de Lutèce ».
15 h., 102, r. de Provence, Mme Hager : « Les coulisses du magasin du Printemps ».
15 h., 24, rue Pavée, M. de La Roche : « Le Marais ».
14 h. 30, cour Carrée, pavillon de l'Horloge : « Les appartements des rois de France » (Paris et son histoire).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « L'islam » (Pour les jeunes).
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).
19 h., salle des centraux, 8, rue Jean-Goujon, Mme Anne-Marie Simond : « L'intensité du mouvement graphique dans les écritures des hommes politiques » (Société française de graphologie).
18 h. 15, 35, rue de Sèvres, M. le grand rabbin E. Chouchena : « L'espérance présente et à venir dans le judaïsme » (Fraternité d'Abraham).
20 h. 30, 26, rue Bergère, M. J. Baryosher : « La Kabbalah ou tradition cosmique » (L'homme et la connaissance).
21 h., rue Cassette : « La technique a tempera, un exemple chez les primitifs italiens » (Arcus).
20 h. 30, 217, boulevard Saint-Germain, Me Jacques Saada : « A propos de « Georges » Alexandre Dumas face au racisme » (Société des amis d'Alexandre Dumas).
21 h., S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, M. Salvador Tarrago : « Le plan CERDA comme modèle d'urbanisme industriel ».

SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Les Français volants se battent toujours

Club des Français volants. Cela vous a un petit air rétro. Et il faut bien dire que ces fous de hockey sur glace ont fait les beaux jours du Palais des Sports dans les années 30. C'était au temps où le public parisien remplissait les stades. C'était au temps... Mais trêve de nostalgie ! Les Français volants sont aujourd'hui encore une belle et bonne équipe. Après des hauts et des bas, ils viennent même de reconquérir leur place en première division, de haute lutte, en remportant dix-huit victoires sur dix-huit matches la saison passée en deuxième division.

Maintenant, ils doivent « s'accrocher » pour rester parmi les dix meilleurs clubs français, car les nouveaux règlements du championnat sont féroces : les quatre équipes les plus mal classées après dix-huit matches seront menacées de relégation. Et les équipes alpines — Saint-Gervais, Chamonix, Grenoble, Megève, Villard-de-Lans, — plus expérimentées, ne feront pas de quartier.

« Combattant » sur la patinoire privée de la Gaîté-Montparnasse, les Français volants ont décidé d'offrir pour chaque rencontre une fête à la manière des Canadiens : comme à Montréal, un orgue ponctue les phases décisives du « jeu » et un commentateur en explique le déroulement rendu plus vif par l'adoption de nouvelles règles d'arbitrage. Et le spectacle est épique lorsque, dans ce concert, les Français volants ferraillent à mort contre l'adversaire. Dimanche soir, ils l'ont bien montré contre une sélection de l'Ile-de-France, et la semaine précédente aussi où, pour le compte du championnat, ils ont chèrement vendu leur peau, s'inclinant de justesse (8 à 9) face aux gaillards de Grenoble. C'est dire qu'ils en veulent !

Pour tenir son pari, le club a fait appel à un Canadien de vingt-cinq ans, Marty Mac Nally, diplômé d'architecture et international universitaire, qui sera aussi entraîneur de l'équipe. Mais ces « amateurs » sont pour l'essentiel des « produits de la ferme » : quatorze d'entre eux, sur dix-huit, ont franchi successivement les étapes à partir de l'école de hockey des « poussins » (sept-huit ans) pour accéder à l'équipe senior. Comptant relativement peu de pratiquants en France, six mille licenciés environ, le hockey sur glace offre relativement peu de possibilités d'échange entre équipes.

Aussi les clubs forment-ils eux-mêmes leurs troupes en mettant sur les patins avec tout le harnachement, casque, crosse et protections bariolées, des bambins de six ans afin de leur apprendre en même temps la glisse et le jeu. Dans leur base d'entraînement de Vitry-sur-Seine, les Français volants » ont actuellement une quarantaine de ces garçons qui, au bout de quatre années à cette école, seront, au pire, d'honnêtes hockeyeurs.

A. G.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1. - Bel ensemb. mob. 18e et 19e. Obj. d'art. Céram. Tapis.
S. 6. - Bijoux. Objets de vitrine. Argent. anc. et mod.
S. 10. - Art primitif.
S. 13. - Autogr. Livres anc.

EXPOSITION

S. 9. - Objets d'art et d'ameubl. des 18e et 19e.
S. 12. - Tablx mod. Meub. Obj. d'art.

Athlétisme

NEUF FRANÇAIS CHAMPIONS DE CHINE

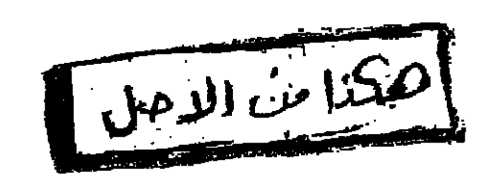
La Chine, qui vient d'être réadmise au sein de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (I.A.A.F.), a invité une délégation française à participer à ses championnats nationaux, qui se sont déroulés à Wu-Han le 15 et 16 *octobre*. Neuf athlètes français ont conquis le titre de champion de Chine face, il est vrai, à une opposition encore peu familiarisée avec les rencontres internationales. Alex Gonzalez a gagné le 1 500 mètres, Gérard Lelièvre les 20 kilomètres marche, Jean-Michel Bellot le saut à la perche, Claude-Anicet le 400 mètres et le 400 mètres haies, tandis que chez les dames, Véronique Rosset remportait le 100 mètres, Joëlle de Brouwer le 1 500 mètres. Daniel Lairioup le 400 mètres haies, Catherine Delachenal le 400 mètres, et Gloria Garrido le penthatlon.

Aux Etats-Unis

LE CONGRÈS VOTE UN CRÉDIT DE 16 MILLIONS DE DOLLARS POUR LES SPORTS AMATEURS

Le Congrès a voté, dimanche 15 octobre à Washington, un crédit de 16 millions de dollars destinés à la réforme du sport amateur. Cette décision est l'aboutissement d'une enquête entreprise sous l'administration de M. Gerald Ford, en 1975, et elle doit avoir pour conséquences de donner de nouvelles structures au sport amateur.

C'est le Comité olympique des Etats-Unis qui sera le maître d'œuvre de la réforme dont devraient bénéficier pour les prochains Jeux d'hiver et d'été les vingt-huit fédérations.







La haute couture dans les basses époques.

Les « rossignols » de 42

MODISTE fameuse au dix-huitième siècle, l'excellente Mlle Bertin écrit dans ses Mémoires « *qu'il n'y a de nouveau que ce qui est oublié* ». Femme d'aiguille, cette femme de lettres aurait pu nous aider à donner, sinon un style, du moins une définition à ce *si savoureux « rétro » autour duquel rôdent les* charlatans et qui vient assez *récemment* de se faire les griffes sur un petit bout de notre histoire dont il n'est pas dit qu'il n'a pas laissé, chez les *plus* férus de travail à l'ancienne, comme un peu de *nostalgie*.

Juste un doigt de saccharine. C'est peut-être une idée mais certains couturiers parisiens semblent, en ce moment, se régaler d'étranges douceurs. Bonbons noirs et malheurs sucrés. Comme dirait l'autre, il y a quelque chose de « sous-tendu » au royaume du chiffon : les connotations — toujours comme dirait l'autre — deviennent de plus en plus serrées, et ce *n'est* pas tout à fait un hasard si « un groupe de techniciens et de chercheurs travaillant à l'Institut de géographie (191, *rue* Saint-Jacques, 75005 Paris) et des habitants du *quartier* » viennent, sous la forme d'une pétition, d' « *accuser* » six journaux féminins « *d'oser présenter dans un contexte anodin une rétrospective de la mode des « belles* années » de la Gestapo *pour la saison 1978-1979* »... Ni plus ni moins.

Ou plutôt si, un peu plus : « *Vous misez*, ajoutent-ils, *surtout sur la jeunesse qui n'a pas connu cette époque pour acheter et propager ce style soi-disant innocent et non violent. Nous sommes suffisamment outrés pour refuser votre choix et lutter contre.* » Fin de l'envoi.

Ces jeunes gens et ces jeunes filles, qui avouent ne pas savoir comment l'on s'habillait à Paris sous l'*occupation* — qui savaient peut-être ce qu'on y chantait (un film a été fait sur ce détestable propos), peut-être comment on se déplaçait, comment on se nourrissait — en trouvant de manière abrupte cette formule sur les « belles années » de la Gestapo, viennent d'accrocher d'assez résonnantes casseroles aux fins de reportages photographiques d'hebdomadaires dont les rédactrices ou les rédacteurs en chef, en balançant *leur* méchante littérature au panier, n'auront sans doute pas bien *vu la question* — *l'étonnement* — posée.

Car l'affaire est plus sérieuse qu'il n'y paraît. Presque plus drôle. Accordons-leur ce crédit, c'est moins à une mauvaise lecture de Mlle Bertin à laquelle se sont *livrés* nos « pastichants-créateurs », qu'à une interprétation en raccourci : en profitant d'un moment, d'une stance politique qui leur permettait d'aller un peu plus loin dans le rétro pédalage. Ils ont cru pouvoir rallonger l'oubli et ainsi exploiter sans dégâts une petite demi-douzaine d'années qui, coincées entre leur mémoire et leur satin, tremblaient dans les cartons.

C'est vrai, *le* programme commun *n'avait pas* de chapitre parfaitement au point sur l'art et *la* manière d'habiller la Française ; la Française, une fois mise à l'abri des frous-frous totalitaires, on allait *la* remettre au pas. Comme ils le susurrent, ils ont voulu « *faire choc* », « *faire gag* », « *faire bon genre* »... Faire en sorte surtout que cette vacherie d'écologie cesse de leur bouffer des clients et redevienne ce pourquoi elle avait été inventée : la promenade à la campagne et les coups de pied au cul.

Alors les « rossignols » de 1942 se sont mis, pourrait-on dire, à rechanter. On a ressorti les vieux modèles et fait des frusques neuves. Faut voir. Les jeunes ébarlués de l'Institut de géographie ont trouvé une formule pour présenter *leur* dossier, envoyé aux syndicats, à Amnesty International, à Jean-Louis Bory, à Maurice Clavel, au ministre de la condition féminine, à R.T.L., à Simone de Beauvoir, à « *50 millions de Consommateurs* » : « *Nous sommes parfaitement scandalisés par la mode calquée sur le style nazi.* » L'un des plus sérieux quotidiens parisiens, avec *Magazine* paraissant le samedi, en donnait, il y a une quinzaine de jours, une autre : « *Une silhouette qu'on n'avait pas vu depuis bien longtemps ! Ce style tailleur net et droit, ces escarpins à talons hauts et fins, ces bas avec coutures, ces cheveux relevés, le chapeau, les gants et même la voilette (et pourquoi pas des perles ?) et sûrement un porte-jarretelles là-dessous (...) !* »

Laissons tomber les bas à coutures et les porte-jarretelles. Antoine Blondin, un jour de verve, a tout dit là-dessus (« *Entre un boudin avec des bas et Brigitte Bardot avec un collant...* »). Mais pour le reste. C'est à un plongeon dans l'absurde auquel nous engagent ces manieurs de forme déformée. La « *revue de* presse » de la saison automne-hiver donne le vertige. C'est tour à tour les riches heures du salon Kitty — lunapar berlinois 1939, — le bunker avant la ciguë, la rue Lauriston et les promenades au Bois. On rêve. Non. Numéro après numéro, page après page, la rétrospective se développe, s'exalte. Pour faire bonne *mesure, ou diversion*, certains inventeurs lancent le style militaire. Là, c'est plutôt Stalingrad — côté russe — en tenue fantaisie. Vous avez voulu nous montrer des soldats, leur demande-t-on ? « *Non, des héros* », qu'ils répondent. « *De l'humour, un peu d'humour* » !

Des héros, de l'humour... Tout ça peut prêter à rire ou à sourire, mais il faudrait prendre garde à ce que tous ces déguisements ne descendent un jour vraiment dans la rue. L'humour étant la chose du monde la moins bien partagée, on risquerait d'aller à la rencontre de certaines déconvenues...

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

On danse à Montreuil.

REGGAE A LA MAIN BLEUE

UN décor de banlieue. D'un côté, la procession des pavillons. De l'autre, une station-service, une rampe d'accès pour les autobus et, se découpant sur une nuit trop claire, la silhouette de deux cubes de béton inégaux. On est à Montreu.l, dans l'est de Paris. Ici, dans les soubassements du centre commercial, se tient un des temples parisiens du disco, presque une légende : la Main bleue.

Pour y accéder, il faut emprunter une longue passerelle en bois qui surplombe un chantier, puis descendre un large escalier qui ressemble à une bouche de métro. Ces épreuves passées, on découvre enfin une salle — plus de 1 000 mètres carrés — dont la profondeur est encore accusée par la nudité des murs et de l'ameublement.

Vaguement inquiet, on subit d'abord l'agression des lasers, dont les faisceaux découpent à grands traits l'obscurité et semblent transpercer les danseurs. Puis vient le tour de la musique : du disco, bien sûr, mais un disco plus sauvage, plus coloré, aussi, que celui que l'on a coutume d'entendre. Bref, un disco qui se souviendrait de ses racines noires.

Un regard circulaire, comme pour se rassurer : quelques lumières révèlent deux bars — un à chaque extrémité de la salle, — un coin restaurant bordé de palmiers et des rangées de transats orientés vers la piste de danse. Spectacle irréel, sur une sorte d'échafaudage posé à même la scène apparaissent soudain deux « go-go girls ». Le corps moulé dans une combinaison de cuir noir, elles semblent vous inviter à vous délivrer de vos complexes et à entrer dans la danse. A peine y avez-vous pensé qu'un martèlement de pas vous en dissuade : la scène est maintenant occupée par deux boxeurs en tenue d'entraînement. Dans l'indifférence générale du public, ils font une démonstration de ce qui ressemble à de la boxe française mais qui s'avère, réflexion faite, être un sport de défense japonais. Tout cela, bien sûr, sans que le rythme obsédant du disco s'arrête un seul instant. Décidément, la Main bleue n'est pas une discothèque comme les autres.

Créée il y a deux ans, la Main bleue attira d'abord une clientèle exclusivement africaine et antillaise, ce pour quoi elle avait d'ailleurs été conçue. Le reggae, ce rythme sautillant venu de la Jamaïque, y régnait alors en maître. Et, dans une ambiance très « Balajo », s'y déroulaient le samedi soir de véritables concours d'élégance. C'était à qui arborerait la redingote la plus incroyable, le Stetson le plus éclatant ou encore le pommeau de canne le plus tarabiscoté. Un peu comme si les traditionnels concours de parure retrouvaient ici leur vigueur. Bref, la Main bleue, c'était, pour un billet de métro et quelques dizaines de francs d'entrée, l'illusion d'une soirée passée à Dakar ou à Abidjan.

Puis la mode s'en empara. Karl Lagerfeld y donna une soirée, et, l'espace d'une saison, la Main bleue devint l'endroit le plus « in » de Paris. Cocktail étonnant, punks, Tout-Paris et Noirs des grands boulevards s'y côtoyaient dans un désordre de parures et de classes sociales bien propre à une époque bouleversée. Tout cela donnait aux soirées de la Main bleue une étrange coloration, peut-être due au sentiment illusoire que tout était possible. Parfois même la magie s'en mêlait.

Enfin vint le Palace. Attrait de la nouveauté, meilleure situation au plein cœur de Paris ou encore public moins mêlé ? Toujours est-il que l'ouverture du Palace, il y a quelque six mois, porta un coup sévère à la Main bleue. Exode de la clientèle blanche et reflux de la clientèle noire : la Main bleue perdait son âme en même temps que ses clients.

Après des difficultés financières et un conflit larvé avec la municipalité communiste de Montreuil, pour qui l'adjectif « bleu » résonne comme une pure et simple provocation, la Main bleue est aujourd'hui à la recherche d'un second souffle.

« Nos intentions, *nous expliquait Serge Krüger, le nouveau directeur artistique*, sont de faire de la Main bleue une discothèque populaire. On va au Palace pour voir et être vus. Nous aimerions que l'on vienne ici pour danser sans complexe, en toute spontanéité. »

Et il est de fait que la pression sociale semble ici moins vive qu'au Palace : on s'y sent moins « en représentation ». On y danse donc de façon plus débridée. La musique y est moins policée, plus « sensuelle », que la disco blanche qui règne partout ailleurs. Quant au public, bien qu'il se recoupe pour une part avec lui, il est certainement moins « mode » et moins préoccupé par les conventions sociales que celui du Palace.

Pareille évolution, comme un retour à la « simplicité », après la flambée de mondanisme de ces derniers mois, n'est d'ailleurs pas limitée à Paris. A New-York, le Studio 54, la discothèque dont s'est inspiré le Palace, semble perdre de son dynamisme au profit de Hurrah ! une discothèque moins mondaine, plus spontanée. Convergence, le décor de Hurrah ! donne la même impression de nudité que celui de la Main bleue, par son refus du baroque, son minimalisme.

Il reste qu'à la Main bleue cette évolution se fait quand même un peu aux dépens de la magie. Heureusement, il y a la salle, une des plus étonnantes de Paris, qui tente, paraît-il, de nombreux cinéastes. Et puis, c'en est presque un miracle, on peut y danser en toute liberté de mouvements,

PATRICE BOLLON.

Ikebana, *en japonais, signifie l'« art de donner la vie aux fleurs »*

LE « MAITRE » A SON BOUQUET

DANS le vase haut et brun, la main experte enfonce verticalement un faisceau de branches mortes, blanches comme l'os. Elle place en avant, pour arrêter le regard, une branche d'asparagus qui dessine un mouvement horizontal, chaloupé et doux. Trois gros dahlias, trois touches d'un rouge exceptionnellement vif, viennent compléter la composition. La salle applaudit. Sylvie Expert-Bezançon, maître de l'école Sogetsu de Tokyo, faisait l'autre soir, en robe blanche, au musée Guimet, une démonstration d'art floral japonais.

Au Japon, on le sait, le bouquet est un art et une discipline. Il fait partie du patrimoine culturel au même titre que la calligraphie et que la cérémonie du thé. Ses racines plongent profondément dans le passé. L'*ikebana* commença par être une pratique religieuse dont l'épanouissement, au XV[e] siècle, fut lié au développement du bouddhisme zen.

Dans sa coupe plate à fleur d'eau ou dans son vase vernis et ventru, le bouquet japonais représente l'univers. Il doit être construit selon trois lignes fondamentales : la ligne du ciel, la plus haute, celle qui donne au bouquet son élan, sa vigueur ; la ligne de l'homme, qui se situe au niveau intermédiaire, et la ligne de la terre, la plus basse. Mais, et c'est capital, ces trois lignes, qui doivent être proportionnées, ne sont pas placées sur le même plan, mais en profondeur les unes par rapport aux autres.

Si le bouquet classique français est un tout, une masse étoilée où le jeu réside dans l'harmonie des couleurs, le bouquet japonais, avec ses plans différents, se présente comme un volume dans l'espace. Volume où s'affrontent et s'équilibrent les masses et les lignes. Ce qui importe ici, ce n'est pas le tout, mais le vide, la façon dont les branches verticales, plongeantes ou en cascade, vont découper, dessiner, ciseler ce vide.

C'est dans cette recherche de graphisme que va se distinguer l'école Sogetsu, un des trois courants majeurs de la composition florale au Japon. Il n'est pas indifférent que Sofu Teshigahara, qui l'a créée il y a cinquante ans et qui vit toujours, soit un calligraphe et un sculpteur. Il va rompre avec la tradition, mélanger le chrysanthème, la pivoine et la branche de cerisier à des fleurs exotiques, et aussi mêler aux végétaux des matériaux contemporains, bois, racines, métal, choisis pour leur valeur plastique.

Sécateur en main, parmi les vases et les jattes, Sylvie Expert-Bezançon donnait donc l'autre soir une démonstration de son art. Compositions savantes, parfois un peu trop sophistiquées, où des éléments secs, échevelés, contrastent avec de belles feuilles grasses et luisantes, où telle autre feuille, celle du philodendron notamment, est choisie pour sa découpe, telle branche de fusain d'Europe pour son port retombant qui met en valeur ses baies rouges, tandis que, ici et là, les célosies crêtes-de-coq et Oscar le glaïeul profond apportent des notes de couleur inimitables.

La construction peut aller jusqu'à modifier la nature. Pour accompagner deux soleils qu'elle avait volontairement superposés, l'artiste a utilisé des feuilles de phormium, ce lin de Nouvelle-Zélande joliment strié, qu'elle a recourbées en forme de coques. Coques dont le volume cylindrique est destiné à faire pendant aux disques des soleils.

Mais à voir le « maître » se mesurer avec une branche volumineuse de pin dont elle voulait accentuer le mouvement circulaire, on comprenait que l'instant essentiel et crucial de tout ce travail est la taille.

FLORENCE BRETON.

(Lire la suite page 22.)



MODES DU TEMPS

Toujours la crise du pétrole et les économies d'énergie.

KWH DANS L'ESCARCELLE

L'ETAU de la crise du pétrole ne se desserrant pas, l'économie d'énergie est devenue une idée fixe permanente. Après avoir prôné la conduite automobile en souplesse pour diminuer la consommation d'essence et imposé une température uniforme de 20° C dans les maisons, le gouvernement se préoccupe de l'appétit des appareils ménagers.

En mars 1978, pendant le Salon des arts ménagers, l'Agence pour les économies d'énergie a publié un fascicule sur les consommations énergétiques des appareils produisant du froid (1). L'étude a porté sur huit cents réfrigérateurs, congélateurs et combinés réfrigérateurs-congélateurs vendus en France. Elle permet, en particulier, de comparer les consommations quotidiennes d'électricité, point capital puisque les appareils de froid fonctionnent en permanence. On ignore généralement que le coût de l'électricité consommée pendant la durée de vie d'un tel appareil représente entre la moitié et le double de son prix d'achat. La disparité des consommations est l'aspect étonnant révélé par cette brochure ; elles peuvent varier dans un rapport de 1 à 15 suivant les fabrications et les capacités : réfrigérateurs, de 0,4 à 5 kWh / jour ; réfrigérateurs-congélateurs, de 1,6 à 5,7 kWh/jour ; congélateurs, de 0,75 à 4,8 kWh/jour.

Il est intéressant de savoir, avant de faire son choix, qu'à capacité égale un réfrigérateur-congélateur consomme environ 50 % d'électricité de plus qu'un réfrigérateur simple. Dans chacun des types d'appareils, la capacité influe aussi : lorsqu'elle augmente de 100 litres, la consommation journalière s'enfle aussitôt de 30 à 50 %. L'Agence pour les économies d'énergie rappelle enfin que l'emplacement d'un appareil de froid dans la cuisine (loin de la zone « cuisson ») et son utilisation correcte (thermostat sur un réglage moyen et dégivrage régulier) permettent de limiter les consommations de courant.

La riposte des constructeurs n'a pas tardé. Dans les *Cahiers* du Cedef parus en mai 1978, ils s'indignent : « *Réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle et machines à laver le linge consomment, dit-on, trop d'énergie. Trop, par rapport à quoi ?* » Pour apporter une réponse, le GIFAM (Groupement des industries françaises des appareils d'équipement ménager) a fait réaliser une étude analysant la part prise par les appareils électroménagers dans la consommation d'énergie des ménages, cette dernière représentant environ le tiers de la consommation totale d'énergie en France.

Ce sont les appareils de cuisson qui viennent en tête (4,8 % de la consommation des ménages), suivis par les chauffe-eau (4 %) ; viennent ensuite les réfrigérateurs, à un ou deux compartiments (2,5 %), les machines à laver le linge (3,1 %), les congélateurs (1,1 %) et les lave-vaisselle, dont la part de 0,5 % se justifie par le peu d'appareils de ce type actuellement en service (alors qu'ils consomment, en réalité, entre 3 et 4 kilowatts-heures.

Pour rendre les appareils de lavage — du linge et de la vaisselle — moins prodigues en énergie, les constructeurs ont doté certains de leurs modèles de programmes « économiques ». Il s'agit, pour laver le linge, de supprimer le prélavage ou de réduire la température de l'eau de lavage de 90 °C à 60 °C. C'est, en fait, l'application d'une règle de bon sens plutôt qu'un perfectionnement technique, et si ces nouveaux programmes (qui sont surtout un prétexte publicitaire) font défaut sur une machine, il est toujours possible de limiter la consommation d'électricité en choisissant soi-même la durée et la température du lavage.

Pour le lave-vaisselle, l'économie réalisée par un programme spécial est encore plus contestable. Le prélavage s'effectue toujours en eau froide et une eau moins chaude ne lavera ou rincera qu'une vaisselle vraiment peu sale. Comme pour le linge, c'est en utilisant la machine au maximum de sa capacité que sera limitée la consommation d'énergie.

JANY AUJAME.

(1) Cette brochure a son tirage épuisé ; elle va être rééditée prochainement et sera suivie d'autres fascicules sur les divers appareils électroménagers. Agence pour les économies d'énergie, 30, rue Cambronne, 75737 Paris, Cedex 15.

Le printemps est trop doux

Manteaux en attente

PROLIFERATION, en ce moment, de tenues adaptées de celles du guardian de Camargue ou du troubadour médiéval, qui mettent en vedette les bures, tweeds, satins fermière à petits dessins, les mélanges de laine et de coton. Les coloris sont sobres et foncés, presque noirs, tandis que des tons ombrés sont associés au xbruns et aux gris, rehaussés de bordeaux ou d'ocre.

Le style guardian se révèle en vêtements de jour à l'allure sportive, en superpositions d'imperméables et de manteaux taillés grand et déstructurés, à porter sur un blazer, un veston masculin ou une parka étirée jusqu'à mi-cuisses et une jupe ou un pantalon à pinces, resserré du bas, une chemise de grand-père et un gilet rustique. L'ampleur est mesurée de façon à dégager les hanches, mais on peut préférer les jupes droites un peu carrées qui présagent l'avenir.



Le loden autrichien

L'emprunt aux formes médiévales s'inspire de la robe de chat fourré, de la tunique et du gilet des illustrations de livres d'heures ainsi que les robes courtes rectangulaires sur de gros bas de laine, jupes ou pantalons.

Voilà pour les tendances. Voyons les détails pratiques. A la Fédération du prêt-à-porter féminin, on confirme que la Française achète, en moyenne, un manteau tous les trois ans. Ce serait donc le moment de troquer le loden vert bronze autrichien pour une forme plus typée. En fait, les conditions climatiques se répercutent très vite sur les ventes, et les détaillants regardent avec angoisse le soleil poudroyer sur leurs stocks. Certes, « *ce n'est qu'un décalage qui se rattrapera aux premières pluies, mais la saison est mal engagée, surtout pour les grosses pièces* », dit le porte-parole de la Fédération.

En prévision des températures d'hiver, les meilleurs rapports de qualité-prix sont ceux des catalogues de vente par correspondance. Les Trois Suisses (59076 Roubaix Cedex 2) proposent des manteaux déstructurés et non doublés en nattés de laine Woolmark en dessous de 500 F, mais seulement du 36 au 46. Neckermann (B.P. 444 R-8, 67011 Strasbourg Cedex) joue les classiques en chameau et marine dans des tissus mélangés, du 38 au 56, et en tout laine bleu roi à col de fausse fourrure de 399 F à 439 F. Chez Quelle (45048 Orléans Cedex), le Woolmark est coupé en blanc cassé à manches raglan, 499 F, du 38 au 48.

Dans les grandes tailles, Ambre (83, avenue du Général-Leclerc et centres commerciaux de la périphérie) propose le bon chic londonien avec des kilts, des riding-coats, des blousons, des manteaux et des imperméables enveloppants dans des tons de landes de bruyère, le tout à des prix moyens.

C & A (Rivoli-Châtelet, Maine-Montparnasse, centres commerciaux de la périphérie parisienne, Lyon-La Part-Dieu, Montpellier-Polygone) marque des points dans le sens de la mode avec de nombreux blousons de toutes sortes, des tailleurs à pantalons à 520 F, du 38 au 46, ainsi que des ensembles de trois pièces à grands carreaux ou écossais et gilet de tweed à 340 F.

Chez Gaston Jaunet (40, rue François-Ier, 75008 Paris), Joël Mahau réussit l'amalgame entre le stylisme avancé et le commercial, dont des manteaux à gros plis tombant droit en lainages à chevrons, entre 700 F et 800 F, des super-parkas coordonnés aux pantalons ou des ensembles à veste courte céinturée sur des jupes droites, du 36 au 44.

Gudule (72, rue Saint-André-des-Arts ; 79, rue de Passy ; 48, avenue du Général-de-Gaulle, à Neuilly) reste fidèle au style junior, du 38 au 42. Les tissus sont un peu plus luxueux, les manteaux autour de 1 000 F, la jupe droite à plis devant et derrière à 300 F comme le gilet cardigan au point « boule » et la grande chemise paysanne rayée.

NATHALIE MONT-SERVAN.

JEAN-LOUIS DE PARIS : pardessus masculin de Chloé de Bruneton en imitation de marcassin rasé de Tissavel, à double boutonnage et grand col et revers. 710 F aux Galeries Lafayette en province, aux Nouvelles Galeries.

3 SUISSES : manteau déstructuré, non doublé en natté pur laine Woolmark, à col châle et ceinture nouée. Dans un ton de mauve grisé, il est taillé pour être porté sur un blazer ou un gros tricot. 499 F, 59076 Roubaix Cedex 2.

BLIZZAND : imperméable fourré de style trench en gabardine de coton marron, aux finitions bordées de simili-cuir, à col et parements d'acrylique. 775 F aux Trois-Quartiers et en province, Aux Dames de France.

LE « MAITRE » ET SON BOUQUET

(Suite de la page 21.)

« *La taille est le choix d'un volume, d'une valeur positive, d'une ligne qu'il faut dégager, mettre en valeur,* fait remarquer la diplômée de l'école Sogetsu. *Elle doit intervenir quand on est sûr de soi. Le geste doit être précis et rapide. La taille est le fruit de toute une expérience, qui... de taille en taille, s'améliore.* »

L'apprentissage de l' « ikebaniste », on s'en doute, est long. Il faut quatre à cinq ans pour maîtriser la technique. Les cours que Sylvie Expert-Bezançon dispense à l'académie d'art floral ont été à dessein répartis sur les quatre saisons, afin que les élèves aient une notion complète d'un univers floral différent. Le « bagage » de l'ikebaniste n'a pas besoin d'être sophistiqué. Toutes les fleurs, les végétaux, les feuillages, les souches d'arbres, les éléments secs qu'on trouve maintenant de plus en plus chez les fleuristes sont bons à prendre. Il n'y a pas d'autres règles à respecter que celles de l'équilibre et des proportions. Le choix fait partie de la création et peu à peu on finit par aimer toutes les plantes et toutes les fleurs du monde jusqu'au... glaïeul, tant les formes d'expression sont innombrables et permettent des interprétations diverses.

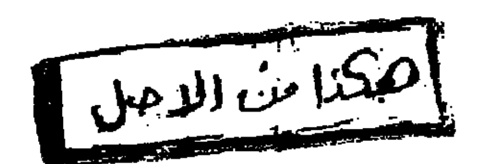
Comme le tir à l'arc, si répandu au Japon, l'*ikebana* est un exercice de concentration. Un dialogue entre soi et les plantes dans lequel on s'oublie pour les regarder, s'imprégner de leur forme, de leur texture, de leur vraie nature. *Ikebana* en japonais signifie l' « *art de donner la vie aux fleurs* », l'art de l'homme qui, par sa sensibilité et par son expérience, apporte quelque chose en plus à la beauté de la fleur.

FLORENCE BRETON.

★ *Les Bouquets en dix leçons*, par Sylvie Expert-Bezançon, 223 p., Ed. Hachette, 34 F. Atelier d'art floral : trois sessions de cinq cours répartis sur l'année, 540 F. Pour les personnes habitant la province, des stages de deux jours sont organisés, 250 F. Renseignements : 14, rue Chanoinesse, 75004 Paris. Téléphone : 033-10-33.

ULTRA MILD

De plus en plus fort : après la lecture d'une mise au point parue dans le Monde du 27 septembre, qui relatait les exploits de la société Peter Stuyvesant pour la légèreté de ses cigarettes (goudron 5,5 mg ; nicotine 0,42), un lecteur canadien nous signale la présence sur le marché, depuis plusieurs mois, d'une « Ultra mild » : la Medallion (Imperial Tobacco Ltd/Lte Montreal), « Ultra mild » : goudron, 1 mg ; nicotine, 0,1 mg...



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

La mousson : un phénomène dont dépend la vie d'un milliard d'hommes

Toute l'Asie du Sud-Est, depuis le nord-est de l'Inde jusqu'au Vietnam, a été ou est encore submergée par des inondations exceptionnelles. Dans la seule Inde, les eaux ont recouvert près de 100 000 kilomètres carrés (le cinquième de la superficie de la France), balayant un million d'habitations, affectant plus ou moins gravement la vie de 38 millions de personnes. Au Vietnam, les inondations ont fait deux millions de sinistrés. Dans tous les pays frappés par les inondations, les récoltes ont été détruites, une partie du bétail *noyée : les effets d'une telle* catastrophe seront donc ressentis pendant longtemps, aussi bien dans la vie quotidienne des populations que dans les économies nationales déjà fragiles.

Certes, les pluies de ces dernières semaines semblent avoir été particulièrement abondantes et le passage sur le Vietnam de trois cyclônes tropicaux n'a fait qu'aggraver les choses. Certes, en Inde, le déboisement des premières pentes de l'Himalaya, d'où dévalent le Gange et ses affluents, contribue à augmenter le débit des cours d'eau. Certes, comme l'a souligné *Gérard Viratelle* (« le Monde » du 20 septembre 1978), l'ensablement du lit des rivières indiennes réduit peu à peu le volume disponible pour l'écoulement des eaux, et les grands ouvrages qui *permettraient* de contrôler le Gange et ses affluents n'ont pas encore été construits. Il n'empêche que tous les ans, ou presque, les pluies de la mousson provoquent, ici où là, des inondations. L'Inde, comme toute l'Asie du Sud-Est et de l'Est est *soumise, en effet*, au régime de la mousson, qui concentre sur trois ou quatre mois 75 %, ou même 90 %, des précipitations annuelles. De la mousson dépend donc la vie ou la survie de plus d'un milliard d'hommes. La mousson, *c'est-à-dire* les renversements saisonniers (à la fin de mai et à la fin de septembre) des vents, affecte une très vaste région allant du sud de l'Asie à l'Australie et aux îles Mascareignes (la Réunion, Maurice et Rodriguez) et s'étendant de l'Afrique orientale et de l'Arabie aux guirlandes d'archipels de *l'extrême* est de l'Asie.

par YVONNE REBEYROL

Un régime de mousson d'une telle ampleur est unique au monde. Mais il faut se rappeler que l'océan Indien, est, lui aussi, unique. Alors que les océans Atlantique et Pacifique s'étirent de l'Arctique à l'Antarctique, l'océan Indien s'ouvre largement sur l'océan Antarctique, mais il est limité au nord, vers la latitude du tropique du Cancer, par la masse de l'Asie. *En outre*, l'Asie est le plus grand et le plus massif des continents et il s'étend jusqu'au-delà du cercle polaire arctique. Le phénomène de la mousson est encore mal connu, mais les spécialistes sont d'accord pour penser que la juxtaposition de l'océan Indien (au sud) et de l'Asie (au nord) est responsable du régime de la mousson. Etant donnée sa position géographique dans la zone intertropicale, toute la partie nord de l'océan Indien est une masse d'eau toujours chaude. Au contraire, l'Asie (comme toute masse continentale) est beaucoup plus sensible aux variations saisonnières des températures.

L'eau est capable d'absorber et de stocker longtemps la chaleur reçue du soleil et de la transférer progressivement à l'air qui la surmonte. L'eau est mobile et ses couches superficielles se déplacent sous l'influence des vents dominants. Alors que le sol, ne stockant que peu de chaleur, est pour l'air qui le *surmonte* un facteur important de *refroidissement* ou de *réchauffement* saisonniers.

Rappelons aussi que l'air chaud se dilate et devient moins dense, créant ainsi une zone de basses pressions tandis que l'air froid se comprime et devient plus dense, créant ainsi une zone de hautes pressions. Rappelons enfin que la circulation atmosphérique se fait — *logiquement* — des hautes pressions vers les basses pressions, mais que la force de Coriolis, due à la rotation de la Terre, dévie tous les mouvements des fluides vers la droite dans l'hémisphère nord et vers la gauche dans l'hémisphère sud.

Au-dessus de l'Atlantique et du Pacifique intertropicaux, la circulation atmosphérique de chaque hémisphère est symétrique : le vent souffle du nord-est dans l'hémisphère nord, du sud-est dans l'hémisphère sud (ce sont les alizés), depuis les hautes pressions situées un peu au-delà des tropiques, vers les basses pressions équatoriales. La ceinture de basse pression se déplace un peu en suivant le mouvement apparent du soleil, c'est-à-dire qu'elle se déplace de quelques degrés vers le nord pendant notre été boréal, puis de quelques degrés vers le sud pendant l'été austral. Mais la symétrie persiste tout au long de l'année (un régime de mousson beaucoup plus limité dans l'espace existe cependant dans le golfe de Guinée et sur l'Afrique, bordant celui-ci au nord).

Dans l'océan Indien, la situation est tout à fait différente. Le contraste thermique entre, d'une part, la masse asiatique et l'Afrique orientale, d'autre part l'océan Indien, fait que la *circulation atmosphérique « saute » l'équateur* : l'air circule du continent vers l'océan pendant notre hiver, et de l'océan vers le continent pendant notre été. Mais, à cause de la force de Coriolis, ces déplacements de masses d'air commencent, pendant l'été boréal, par suivre, au sud de l'équateur, une direction sud-est - nord-ouest, puis tournent sur l'équateur pour prendre une direction sud-ouest - nord-est. A l'inverse, pendant l'hiver boréal, les vents soufflent du nord-est vers le sud-ouest tant qu'ils sont dans l'hémisphère nord, puis tournent, eux aussi, au-dessus de l'équateur et prennent, dans l'hémisphère sud, une direction nord-ouest - sud-est.

Que ce soit l'hiver ou l'été, l'écoulement de l'air lèche donc la côte sud de l'Arabie, et les côtes de la Somalie et du Kenya tantôt dans une direction, tantôt dans la direction opposée. Les navigateurs arabes et indiens s'en sont d'ailleurs aperçu depuis des siècles, ce qui explique les échanges commerciaux saisonniers fort anciens, qui ont relié, par voie de mer, l'Inde, le golfe Persique et la côte de l'Afrique orientale.

Telle que nous venons de l'esquisser, la circulation générale au-dessus de l'océan Indien et de ses pourtours asiatiques ou africains est évidemment très schématisée. Dans la réalité, les choses sont plus compliquées, et on est loin de connaître tous les mécanismes de la mousson.

La mousson d'hiver — celle qui souffle de l'Asie vers l'océan Indien — est la moins bien connue. Elle n'a pas, pour la plupart des pays du Sud-Est asiatique, l'importance économique et humaine de la mousson d'été puisqu'elle n'apporte la pluie *que sur les régions exposées* aux vents du nord-est qui viennent de la mer, c'est-à-dire la côte du sud-est du Dekkan, le nord-est de Sri-Lanka et une partie de la côte de l'Annam.

Le « jet » de Somalie

La mousson d'été est un peu moins mal connue, et encore cette connaissance partielle concerne-t-elle *surtout* les mécanismes intéressant l'ouest de l'océan Indien et l'Inde, mais on ne *s'explique* pas encore les variations du volume des précipitations, qui peuvent être extrêmement importantes selon les années et selon les endroits : le total mensuel des pluies tombant en juillet, août et septembre peut varier du simple au triple et même parfois au quadruple ou au quintuple. De même, on ne comprend pas encore pourquoi, pendant la saison des pluies, les décades « sèches » alternent avec les décades « humides ».

Dès le mois de mars, la pression atmosphérique au-dessus de l'Inde tend à être relativement plus faible par rapport à ce qu'elle est sur la mer d'Oman et le golfe du Bengale, et cette différence s'accentue en avril. En mai, les basses pressions sont définitivement installées sur la péninsule indienne et baissent encore en juin. Dans le même temps, une zone de hautes pressions s'installe au-dessus des Mascareignes, c'est-à-dire dans l'hémisphère sud. L'air s'écoule donc du sud-est vers le nord-ouest depuis les Mascareignes jusque sur la côte orientale de l'Afrique.

Vers l'altitude de 1 500 mètres, la circulation de l'air est très intense. Elle peut atteindre 45 ou 55 kilomètres à l'heure, parfois même 65 kilomètres à l'heure dans une zone large seulement de 300 à 400 kilomètres et épaisse de 2 kilomètres. Ce courant violent, parfois appelé le « jet » de Somalie ou de Findlater (du nom du météorologiste britannique de Nairobi qui l'a découvert, il y a une quinzaine d'années), se resserre encore sur l'ouest de l'océan Indien, car il doit, en quelque sorte, se faufiler entre les hauts reliefs de l'Afrique orientale et une zone de pressions légèrement basses située sur l'équateur, au sud-ouest de la pointe méridionale de l'Inde. Puis il s'incurve pour prendre une direction sud-ouest-nord-est et s'élargit sur la mer d'Oman pour atteindre d'abord la côte ouest de l'Inde, où les montagnes côtières — les Ghâts, — forçant l'air à s'élever, accentuent localement les précipitations, et pour ensuite gagner en quelques jours l'ensemble du sous-continent jusqu'à la formidable barrière de l'Himalaya.

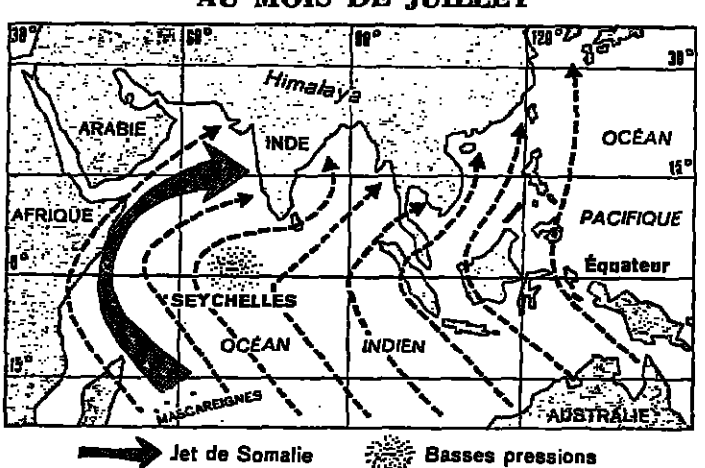
D'après les observations relevées par John Findlater, il semble que plus le « jet » est violent, plus les pluies tombant sur la *côte occidentale* de l'Inde sont abondantes. De même, il est possible que les variations en latitude et en intensité de la zone de hautes pressions des Mascareignes puissent avoir une importance sur les précipitations tombant sur l'Inde.

Quant aux interruptions décadaires ou bimensuelles des précipitations — en pleine saison de pluies, pas une goutte d'eau ne tombe pendant des périodes de dix à quinze jours, — elles pourraient être liées aux déplacements vers l'Himalaya du front intertropical (1) et au creusement de la dépression située sur l'équateur au sud-ouest de la pointe de l'Inde. Les pluies recommencent lorsque le front intertropical redescend sur la plaine indo-gangétique. En outre, suivant le même rythme de dix à quinze jours, des dépressions venues du golfe du Bengale sont « aspirées » par les basses pressions installées sur le nord de l'Inde et amènent, elles aussi, des pluies abondantes.

Avec l'importance vitale des pluies de la mousson d'été, il est évident qu'une meilleure compréhension des mécanismes gouvernant celles-ci serait du plus grand intérêt. Peut-être parviendrait-on alors à prévoir, avec un peu d'avance, si ce n'est avec une grande précision, le volume des précipitations.

(1) Zone de basses pressions située, en général, au voisinage de l'équateur et vers laquelle convergent les alizés nord-est et sud-est. Dans les régions soumises à un régime de mousson, le front intertropical remonte, pendant notre été, jusqu'au 20e ou 25e degré de latitude nord.

LA CIRCULATION ATMOSPHÉRIQUE AU MOIS DE JUILLET

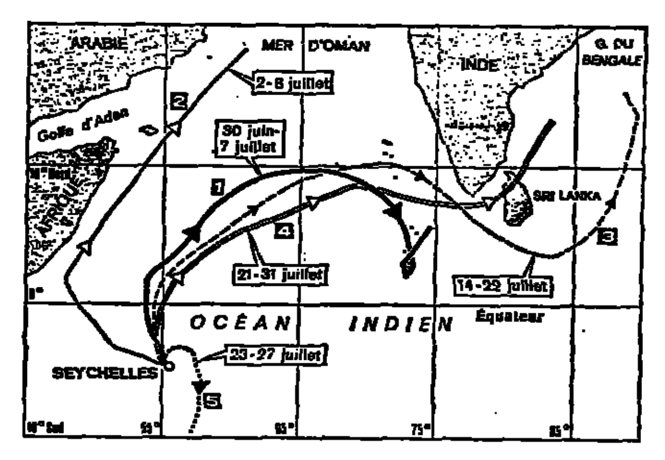


Jet de Somalie — Basses pressions

Les grandes campagnes de recherche

La première étude systématique de l'océan Indien a eu lieu, de 1959 à 1965, grâce à l'Expédition internationale de l'océan Indien organisée sous les doubles auspices de l'UNESCO et de l'Organisation météorologique mondiale. Vingt-trois pays (dont *la* France, et en particulier le laboratoire d'océanographie physique du Muséum national d'histoire naturelle) y ont participé, ce qui a *permis de faire faire*, par quarante navires, cent quatre-vingts croisières de recherche et d'utiliser plusieurs satellites météorologiques, ainsi que des avions et des *fusées-sondes*.

Du 15 mai au 10 juillet 1973, l'expérience indo-soviétique sur *la mousson* (ISMEX) s'est consacrée à l'étude de la mer d'Oman et des régions équatoriales et australes de l'océan Indien. Six navires y ont participé pour ballons ont été lancés de Mahé (une des îles Seychelles). Dérivant au gré des vents pendant quatre jours en moyenne (exceptionnellement dix jours), à une altitude choisie (500, 1 000 ou 1 500 mètres suivant les cas), ces ballons de 2,30 mètres de diamètre emportaient une charge utile de 1,5 kilo. Celle-ci comprenait des capteurs de pression et de température ainsi qu'une pile au lithium et un émetteur envoyant toutes les douze heures, au satellite américain Nimbus-6, les données recueillies. En outre, celui-ci permettait de localiser chaque ballon, *à 2 kilomètres* près, au *moins deux fois par jour*. Certes, quelques ballons ont été victimes de chutes accidentelles et ont disparu dans la mer. Mais la diversité de la trentaine de trajectoires parcourues pendant plusieurs jours à partir



Trajectoires de cinq des ballons plafonnant à 700 mètres, lancés des Seychelles. Les trajectoires 1, 3 et 4 vont rejoindre la « branche du golfe du Bengale » de la mousson en contournant le sud de Dekkan. Le ballon no 2 a été pris par le Jet de Somalie. Quant au ballon no 5, sa trajectoire, qui peut sembler aberrante, est due au passage et au déplacement vers l'ouest d'une dépression tropicale.

tenter de commencer à élucider les mécanismes océaniques et atmosphériques présidant au déclenchement toujours brutal des pluies de la mousson et aux alternances de courtes périodes pluvieuses et sèches qui caractérisent la saison des pluies.

Pendant l'été de 1975, le laboratoire de météorologie dynamique du C.N.R.S. (Ecole polytechnique) a réalisé, grâce à l'appui financier du Centre national d'études spatiales et de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, une expérience très originale. Entre la fin de juin et le *début d'août, quarante-cinq* d'un même point de lancement a montré la complexité de la circulation atmosphérique dans l'ouest de l'océan Indien.

En mai, juin et juillet 1977, dans la mer d'Oman et le golfe du Bengale, s'est déroulée une *première expérience* Monex 77 (Monsoon Experiment), prélude indo-américano-soviéto-somalien à la grande expérience Monex qui, elle, sera réellement internationale, se déroulera en 1979 et sera une des composantes majeures du Global Atmospheric Research Program (GARP, programme de recherche atmosphérique globale). — Y. R.

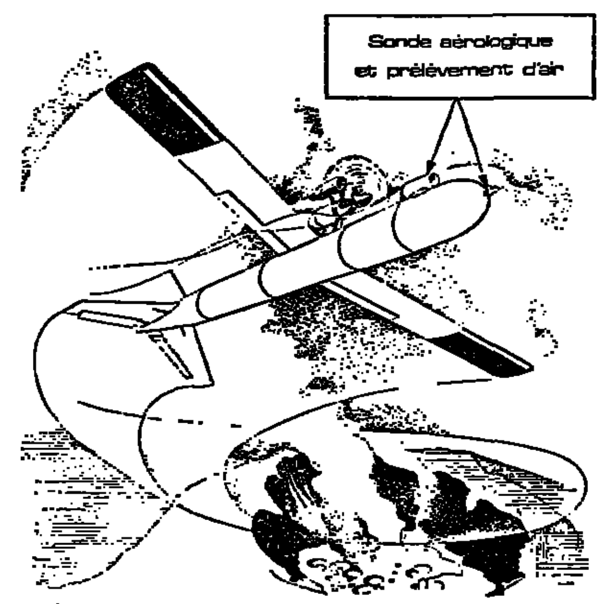
Des sondes aérologiques motorisées de la Météorologie nationale

LORS des championnats du monde de vol à voile qui ont eu lieu cet été à Châteauroux, un petit avion-sonde télécommandé est allé vérifier, avant l'envol des planeurs, si la structure de la couche d'air convenait.

La construction de ces « sondes aérologiques motorisées » (SAM) a été entreprise depuis deux ans par l'établissement d'études et de recherches météorologiques de la Météorologie nationale. Il en existe actuellement plusieurs modèles destinés, chacun, à des missions différentes. SAM-B, qui a la forme d'un disque, sonde les basses couches de l'atmosphère (de 0 à 500 mètres), alors que SAM-C peut monter jusqu'à 4 000 mètres. SAM-D, qui ressemblera aussi à un avion et sera plus polyvalent, est à l'étude.

SAM-C, qui a été utilisé à Châteauroux et qui avait aussi participé à une mission volcanologique au-dessus de l'Etna en juin dernier, a une longueur de 2 mètres, une envergure de 3,15 mètres et un poids total de 9 kilogrammes (dont 2,5 kilogrammes de charge utile). Il est muni d'un petit moteur à deux temps de 1,5 CV qui lui assure une heure d'autonomie de vol en palier à des vitesses comprises entre 28 et 126 kilomètres à l'heure. Il est lancé par catapulte, donc d'à peu près n'importe où. Il atterrit sur quelques mètres et peut même être récupéré sur un filet.

Pour le moment, SAM-B et SAM-C peuvent être équipés de différents appareils mesurant la température, l'humidité et la pression ; ils peuvent aussi être munis de micro-pompes permettant des prélèvements gazeux (comme au-dessus de l'Etna).



Mais dans l'avenir d'autres capteurs pourront être fixés sur ces petits engins sans pilote.

Le coût actuel d'un SAM-B est de l'ordre de 4 000 F, celui d'un SAM-C d'environ 15 000 F. Mais il ne faut pas oublier que ces sondes en sont au stade du prototype et que les prix baisseraient si une série de chaque engin était construite.

L'avantage de ces sondes automatiques est de pouvoir aller là où on n'oserait pas envoyer un avion avec pilote : dans le panache d'un volcan ou tout au ras du sol, par exemple. En outre, son court rayon de giration et sa faible vitesse permettent de faire des prélèvements ou des mesures tous les 10 mètres, contre 100 mètres pour un avion classique.

Y. R.

Les circuits intégrés induits en erreur par la radioactivité

L'URANIUM, déjà chargé de bien des péchés, s'en voit actuellement attribuer un de plus : il perturbe le fonctionnement de certains circuits intégrés qui regroupent un très grand nombre d'éléments semi-conducteurs sur une très petite surface.

Ce sont les dispositifs à transfert de charge (C.C.D.) et les mémoires dynamiques à semi-conducteurs (mémoires RAM) qui sont affectés. Ils sont sensibles au rayonnement alpha qu'émettent l'uranium, le thorium et les autres éléments radioactifs naturels présents à l'état de traces dans les boîtiers qui protègent les circuits intégrés.

Les C.C.D. et les mémoires RAM fonctionnent en stockant pendant de brefs instants, quelques millisecondes, de minuscules charges électriques. L'absence ou la présence de charge dans une zone de stockage est interprétée comme un 0 ou un 1 binaire ; en d'autres termes, chaque zone contient un bit d'information qui est ainsi mémorisé pendant quelque millisecondes. Au bout de ce laps de temps, la charge stockée — un à deux millions d'électrons — disparaît, car le silicium n'est pas parfaitement isolant et les électrons quittent peu à peu la zone de stockage. Pour obtenir une mémorisation durable, il faut régulièrement compenser les pertes, soit en rechargeant la zone de stockage (mémoires RAM), soit en transférant systématiquement les charges d'une zone dans une autre et en restaurant lors de ce transfert la valeur initiale (dispositifs C.C.D.).

Les rayons alpha émis par l'uranium sont des noyaux d'hélium. Ils sont peu pénétrants, mais les zones de stockage sont situées juste sous la surface du silicium, à la bonne profondeur pour que les rayons alpha s'y arrêtent. Sur leur passage, ils cassent les liaisons entre électrons et noyau des atomes de silicium et libèrent ainsi un grand nombre d'électrons. Pour les circuits à très haut niveau d'intégration — c'est-à-dire très miniaturisés — qu'on construit actuellement, la charge ainsi libérée est comparable à celle normalement stockée dans une zone et dans certaines conditions peut la simuler : par exemple, si le rayon alpha traverse une zone juste au moment où on la « lit », les électrons fugacement libérés par le rayon alpha peuvent être pris pour une charge stockée ; on lira 1 au lieu de 0, soit une information erronée.

Aux taux actuels d'intégration, les erreurs ne sont pas encore trop graves ni trop fréquentes ; dans la majorité des cas, on peut à la fois les déceler et les corriger. Mais, à terme, elles pourraient être un facteur limitant de la densité d'intégration. Texas - Instruments, un des grands fabricants américains de composants, a annoncé cet été la première mémoire RAM 64-K (1), qui enregistre sur une seule pastille de silicium quatre fois plus d'informations que les mémoires 16-K jusqu'alors disponibles. Pour gagner ce facteur quatre tout en gardant globalement la même taille, il fallait diviser par quatre la surface de chaque cellule de la mémoire, donc diviser par deux les dimensions. Une simple homothétie aurait conduit à des charges stockées trop faibles, donc à un risque d'erreur trop grand. Il a donc fallu modifier, pour cette raison et pour d'autres, le dessin de chaque cellule. Celle-ci comprend une zone de stockage, qui est la mémoire proprement dite, et divers électrodes et éléments semi-conducteurs qui permettent de lire ou d'écrire dans cette mémoire. Le résultat est que chaque cellule de la mémoire 64-K, bien que de dimension plus faible, stocke pratiquement la même charge que les cellules des mémoires 16-K fabriquées par le même constructeur et ne sont donc pas plus sensibles aux rayons alpha.

Il serait évidemment préférable d'attaquer le problème à sa racine et d'utiliser, pour la la construction des boîtiers, un matériau soigneusement épuré de toute trace d'éléments radioactifs. Mais cette purification coûte cher. Elle intervient d'ailleurs pour une part non négligeable dans le prix du silicium, matériau constitutif du circuit intégré, qui doit être extrêmement pur. Une purification analogue pour les boîtiers, qui ne sont que des emballages électriquement inertes, est commercialement inconcevable.

Cela ne ferait d'ailleurs que repousser le problème. Il y a dans la nature d'autres rayonnements : certains, les rayons cosmique par exemple, sont inévitables. Ils sont moins ionisants que les rayons alpha, donc libèrent moins d'électrons dans le même volume, et ne font pas actuellement problème. Mais il faudra en tenir compte un jour, quand on voudra pousser plus loin encore la miniaturisation.

Il y a beaucoup de raisons, certaines de technologie, d'autres de physique fondamentale, qui limitent la petitesse des éléments d'un circuit intégré (*le Monde* du 10 novembre 1976). Dans la mémoire 64-K précitée, chaque cellule est un carré de 13 microns de côté. En négligeant l'effet des rayonnements, on espérait approcher le micron, ou même descendre au-dessous. Il devient très douteux que cela soit un jour possible, au moins pour des mémoires fonctionnant sur les mêmes principes. Mais il y a bien d'autres solutions concevables, dont une, la mémoire à bulles, a fait son apparition au stade industriel.

On peut se demander quel est l'enjeu d'une miniaturisation toujours plus poussée. La réduction de prix n'est pas l'argument principal. La petitesse réduit les temps de transit ; on peut traiter plus rapidement l'information, ce qui ouvre la voie à des ordinateurs plus puissants, et à des systèmes de télécommunications fonctionnant sur des fréquences plus élevées, qui autorisent de bien plus grands débits.

MAURICE ARVONNY.

(1) 64-K est l'abréviation de 64 kilobits. En fait, la mémoire contient 65 536 bits, soit 64 × 1024 bits. Le préfixe kilo est utilisé pour indiquer un facteur 1 024, qui est un « nombre rond » en système binaire (1 suivi de dix 0).

LIVRES

★ **LES PROCESSUS DE LA COMMUNICATION PARLEE ; introduction à l'analyse et à la synthèse de la parole, par J.-S. Liénard. Masson éditeur, 189 p., 120 F.**

Depuis que les moyens de télécommunications ont aboli les distances, l'importance de la parole n'a fait que croître. Dans ce phénomène complexe de réalisation acoustique du langage, les aspects linguistiques, sémantiques, physiques et physiologiques sont très intimement liés. Au-delà de la communication entre les hommes, la parole, chose nouvelle, tend à devenir un moyen de communication homme-machine, même si l'on en est encore aux balbutiements. D'ores et déjà, les études pratiques ayant pour objet la conception d'appareils d'acoustique phonétique, ainsi que les résultats de l'interprétation des documents obtenus, ont été mises à profit pour dégager les diverses structures acoustiques de la parole en relation avec leur description phonétique.

Conçu comme un livre de cours, l'ouvrage de J.-S. Liénard, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique, peut être lu à deux niveaux : les passages à caractère nettement mathématique ou technique sont signalés dans le texte et peuvent être laissés de côté lors d'une première lecture. Des exercices et travaux pratiques font suite aux différents chapitres.

L'auteur examine successivement les notions de base sur le signal acoustique, la relation entre parole et théorie de l'information, le phénomène de production de la parole (y compris l'aspect anatomo-physiologique). Il peut alors aborder la question de la synthèse de la parole, après la présentation d'un historique des machines parlantes (celle de Kempelen date de la fin du dix-huitième siècle), puis celle des potentialités des synthétiseurs et des unités de réponse vocale. L'exploration du décodage de la parole par le récepteur humain est précédée par un examen du phénomène de perception auditive.

Replaçant son ouvrage dans un cadre interdisciplinaire, l'auteur s'adresse aussi bien aux représentants des professions médicales ou linguistiques qu'aux acousticiens, électroniciens, informaticiens et spécialistes des télécommunications désireux d'acquérir une vue d'ensemble des problèmes de la communication parlée. Il ne faut pas se méprendre en effet sur la dimension réelle de cette question qui prendra un jour, peut-être, une dimension sociologique.

HENRY BAKIS.

★ **LES SATELLITES MAITRES DU MONDE, par Pierre Kohler, chez Hachette, 270 p., 36 F.**

Le livre vaut mieux que son titre, un peu racoleur. Pierre Kohler a décrit et classé ces satellites aux missions si variées, qu'on lance au rythme approximatif d'un tous les trois jours. Il explique leurs rôles, dit comment on les lance, pourquoi ils retombent, comment on peut les observer. Son ouvrage est bien documenté, et les quelques erreurs qu'on peut y relever — la navette spatiale n'ira pas nettoyer l'orbite géostationnaire — ne portent que sur des détails. D'autre part, il se lit facilement, ce qui n'est jamais un défaut.

Seul reproche qu'on puisse faire, et qui ne va pas très loin : un aspect un peu décousu. Il manque une synthèse pour relier ces chapitres isolés, et qui s'adressent presque à des publics différents. Ainsi les deux chapitres sur la manière de voir et d'écouter les satellites — aussi bien faits que les autres d'ailleurs — paraissent un peu mineurs, et on ne voit guère leur rapport avec le titre.

Le meilleur de l'ouvrage est peut-être « *D'où partent les satellites* ». Cap Canaveral, Baïkonour, Plesetsk (U.R.S.S.) sont des noms qui reviennent régulièrement dans les annonces de lancement, mais dont on parle peu, le petit morceau de métal qui passe et repasse au-dessus de nos têtes attirant tous les regards, et masquant ce qui reste au sol, dont l'importance n'est pas moindre. Et qui peut dire ce que sont San-Marco, qui n'est même pas en Italie, ou Shuang-Cheng-Tzu ?



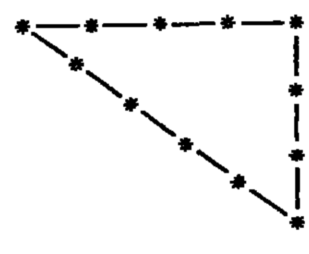
En toute logique

Triangles entiers

PROBLÈME N° 131

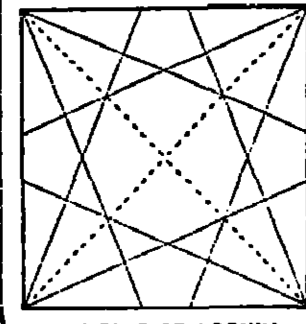
Dans ce triangle célèbre, les côtés se mesurent par des nombres entiers et l'angle est droit. Peut-on garder cette propriété d'avoir des côtés en nombres entiers, abandonner éventuellement l'angle droit, et s'imposer une nouvelle condition : que la somme des trois côtés soit égale à l'aire du triangle ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

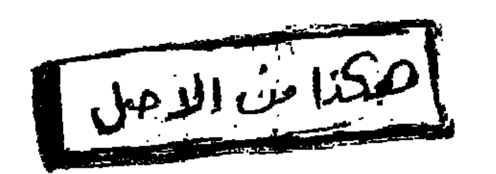


Solution du problème N° 130

Pour obtenir un octogone régulier, chaque côté d'une feuille de papier carrée est replié successivement sur les deux diagonales. Quatre axes de symétrie assurent l'égalité des côtés. Chaque angle est bien égal à 135 degrés.



PIERRE BERLOQUIN.



UNE JOURNÉE D'ÉTUDES AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

La « deuxième vie » de la femme de quarante ans

Trois millions de femmes, en France, sont aujourd'hui âgées de quarante à quarante-neuf ans. C'est sur un ensemble de données d'ordre démographique, présentées par M. Louis Roussel, professeur à la Sorbonne et chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED) que s'est ouverte la journée (1) récemment organisée au ministère de la santé sur le thème : « La femme de quarante ans ». Ces femmes sont nées au cours de la décennie qui a précédé la seconde guerre mondiale : ce sont donc des enfants des « classes creuses » — comme en atteste, par contraste, l'effectif de celles qui sont aujourd'hui âgées de vingt à vingt-neuf ans : 4 millions. Pourtant — est-ce un paradoxe ? — ce sont aussi elles qui ont connu la fécondité la plus élevée jamais constatée en France depuis un siècle : en effet, près de la moitié d'entre elles ont mis au monde plus de trois enfants ; elles ont eu, au total, vingt-six enfants pour dix femmes. Un-dixième d'entre elles ont déjà divorcé (les deux tiers étant remariées), deux cent mille sont chefs de famille, soit près de 7 %.

Au total, plus de 80 % de ces femmes ont encore auprès d'elles un ou plusieurs enfants d'âges extrêmement variables. Auront-elles d'autres enfants ? Fort peu, a répondu M. Roussel : à quarante ans, la probabilité d'une nouvelle maternité n'est plus que de douze pour mille, ce que sociologues et médecins n'estiment pourtant pas, pour leur part, négligeable. Il n'en reste pas moins que 70 % des femmes âgées aujourd'hui de quarante ans ont achevé leur vie féconde... dix ans plus tôt, et que beaucoup des enfants qui vivent auprès d'elles sont, pour reprendre les termes de M. Roussel, « psychologiquement émancipés ou s'efforcent de le paraître : en face d'eux, ces femmes se défendent difficilement du sentiment que leur rôle de mère, pour l'essentiel, est terminé ».

Il en résulte, certes, un sentiment d'allégement, mais aussi de vacuité et, au total, une profonde mutation qui évoque celle que Philippe Ariès prête aux hommes de quarante-cinq ans, au dix-huitième siècle. L'Arnolphe de « l'Ecole des femmes », quoique quadragénaire, cent ans plus tôt, se voyait déjà qualifié de « barbon »... « La femme quadragénaire d'aujourd'hui, a ajouté M. Louis Roussel, est d'autant plus disponible qu'elle voit devant elle s'ouvrir une « espérance de vie » de presque quarante nouvelles années. Comment ne s'interrogerait-elle pas, étonnée et quelque peu inquiète, sur ce qu'elle va faire de cette deuxième vie ? ».

L'un des effets de la mutation qu'a mentionnée M. Louis Roussel est, incontestablement, une approche nouvelle de la sexualité, qu'il s'agisse — par exemple — des modes de contraception ou de l'hypothèse d'une nouvelle et ultime maternité.

Les docteurs Cécile Cordier et Christiane Verdoux, gynécologues, ont évoqué les problèmes difficiles que pose, à la femme de quarante ans, la contraception. Difficiles parce que les femmes de cette classe d'âge ont commencé leur vie sexuelle à un moment où les méthodes modernes et efficaces n'existaient pas, et qu'elles ont dû, éventuellement, s'y adapter ; difficiles aussi parce que cet âge, plus que jamais, est celui de l'ambivalence à l'égard de la maternité : on ne souhaite plus d'enfants, certes, mais il n'est pas simple de renoncer, à tout jamais, à cette possibilité ; difficiles enfin parce que les méthodes elles-mêmes sont loin d'être parfaites et aisément adoptables, passé l'âge de quarante ans. « *Ainsi*, a souligné le docteur Cordier, *elles viennent demander une contraception très sûre, mais ont dans le même temps, très souvent, beaucoup de réticences à l'égard des différents moyens... C'est qu'à cet âge, l'enfant reste la grande tentation : être enceinte, c'est être encore jeune, avoir un autre enfant, c'est repousser une échéance...* »

« *Certes*, a ajouté le docteur Verdoux, *la contraception par oestroprogestatifs (pilules) étant la plus efficace, c'est à elle que l'on pense, en premier lieu, d'autant qu'elle peut apporter à la femme de quarante ans les hormones qui commencent à lui faire défaut.* » Mais il existe à cette méthode, à cet âge, de nombreuses contre-indications, a poursuivi le docteur Verdoux, qui rendent indispensables des examens nombreux, approfondis et répétés. Ainsi, est-il plus obligatoire que jamais de surveiller une possible augmentation du taux des lipides et du cholestérol, l'apparition d'un éventuel diabète, d'une dystrophie mammaire, d'une hypertension, ou, bien évidemment, d'un cancer. Enfin, « *après quarante ans, si elle veut éviter embolies et infarctus, une femme doit choisir entre la pilule et la cigarette* ».

Dans ces conditions, le stérilet apparaît comme une solution plus aisée, a estimé le docteur Verdoux. Encore faut-il que l'on surveille attentivement toute apparition d'éventuels fibromes, polypes ou cancers intra-utérins. Restent les méthodes purement locales, vaginales, telles que le diaphragme ou les ovules récemment apparus sur le marché, et qui recueillent la faveur de nombreux gynécologues, d'autant que la fécondité — passée la quarantaine — diminue considérablement, ce qui rend moins nécessaire l'utilisation de techniques d'une efficacité absolue.

Quant aux diverses méthodes d'abstinence périodique, en particulier celle des températures, elles deviennent à cet âge totalement inutilisables, a conclu le docteur Verdoux, car les cycles sont de plus en plus irréguliers et les courbes thermiques impossibles à interpréter.

Des risques contrôlables

Qu'advient-il pourtant de celles qui, après quarante ans, souhaitent encore mettre un enfant au monde ? Bien des techniques mises au point ces dernières années leur facilitent la tâche, comme l'a souligné le docteur Nadine Spira (direction de l'action sanitaire et sociale de la Seine-Saint-Denis), ne seraient-ce que les possibilités de diagnostic, en cours de grossesse, d'éventuelles malformations du fœtus et les progrès de l'obstétrique. Aussi, le risque médical inhérent à ce type de maternités apparaît-il aujourd'hui beaucoup plus contrôlable qu'il y a vingt ans. On peut ajouter à ces constatations que la naissance dans une famille de l'un de ces « enfants tardifs » est, socialement et psychologiquement, beaucoup mieux acceptée qu'elle ne l'était.

C'est précisément sur le « désir » d'enfant de la femme de quarante ans que s'est interrogé pour sa part le professeur Serge Lebovici (C.H.U. de Bobigny), désir, a-t-il dit, qui répond à « *un droit : celui de rester jeune dans sa vie instinctuelle et sexuelle* ». Bien des situations, a-t-il noté, peuvent faire en sorte qu'une femme, à cet âge, souhaite une maternité, soit qu'elle y ait été poussée, inconsciemment, par ses mécanismes d'identification à ses propres filles devenues adolescentes ; soit qu'elle se remarie ou se marie tard et veuille perpétuer cette nouvelle union par un enfant ; soit que, « *par féminisme* », elle veuille se prouver qu'elle peut faire un enfant « *sans homme* ».

Quoique se déclarant « *tout à fait féministe* », le professeur Lebovici n'en a pas moins déclaré, aux protestations de l'assistance, que « *l'enfant est un complément aux insuffisances de la mère, le phallus de la femme à qui (...) il permet de se sentir aussi complète que l'homme. Car la femme ressent, depuis toujours, un « manque » dû à sa conformation anatomique* ». La femme n'a pas « *moins que l'homme, mais ne sait pas ce qu'elle a* ». Le professeur Lebovici a admis que l'homme ressentait, lui aussi, un manque, celui de donner la vie, et rappelé l'interprétation de Bruno Bettelheim selon laquelle la circoncision répond à un fantasme masculin, celui d'une « *ouverture* » de ses organes génitaux qui lui permettrait, symboliquement, de laisser passer un enfant imaginaire.

Deux modèles d'existence

Le professeur Colette Chiland, psychanalyste, devait donner une autre interprétation des mêmes thèmes, rappelant que pour Freud, « *la femme de trente ans, rigide, n'était plus modifiable* » et que, pour Balzac, elle était également sur une pente déclinante. Qu'auraient-ils dit de celle de quarante, voire de cinquante ! L'aptitude à la maternité, passé la quarantaine, a dit le docteur Chiland, peut être supérieure à ce qu'elle était dix ou vingt ans plus tôt, car la femme, plus mûre, « *a mené ses propres expériences, est moins avide de vivre pour elle-même et peut être davantage prête à donner* ». Si elle a des enfants adolescents, elle doit — confrontée à l'éveil de leur sexualité — éviter l'écueil de deux attitudes : une rigidité extrême, qui interdise à l'enfant d'entreprendre ses propres expériences ; un comportement d'encouragement systématique, que le docteur Chiland a qualifié de « *pousse au crime* » et qui consiste pour la mère à revivre, à travers ses enfants, une adolescence qu'elle n'a pas eue.

Entre les deux, a-t-elle estimé, existe une attitude de « *fermeté non rejetante* » qui, seule, permet à l'adolescent d'évoluer. Mais la femme de quarante ans traverse assurément une crise, a conclu le docteur Chiland, lorsqu'elle se sent coupable d'avoir cumulé deux types de réussites : sa vie de « femme », par la maternité notamment ; et sa vie professionnelle, encore marquée dans notre culture d'une connotation masculine.

Elle a donc, devait ajouter le docteur Michel Soulé, quantité d'accommodations à entreprendre : aménagement entre deux générations, celle de ses enfants et celle de ses propres parents ; entre deux modèles d'existence, pourrait-on ajouter, le schéma familial et le schéma professionnel, sur lequel a insisté, en conclusion, Mme Evelyne Sullerot. Car la reprise d'un travail peut apparaître pour certaines comme une véritable thérapeutique, et elle se fait souvent dans d'excellentes conditions.

CLAIRE BRISSET.

(1) Cette journée était organisée par le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, et tout particulièrement de sa commission « information » que préside M. Lucien Neuwirth, député de la Loire (R.P.R.), et que dirige Mme Jacqueline Lanier.

Une protection accrue

Tirant les conclusions de cette journée, Mmes Monique Pelletier, *ministre déléguée chargée de la condition féminine*, et Simone Veil, *ministre de la santé et de la famille*, ont évoqué la protection juridique et sociale accrue dont bénéficient les femmes depuis quelques années.

Evoquant particulièrement le cas des femmes seules chargées d'enfants (soit 8 % des femmes non célibataires de la génération des trente-cinq - quarante-neuf ans), Mme Simone Veil a déclaré que, même en l'absence d'activité professionnelle, « *la généralisation de la Sécurité sociale leur ouvrirait, à compter du 1er janvier prochain, les droits aux prestations maladie pour elles-mêmes et pour leurs enfants* », alors que ces femmes ne pouvaient être prises en charge, auparavant, que pendant un an au titre des droits dérivés du mari ou d'assurances personnelles inadaptées. « *Elles ont également droit*, a ajouté Mme Veil, *depuis le 1er janvier dernier, aux prestations familiales sans condition d'activité professionnelle.* » D'autre part, *elles peuvent bénéficier*, pour leurs enfants à charge, de l'allocation d'orphelin, « *dont le taux a augmenté de 50 % depuis le 1er janvier 1978. Une allocation de parent isolé vient, le cas échéant, compléter les ressources de la femme seule pour les porter à 1 700 F par mois pour un enfant à charge, à 2 125 F pour deux enfants, ce chiffre augmentant, bien entendu, avec le nombre des enfants. Cette garantie de ressources lui est accordée dans tous les cas, pendant un an après le veuvage ou le divorce ou jusqu'à ce que son dernier enfant atteigne l'âge de trois ans. Quarante-cinq mille femmes en bénéficient actuellement.* »

« *J'ajoute*, a conclu le ministre de la santé, *que les mesures de protection financières seront complétées progressivement, ce sera notamment le cas avec l'institution au cours de la présente législature d'un revenu minimum temporaire qui sera donné aux veuves sans ressources suffisantes, conformément aux objectifs du programme de Blois.* »



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Paul Klee à Metz.

Klee en province, dans une maison des jeunes et de la culture, c'est un événement, d'autant plus que l'exposition ne se contente pas de présenter des gravures ou des œuvres mineures. Elle a été faite avec le concours de la fondation Paul-Klee de Berne et de M. Felix Klee, le fils de l'artiste. Le résultat : cinquante peintures, vingt-cinq aquarelles, vingt-cinq dessins pour les Messins jusqu'au 23 octobre.

Peintres primés à Cagnes.

Le Festival international de la peinture de Cagnes-sur-Mer était cette année réservé à la présentation des lauréats désignés au cours des quatre derniers festival, soit seize artistes, à raison de quatre par an, qui ont été choisis par un jury international renouvelé chaque année. Cette sélection, que nous retrouvons au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, ne réserve pas d'immenses surprises, mais elle est de qualité. Moninot et ses vrais faux trompe-l'œil de vitrines ; Recalcati et quelques tableaux de la série « Guillotine et peinture » ; Kudo et ses objets gluants ; Titus-Carmel, Arakawa. Princemin ou Camargo sont bien connus chacun dans leur registre. Par contre, le couple anglais Boyd et Evans, les Américains Rebecca Davenport et Ed McGowin, le Finlandais Makela, le Polonais Sawka, les Portugais Fortes et Sena, le Colombien Mantilla-Caballero, ou encore le Français François Martin, le sont moins. Un catalogue accompagne l'exposition, qui dure jusqu'au 5 novembre.

Dans les galeries parisiennes.

● Claude Yvel, *galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-Le-Boucher. Du trompe-l'œil génial, comme on n'en voit plus, appliqué à des objets courants : chaussures, bidons, journaux, bouteilles de lait, etc., mais qui ne se veut pas — et qui n'est pas — une fin en soi.*

● Daniel Pontoreau, *galerie Gérard Laubié, 2, rue Brisemiche. Un sculpteur qui utilise la terre à grande échelle en des œuvres insolites — boules germinantes et sphères — casques sur drapés envolés et canapés-stèles ; une aide méritée à la première exposition.*

● Un critique — une collection : Marcelin Pleynet, *galerie N.R.A., 2, rue du Jour. Bioulès, Bishop, Badin, Louis Cane, Viallat, Dezeuze, Hantaï, y sont en bonne place ; on pouvait s'y attendre...*

● Ed Paschke, *galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot. Un artiste de Chicago plutôt agressif ; il est hanté par la ville nocturne, le néon, les cabarets, les travestis.*

● Aube Ellouët, *galerie le Triskèle, 23, rue de Fleurus. Une quarantaine de collages bien ficelés, faits d'images du style couverture de* l'Illustration *et d'associations qui raviraient sans doute André Breton.*

● Jean-Loup Cornilleau, *librairie-galerie Art et Culture, 90, rue de Rennes. Un art de précision pour plonger dans un univers de formes organiques, pas vraiment précises.*

● Anne Guichard, *la galerie Bleue, 122, boulevard Haussmann. Gouaches et gravures pour des formes abstraites bien découpées et des couleurs efficaces ; un certain purisme.*

Le vitrail à Chartres.

« Le vitrail, art et technique », une exposition organisée par l'office du tourisme, le syndicat d'initiative et la ville de Chartres. Elle vient à la suite de celle du Palais de la découverte, en reprend les éléments essentiels et la prolonge par la présentation du travail de maîtres verriers contemporains. Cette manifestation s'inscrit dans la phrase de préfiguration du Centre international du vitrail destiné à rassembler le plus de moyens de connaissance de cet art ; dans un lieu superbe : le cellier et les greniers Loëns. (Du mardi au dimanche, de 13 h. à 19 h., jusqu'au 15 novembre.)

Expositions

Le rendez-vous avec le spontané

(Suite de la première page.)

Il fallait s'y attendre : alors que la peinture en ces années montrait une abstraction froide et calculée, quasi inanimée, bien faite pour décorer les murs d'entrées des immeubles, quelqu'un vient affirmer que la tache de couleur est une tache de santé et que la peinture a un grand rendez-vous avec le naturel, contre le culturel. Des taches, la peinture en faisait : à New-York avec Pollock, à Paris avec Wols et Mathieu. Taches de peintres révoltés qui troquaient le picturalisme et sa culture du sensible et du subtil contre une expression directe et franche, naturelle et spontanée. Bref, un retour à l'état sauvage de la peinture où la vitalité et l'expression de la vie étaient plus émouvantes qu'un savior-faire alourdi par le poids du passé.

Cobra, qui avait eu une naissance parisienne (à l'hôtel Notre-Dame, le 8 novembre 1948), aura une fin bruxelloise délibérée au terme de sa dernière manifestation (la seconde) au Palais des beaux-arts de Bruxelles. *« pour mourir en beauté »*, selon le mot de Christian Dotremont.

Le travail de la main

Devant le formalisme de l'abstraction et le dogmatisme ambiant du réalisme-socialiste (nous sommes en pleine guerre froide), Cobra plaide pour l'expression spontanée mais non pas automatique. Pour les gens de Cobra, le travail de la main compte autant que celui du psychisme. Et pour Jorn, la peinture n'est pas faite par des manchots !... Le geste et le corps à corps du peintre avec son tableau, cela compte aussi.

La peinture ne saurait être la restitution d'un rêve préalable. Elle s'invente dans l'action même. Et cette recherche de la spontanéité a une première source : le dessin d'enfant, utilisé avec des moyens d'adulte. Les membres de Cobra ne sont certes pas les premiers à avoir décelé ses ressources poétiques. Les surréalistes Klee, Miro et Jean Dubuffet (qui expose actuellement ses peintures récentes galerie Claude Bernard) en avaient fait leur profit.

Les gens de Cobra, quant à eux, partaient d'un imaginaire spontané, un imaginaire réflexe qu'ils trouvaient dans l'art des enfants et dans les arts populaires, européens cette fois. C'est tout le mouvement de réactualisation et d'appropriation de l'art populaire par l'avant-garde picturale, depuis le début du siècle.

L'évolution de la peinture de Jorn passe par cette trajectoire. On le trouve à ses débuts très proche de Kle et de Miro, avant de le voir s'élancer sur ses toiles les mains nues, avec des couleurs fondamentales, les bleus, les rouges et les jaunes utilisés par Mondrian, mais brouillés dans un grand magma tachiste grouillant de monstres d'allure incertaine qui ressemblent comme des frères aux dieux et aux démons qu'on peut voir dans les plafonds des petites églises vikings. On rencontre les mêmes, mais moins subtiles, plus emblématiques, chez d'autres peintres danois comme C.-H. Pedersen et Egill Jacobsen et, dans une certaine mesure, mais cette fois transformés par une écriture bien à lui, chez Pierre Alechinsky, le cadet du mouvement mais aujourd'hui l'une de ses premières figures.

Tableaux à quatre mains

Alechinsky expose, à la Galerie de France, avec Karel Appel des laire, et les Hollandais Appel et ne sont ni tout à fait de l'un ni de l'autre, mais d'un troisième personnage né de leur rencontre. Alechinsky a été influencé par Jorn, *« le père Jorn »*. Il a, d'autre part, beaucoup travaillé avec Christian Dotremont, poète, auteur de *peintures-mots* qu'il exposera en novembre. Tandis que les Danois de Cobra nous ont donné à voir de l'art populaire, les Hollandais, Appel et Constant, de la gaucherie enfantine, les Belges, eux, montrent le goût d'une peinture d'écriture et, dans le cas particulier d'Alechinsky, de l'écriture extrême-orientale zen dont Walasse Ting, artiste d'origine chinoise, lui a indiqué les méandres. Et si l'on pense que Corneille s'inspirait, pour sa part, d'art africain, finalement Cobra recouvre des inspirations très diversifiées.

L'association Alechinsky-Appel pour ces vingt-cinq tableaux à quatre mains repose finalement sur la spontanéité. C'est grâce à ses règles de jeu que deux peintres ont pu se retrouver dans le même atelier, l'un lançant une image que l'autre attrape au vol et lui renvoie. Ici, Appel trace un oiseau et le laisse à Alechinsky, qui l'asseoit sur un volcan pendant qu'ailleurs il avance une tête de veau... Peintures d'encre sans couleur, sinon le noir, les gris des lavis et les fonds blancs qui renvoient des harmonies différentes selon que le papier absorbe ou rejette les encres. L'extraordinaire est que le résultat soit d'une saisissante homogénéité. Ce n'est pas tout à fait du Appel ni tout à fait du Alechinsky. C'est quelque chose d'un troisième homme qu'il faudrait peut-être nommer par... un acronyme !

Un poète flamand, Hugo Claus, a écrit sur ce bestiaire inventé dans l'action des comptines dans la tradition Cobra qui lie les poètes aux peintres et qui, souvent, se borne à décrire les images qu'un dessin sublime et malhabile a tracées sur le papier : *Corneilles s'envolant, Trois Œufs sur le gazon, Belette endormie sous l'arbuste*. Le peintre décrit la nature et le poète le peintre...

JACQUES MICHEL.

★ Peintures d'Asger Jorn du musée de Silkeborg, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (jusqu'au 12 novembre).

★ Appel et Alechinsky, encres à deux pinceaux, Galerie de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Au catalogue : poèmes d'Hugo Claus et notice de Christian Dotremont, Yves Rivière, édit. Art et Métiers graphiques (jusqu'au 30 novembre).

★ Hommage à Asger Jorn, vingt-deux tableaux de 1945 à 1972, Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (jusqu'au 20 novembre).

★ Alechinsky, *Peintures et écrits*, ouvrage publié chez Rivière édit., 258 p. Illustré noir et couleur.

Festivals

Six semaines d'art «éclatées» à Lille

MM. Pierre Mauroy, maire de Lille, et Maurice Fleuret, directeur artistique, ont présenté récemment le Festival de Lille qui se déroulera du 25 octobre au 13 décembre, « six semaines éclatées de lumière, de musique, de danse, d'opéra, de théâtre et de cinéma ».

M. Mauroy a insisté sur le fait que le Festival n'est pas une opération de publicité touristique, mais s'adresse à toute la population là où elle se trouve, dans cette région la plus prolétarisée, la plus ouvrière depuis un siècle, mais qui a la plus longue tradition de vie culturelle associative. Ce Festival, qui groupera soixante-six manifestations avec des représentants de vingt pays, doit être une fête pour tous, et dans toute la région, puisque huit villes accueilleront les manifestations les plus prestigieuses.

Dans le domaine contemporain, si l'année dernière avait été consacrée à la musique avec les brillantes semaines Pierre Henry, le Festival investira surtout cette année dans les arts de la lumière : vitraux, jeux de fluorescences, rayon laser, et un spectacle de lumière, *Espace VIII*, de Patrick Fleury, qui s'adressera en particulier aux enfants.

Mais la musique gardera une place prépondérante avec les concerts de l'Orchestre philharmonique de Lille, des récitals de grandes voix (B. Finnilä, T. Zylis-Gara, T. Krause), des représentations du *Barbier de Séville* de Rossini, mis en scène par J.-M. Simon, trois séances en hommage à Messiaen, une exploration des musiques anciennes, la venue de l'Orchestre philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre de Paris, dirigé par Boulez, sans oublier Schubert auquel la ville de Douai consacrera une journée entière le jour même de son anniversaire.

France-Musique sera également pour toute une journée « en direct de Lille ». Les arts ethniques auront une place importante (Birmanie, Afrique noire, Inde, Japon surtout), ainsi que la danse (Ballet Buyo de Tokyo, Jennifer Müller, Rambert Ballet), le jazz et le théâtre, qui réunira des troupes de Pologne, des Antilles, du Japon, le Living Theater, ainsi que le spectacle de théâtre musical sur Rimbaud présenté à Avignon l'été dernier.

En bref

■ Le film « l'Allemagne en automne », réalisé collectivement par des cinéastes allemands (dont Fassbinder et Schlöndorff) est projeté en avant-première le 18 octobre, au Goethe Institut, à 18 heures. Un débat suivra, animé notamment par Alexandre Klüge.

■ La ville d'Angoulême organise du 29 octobre au 2 novembre des Rencontres chorégraphiques en collaboration avec le Ballet pour demain de Bagnolet. Un concours régional ouvert à tous les groupes de danse permettra aux lauréats d'obtenir une bourse pour participer au onzième concours de chorégraphie de Bagnolet, prévu les 9 et 10 mars prochain.

■ Le chef d'orchestre américain Lorin Maazel vient d'accepter le renouvellement de son contrat avec l'Orchestre national de France. « Premier chef invité » depuis 1977, il sera « premier chef » de l'orchestre à partir de septembre 1979, et pour trois saisons.

■ Le Centre martiniquais d'animation culturelle organise, pour la troisième fois, du 1er au 10 décembre, un Carrefour mondial de la guitare à Fort-de-France. Au programme, Raphaël Fays, Narciso Yepes, Turibio Santos, José Pisa, Michael Lorimer, Oscar Caceres, Joao Bosco, Leo Brouwer.

Dessins d'humeur de Topor

Roland Topor voulait être peintre. Il est devenu humoriste, dessinateur et écrivain, spécialisé dans le calembour graphique et la calembredaine écrite. Le voici qui expose une suite délirante de dessins aquarellés qui le rapprochent de Gustave Doré. Avec cette différence que Topor est un dessinateur maladroit. Que chez lui la production imaginaire dépasse celle de la main. L'une montre d'étonnants pouvoirs d'invention ; l'autre suit péniblement. Topor dessine comme si ses doigts étaient gourds, bien qu'il ait été aux Beaux-Arts. Il est touchant par les efforts qu'il fait pour essayer de dire avec le plus d'acuité ce qui confusément lui traverse l'esprit.

Lorsque l'énergie ne le trahit pas, c'est l'étonnement. Etonnement d'images inventées et de raccourcis trouvés. En passant de la tête du rêveur à la plume du dessinateur, ses fantasmes sont mis en scène comme pour être tenus à distance, ses peurs anciennes et subsistantes, de la mort surtout, tuées à petit feu et avec plaisir.

Ces images rêvées, il a le sentiment qu'elles sont utiles. Elles servent à tourner le dos à la réalité. Or, la réalité, c'était tout ce que lui offrait la peinture lorsqu'il était, vers 1956, dans l'atelier Goerg et Souverbie, rue Bonaparte. Il y voit que les natures mortes, ce n'est pas la vie. Et surtout pas la sienne.

Rien n'y passe de ce bouillonnement cérébral qui lui échauffe l'esprit. Il n'a qu'à pousser un peu plus pour se retrouver hors de cette peinture qui, en ces années, est dominée par l'abstraction.

Il dit : *« Apprendre à bien peindre, c'est affaire d'artisanat. Aujourd'hui, j'en viens à penser que je suis trop intelligent pour être peintre... » Topor rit à peine.* Parler littéral fait partie de son système. Oser dire les choses comme elles viennent, de l'inconscient au conscient, est un acte surréaliste. C'est par cette voie qu'il a appris à se connaître. Car, pendant qu'on lui enseignait à graver et à peindre, Topor dessinait hors les normes. Il quittait le paysage des peintres pour prendre la clef des champs, à travers le petit espace de son carnet de dessins.

C'est là qu'il découvre sa propre nature qui a besoin de liberté pour dire ce qui sourd de lui. Il arrive en avant-garde d'une nouvelle génération de dessinateurs, conforme au genre avec un personnage caractéristique : petit chapeau et petit air archaïque, *« à côté de ses pompes »*. Mais il ne tarde pas à connaître la censure. Car ses dessins qui malmènent avec délices totems et tabous, Freud et Sade, vont toujours un peu plus loin qu'il n'est convenable. Le dessinateur d'humour a fini par devenir dessinateur d'humeur, préférant les circuits discrets et plus permissifs des galeries d'art aux allées trop en vue des publications à grande diffusion. Dans le dessin d'art, Topor peut à loisir transgresser, régresser et progresser.

J. M.

★ Galerie Jean-Briance, 23, rue Guénégaud.

■ Un cycle consacré à la culture arabo-musulmane est organisé à l'initiative de la Maison de la culture de Nanterre. Cette série ininterrompue de manifestations durera jusqu'à la fin du mois de mai. Elle s'ouvre le jeudi 19 octobre avec une exposition qui montre l'imagerie populaire et les bandes dessinées arabes et se poursuivra avec des récitals, des concerts, des spectacles, des films et toute une suite de rencontres. Selon Guy Jacquet, qui a élaboré ce programme, il s'agit de mieux faire connaître la culture des travailleurs immigrés, qui constituent un quart des habitants de Nanterre. (Rens. 204-37-13.)

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Une liturgie bouddhique

Sur le parcours de « Ma Espace-Temps au Japon » du Musée des arts décoratifs (le Monde du 12 octobre), on parle bas, ou plutôt on ne parle pas. Le jardin zen, la maison du thé, l'homorogi, où quatre piquets reliés par une corde et une pierre ronde délimitent un lieu sacré devant trois pins émergeant du brouillard, tout cela diffuse le silence, et les bruits de la ville au loin paraissent sacrilèges.

Dans une pièce sombre consacrée aux esprits des ténèbres, un portique de théâtre nô ; des bancs faits de deux rondins ; on entend très loin la musique minuscule d'un orgue à bouche, immobile et scintillante comme un regard fixe perdu dans l'éternité merveilleuse, inépuisable. Face au mur de côté, huit moines zen aux manteaux gris méditent en fleur de lotus.

Trois coups de gong annoncent l'entrée de cinq moines bouddhistes de la secte Tendaï (du neuvième siècle), revêtus d'amples ornements safran, dorés et rouges, qui marchent lentement sur de gros sabots sonores. L'officiant s'assied derrière un autel de bambous entrecroisés sur lequel sont posées de nombreuses coupes contenant des fleurs et de l'encens. Les autres s'accroupissent sur le côté, entre quatre cierges. Comme des moines occidentaux, ils viennent chanter la liturgie du jour et de l'heure, avec des textes et des rites chaque fois différents, si le déroulement de la cérémonie garde des traits identiques.

Ce chant bouddhique, le shomyo (« voix claire »), qui est issu de l'Inde et fut introduit par la Chine au Japon au sixième siècle, repose sur des monodies analogues au grégorien. Après avoir encensé l'autel, prié à voix basse, frotté les grains d'un chapelet, l'officiant commence bouche fermée dans un souffle ; le son s'amplifie, le chant se délivre lentement, sur une note, avec de curieuses césures pour la respiration comme un petit hoquet, un soupir ou une fumée qui se disperse dans le ciel.

Les voix des autres moines se superposent à celle-ci avec de curieux effets de polyphonie parallèle et polytonale qui durent peu. Chacun psalmodie ensuite lecture ou prière d'une voix nasale sur une monodie très souple qui ne s'évade jamais loin de la note principale ; parfois le chant se déploie en une sorte de mélisme alleluiatique. Dans certaines proses, le chœur des moines accompagne le soliste à distance, en un canon assez large, mais rigoureux. Le rythme est en général libre, non mesuré, mais parfois se précise davantage ; et une litanie qui se place vers la fin de la cérémonie est accompagnée par une scansion régulière sur un bloc de bois et qui s'accélère progressivement.

Les autres instruments sont rares : une cloche qu'agite le célébrant, une sorte de hochet fait d'anneaux métalliques, et surtout deux belles cymbales qu'un des prêtres frappe et laisse résonner l'une contre l'autre en s'entrechoquant légèrement.

Mais c'est avant tout la voix lente, grave, vibrant en cercles concentriques plus ou moins larges, de ces hommes voués à la contemplation, qui retentit jusqu'au tréfonds de nous-mêmes. Il y a à travers le monde une universalité du chant contemplatif qui importe davantage que le style musical et fait se rejoindre les religieux de partout : on ne s'étonne pas que, ces dernières années, des moines bouddhistes soient venus vivre quelque temps dans des abbayes bénédictines, comme des prêtres chrétiens se sont intégrés à des ashrams indiens.

La cérémonie se termine ; inclinaisons de tête, ostension d'un objet du culte, oraison. Les prêtres se retirent. Seuls les moines zen (de cire) continuent leur impressionnante méditation.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les cérémonies ont lieu chaque jour, du 18 au 23 octobre, au Musée des arts décoratifs (de 13 heures à 13 h. 30). Des cérémonies plus longues se dérouleront à la chapelle de la Sorbonne les 17, 19 et 24 octobre (20 h. 30).

INCERTITUDE SUR L'AVENIR DU CINÉMA LA PAGODE

La célèbre salle de cinéma la Pagode va-t-elle fermer ? Les trois assistants-directeurs, MM. Bernard Plegat, Frédéric Sandre et Frédéric Privat, responsables depuis près de trois ans de la programmation de l'un des plus anciens cinémas d'art et d'essai de Paris (l'un de ceux aussi dont la programmation est la plus exigeante), ont reçu le 1er septembre, de la part du directeur administratif, M. Philippe Guillain, une lettre de licenciement pour « motif économique » ; leur préavis s'arrete le 17 octobre.

La Pagode connaît les difficultés de la plupart des cinémas « art et essai ». Va-t-elle fermer pour autant, être rachetée par les circuits Gaumont comme l'indiquent certaines rumeurs ? M. Philippe Guillain se refuse pour l'instant à tout commentaire.

Théâtre

« LE PAVILLON BALTHAZAR » de Reine Bartève

Balthazar est un attachant vieux monsieur arménien qui vit difficilement ses derniers ans près de Paris, car il n'a personne, ni parents ni amis, et il faut vraiment que l'on soit mort à la pelle autour de lui, parce que les Arméniens sont des gens qui n'ont pas l'habitude de s'abandonner comme des chiens. Au contraire.

Il a été, ce Balthazar, recueilli dans une annexe pas trop carcérale ni médicale d'un établissement hospitalier, où le médecin et l'infirmière sont de drôles d'oiseaux, très seuls aussi, auxquels Balthazar, quoique le plus atteint, donne des petits soins de secours, massages, bonnes paroles.

La pièce de Reine Bartève a la bougeotte, elle s'échappe sans cesse de la chambre de Balthazar vers des souvenirs, des rêveries, mais des rêveries écorchées ; Reine Bartève est Arménienne aussi et, comme dans sa pièce précédente, *l'Arménoche*, elle ne peut se retenir de transférer le chagrin de son peuple sur quantité d'autres chagrins : les victimes d'accident du travail, les enfants sans maison recueillis à la va-te-faire-fiche, tout ce monde qui correspond un peu à ce que l'on appelle, après avoir distribué les cartes, le « talon ». Les restes du partage.

L'écriture de Reine Bartève est belle et fragile. Fragile par pudeur. Cet auteur déraille constamment d'une réalité inacceptable à quelque chose qui n'est pas une irréalité tout à fait, qui est comme une vision brouillée, une erreur d'approximation. C'est difficile à décrire, c'est une qualité d'imaginaire sans précédent, le propre de Reine Bartève.

Gabriel Garran a mis en scène *le Pavillon Balthazar*, et Garran lui aussi dispose d'un toucher de poésie personnel et retenu, mais il est hors de doute que cette pièce ne trouvera sa vraie dimension que si Garran demande aux acteurs, d'ailleurs éprouvés et excellents, Claude Dauphin, Catherine Gandois, François Lalande, et Reine Bartève elle-même, d'abandonner complètement, résolument, la diction artificielle, la diction-théâtre, forcée, qu'ils avaient le premier soir des représentations. Il faut dire ce texte avec une simplicité entière.

MICHEL COURNOT.

★ *Petit Odéon*, 18 h. 30.

Photo

Une émotion minimale

Avec l'aide de Jean-Claude Lemagny, Claude Raimond-Dityvon a fait un choix de trente photos parmi son travail des trois dernières années. Ces photos sont actuellement exposées dans la galerie de photographie de la Bibliothèque nationale ; l'agence Viva et la revue *Créatis* se sont associées pour les réunir dans une mince brochure, vendue 40 F.

Dityvon est un reporter : il travaille sur des sujets, des actualités sociales, que ce soit « Les familles en France », « Les Français en vacances » ou « La vie à Bobigny », il accumule un matériel d'illustration. La particularité de l'agence Viva, qu'il a fondée en 1972 avec sept autres photographes, est de ne pas se laisser mener par l'actualité brûlante, le vedettariat politique ou cinématographique, mais de fouiller des grands sujets et de constituer, par dossiers, une sorte de portrait général des Français.

Les photos que Dityvon expose à la Nationale répètent par moments son reportage sur la marée noire, dont il a déjà fait une plaquette, et son animation sur « les Rochelais et leur ville », entreprise dans le cadre des Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle (*le Monde* du 22 juin 1978). Isolées, ces photos se regardent différemment : elles font partie d'un choix, d'un tri, et le choix, en général, pour une rétrospective, consiste à sortir les « grandes photos ». Difficile ici de désigner une « grande photo ».

Des photos de Dityvon, on pourrait parler en creux, en négatif, en ce qu'elles ne sont pas (brillantes, étranges), en ce qu'elles bloquent une information, une émotion ou une narration minimales, en ce qu'elles se refusent aux trucs photographiques. Le support est le même que celui de Le Querrec (ils ont d'ailleurs souvent travaillé sur les mêmes sujets) : la banalité, les petites gens, les fêtes un peu tristounettes. L'attirail est celui des familles de Français moyens : un cabas, des pantoufles, un sandwich, des casquettes, un jeu de boules, des voitures, des jumelles pour regarder le « point de vue », le panier de pique-nique, une poupée accrochée au rétroviseur. Les enfants ont l'air de s'ennuyer, parfois ils se chamaillent et les adultes ventripotents ont l'air désapprobateur.

Il y a chez Le Querrec une fantaisie, un goût du clin d'œil et de la grimace. Il y a chez Dityvon un gommage de personnalité. Des photos qui transforment aussi peu la réalité, qui sont aussi « plates », c'est rare.

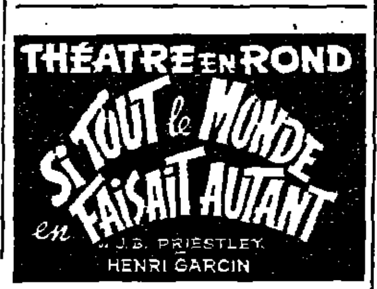
HERVE GUIBERT.

★ Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue de Louvois, Paris-2e. Jusqu'au 31 octobre.

■ L'acteur et danseur américain Dan Dayley est mort à Los Angeles, le lundi 16 octobre ; il était âgé de soixante-deux ansx. Parmi les nombreuse comédies musicales à succès où Dan Dayley eut un rôle figurent « Lady be good », « My blue haeven » et « Give my regards to Broadway ».

■ ERRATUM. — Par suite d'une erreur de transmission, dans l'article de Jacques Lonchampt sur l'école vénitienne (« le Monde » du 17 octobre), toute l'analyse de « Biogramma » de Maderna a été mise entre guillemets et attribuée à Giuseppe Sinopoli, alors que seule la première phrase lui revenait.







CALENDRIER DES CONCERTS

TOUS LES MARDIS d'OCTOBRE Eglise ST-SEVERIN Loc. Durand, face Eglise T. 633-61-77 (P.e. Valmalète.)	Cycle 78 QUATUOR VIA NOVA le 24 : Michel Portal MOZART : Quintette et Quatuor Le 31 : SCHUBERT - SCHUMANN
GAVEAU Mercredi 18 octobre à 21 heures (Werner)	Récital de Piano FLORENCE SOONKIN WONG BACH - PROKOFIEV SCHUMANN : Carnaval
Salle GAVEAU Jeudi 19 oct. à 21 heures Locat. Salle, Durand et Agences (Valmalète)	Récital de la soprano Ruth von KOTSCHUBEY Au piano : B. BILLETER Beethoven - Brahms Wolf - Fauré Honegger - Falla
Salle GAVEAU Vend. 20 oct. à 21 heures Locat. Salle 225-28-14, Durand et Agences (p.e. Valmalète)	TRIO INSTRUMENTAL A CORDES CAMURAT avec Gérard POULET, violon J.-Cl. DEWAELE, alto J.-M. GAMARD, violoncelle Piano : C.-E. HANDRUP BEETHOVEN - FAURE
SALLE GAVEAU Samedi 21 octobre à 17 h 15 (P.e. Werner.)	Amis Musique de Chambre Radio-France Le pianiste RADOSLAV KVAPIL Janacek : 50e anniversaire de sa mort Fibich, Suk, Martinu
Cité internationale GRAND THEATRE 19, boulevard Jourdan Samedi 21 octobre à 21 heures	ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MAYENCE Dir. Günther KEHR BACH - BRANDMULLER RAMEAU - MOZART VIVALDI
Eglise STE-CLOTILDE rue Las Cases Paris (7e) Dimanche 22 octobre à 21 heures	Œuvres de : BACH - HAENDEL Boccherini, Stamitz, Bartok Dir. Günther KEHR
EGLISE des BILLETTES Dimanche 22 octobre à 17 heures (P.e. Kiesgen.)	VIVALDI Michel DE BOST l'Ensemble 12 violon-solo : Ph. BRIDE 6 concertos pour flûte op. 6
SALLE PLEYEL Dimanche 22 octobre à 17 h 45 (P.e. Dandelot.)	Concerts Lamoureux Direction : Jean-Baptiste MARI avec le violoniste DONG SUK KANG Prix Reine Elisabeth 1975 Rossini, Paganini (Cto no 1) Mendelssohn (Symphonie Italienne)
SALLE GAVEAU Dimanche 22 octobre à 21 heures (Dandelot.)	CHŒUR D'ENFANTS DE L'OPÉRA ROYAL DE STOCKHOLM Dir. Jan Ake Hillerud et Bo Aurehl avec T. Hillerud, violon et M. Engstrom, piano Œuvres de Kodaly, Britten et musique Folklor. Suédoise
GAVEAU Lundi 23 octobre à 21 heures (Werner)	Récital de piano EVELYNE DUBOURG SCHUBERT SCRIABINE, 10e son. - DEBUSSY
SALLE PLEYEL Mercredi 25 octobre à 20 h 30 (Dandelot.)	« Grands Récitals » Récital de Piano FRANÇOIS DUCHABLE Beethoven, Chopin, Liszt, Ravel, etc.
SALLE GAVEAU Vendredi 27 octobre à 21 heures Loc. Salle, Durand et Agences (P.e. Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » Michael RUDY 1er Grand Prix du Concours LONG-THIBAUD 1975 SCHUBERT - MESSIAEN SCRIABINE - RAVEL

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

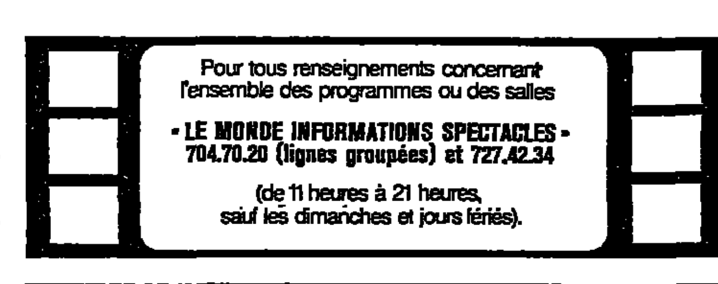
Opéra, 20 h. 30 : Coppélia.
Chaillot, Foyer, 20 h. 30 : Prélude à un déjeuner sur l'herbe.
Odéon, 20 h. 30 : Travesties.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar.
TEP, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Susana Rinaldi.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Roger Marino.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Berard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia. — Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Centre d'art rive gauche, 20 h. 30 : Comme un sens inversé.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Clôture. — La Resserre, 21 h. : l'Epreuve.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Picasso, connais pas.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 18 h. 30 . Au niveau du chou ; 21 h. : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Zadig. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 20 h. 30 : Dieu.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Renaissance, 21 h. : Sylvie Joly.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Patate.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : le Crépuscule du théâtre.



Mardi 17 octobre

Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Au bénéfice du doute.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : le Golem.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Succès.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le Manuscrit, 21 h. 30 : Du dac au dac.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : G. Yacoub ; 21 h. 30 : Ecrasons un mythe.
Nouveau Chic parisien, 23 h. : J.-P. Amouroux.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
Point-Virgule, 21 h. 30 : les Lettres de Van Gogh.
Le Sélénite, 20 h. 30 : Un vieux Peter Pan ; 22 h. : les Voyageurs de carton.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Poubelle Girl.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. 15 : Io, Nabucco.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : la Goutte ; 21 h. 30 : l'Eau en poudre ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

EXPOSITION

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.

THEATRE

Saint-Denis. Théâtre G.-Philipe, salle J.-M.-Serreau, 19 h. 30 : la Table. — Grande salle, 19 h. 30 : Remagen.

MUSIQUE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Cérémonie shomyo, chant liturgique bouddhique.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Barychnikov et le Ballet de Marseille R. Petit (la Dame de pique).

La danse

Palais des arts, 18 h. 30 : Parcours cosmogonie.
Cité internationale, 21 h. : les Ballets modernes de Paris.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : J. Garcimore ; 21 h. 30 ; Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. : Soli-loques.
Café de la Gare, 20 h. 15 : le Bonbon magique ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Hosanna.
Cour des Miracles, 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : Djamel Allam ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 45 : la Tour infernesle.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : M. Bouvet et M. Rousseau, piano (Ravel, Debussy, Fauré, Bizet) ; 21 h. : A. Devorsine, harpe (Nadermann, Bach, Debussy, Fauré, Haendel, Glinka, Britten).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Quintet Nielsen (Danzi, Ligeti, Stockhausen).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Concert du mardi, avec D. Barenboïm, R. Pasquier... (Stravinski, Schubert, Schoenberg, Webern).
Radio-France, 19 h. : J.-P. Laffont, baryon ; J.-C. Pennetier, piano... (Hadyn).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Concert électro-acoustique franco-suédois (Bodin, Hanson, Clozier, Lachatre).
Eglise Sainte-Clotilde, 20 h. 30 : J. Langlais, orgue (Franck, Tournemire, Langlais).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova (Schubert, Schumann).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doritz Septet.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Rock in Rebelles ; 20 h. 30 : Sugar Blue et Mud Ball Sweet ; 23 h. : Sugar Blue Duo.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Antoine Tome.
Chapelle des Lombards, 21 h. : Kahil El Zabar et The Ethnic Heritage Ensemble.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : Duo Arvanitas-Guilhot.
Petit-Opportun, 22 h. 30 : Duo J. Gourley et P. Michelot.
Club Zed, 21 h. 30 : J.-P. Sasson Swing Quartet.
Mogador, 20 h. : Crusaders.
Petit-Journal, 21 h. 30 : M. Solal, D. Humair et C. Alvin.
Troglodyte, 22 h. : Connections.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. et 18 h. 30, Films allemands, 1912-1932 (15 h. : l'Enfer blanc, de G. W. Pabst ; 18 h. 30 : la Femme sur la lune, de F. Lang) ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Le cinéma et les religions (20 h. 30 : Exil et présence au Tibet ; 22 h. 30 : Onze Fioretti de saint François d'Assise, de R. Rossellini).
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Bienvenüe-Montpar- 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, (636-51-98).
BRIGADE MONDAINE (Fr.), (**) : Gramont, 2e (742-95-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CRIS DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DOSSIER 51 (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36)
LES FAUX-DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86)
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
GIRL FRIENDS (A., v.o.) . Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (742-83-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 5e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (380-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE JEU DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41)
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62)
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
MIDNIGHT EXPRESS (Amér., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75)
LE SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), en mat ; New-Yorker, 9e (770-63-40), Mer., S., D.
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82)

Les films nouveaux

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE, film américain de Barbet Schroeder (v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.o./v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

SONATE D'AUTOMNE, film suédois d'Ingmar Bergman (v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES, film français de Chabine et Couedic : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Logos, 5e (033-26-42).

LA CARAPATE, film français de G. Oury : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LACHE-MOI LES JARRETELLES, film italien de L. Martino (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)

Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
L'AUTRE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) . Calypso, 17e (754-10-68).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55)
FLESH GORDON (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
FREAKS (A., v.o.) : studio Bertrand, 7e (783-64-66)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : studio Bertrand, 7e.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Dominique, 7e (705-04-55)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
LOVE STORY (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04)
M.A.S.H. (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60)
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (734-52-21) Mer., V., D.
MIRACLE EN ALABAMA (A., v.o.) : Templiers 3e (272-94-56).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e, J., S., L.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e, v.f. : Haussmann, 9e, (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), A.-Bazin, 13e (337-74-39).
PHARAON (Pol., v.o.) : la Clef, 5e (338-90-90)
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show 8e (225-67-29).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.). Styx, 5e (633-08-40).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86), St-Ambroise, 11e.
TAXI DRIVER (A., v.f.), (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) sauf mardi
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE VIEUX FUSIL (Fr.), Calypso, 17e (754-10-68).

Les séances spéciales

ABSENCES REPETEES (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
AMERICAN GRAFITTI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Grands Augustins, 6e (633-22-13), 12 h., 24 h.
LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) : 12 h., 24 h.
DEHORS, DEDANS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : 12 h., 24 h. ; Balzac, 8e (359-52-70), permanent.
HAROLD ET MAUDE (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e 12 h. 20.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30.
JULIA (Amér., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LOVE (A., v.o.) (**) : Ranelagh, 16e.
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
LE MIROIR (Sov., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
L'ŒUF DU SERPENT (Amér., v.o.) (*) : Olympic, 14e, 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h.
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e 12 h., 24 h.
UN CERTAIN JOUR (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e 14 h. 30
VALENTINO (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS. — La Pagode, 7e (705-12-15) : la Grande Illusion.
MIZOGUCHI (v.o.) — Action-République, 11e (805-51-33) : le Héros sacrilège. — Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Amants crucifiés.
JULES VERNE (v.o.). — Kinopanorama, 15e (306-50-80) : le Secret de Wilhelm Storitz.
SCIENCE-FICTION (v.o.). — Studio Raspail, 14e (320-38-98) : le Bus en folie.
MARX BROTHERS (v.o.). — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
LEON TOLSTOI (v.o.). — Cosmos, 6e (548-62-25), en alternance : le Père Serge ; les Cosaques ; le Cadavre vivant ; Anna Karenine ; Résurrection ; Guerre et Paix.
SIMONE SIGNORET. — Olympic, 14e (542-67-42) : Rude journée pour la reine.
AMERIQUE : LES PARIAS DU SYSTEME (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Sel de la terre.
CARY GRANT (v.o.). — Action-La Fayette, 9e : Honeymoon.
JEAN VIGO. — Palais des glaces, 10e (607-49-93), en alternance : Zéro de conduite ; l'Atalante.
CINEMA ARABE (v.o.). — Le Seine, 5e (325-95-99), I : Noua ; le Charbonnier ; la Terre ; Omar Gatlato ; El Chergui. — II : la Momie ; les Ambassadeurs ; Chronique des années de braise.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) : Macbeth ; Pourquoi pas ; Délivrance ; Un tramway nommé Désir ; Chiens de paille.
ARTS MARTIAUX (v.o.). — Palais des arts, 3e (272-62-98) : le Samouraï aveugle.
THRILLER STORY (v.o.). — Olympic, 14e (542-67-42) : Nickel Ride.



هكذا من الاصل

ARTS ET SPECTACLES

Notes

Cinéma

« Koko, le gorille qui parle » de Barbet Schroeder

Les enfants ont une grande amitié pour Koko, le gorille qui parle. Pour eux, c'est encore mieux qu'« Elliott le dragon », car Koko est un vrai animal qui parle. Les parents aussi sont contents : du cinéma comme ça, c'est une sortie pédagogique et profitable à tous.

Koko, héroïne sympathique et intelligente, est un gorille femelle de sept ans, confié par le zoo (avec réticence) à Penny Patterson, étudiante en psychologie. On a fait ingurgiter à Koko environ trois cent cinquante mots, qu'elle restitue en langage sourd-muet. Koko parle-t-elle ? Il serait mesquin d'affirmer le contraire. Disons qu'ainsi filmée par Barbet Schroeder, Koko semble avoir acquis d'étonnants automatismes. Il est vrai que Koko répond à certaines injonctions et questions. Elle peut exprimer qu'elle est triste, ou qu'elle n'est pas satisfaite d'elle-même. C'est naturellement ce qui est le plus troublant, mais amène à s'interroger sur les capacités de communication de Koko (et de Penny Patterson) plus que sur son aptitude au langage humain.

Penny Patterson et Barbet Schroeder concluent que Koko est comme une personne et affirment, sans craindre le ridicule, qu'elle devrait avoir les mêmes droits qu'un enfant. On pouvait penser que ce genre d'assimilation était dépassé et que la science respectait les différences de nature. En fait, le directeur du zoo n'a-t-il pas raison de s'indigner de l'« éducation » de Koko ? On lui inculque en effet des notions de bien et de mal qui n'existent probablement pas dans la morale primate.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Jazz

Rafaël Fays

On a pu entendre au printemps, à Samois-sur-Seine, puis dans une récente retransmission télévisée, ces extraordinaires guitaristes manouches, fils spirituels de Django Reinhardt et dont le tout jeune Rafaël Fays est un des plus brillants représentants. Tous ces musiciens, qui se transmettent leur savoir de père en fils, travaillent beaucoup dans des circuits un peu en marge de ceux du jazz, organisant au besoin leurs propres réunions. La guitare pure, sans amplification, comme dit Louis, le père de Rafaël, ne supporte aucune faute. Plus que d'autres, ce type de formation à cordes ne permet au soliste que la perfection d'exécution.

La guitare de Rafaël Fays chante les grands espaces des plaines de l'Europe centrale, bien que, comme le précise son père, leurs familles descendent de quatre races différentes et que leur culture soit distincte de celle des Tziganes. Rafaël Fays donne à son jeu une fraîcheur, un allant et une grande simplicité. Il improvise sur des thèmes variés, les siens, ceux de Django, de Baden Powell, mais joue aussi le tango, la valse et, bien entendu, le musette, ce style qu'on croit de souche française mais qui nous fut offert par les gens du voyage. Un art direct, plein de poésie, le rendant capable de s'imposer sans difficulté auprès de tout public, c'est le cadeau sincère de musiciens encore trop peu considérés et qui s'expriment pourtant à notre porte.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ A 23 h. 30, au Club Saint-Germain. Disques de Rafaël Fays chez Sonopresse.

Variétés

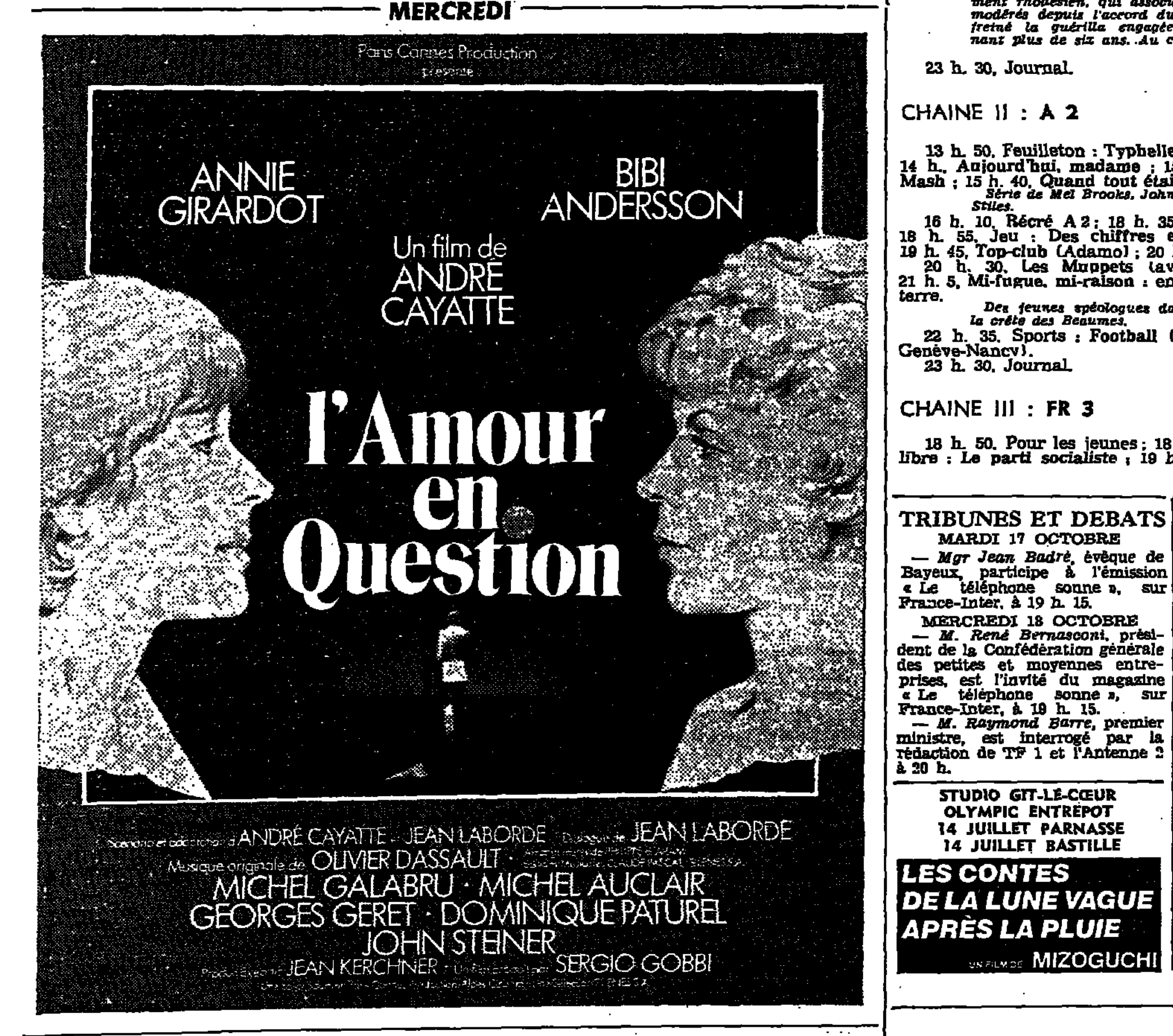
Bernard Dimey

Poète, auteur de chansons chantées par Montand, Mouloudji, Gréco, Michel Simon, Bernard Dimey vient régulièrement proposer ses textes dans de petites salles chaudes, amicales. Autrefois, il rendait ainsi visite aux cabarets de la rive gauche ou à ceux de Montmartre. Aujourd'hui, c'est le Théâtre de Dix-Heures qui l'abrite pour nous dire ses amitiés, ses tendresses, ses vagabondages, le soir après minuit quand il se « beaujolise ». Dimey ne chante pas. Il joue, vit ses textes avec le geste, la verve, la truculence qui fait partie de la tradition de Montmartre et donne une allure sympathique à ce « tour » peu habituel à notre époque.

Le chansonnier Pierre Doris termine la soirée avec l'humour noir grinçant qu'on lui connaît.

C. F.

★ Théâtre de Dix-Heures, 22 h. 15.



RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 17 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Feuilleton : Aurélien (3e époque : La débâcle), d'après le roman de L. Aragon, réal. M. Favart.

« Débâcle » d'un amour impossible et d'une génération désenchantée dans le Paris de l'entre-deux guerres.

22 h. 15, Série documentaire : L'aventure polaire (Du Groenland à la Terre Adélie), de P.-E. Victor, réal. J.-M. Meurice

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : UN BEBE SUR COMMANDE, de J. Bridges (1976), avec B. Hershey, C. Wilcox-Horne, S. Groom, S. Glenn, J. Berlin.

Une jeune femme vivant à la mode hippie décide d'avoir un enfant qu'elle vendra à un couple stérile.

Vers 22 h., Débat : Un enfant à tout prix.

Autour du désir de l'enfant. Du drame aussi de la stérilité.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : SISSI FACE A SON DESTIN, d'E. Marischka (1957), avec R. Schneider, K. Böhm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer, U. Franz, J. Meinrad. (Rediffusion.)

Atteinte de tuberculose et condamnée par les médecins, Elisabeth d'Autriche guérit sous le soleil de Corfou et grâce à l'affection de sa mère.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogue franco-italien : Dario Fo et Antoine Vitez (théâtre d'acteurs, théâtre d'auteurs) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : la place de la musique contemporaine dans une société dominicale ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'église Sainte-Clotilde... Cycle d'orgue J. Langlais : « Choral en si mineur », « Prière en ut dièse mineur », « Pastorale » (Franck) ; « l'Orgue mystique », « la Nativité de la Sainte Vierge » (Tournemire) ; « Cinq Méditations sur l'Apocalypse », « Improvisation sur un thème donné » (Langlais) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Paris-Berlin, la musique expressionniste.

MERCREDI 18 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les bonnes âmes, d'après le roman de J. Robert, réal. G. Farrel. Avec P. Vaneck, C. Rouvel, A. Falcon.

Un jeune prêtre rencontre par hasard une « prostituée de luxe » qui, Marie-Madeleine repentie, le suit dans son collège religieux de Normandie. Mais les « bonnes âmes » ne croient pas au sauvetage des brebis égarées...

22 h., Profil : Ian Smith.

Premier ministre d'un Etat dont la situation ne cesse de s'aggraver. Dans ce pays, où 50 % des terres cultivables appartiennent aux Blancs, 50 % aux Noirs (il y a 264 000 Blancs et 6 millions de Noirs). Le gouvernement rhodésien, qui associe Blancs et Noirs modérés depuis l'accord du 3 mars, n'a pas freiné la guérilla engagée depuis maintenant plus de six ans. Au contraire.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Mash ; 15 h. 40, Quand tout était pourri-re.

Série de Mel Brooks, John Basti et Norman Stiles.

16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Adamo) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les Muppets (avec Liberace) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : en direct sous la terre.

Des jeunes spéologues dans le gouffre de la crête des Beaumes.

22 h. 35, Sports : Football (sous réserve : Genève-Nancy).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti socialiste ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film... un auteur) : POLICE PUISSANCE 7, de P. d'Antoni (1973), avec R. Schneider, T. Lo Bianco, L. Haines, V. Arnold.

Un policier a constitué une brigade travaillant en « civil ». Il lutte contre la Mafia avec les méthodes des gangs.

Film noir ambigu. Montée de la violence et morale suspecte des polices parallèles.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, Ouvrir la terre ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : avec B. Schroeder ; 11 h. 2, Les nouvelles musiques de ballet ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « la Jeune Fille au ballon rouge », de D. De Roux ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : les enfants et le cinéma ; 15 h. 2, Points d'interrogation : l'évolution de la terre ; 16 h. 50, Libre appel : faut-il limiter l'accès aux parcs nationaux ? ; 17 h. 32, Les nouvelles musiques de ballet ; 18 h. 30, Le grand livre des aventures de Bretagne : la blanche nef ; 19 h. 25, La science en marche : Vénus, notre étrange sœur ;

20 h., La musique et les hommes : la voix d'enfant ou l'humanité retrouvée, par C. Gaumy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de L. Armstrong ;

14 h. 15, Musique en plume : Ketelbey ; 14 h. 35, Concerto : Jolivet ; 15 h., Musique France : Duparc, Marchand, Vaqueiras, Marais, Poulenc ; 16 h. 30, D'un carnet d'adresses sans nom ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Opéra : « la Fête et les Masques », de T. Nikiprovetzky, par l'Orchestre lyrique et les Chœurs de l'O.R.T.F. (1973), avec le concours de M. Mesplé, J. Taillon, H. Nagorsen, R. Corazza ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Bartok ; 23 h., Paris-Berlin : Schoenberg ; 1 h., Douces musiques.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 17 OCTOBRE

— *Mgr Jean Badré*, évêque de Bayeux, participe à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

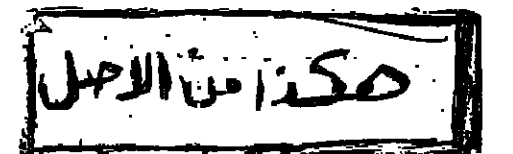
MERCREDI 18 OCTOBRE

— *M. René Bernasconi*, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, est l'invité du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, est interrogé par la rédaction de TF 1 et l'Antenne 2 à 20 h.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,83
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

YOUR FUTURE WITH



Dow Chemical Europe S.A. is the European Organisation of one of the leading International Chemical Companies, with Sales Offices and Manufacturing Sites throughout the world.

Located in Horgen (Switzerland) is our European Technical Centre.

In this centre, creativity is required in solving technical problems and in the translation of industry needs into new products. The ability to maintain close liaison with other functions, such as research, marketing, sales and manufacturing is essential. Among the tools at your disposal is a well-equipped laboratory incorporating extensive testing equipment.

For the continued expansion of this centre we are looking for an :



ENGINEER (male or female)

For the foam & textile latex technical service and development group. You will be responsible for product development and customer service to the European Carpet Industry.

We require :
- A degree in Chemistry, Physics or Chemical Engineering, preferably with experience in the carpet industry
- Age between 26 - 35 years
- Perfect knowledge of French plus English and/or one other major European language
- Willingness to travel

We offer :
- Training on the job
- Career opportunities based on performance
- Progressive employment conditions
- A stimulating working environment in a young team

Please call or write for an application form.

DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Miss Barbara A. Johnson
Leland I. Doanstrasse 3
8810 Horgen/Switzerland
Tel. : 01/728 21 11

P.LICHAU

---

beicip

recherche dans le cadre de ses activités de formation d'ingénieurs à

L'ETRANGER

ingénieur raffinage

possédant une bonne expérience acquise en raffinerie de pétrole.
Séjour de longue durée avec vie en famille possible.

Adresser votre candidature avec CV sous réf. 78100 au
Bureau d'Etudes Industrielles et Coopération de l'Institut Français du Pétrole
232, avenue Napoléon Bonaparte
92500 Rueil Malmaison

P.LICHAU

INDOSUEZ

recherche

pour son réseau de succursales à l'étranger

un cadre de banque

— diplômé de l'enseignement supérieur
— ayant 3 à 5 ans d'expérience en agence à l'étranger.
— parlant couramment l'anglais
— intéressé par une carrière internationale et les avantages résultant d'un détachement hors de France.

Adresser lettre et CV manuscrits, photo
à la Banque de l'Indochine et de Suez
(réf. 21400) 44, rue de Courcelles 75008 Paris

ANNEE SCOLAIRE 78-79
Pour
Etablissement Enseignement Supérieur Algérien

INGÉNIEURS ou UNIVERSITAIRES pour postes PROFESSEURS

dessin industriel, atelier mécanique, énergétique, physique, chimie.
Age minimum 26 ans.
Expérience 2 ans dont 1 an enseignement.
Nationalité française.
Conditions intéressantes. Avantages divers.

Envoyer C.V. et photo n° T 8738 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

AT2 - AT3

BTS ou DUT
EN ELECTRONIQUE
— dégagé des O.M.
— ANGLAIS COURANT
— célibataire

Pour POSTE EDUCATEUR
à l'étranger

— connaiss. aéronautique et espace
— cellules infrarouges
— détection bancs d'avion.

Téléph. pour R.-V. : 523-34-40

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
à vocation internationale, recherche

CADRE SUPÉRIEUR

Pour lui confier la direction générale de son agence au BRÉSIL

Nous recherchons une forte personnalité spécialiste du développement immobilier, capable à la fois de gérer les affaires déjà engagées et de promouvoir de nouvelles opérations.

La pratique courante des langues anglaise et portugaise est indispensable.

Le C.V. détaillé accompagné d'une photo sera adressé à n° 83.583 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

MOTOBÉCANE
RECHERCHE POUR SA FILIALE CENTRAFICAINE
DE BANGUI

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Capable seconder le Directeur de la Société (100 personnes) en assumant comptabilité générale et prix de revient, trésorerie, gestion du personnel, fiscalité, etc.

Ce poste peut convenir à jeune candidat bonne formation comptable de base, 25-28 ans, ayant un ou deux ans expérience.

Situation stable et intéressante permettant formation pratique polyvalente et progression responsabilités.

Avantages Outre-Mer - 2 mois congés annuel. Voyage famille payé.

Écrire sous référence YR 186 AM.

4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE

etap

NOUS RECHERCHONS LE

DIRECTEUR GENERAL

d'un important ensemble agro industriel situé en AFRIQUE

Agé de 40 ans minimum et de formation supérieure, le candidat aura exercé des fonctions analogues.

Base France : 180.000 +

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous No 83095, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opera, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.

OFFRES D'EMPLOIS outre mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9.

En Australie, Canada, Afrique, Moyent-Orient, Amérique, Asie, Europe, des emplois vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé MONDEMPLOIS (service M 76), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche pour une de ses filiales de la Côte Occidentale d'Afrique :

CHEF COMPTABLE

niveau D.E.C.S.
possédant déjà une grande pratique en comptabilité Gle analytique, des connaissances en informatique et en gestion seraient appréciées.

Statut expatrié.

Adresser C.V. av. lett. man. et pret. a n° 83.370, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

CHAINE HOTELIÈRE FRANÇAISE
recherche

CHEF COMPTABLE

Pour un de ses hôtels
AFRIQUE FRANCOPHONE

Les candidats devront :
— Posséder une formation comptable du niveau D.E.C.S.
— Avoir plusieurs années d'expérience dans poste à responsabilités.
— Connaissance de l'anglais souhaitee.

Envoyer C.V. manuscrit complet + photo n° 82.906, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opera, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

VENDEUR D. LONDRES

Articles emballages pour PROSPECTION sur Ile la Gde-Bretagne auprès fabricants PARFUMERIE et COSMETIQ.
Fixe + intéressement
Ecr. n° T 08798 M Regie-Presse 85 bis, rue Reaumur, Paris-2e.

---

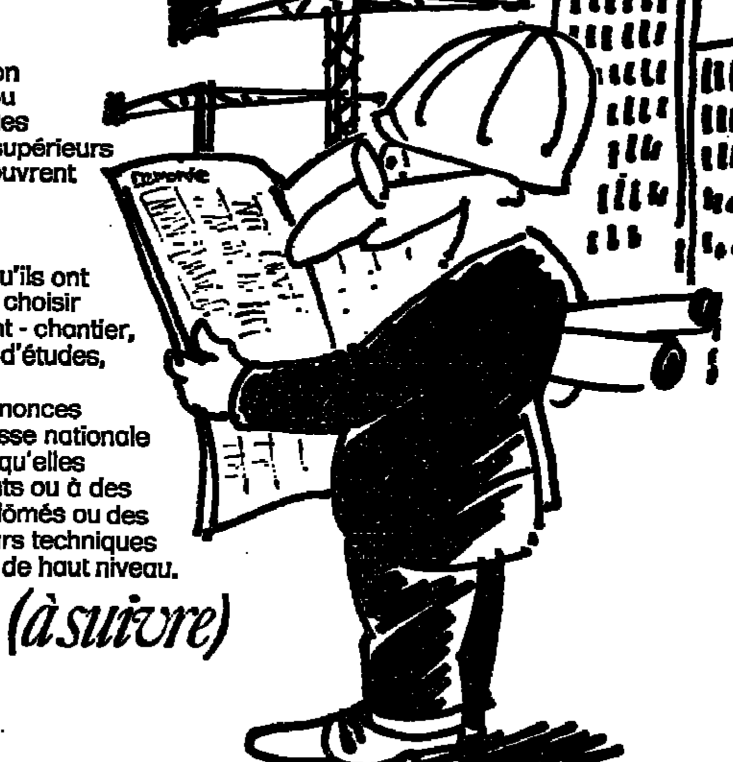
emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap. 5

On lit beaucoup les offres d'emploi du Monde hors du tertiaire.



Dès qu'il est question d'emploi - celui qu'ils ont ou celui qu'ils veulent avoir - les ingénieurs et techniciens supérieurs ont un même réflexe : ils ouvrent Le Monde.

C'est en général le quotidien qu'ils lisent régulièrement, et c'est là qu'ils ont les meilleures chances de choisir les fonctions qui les attirent - chantier, usine, laboratoire, bureau d'études, terrain, conseil, vente...-

Plus du tiers des annonces qui paraissent dans la presse nationale figure dans ses colonnes, qu'elles s'adressent à des débutants ou à des cadres confirmés, des diplômés ou des autodidactes, des directeurs techniques ou des agents de maîtrise de haut niveau.

(à suivre)

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde - publicité

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN
recherche pour le développement de sa Filiale Electronique s'implantant dans le SUD-OUEST

6 ingénieurs électroniciens

Département Etudes :
- Trois spécialistes en conception et développement de circuits électroniques de grande série, fiabilité, circuits complexes numériques et analogiques.

Département Méthodes :
- un spécialiste en tests automatiques et informatique industrielle ;
- un spécialiste en circuits hybrides couches épaisses ;
- un spécialiste en circuits imprimés grande série (câblage - montage).

Les candidats devront être issus d'une Grande Ecole d'ingénieurs, justifier d'une expérience de plusieurs années dans les domaines précités.
Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.
Larges perspectives de carrière au sein du Groupe.

Adresser C.V. sous référence VELIC (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Chimie Fine

SERDEX, filiale d'un laboratoire pharmaceutique réputé, poursuit l'implantation et le développement de son Usine située à Pau, et spécialisée dans l'extraction végétale et animale.
Sous l'autorité du Directeur des Fabrications, une mission d'une durée déterminée sera confiée à deux jeunes ingénieurs désirant compléter leurs études en assurant les responsabilités techniques et humaines de l'encadrement de petites équipes opérationnelles.

ingénieur chimiste (réf. M227)

pour optimiser le rendement et la qualité de deux ateliers et améliorer par la formation la qualification de son personnel de production. Il est prévu dans quelques mois l'adoption d'un nouveau procédé de fabrication dont cet ingénieur assurera la mise en route.

ingénieur génie chimique (réf. M228)

connaissant bien les matériels utilisés pour l'extraction ou la synthèse (estérification, distillation, extraction par solvants...) pour participer au lancement d'une nouvelle ligne de production et à la formation de son personnel.

Nous attendons de vous observation, méthode, rigueur, goût pour former et enthousiasme.
Adresser sous référence choisie, lettre et C.V. à Mme Bernié
80, rue Taitbout 75009 Paris.

la gestion de personnel aujourd'hui. résonance

LA VILLE D'ANGERS
recrute sur concours
un Professeur Plasticien
à temps complet.
Date limite de dépôt des candidatures : 27 octobre 1978. Pour tous renseignements s'adresser : MAIRIE D'ANGERS, Secrétariat Général, 49035 Angers - Cedex.

LABORATOIRE UNIVERSITAIRE DE MECANIQUE REG. RHONE-ALPES

embauche
sous contrat (12 mois)

INGÉNIEUR ou MAITRE ès sciences

Connaissances éléments finis, fortran, indispensables.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions à HAVAS sous le Nº 1.361, B.P. 297, 38044 GRENOBLE CEDEX.

Très importante Société branche bâtiment (spécialisée en étanchéité) recherche pour Mulhouse

CHEF D'AGENCE

Mission : gestion commerciale et technique de l'agence, contacts avec clients, architectes, organisation et contrôle des chantiers.

Formation : T.P. ou bâtiment (niv. BTS minimum).
Une expér. de 5 à 10 ans de commandement et de technique du bâtiment nécessaire.
Poste stable et d'avenir.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 823.

Nous recherchons pour notre Siège Europe, à
GRENOBLE

UN CADRE ANALYSTE FINANCIER

qui fera partie d'une équipe chargée de la consolidation, de l'analyse des plans financiers et des résultats et aura à traiter les demandes d'investissements sur le plan européen.

Il faut une format. comptable (DECS ou équivalent) et au moins 2 ans d'expérience de préférence dans une société anglo-saxonne.

L'anglais écrit et parlé est indispensable.

Adress. C.V. détaillé en anglais avec niveau de rémunération recherché au Directeur du Personnel
BECTON DICKINSON
47, avenue Marie-Reynoard
38100 GRENOBLE

Usine moderne de l'Est (400 pers.) fabrications mécaniques grande série pour l'automobile faisant partie d'un puissant groupe international en expansion recherche

CHEF DU SERVICE

planning, organisat. et contrôle quantitatif de la production. Niv. BTS ou équiv. 5 à 10 ans expérience de gestion de production planning, approvision. ordonnancement en product. de gde série. Mission : sous l'autorité du D. G. il sera respons. de l'établissement et de la coordination des programmes de product., en fonction des programmes des industries clientes. Il devra décider des modific. et priorité liées aux incidents de product., en liaison avec des serv. commerciaux et avec les clients. Il perfectionnera les méthodes et outils d'ordonnancement et de contrôle quantitatif de la production.
Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 838.

Usine moderne de l'Est (400 pers.) fabrications mécaniques grande série pour l'automobile faisant partie d'un puissant groupe international en expansion recherche

CHEF DE SERVICE
CONTROLE QUALITE

Ingénieur AM, ENSI, ENI, INSA ou autodidacte de valeur. 8 à 15 ans d'expérience des méthodes modernes de contrôle qualité en usinage mécanique de grande série (métrologie, statistiques).
Mission : animation et gestion d'un service contrôle de 30 pers. confronté aux problèmes spécifiques de qualité de l'industrie automobile (pièces de sécurité, applications de méthodes statistiques). Relation avec les services « contrôle » des industries clientes, et avec nos sous-traitants.
Anglais efficacement parlé indispensable. Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 839.

MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET

Filiale de l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux développe ses activités de Recherche en France et crée des postes

d'anatomo-pathologistes toxicologistes teratologistes

qui sont offerts à de jeunes scientifiques de niveau doctorat ayant quelques années d'expérience et désireux de s'intégrer dans une équipe dynamique et performante.

Un stage de quelques mois est prévu aux Etats-Unis. Une pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Le lieu de travail est situé dans un cadre et une région agréables à RIOM dans le PUY-de-DOME.

L'expansion du Groupe et son rayonnement international offrent des possibilités de carrière évolutive à des éléments de valeur.

Toutes les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.

MSD
MERCK SHARP & DOHME

Merci d'envoyer une lettre manuscrite avec un curriculum vitae détaillé en indiquant vos prétentions à la Direction du Personnel - 200, boulevard Etienne-Clémentel 63018 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

Dans le cadre de sa politique de décentralisation, Groupe Industriel recherche pour l'une de ses usines située en ***SAVOIE***

CHEF DU PERSONNEL

chargé auprès du Directeur, et en assistance de la hiérarchie, du suivi et du développement de la gestion sociale de l'usine.

Cette fonction comprend l'administration, les relations paritaires, le recrutement, la formation et l'amélioration des conditions de travail.

Formation supérieure et expérience (3 ans minimum) exigées.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 6.190 à



COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

CHEF DE PROJET études électroniques

ESE-TELECOM-INPG
5 ans d'expérience — POITIERS

Nous sommes une Société multinationale française, leader mondial spécialisé dans l'étude, la fabrication et la vente de produits industriels de biens d'équipement.
Nous recherchons un Ingénieur ESE, TELECOM, INPG, ayant une expérience sérieuse dans l'étude et l'industrialisation de matériel électronique de grande série, utilisant les circuit logiques et analogiques, connaissant l'ANGLAIS, pour lui confier :
- De grandes responsabilités dans la conception de produits électroniques nouveaux de haute performance.
- Une projet qu'il devra mener à son terme.
- Une équipe à animer.
- Un budget à gérer.

- La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.
- Pour un candidat de qualité, il y a de larges possibilités d'évolution à l'intérieur du Groupe dont fait partie notre Société.

Les personnes intéressées doivent envoyer un C.V. et indiquer leurs prétentions sous référence 7208 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

emplois internationaux

Centre Européen pour la Recherche des Cadres

CERC

Importante société belge de niveau international spécialisée dans la construction "clé en main" d'ensembles industriels à l'étranger, nous demande de lui présenter pour ses bureaux de Bruxelles:

chefs de projet

Fonction: responsable de l'élaboration et de la coordination des opérations techniques et commerciales d'un projet, depuis sa phase promotionnelle jusqu'à sa négociation finale.

Votre profil: min. 30 ans. votre formation technique de niveau supérieur vous a permis d'acquérir plusieurs années d'expérience dans la préparation et la gestion de grands projets industriels.
Une pratique courante de la langue anglaise et un dynamisme commercial confirmé vous permettront d'effectuer, pour vos projets, de fréquentes missions à l'étranger.

Compensations: financièrement, nous sommes à la hauteur! (rémunération attrayante, 13e mois, assurance-groupe, etc...).
Il s'agit d'une opportunité réellement intéressante! Interrogez-nous, même si vous n'êtes pas immédiatement l'homme décidé à réorienter votre carrière.

Pour vous ou pour un ami... prenez contact dès ce week-end avec notre directeur Guy MOREAU au 02/539.06.70, samedi et dimanche de 16 à 18 h; en semaine au 02/539.04.69 de 9 à 18 h. Sinon, écrivez lui en indiquant la fonction et le numéro de référence BM/2206.
C.E.R.C., rue de Livourne 75, B-1050 Bruxelles.

ADMINISTRATEUR DE DEUX CITES URBAINES

(Golfe Persique)

Première entreprise française d'ingénierie et de construction dans un domaine technologique avancé, nous développons au Moyen-Orient un nouveau chantier dont les dimensions justifient l'affectation sur place de 3.500 cadres et techniciens accompagnés de leurs familles.

Pour les accueillir pendant leur séjour (2 à 6 ans suivant leurs fonctions), nous avons construit deux "cités" intégrant tous les services d'une communauté urbaine : logements, écoles, commerces, animations-loisirs et sports, hôtels, restaurants, voirie, transports, télécommunications, etc.

L'Administrateur que nous souhaitons recruter devra justifier d'un niveau de formation, d'une expérience professionnelle et de qualités personnelles à la mesure des responsabilités qui lui seront confiées.
- Il gère tous les postes budgétaires.
- organise et administre la vie communautaire.
- arbitre les conflits éventuels et, plus généralement, s'attache à réunir toutes les conditions pour "faire vivre" les cités.

Hiérarchiquement rattaché au Directeur Chantier, il est secondé dans ses fonctions par une équipe de cadres qu'il dirige et qu'il anime.

Les candidatures seront étudiées en toute confidentialité. Elles sont à adresser, accompagnées d'un C.V. détaillé, sous la référence 30721 à HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann, 75008 Paris.
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Organisme Professionnel d'Assurances des Pays de Loire
C.A. 165 M. de F. recherche son futur

RESPONSABLE DU BUREAU D'ÉTUDES MARKETING

collaborateur direct du Directeur Commercial, il sera chargé des études de marché, de l'analyse des ventes et de la planification. Il interviendra en assistance auprès des opérationnels du Département Commercial pour l'élaboration des campagnes.

Adresser C.V., photo et prétentions à : HAVAS, nº 9.487 - B.P. 319 - 72007 LE MANS CEDEX, qui transmettra - Discrétion assurée.

« INGENIEUR » CHEF DE PROJET

La filiale française d'un groupe international recherche pour l'une de ses usines,

l'INGENIEUR qui sera chargé du pilotage de tous les nouveaux produits. Il dépendra directement du Directeur "Manufacturing" et sera responsable des résultats obtenus du point de vue délais, coûts et qualité.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de formation électronique, ayant acquis une bonne expérience du contrôle qualité ou des méthodes et parlant bien l'anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire sous No 82589, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

TRAILOR

Important constructeur européen de semi-remorques et de containers recherche pour son usine de SOISSONS dans la perspective d'un accroissement important de sa capacité de production

ingénieur confirmé
ÉTUDES-MÉTHODES-OUTILLAGE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

30 ans minimum — Réf. 488 — Anglais parlé

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs à dominante mécanique, il secondera le Chef des Services techniques pour l'ensemble de ses missions et aura la responsabilité directe des services d'étude de nouveaux produits de Méthodes et d'Outillage.
Il alliera un solide réalisme constructif et un tempérament d'animateur à une réelle expérience des services techniques de production.

jeune ingénieur
"INVESTISSEMENTS"

Réf. 489 — Anglais souhaité

Cet Ingénieur généraliste aura pour mission d'élaborer et de suivre les budgets d'Investissements, d'orienter les choix et de coordonner les réalisations (15 millions de F par an).
Il assurera les liaisons avec le Siège. Expérience antérieure des travaux neufs ou de l'ingénierie appréciée.

Toutes informations sur ces offres seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11-11

Préciser la référence.

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

offres d'emploi · offres d'emploi · offres d'emploi · offres d'emploi

DIRECTEUR DES ETUDES

(MEDIA)

Nous sommes l'une des premières entreprises françaises du secteur PRESSE, et nos projets de développement nous amènent à renforcer la Direction du Marketing et du Développement par un spécialiste confirmé des études-média.

Responsable de l'ensemble des études et recherches de l'entreprise, il conçoit ses activités comme un soutien et une assistance aux éditeurs et aux cadres de vente. Les études qu'il réalise et/ou qu'il achète doivent leur permettre de mieux assurer leurs actions commerciales, et de collaborer efficacement au développement de l'entreprise.

Ces fonctions intéressent un cadre parfaitement formé aux études-média, soit dans une importante agence de publicité (études, média-planning...), soit dans un grand support de presse. Maîtrisant naturellement les techniques d'études quantitatives, il est aussi ouvert aux nouvelles méthodes d'investigations socio-culturelles, et sait exploiter d'importants moyens (fichiers, modèles informatisés...) mis à sa disposition par l'entreprise.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un c.v. détaillé, sous la réf. 30675 M à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Importante Société d'Engineering de la Région Parisienne recherche un jeune

INGENIEUR MARKETING INDUSTRIEL

Il a impérativement une première expérience de 3 ans minimum dans un service de marketing d'une entreprise vendant des biens industriels (biens d'équipement, biens intermédiaires, matières premières ...). Il est diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (HEC - ESSEC, etc ...).

Il travaille indifféremment en français ou en anglais et maîtrise l'ensemble des techniques du marketing industriel. Il sera responsable d'études et de conseils concernant entre autre, le lancement de produits et l'organisation de réseaux de vente et de production.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions s/réf. IMI à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Les candidatures comportant lettre manuscrite et photo et prétentions seront traitées confidentiellement (Prière d'indiquer les Sociétés auxquelles votre candidature ne doit être transmise)

---

telesystemes

Importante société de services en téléinformatique recherche pour participer à l'exploitation et à la maintenance d'un réseau national de transmission de données

1 agent technique électronicien

débutant ou ayant quelques années d'expérience.

La fonction proposée nécessite :
- une aptitude au travail en équipe
- un sens aigu des responsabilités et une grande autonomie

Lieu de travail : Paris et Région Parisienne avec déplacements de courte durée en Province.

Le candidat devra posséder le permis de conduire V.L.

- Poste à pourvoir rapidement
- Rémunération : 3300 F x 13 pour un débutant

Envoyer CV et prétention sous référence 156/DTX à :

M. PRULLIERE ou M. POLTI
TELESYSTEMES
47, rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél. : 533.51.24

P.LICHAU



emplois régionaux · emplois régionaux · emplois régionaux

nicholas angell

Une société américaine, fabriquant des biens de grande consommation, connaissant une croissance constante, recherche pour ses filiales françaises des

FUTURS CONTROLLERS

région lyonnaise

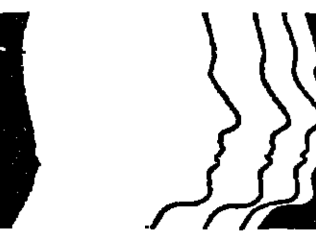
En pratiquant une comptabilité et un contrôle de gestion extrêmement sophistiqués, ces personnes occuperont dans un premier temps des postes d'Analyste Financier et de Chef Comptable.

Un excellent salaire sera offert aux candidats possédant :
- une formation HEC, ESSEC, MBA, etc...
- une expérience dans un cabinet d'audit au niveau Senior minimum ou de trois ans dans une société américaine
- une maîtrise parfaite de l'anglais.

Adresser C.V., indiquant salaire actuel, sous référence 78210, à

Nicholas ANGELL s.a.r.l. - 149, rue St-Honoré - 75001 PARIS

conseil en recrutement financier





Responsable Marketing

Un groupe international en pleine expansion recherche pour sa filiale française située dans la région de NICE, un collaborateur capable de créer la fonction marketing.

Rapportant au Directeur Général, il aura pour mission d'assurer les études de marché, le lancement des produits nouveaux et l'amélioration des produits existants.

Pour réussir, le candidat doit joindre à une formation scientifique (Ecole de Chimie, licence es sciences...) au moins trois ans de pratique dans un poste marketing.

Une expérience du marché hospitalier constituera un atout.

La maîtrise des langues Anglaise et Allemande est indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81007 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Importante banque nationale propose à un ou une

Psychologue

des fonctions au sein de son service «Recrutement». Les dossiers qui lui seront confiés concerneront des collaborateurs de tous niveaux et de toutes qualifications. Titulaires au minimum d'une maîtrise de psychologie ou du diplôme de psychologue-praticien, les candidats(es) sont capables de conduire leurs activités avec une large autonomie de décision. Une première expérience du recrutement serait à ce titre un atout.

Basé à Paris, ce poste implique de courts déplacements en province (environ 25 % du temps)..

Nos dimensions et notre politique de promotions internes ouvrent des perspectives d'évolutions fonctionnelles vers d'autres services de la banque.

Candidature, C.V. et prétentions sont à adresser, sous la réf. 30682 à HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

ÉDITIONS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES
recherche pour un de ses départements
LIVRES ET PÉRIODIQUES

SECRÉTAIRES D'ÉDITION

TECHNICIENS (NES) DE FABRICATION

- Expérience solide d'au moins deux ans dans l'édition spécialisée livres ou périodiques ;
- Formation Estienne ou équivalent appréciée.

Le poste est situé dans une importante ville de Province (150 km de Paris). REF. MB 221.

Adresser C.V. et photo : 59 LEBEUF, 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transm.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA VALLEE DU RHONE
recherche pour ses actions d'Enseignement et de Formation

un DIRECTEUR

qui aura pour missions principales :
- La gestion, l'animation et la promotion d'un centre important de formation (10M de C.A)
- La participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique consulaire d'enseignement.

La fonction comportera également :
- Le développement d'actions nouvelles de formation à caractère Local ou National dans le secteur industriel.
- Les relations avec les organismes administratifs et professionnels.

Ce poste conviendrait à un candidat :
- Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure, type Ingénieur et possédant une expérience professionnelle de la formation continue et des problèmes de l'emploi.
- Capable de faire preuve d'autorité, de dynamisme et de s'intégrer dans une équipe jeune au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Disponible rapidement.

Rémunération annuelle de l'ordre de 130.000 F

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 662 au



CEFAGI 89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LA DIVISION HELICOPTERES de la Société AEROSPATIALE désire s'attacher la collaboration d'UN

INTERPRETE de haut niveau

Français-Anglais

La fonction, outre l'interprétation lors de réunions, conférences, symposiums, etc., comporte des aspects de Relations Publiques.

Le lieu d'activité : Marignane près Marseille.

Adresser les candidatures à No 83.077, Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société Aéronautique de la Région SUD-EST recherche

UN INGÉNIEUR SUPELEC ou SUPAERO

Ayant quelques années d'expérience.
Chargé, au sein d'une équipe, d'assurer la mise en œuvre des essais sol et l'intégration de systèmes contre-mesures embarqués sur avions.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 83.309. CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT LABORATOIRE DE TOXICOLOGIE

(Siège : banlieue nord-ouest de Lyon)

recherche

CONTROLEUR D'APPLICATION DES PROCÉDURES

SON ROLE CONSISTE :
- à contrôler le respect des procédures des expérimentations en collaboration avec le contrôleur d'application des procédures des clients ;
- à se tenir informé des législations nouvelles relatives à la toxicologie.

Ce poste nécessite la pratique courante de l'anglais. Une expérience dans le domaine de la toxicologie sera un atout supplémentaire.

Envoyer curriculum vitae, photo sous référ. 1.963 à Pierre LICHAU S.A., 18, quai Jean-Moulin, 69002 LYON, qui transmettra.

Etablissement Financier de dimension internationale recherche un

adjoint au contrôleur de gestion

chargé de :
- participer à l'élaboration des états comptables annuels,
- développer le contrôle de gestion.

Le candidat recherché doit posséder :
- un diplôme d'Etudes Supérieures Scientifiques ou Commerciales
- un minimum de 3 ans d'expérience diversifiée des problèmes comptables, de préférence dans l'Assurance ou éventuellement dans le domaine tertiaire ;

Adr. C.V. + photo + salaire actuel, sous référence CO 8N à :

CARRIÈRES SERVICES — Conseil en recrutement — 19 rue de la Paix 75002 Paris

---

PS Conseil

Important groupe pharmaceutique recherche pour l'une de ses filiales un

PHARMACIEN

Secrétariat Technique — 90.000 F

Sous l'autorité du Directeur industriel et avec l'aide d'une petite équipe dont il aura la charge, il assurera l'administration des dossiers techniques des produits. Il aura à orchestrer les actions des différents services techniques, internes ou externes à l'entreprise en vue de la réalisation des dossiers d'autorisation de mise sur le marché des produits (production, laboratoire de contrôle, laboratoire de galénique, exports, etc...). Enfin, il assurera le secrétariat technique des produits déjà commercialisés. Nous recherchons un Pharmacien diplômé, de 26 ans ou moins, ayant vécu en milieu médical en tant qu'interne des hôpitaux par exemple, et/ou ayant acquis une première expérience d'opérationnel dans l'industrie pharmaceutique, un D.E.P.S. de galénique serait apprécié. La pratique des langues anglaise et/ou allemande constitue un atout supplémentaire. La rémunération annuelle de départ ne sera pas inférieure à 90.000 francs. Ce poste qui est à pourvoir dans une ville universitaire à 150 km de Paris, à la suite d'une promotion, offre d'intéressantes perspectives. Les réponses seront traitées confidentiellement par S. BOSSUT.

Adresser C.V. sous référence A/450M *à :*

PS CONSEIL
19, Résidence Flandre, 59170 Croix
Tél. (20) 72.52.25

ŒUVRES SOCIALES DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT PEUGEOT

recherchent

CHEF DU PERSONNEL

Il a la responsabilité :
- de l'application de la législation du travail ;
- de la gestion et de l'administration du personnel du C.E. ;
- du service du personnel.

Le poste nécessite :
- une bonne connaissance de la législation sociale et du droit du travail ;
- une bonne connaissance des C.E. et de leurs activités ;
- dans ce cadre, les contacts humains présentent un caractère particulier dont il conviendra de tenir compte dans les relations et l'organisation du travail.

Position de départ : 365 points.
Salaire : 5.100 francs minimum × 13 mois.

Candidatures à adresser au Directeur ŒUVRES SOCIALES, COMITE d'ETABLISSEMENT PEUGEOT rue sous la Côte, 25600 SOCHAUX, jusqu'au 25 octobre 1978.

MINELLI

Sté succursaliste en chaussures en forte expansion recherche pour son siège social, situé à DREUX

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Ce poste conviendrait à un homme de 30 ans minimum dont la formation (grande école ou équivalent) et l'expérience professionnelle déjà acquise dans un poste similaire, lui permettraient d'occuper à terme le poste de Directeur du personnel.

Ecrire avec .V. et prétentions à N° T 06.820 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur — 75002 Paris.

Très Important Groupement Professionnel recherche pour

BORDEAUX

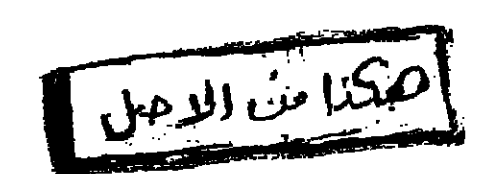
(Paris jusqu'en Novembre 1979)

ingénieur système

27 ans mini. — 100 000 F/an
De formation supérieure.
Ayant plusieurs années de pratique du matériel IBM et des connaissances sur IMS, DB, DC. Il participera à la préparation et à l'exploitation d'application de gestion de pointe en télétraitement basées sur un IBM 3031 sous MVS.

Adresser dossier de candidature sous référence 487 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

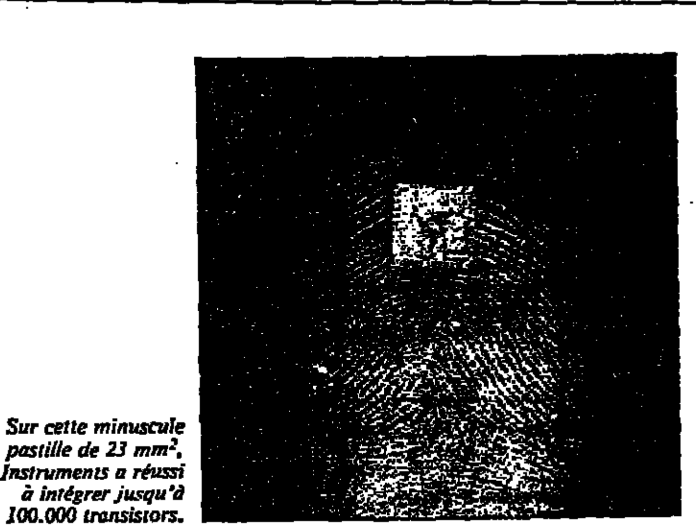


OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



Sur cette minuscule pastille de 23 mm², Texas Instruments a réussi à intégrer jusqu'à 100.000 transistors.

Texas Instruments.

La révolution électronique du futur est commencée.

1954
Leader dans la technologie du semiconducteur, Texas Instruments invente le premier récepteur radio à transistors.

1958
Texas Instruments dépose le brevet d'invention du premier circuit intégré.

1967
Texas Instruments dépose le brevet d'invention du circuit intégré micro-calculateur, base du développement de la calculatrice de poche.

1971
Texas Instruments présente la première calculatrice électronique avec un circuit intégré plus petit qu'un ongle, qui comprend 6000 transistors.

1978
- Chiffre d'affaires total : 2,5 milliards de dollars.
- Prévision pour 1988 : 10 milliards de dollars.
- 47 usines implantées dans le monde.
- Le plus grand fabricant mondial de circuits intégrés.
- 15000 ordinateurs installés dans le monde.
- Leader mondial de la calculatrice électronique et de la montre électronique.

Texas Instruments vous invite à participer à sa stratégie de croissance.

- Véritable participation à la gestion de l'entreprise :
  - Information large, décentralisée et discutée.
  - Exposé clair des objectifs de la société.
  - Remise en cause des plans, objectifs et structures.
- Formation permanente aux techniques les plus avancées :
  - Technologie - Commerciale - Gestion.
- Marché porteur, garant d'une croissance à long terme.
- Grande flexibilité du plan carrière.

Pour notre siège européen de NICE et pour la région parisienne, nous recherchons :

CHEFS DE PRODUITS MONTRES OU CALCULATRICES

DIVISION EUROPE : 4 postes à pourvoir à NICE (2 seniors, 2 juniors) - réf. : ECD/10.78/621
DIVISION FRANCE : 2 postes à pourvoir à PARIS/SUD - réf. : ECD/10.78/622

Le poste :
- Responsabilité d'une ligne de produits.
- Etablissement des objectifs et développement des stratégies nécessaires pour les atteindre.
- Suivi permanent du marché en liaison avec les spécialistes locaux.
- Définition de nouveaux produits et de nouvelles applications utilisant des techniques d'avant-garde.
- Lancement de nouveaux produits.

La formation :
- Ingénieur Grandes Ecoles.

Le profil :
- 2/5 ans d'expérience de préférence dans un poste de responsabilité marketing "produits de grande consommation" (MBA ou équivalent est un plus pour la fonction senior).
- Pratique courante de l'anglais indispensable.

CHEFS DE PROJET

CALCULATRICES : 1 poste à pourvoir à NICE - réf. ECD/10.78/623

Le poste :
- Conceptualisation et suivi de plusieurs projets de produits grand public, utilisant des technologies microprocesseur.
- Responsabilité de l'avancement de ces projets en liaison avec divers groupes au sein de l'entreprise.

La formation :
- Ingénieur Grandes Ecoles Electroniques ou Universitaires.

Le profil :
- Minimum 2 années d'expérience (logiciel et matériel) dans un des domaines suivants : Automatisme - Informatique.
- Large intérêt pour les nouveaux développements technologiques et leurs applications à l'individu.
- Pratique courante de l'anglais indispensable.

LOGICIEL D'APPLICATION - pour ordinateur domestique / pour P.M.E. : 2 postes à pourvoir à NICE - Réf. ECD/10.78/624.

Le poste :
- Responsabilité du développement ou de l'adaptation des logiciels destinés :
  - à l'utilisation domestique : gestion du budget familial, éducation, jeux, etc.
  - ou à la gestion des P.M.E. : comptabilité générale, inventaire, paye, etc.
- A partir des spécifications élaborées dans les différents pays européens.
- Responsabilité d'une équipe de programmeurs.

La formation :
- Ingénieur Grandes Ecoles ou équivalent.

Le profil :
- 3 à 5 années d'expérience en mini-système de gestion.
- Expérience d'un ou plusieurs langages de programmation.
- Pratique courante de l'anglais indispensable.

PROGRAMMEUR D'APPLICATION SUR ORDINATEUR INDIVIDUEL

1 poste à pourvoir à NICE - réf. ECD/10.78/625

Le poste :
- Participation au développement de logiciel d'application pour ordinateurs individuels.
- Le développement comprend toutes les phases depuis l'établissement de la spécification technique à partir des spécifications fonctionnelles jusqu'à l'établissement de la documentation en passant par la programmation et la mise au point.

La formation :
- Ingénieur.

Le profil :
- Débutant.
- Approche méthodique des problèmes.
- Connaissance du BASIC ou du FORTRAN.
- Pratique courante de l'anglais indispensable.

CHEFS DE PUBLICITE SENIORS

2 postes à pourvoir à NICE - réf. ECD/10.78/626 sur les lignes de produits suivants :
- produits de grande consommation (calculatrices, montres, nouveaux produits)
- produits semi-industriels (semiconducteurs, mini-informatique, nouveaux produits).

Le poste :
- En ligne avec la stratégie marketing, élaborer et développer la stratégie de communication pour l'Europe du Sud (France + Belgique + Portugal + Moyen Orient).
- S'assurer de la coordination avec les autres pays d'Europe.
- Responsabilité de la gestion du budget.

La formation :
- Grandes Ecoles Ingénieurs ou Commerciales.

Le profil :
- 3 à 5 années d'expérience (Agence ou Annonceur) sur des produits de grande consommation.
- Pratique courante de l'anglais indispensable.

Les candidatures devront être adressées avec curriculum-vitae, photo et prétentions, en rappelant la référence du poste à : Madame Marie-Thérèse LE GUET, Texas Instruments France, Boîte Postale 5 - 06270 Villeneuve Loubet.



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



THOMSON-CSF

POUR ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES DE STOCKAGE D'INFORMATION

UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
(avec connaissance en SERVO-MECANISMES)

UN AGENT TECHNIQUE MÉCANICIEN

UN AGENT TECHNIQUE OPTICIEN

UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
(ANALOGIQUE)

UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
(LOGIQUE - MICRO-PROCESSEUR)

Expérience industrielle de laboratoire souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service Recrutement, B.P. 10, 91401 ORSAY.

Groupement Professionnel d'Assurances Maritimes propose à

un CADRE

d'environ 45 ans, ayant une expérience d'une quinzaine d'années en matière de

TRANSPORTS MARITIMES ET MANUTENTION DES MARCHANDISES

un poste de responsabilité, basé à Paris.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adressez lettre manuscrite, CV détaillé et photo au :
COMITE CENTRAL DES ASSURANCES MARITIMES, Service du Personnel
20, rue Vivienne 75082 PARIS cédex 02

P. LICHAU

---

efap efap

Chef du service formation
référence WP 185 AM

UN DES PLUS GRANDS GROUPES MUTUALISTES FRANÇAIS D'ASSURANCES - 3.000 PERSONNES, ayant une politique sociale très attentive au développement du personnel offre poste interessant de CHEF DU SERVICE FORMATION.

Ce poste peut convenir à un candidat de formation supérieure, ayant minimum dix ans d'expérience de la fonction.
Il sera chargé : • de l'évaluation des besoins de formation sur le plan qualificatif et quantitatif, • de l'élaboration du plan annuel de formation et de sa mise en œuvre : gestion, coordination de l'animation, liaisons avec les organisations extérieures.
Situation intéressante pour candidat ayant de réelles qualités de contact et très motivé pour la formation.

RÉMUNÉRATION 120.000
Lieu de travail : **ORLÉANS**

Le responsable personnel et relations sociales
référence ZS 187 CM

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS MÉTALLURGIE ET MÉCANIQUE RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES 1.500 PERSONNES VILLE UNIVERSITAIRE 180 KM PARIS :
LE RESPONSABLE PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES. Il s'agit d'un poste important directement **rattaché au Directeur de l'usine** qui peut convenir à **diplômé grande école, 40 ans minimum, ayant très solide expérience de la fonction personnel acquise en usine.**
Il devra être capable : • de développer une gestion dynamique des ressources humaines : recrutement formation bilan social, • d'être l'interlocuteur des partenaires sociaux, • de poursuivre une politique d'amélioration des conditions de travail.

RÉMUNÉRATION IMPORTANTE.

Ingénieur grande école attaché de direction générale
référence OE 182 AM

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS BIENS D'ÉQUIPEMENT PARIS

offre situation intéressante et perspectives d'avenir à un 9
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ATTACHÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE.
ECP, MINES, AM... ayant quelques années d'expérience industrielle et des qualités de gestionnaire et de contact.

Il commencera sa carrière dans le groupe en assumant des responsabilités variées d'études et de "terrain" : • liaisons technico-commerciales avec grands clients, • études d'investissements, collaboration à l'élaboration de la politique industrielle, • achats...
Ces fonctions lui permettront d'acquérir une bonne connaissance du groupe et d'élargir ses responsabilités.

Jeune cadre commercial haut niveau
référence AT 188 AM

PUISSANT GROUPE T.P. - BATIMENT

recherche pour créer au sein d'une de ses filiales un nouveau département chargé de la négociation des marchés avec les PAYS DE L'EST, JEUNE CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU.

Négociateur et dynamique, capable de développer avec autonomie les ventes FRANCE-EXPORT. Il devra disposer d'une formation supérieure, d'une expérience commerciale de 5 ans environ de préférence branche T.P. - Bâtiment - Industrie. **Connaissance allemand indispensable. Poste à PARIS.**

Ingénieur horticole débutant
référence EM 145 AM

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT PRODUCTEUR DE GRAINES GRANDE VILLE OUEST FRANCE

offre opportunité de carrière à un INGÉNIEUR HORTICOLE débutant.

- il sera formé pour lui permettre d'assurer la responsabilité de l'approvisionnement et de la gestion d'une gamme de produits,
- ce poste implique des contacts fournisseurs France Étranger,
- connaissance anglais souhaitée.

Un ingénieur électronicien débutant
OPTION INFORMATIQUE souhaitée
référence PF 183 AM

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPANT MATÉRIELS ET SYSTÈMES DE POINTE
recherche **UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT (option informatique souhaitée)** pour s'intégrer dans une équipe ayant la responsabilité de gestion dynamique de projets industriels sur le plan **des coûts et des délais** (planification - contrôle budgétaire - tableaux de bord).

Ce poste implique l'utilisation de moyens informatiques et sera particulièrement intéressant pour un candidat attiré par les problèmes de gestion (formation complémentaire type IAE appréciée).

Poste : **proche banlieue SUD PARIS.**

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

efap

---

direction générale

Le P.-D.G. de LACHANT & QUESNEL, 92 NANTERRE, spécialiste du ressort industriel, recherche son bras droit.

Ce poste convient de préférence à un ingénieur, ayant 10 ans au moins d'expérience dans l'industrie mécanique ou connexe, qui se sent appelé à des responsabilités plus étendues.

Vous avez 33 ans au moins, vos qualifications dépassent le domaine technique. Polyvalent et organisateur, vous vous savez capable de faire face aux multiples problèmes que doit résoudre quotidiennement le patron d'une entreprise de 300 personnes.

Dans un premier temps, ce poste sera fonctionnel. Il ne dépendra que de vous de le faire évoluer vers des responsabilités générales.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CS-25 M.

GemO

Comment réaliser un recrutement plus facile et plus rapide avec **une annonce presse qui en dit davantage.**

Complétez-la par l'information téléphonée.

Pour tous renseignements appelez 261.28.26 +

Emplois et Entreprises
18, rue Volney 75002 PARIS

Vous êtes convaincu que si le vendeur fait le chiffre d'affaires

l'acheteur fait aussi le profit.

VOUS AVEZ :

un diplôme d'ingénieur
ou
d'une école de commerce

Vous avez 30 ans environ
+ 5 ans d'expérience en milieu industriel.
Vous n'avez pas forcément l'expérience des achats mais sûrement les qualités d'Organisation, de Négociation, de Rapidité d'Exécution.

UNE SOCIETE D'ELECTRONIQUE TRES REPUTEE ET EN PLEINE EXPANSION

vous propose

un poste de haut niveau
au sein de son département Achats

Salaire attractif - Ambiance dynamique - Avantages sociaux.
Adressez votre C.V. + photo + prétentions à No 82623
CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTION RELATIONS HUMAINES
PARIS

Laboratoire pharmaceutique en pleine expansion, filiale d'un puissant groupe international, recherche un collaborateur pour créer la fonction de DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES de l'entreprise.

Intégré au sein d'une équipe de direction jeune et dynamique, il doit : • proposer et mettre en œuvre une politique sociale liée aux objectifs à 3 et 5 ans • promouvoir un plan de formation et d'évolution des carrières • maîtriser les techniques d'animation • mettre en œuvre des moyens pour motiver le personnel et développer les ressources humaines • maintenir une ambiance de travail stimulante.

Ce poste convient à un candidat âgé de 30 ans environ, imaginatif, créatif, convaincu de la fonction et capable d'assurer son évolution ; diplômé d'études supérieures **il pratique couramment l'anglais** et a acquis 2 à 3 ans d'expérience.

Le niveau de rémunération ne devrait pas constituer un obstacle pour un candidat à la hauteur du poste.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 60.30 M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



Des machines et des hommes

Ancien élève d'une grande école d'ingénieur, vous avez acquis quelques années d'expérience industrielle en fabrication ou en entretien.

Vous voulez maintenant assumer pleinement vos responsabilités de chef auprès d'un personnel nombreux, d'une haute qualification, encadré par une maîtrise compétente. Il vous faut un climat de confiance.

Une société réputée dans la tranformation des métaux vous propose, dans son usine (1000 personnes) de la proche banlieue parisienne, une fonction de chef du service entretien (120-150 personnes).

Ayant la mission d'assurer le bon fonctionnement des moyens de production de l'usine, vous serez rattaché directement à la direction de l'établissement.

Prenez contact rapidement avec les consultants du cabinet de recrutement SIRCA sous référence 784 152 M.



Forage : un expert

L'étude et la réalisation de vastes travaux souterrains, c'est la vocation de notre société qui a, à son actif, de très belles réalisations en France et dont l'activité se poursuit maintenant à l'étranger.

Le forage, vous connaissez; vous l'avez pratiqué sur terre ou en mer pendant plusieurs années; vous avez participé à l'organisation et au suivi de campagnes de forage. Vous savez «voir» dans le sous-sol et aménager après avoir creusé.

En même temps que ce spécialiste, vous êtes cet ingénieur de haut niveau capable de prévoir l'évolution de sa technique et qui a gardé la tournure d'esprit du généraliste pour s'adapter à des problèmes nouveaux.

Si vous êtes disposé à vous déplacer pour des séjours de courte ou longue durée et si votre anglais ne vous pose aucun problème, prenez contact rapidement sous référence 782 151 M avec les consultants de SIRCA. Ils vous préciseront ce que nous vous proposons.



---

analystes-programmeurs

Important groupe financier Quartier Etoile, recherche des ANALYSTES-PROGRAMMEURS intéressés par l'informatique de gestion.
De formation MIAGE, IUT, débutants ou 1 à 2 ans d'expérience, ils s'intégreront à des équipes d'analystes-programmeurs, chargés de la maintenance des programmes.
Ils participeront ensuite au développement de nouvelles applications.
Nombreux avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Adresser votre C.V. sous réf. 400M au service orientation recrutement

Compagnie Bancaire
25, avenue Kléber
75016 PARIS

compagnie bancaire

---

négociateur international

DE TRES HAUT NIVEAU TECHNIQUE

Notre Groupe a une position dominante à l'échelle mondiale sur un marché en forte croissance.
Il développe des procédés, des produits et des services facilitant l'exploitation de richesses naturelles difficilement exploitables par les méthodes traditionnelles.
Notre progression tant en France que dans nos filiales étrangères est très rapide.

Nous souhaitons maintenant intégrer à notre équipe un Négociateur de très haut niveau pour lui confier la responsabilité de nos actions à l'échelle du monde. Il découvrira les opportunités d'affaires, coordonnera le travail des équipes technico-commerciales, négociera les contrats et fera la décision.
Il sera homme de contact, réaliste en affaires, imaginatif et mobile.

Poste basé à Paris. Rémunération ouverte.

Les candidatures seront traitées individuellement et avec la plus grande discrétion. Merci d'adresser votre dossier personnel et confidentiel à :
MEDIA SYSTEM (réf. MF 47), 104 rue Réaumur, 75002 PARIS.

secrétaire général — Paris

Le PDG d'un petit groupe industriel (1000 salariés) en forte expansion et très réputé pour ses composants électroniques cherche son bras droit. La mission consiste à conseiller sa direction sur l'optimisation des ressources et des moyens du groupe ; il joue donc, en position d'état-major, des rôles multiples : audit, contrôle de gestion, études financières, négociations, contrôle de l'exécution des décisions, organisation administrative, relations avec les C.E., etc.

Ce poste convient à un juriste de 35 ans environ, réunissant l'expérience de l'industrie à celle du cabinet d'audit.

Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3455 LM.

responsable technique d'un service informatique 90000F+

Le directeur organisation et informatique de la division française (Paris Nord-Est) d'un groupe U.S. de l'industrie des loisirs (CA 300 MF, 1500 p.) souhaite vous confier l'animation de son service informatique équipé d'un IBM 3-12 cardless.

Vous avez une solide *expérience technique de la mise en œuvre* de gros systèmes 3, maîtrisez le GAP 2, l'utilisation des disques et avez la *fermeté et le doigté nécessaires* pour faire adopter et appliquer des méthodes *industrielles par les études et l'exploitation*, afin de permettre à l'équipe d'aborder avec succès le télétraitement.

Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3462. LM.

L'un des premiers fabricants européens de petites pièces (découpées, traitées, protégées) pour des assemblages mécaniques, cherche pour étoffer ses services techniques :

un ingénieur d'études réf. 3457 LM

pour son siège de Paris-La Défense

Il travaille en prise directe avec le DG adjoint sur les études de coûts prévisionnels des produits spéciaux et des outillages correspondants ; les cahiers des charges et les résultats des essais en atelier. Il assiste les technico-commerciaux lors des contacts avec les clients et les partenaires étrangers, ce qui nécessite une bonne connaissance de l'anglais.

un ingénieur méthodes réf. 3458 LM

pour son usine de Dreux (28), 370 salariés.

Sous l'autorité du Directeur de l'usine, il est responsable du Bureau des Méthodes : étude et mise au point des machines et outillages et de leur rentabilité ; démarrage des nouvelles fabrications ; contrôle du service prix de revient.

Ce sont des ingénieurs mécaniciens diplômés (AM, ENSI) de 33 ans minimum, ayant l'expérience de la fabrication (presses), des études, des méthodes et ayant évolué vers des études de rentabilité (analyse de la valeur, prix de revient).

Ecrire à A. LEROUX, sous réf. correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

---

responsable ventes export

LA SOCIÉTÉ : Fabricant de papiers destinés à l'industrie et au commerce du tabac, qui désire lancer à l'étranger des papiers spéciaux pour l'entretien des verres d'optique, et développer ses marchés de produits destinés au commerce du tabac.

LA MISSION : Responsabilité des études de marchés, de la prospection et des ventes : de leur négociation jusqu'au paiement. La zone d'activité sera l'Europe et les interlocuteurs, les grossistes distributeurs et groupements d'achats. Le poste est basé à Paris.

L'HOMME : Un jeune diplômé ayant une expérience de 2 ou 3 années dans ce type de distribution et pratiquant l'Anglais et l'Allemand. Son dynamisme, ses facultés d'adaptation et son sens des négociations seront ses atouts.

Pour un premier contact, envoyer CV, photo et rémunération actuelle s/réf. 7628 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

FUTUR DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

SECTEUR PRESSE

La restructuration de nos activités confère à notre entreprise une position de leader de son marché (Presse – Publicité).
Homme clé de l'activité commerciale de l'entreprise, mais aussi et surtout de son expansion, le

DIRECTEUR DU MARKETING ET DU DEVELOPPEMENT

que notre P.D.G. désire s'adjoindre connaît parfaitement le monde de la presse ; âgé de 35 ans environ, il y a acquis une expérience pratique des lois et des mécanismes particuliers au secteur. Il en connaît – et, de préférence, est lui-même connu par – les principaux responsables.
Il sait utiliser les moyens importants et modernes mis à sa disposition pour organiser et conduire les activités commerciales, en y participant et en animant les cadres de vente. Etroitement associé aux efforts du P.D.G. pour développer l'entreprise, il prend directement en charge un large secteur de conquête de nouveaux marchés.
Professionnel de haut niveau, son efficacité doit lui permettre d'évoluer à court terme vers les fonctions de Directeur Général Adjoint.
Les candidatures seront traitées avec la plus totale discrétion. Elles sont à adresser sous la référence 30673 M à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS. (Mentionner sous double enveloppe le nom des entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas que votre candidature soit transmise).

HAVAS CONTACT

100/120 000 F — PARIS-EST

Responsable des questions juridiques

Un Laboratoire Pharmaceutique français leader dans son domaine (C.A. 80 millions de francs dont 30 % à l'exportation, effectif 300 personnes, taux annuel d'expansion 25 %) crée dans le cadre de son développement le poste de Responsable des questions juridiques.

Placé sous l'autorité directe du Président-Directeur Général, il prendra en charge non seulement toutes les études à caractère juridique : droit des affaires, commercial et administratif, droit social, contrats internationaux, assurances, etc., mais également le suivi des dossiers en cours en liaison avec la Direction Générale et les Chefs de département concernés. Il assurera la gestion des marques et des assurances du Groupe, la préparation et le suivi des Conseils d'Administration et Assemblées Générales. Il sera le conseil juridique et le gardien des règles de l'Entreprise avec l'aide éventuelle de conseillers extérieurs spécialisés.

Ce poste sera confié à un Diplômé d'Etudes Supérieures Juridiques justifiant déjà de quelques années d'expérience en ces domaines. Anglais indispensable.

sélé CEGOS

Adr. lettre man. et C.V. détaillé sous réf. 6090/M à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discrétion garantie.

Heineken®

ALSACIENNE DE BRASSERIE
(C.A. : 350 Millions de F/an) rech.

DIRECTEUR REG. DES VENTES PARIS + NORD

1/3 C.A. FRANCE
« PATRON » des Régions PARIS + NORD (15 dépts). Dispose de 30 Chefs de vente, Inspecteurs, Promoteurs (+ Secrétariat).
Deux canaux de distribution : FOOD (G.S. + traditionnel) + C.H.R. (Cafés - Hôtels - Restaurants).

HOMME DE TERRAIN
EXPERIENCE
- INDISPENSABLE D'UNE DIRECTION REGIONALE (avec force de vente comparable) en PRODUITS ALIMENTAIRES
- TRES SOUHAITEE des 2 circuits C.H.R. et FOOD.
- Grde mobilité : 3 à 4 jours/sem. chez gros clients, Centrales ou avec ses hommes.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét. rémun. et photo ss. réf. 3948 à



AUCHAN

RECHERCHE
POUR SON EXPANSION REGION PARISIENNE ET NORMANDIE

contrôleurs de gestion

Le poste, après formation appropriée, suppose la responsabilité d'une équipe comptable de 8 à 10 employés, mais déborde largement le cadre comptable traditionnel pour être orienté vers le conseil et l'assistance à la gestion de l'équipe de direction des magasins, ainsi que la liaison avec les services informatiques.
Il conviendrait particulièrement bien à de jeunes diplômés, ESC, licence Sciences Economiques, DECS, possédant ou non quelques années d'expérience comptable mais ayant :
● le goût du travail en équipe ● le désir et la capacité d'assumer des responsabilités très étendues ● une personnalité suffisamment forte pour conseiller utilement, participer efficacement et animer des réunions ● la possibilité de changer de domicile.

Il est offert :
● une rémunération en rapport avec les responsabilités du poste, complétée par prime d'intéressement et participation aux bénéfices ● un travail passionnant dans des équipes jeunes et dynamiques ● de réelles possibilités de promotion pour les candidats réussissant pleinement à ce poste clé.

Envoyez C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. B 149 à : F. Dufossé Hypermarché Auchan, CD 110 Buchelay - 78200 Mantes-la-Jolie.

FUTUR DIRECTEUR GENERAL

POUR ENTREPRISE BATIMENT ET T.P. D'UN IMPORTANT GROUPE FRANCAIS DE CONSTRUCTION.

Nous recherchons un ingénieur (Grande Ecole de préférence) avec 10 ans d'expérience environ. Il a fait ses preuves sur le terrain en qualité de Directeur de Travaux animant ses équipes et (ou) de Directeur Régional, soit dans une entreprise locale, soit dans une agence d'un grand Groupe de construction (C.A. > 100 millions). Il a eu une délégation de pouvoirs et sa connaissance approfondie du métier lui confère de l'expérience, en particulier dans la conduite des travaux, la gestion des chantiers, les études de prix et les négociations.

Il sera confié à cet homme un poste de **DIRECTEUR** opérationnel (Paris, Province, puis Etranger) en liaison avec l'équipe de Direction Générale du Groupe.

**Adresser C.V. et prét. sous réf. 28M128
69, rue de Monceau
75008 PARIS**

Centre de Psychologie Appliquée

Une totale discrétion est assurée. Les candidats ne seront présentés à notre client qu'avec leur accord.

*Partenaire de Consult-Eur
Belgique, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, RFA*

EUROSOFT

Société de Services et de Conseil en Informatique

recherche

pour la mise en œuvre d'un gros système de gestion à l'étranger

1) Un Informaticien

de formation supérieure (grande école ou université) possédant une expérience de quatre à cinq ans en application de gestion.
Sa mission : *Seconder le chef de projet, réaliser la conception, l'analyse, la programmation, la mise en œuvre des chaînes.*

2) Un Informaticien

de formation supérieure, débutant ou un an d'expérience.

Expérience **PROTÉE** souhaitée pour les deux postes.
Indemnité spéciale de séjour à l'étranger.

Adresser curriculum vitae et prétentions à **EUROSOFT**, M. Fraval, 46, rue de la Tour, Paris (16e).

POUR SON SERVICE DE FORMATION UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANCAISES RECHERCHE

Animateur.

Pour organiser, perfectionner groupes de communication et expression française. Ce poste exige une grande compétence d'expression orale et écrite, la parfaite maîtrise de la technique d'entretien.

Documentaliste.

Pour prendre la responsabilité du classement, de la mise à jour des projets, programmes et documents pédagogiques, fiches techniques, de toute la documentation générale du service «formation».
Selon ses compétences, le documentaliste pourra également animer des stages d'économie, français,...

Les candidats devront justifier d'une solide expérience dans un poste similaire.
Ecrivez-nous sous référence 7995 M à :
rsc carrières, 92, rue Bonaparte 75006 Paris.

ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS
Direction de l'informatique
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Pour s'intégrer dans une équipe chargée de la mise en place d'un dictionnaire de données.

P R O F I L

— Diplômé d'une école d'ingénieur, option informatique ou équivalent ;
— 2 ans d'expérience ;
— Ayant le goût de contacts humains ;
— Connaissance IBM (OS/VS1,J.C.L.), Cobol, analyse, structuration des données.

Rémunération : environ 4 200 F nets par mois.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à :
Direction de l'Informatique
ASSISTANCE PUBLIQUE, 3, av. Victoria, 75001 Paris

IMPORTANTE SOCIETE

COURBEVOIE

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour assurer la vente d'équipements et de systèmes de transmissions aux administrations étrangères.

— Déplacements fréquents.
— Sens du contact.
— Anglais (si poss. espagnol).
— Vocation commerciale export confirmée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prét. à I.C. Impact, 41, av. Friedland. 75008 PARIS, qui transmettra.



Recherche pour son siège de La Maison de la Coopération à BOULOGNE (Métro Pont de Sèvres)

UN (e) CHARGÉ (e) D'ÉTUDE EN ORGANISATION

Ayant :
- 25 ans minimum
- une formation supérieure
- une expérience en organisation administrative si possible dans l'assurance

Pour au sein du département informatique et organisation :
- mettre en place les procédures administratives dans un contexte d'informatique répartie.
- participer à l'amélioration des circuits d'information.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. photo et prétentions à :
ASSURANCES COOPÉRATIVES
Département Informatique et Organisation
Maison de la Coopération
27/33, Quai Le Gallo
92517 Boulogne Billancourt Cedex

bleu

TERADYNE

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

C'est un commerçant, connaissant bien les domaines Telecom. ordinateurs ou semi-conducteurs et ayant une formation Grande Ecole d'Ingénieurs.

Il s'agit de négocier les marchés importants (plusieurs centaines de milliers de dollars) auprès de clients français et étrangers, au niveau d'industries techniquement très en pointe.

Nous sommes en effet spécialisés dans la vente de systèmes de tests pour composants et sous-ensembles électroniques.

Il faut donc être également un excellent technicien pour réussir dans ce poste.

Enfin, la pratique courante de l'anglais est indispensable, notre société américaine est implantée dans de nombreux pays.

Nous serons heureux de vous rencontrer prochainement pour compléter cette annonce.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3843 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

AUDIT ET ORGANISATION

La Direction «Finances Contrôles» d'une division d'un puissant groupe industriel international crée le poste Audit et Organisation.

La mission du titulaire de ce poste sera double: audit des comptabilités des sociétés de la division, définition, coordination, participation à certaines études d'ordre administratif.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 28 ans minimum, diplômé de l'enseignement économique supérieur et ayant une expérience industrielle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'audit et de l'organisation. Il a en particulier de très bonnes connaissances en ce qui concerne l'utilisation de l'informatique.

La taille du groupe et son dynamisme permettent d'envisager des possibilités de carrière variées.

Ce poste, basé à Paris, implique de brefs déplacements en France.

Nous vous remercions d'adresser sous référence M 462 L, un CV manuscrit complet + prétentions qui sera traité confidentiellement par,



5 rue Meyerbeer
75009 Paris

Johnson

PRODUITS D'ENTRETIEN

recherche

pour son siège social Pontoise
Diplômé enseignement supérieur
avec au moins
une première expérience informatique
pour prendre en charge

LA RÉALISATION COMPLÈTE

(ANALYSES ET PROGRAMMATION)

D'APPLICATIONS DE GESTION

Dans un environnement d'informatique répartie (remote batch et time sharing) sur une installation moyenne (Honeywell série 6) connectée à : Bi-processeur Honeywell 66-60

Connaissances requises :
- Fortran cobol et job control language ;
- Anglais lu et parlé pour contacts fréquents avec Grande-Bretagne ;

Développement possible pour candidat de valeur

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à :
LA JOHNSON FRANÇAISE
Service du Personnel :
B.P. 606 - 95004 Cergy
De préférence, tél. 464-92-92,
M. Bensoussan, pour R.V.



roussel-uclaf

recherche pour son USINE DE ROMAINVILLE

un ingénieur

POUR LE SERVICE

DEVELOPPEMENT BIOCHIMIQUE

(produits de biosynthèse, antibiotiques, etc.). En liaison avec les laboratoires de recherche et avec les unités de fabrication, il sera chargé de :
- l'amélioration des procédés,
- l'étude et le développement des nouvelles techniques de fermentation et d'extraction.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de grande Ecole, possédant une expérience biochimique et de bonnes connaissances chimiques acquises pendant 2 à 5 ans, • soit dans l'industrie, • soit dans un laboratoire universitaire (Doctorat). Anglais courant nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à A.M.P. ss référence 5592/0 - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS (qui transmettra).

Nous vous prions de bien vouloir noter notre nouveau numéro de téléphone

563-03-10



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION

38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

---

assistants chef de produits

Réf. J 25

Le Groupe BSN-Gervais Danone propose à des HEC, ESSEC, ESCP, Sc. Po, débutants, de se former au marketing des produits de grande consommation et plus particulièrement à la fonction de chef de produits dans son secteur alimentaire.
Intégrés à une équipe marketing, ils assisteront un chef de produits dans l'ensemble de ses activités. Les études et travaux qui leur seront confiés devront leur permettre d'acquérir progressivement, dans les différents domaines du marketing, les compétences, l'expérience et l'autonomie indispensables à leurs futures responsabilités de chef de produits. Dans cette même perspective, ils effectueront un passage de plusieurs mois dans les ventes.
Nous destinons ces postes à de jeunes HEC, ESSEC, ESCP, Sc. Po, débutants, ayant de préférence choisi une option marketing au cours de leurs études et réalisé des stages de marketing ou de ventes dans la grande consommation. Leur disponibilité géographique constituera un avantage certain, non seulement pour leur début de carrière mais aussi pour leur évolution, du fait de la taille et de la diversité du Groupe.

ESC, Sc. Po, débutant

Réf. P 13

La Direction Commerciale des Brasseries Kronenbourg propose à un jeune ESC, Sc. Po... (option comptable et financière), d'assurer le suivi financier de la clientèle, en particulier par l'analyse des bilans et des comptes de gestion.
A partir de l'ensemble des informations commerciales, financières et de gestion, il recommandera les mesures adaptées, en liaison étroite avec la Direction des Ventes et la Direction Financière, dans le cadre de la stratégie distribution.
Ce rôle de diagnostic et de conseil suppose de nombreux contacts sur le terrain auprès de la clientèle. Des stages d'application en gestion financière seraient appréciés.
Lieu du poste : Strasbourg.

chargé d'études commerciales débutant

Réf. P 14

Les Brasseries Kronenbourg consacrent un budget important aux études marketing et commerciales. Les méthodologies et les moyens (statistiques, informatiques...) utilisés sont parmi les plus avancés.
Au sein de la Direction des Etudes Commerciales, ce jeune cadre sera chargé de la conception, de la réalisation et du suivi des études concernant l'un des grands circuits de distribution des produits.
Ce poste apporte une formation et une expérience intéressantes à un jeune débutant ESC, maîtrise de Sciences Eco (option techniques quantitatives, ou économétrie), ayant déjà mis en pratique ses connaissances au cours de stages orientés vers les études de marché.
Lieu du poste : Strasbourg.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence correspondante, à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

C S S France

FILIALE DE NATIONAL C.S.S.
leader dans le domaine du TIME-SHARING (*) et des S.G.B.D.
recherche
pour faire face à son développement

● UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

- Motivé par la vente de services de qualité exceptionnelle dans un marché en pleine expansion
- diplômé de l'enseignement supérieur
- ayant, de préférence, une première expérience réussie de la vente de services
- parlant anglais.

● DES INGÉNIEURS CONSULTANTS JUNIORS et SENIORS

- Diplômés de grande école (option informatique ou expérience informatique souhaitée) ;
- à l'aise dans les relations commerciales ;
- parlant anglais.

Ils seront chargés de :
- conseiller et former nos clients ;
- supporter les ingénieurs commerciaux dans leurs actions de vente.

Pour tous ces postes la rémunération et les perspectives d'évolution intéresseront des candidats de valeur.

(*) Distribué sur de gros systèmes types IBM 168, (AMDAHL 470-V6) interconnectés par un réseau international.

Adresser C.V. et photo à Muriel GOUSSET,
C.S.S. France
30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS.
ou téléphoner au 261-56-35



GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
2200 personnes, filiale d'un important groupe international, recherche pour son Établissement de POISSY - 78 - (750 personnes)

un chef de service méthodes

Ingénieur-mécanicien, A.M. ou équivalent, ayant une expérience, dans la fonction et en fabrications mécaniques, de 5 ans minimum.

Le candidat animera une équipe de 80 personnes.

Les qualités de commandement et d'ouverture sur les techniques nouvelles seront prépondérantes.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions au Chef du Personnel - B.P. 60 78301 POISSY.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
TOUR MAINE-MONTPARNASSE

RECHERCHE

UN PRODUCTEUR

- 30 ans minimum.
- Bonnes connaissances comptables.
- Habitude des relations P.M.E.
- EXPERIENCE BANCAIRE en agence souhaitée (classe VI - VII).
- DEPLACEMENTS en province fréquents mais de courte durée.

LE POSTE EXIGE des qualités d'initiative et le goût des responsabilités.

REMUNERATION : 100 000 F +

La Société, en rapide expansion, offre d'importantes possibilités de développement de carrière.

Adr. curriculum vitae à FACTOFRANCE HELLER, service du personnel.
Tour Maine - Montparnasse,
33, avenue du Maine - 75015 PARIS.

MATRA

développe ses activités et recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN grandes écoles

- Il réalise l'étude et le développement d'équipements numériques embarqués.
- Ce poste concerne un ingénieur ayant de préférence 2 ans d'expérience dans le domaine des micro-processeurs.
- La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 388

MATRA R. KORFAN
B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION PARIS

Recherche pour son département

TRAITEMENT DE L'INFORMATION

ANALYSTE-PROGRAMMEUR SYSTÈME

- Maîtrisant parfaitement l'Assembleur et un Logiciel de Télétraitement (C.I.C.S.) ou équivalent. Terminaux S.N.A.
- Rattaché directement au Responsable Système, il se verra confier l'étude et la mise en place du Télétraitement.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR ET PROGRAMMEURS

Connaissant l'un des langages suivants : PL 1 - Cobol - Assembleur. Pour travailler sur IBM 370/145 - OS-VS 1.

Ces postes font appel à :
- Un niveau de formation Universitaire (I.U.T.).
- Une expérience professionnelle d'au moins un an.

Rémunération intéressante à la mesure de la compétence des candidats retenus.

Ecrire avec C.V. et photo s/réf. 1486 à SWEERTS, BP 269, 75425 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

SERVICE DE LA PRODUCTION AÉRONAUTIQUE

4, Avenue de la Porte d'Issy
75996, PARIS-ARMEES

recherche

1) INGÉNIEUR

(Ecole d'Aéronautique ou assimilée)
pour promouvoir études et réalisations en vue minimiser coûts cellules d'avions-Expérience, analyse de la valeur et connaissance des techniques modernes de dessin et fabrication souhaitées.
Travail exécuté dans un service public, en liaison avec l'industrie.

2) INGÉNIEUR

(ENICA ou équivalent)
pour animation de programmes moteurs aéronautiques français et étrangers. Expérience technique et gestion souhaitée.

3) INGÉNIEUR

chargé d'approvisionnements de matériels aéronautiques, expérience de la gestion souhaitée.

4) INGÉNIEUR

conseiller en gestion (Arts et Métiers ou équivalent), chargé de poursuivre l'étude et l'adaptation des instruments de gestion du Service. Solide expérience professionnelle.

Adresser curriculum vitae et prétentions à l'adresse ci-dessus.

LE CARBONE-LORRAINE

groupe industriel français à caractère international

recherche pour sa Division
EQUIPEMENT GENIE CHIMIQUE à PARIS

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Parfaitement formé aux TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION, en particulier dans le domaine de l'EXPORTATION, le candidat devra également posséder des connaissances dans le domaine TECHNIQUE (mécanique des fluides de préférence).

de formation IUT ou équivalent, le candidat devra avoir 3 à 5 ans d'expérience.

la connaissance de l'ANGLAIS est indispensable celle de l'allemand souhaitée.

de niveau maîtrise, ce poste sédentaire, comporte des possibilités de développement.

Adresser CV, photo et prétentions à Direction du Personnel et des Relations Sociales 45, rue des Acacias 75017 - PARIS



THOMSON-CSF

CHEF SERVICE INFORMATIQUE TEMPS RÉELS

Pour systèmes aéroportés

Formation Ingénieur Grandes Ecoles
4 à 5 ans d'expérience

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ayant de bonnes notions du traitement numérique de l'information pour un poste d'étude. Au sein d'une équipe de gestion et d'assurance de la qualité sur matériels aéroportés complexes.

Adresser curr. vitae et photo à THOMSON C.S.F., Centre Guynemer, P.L.C., 48, rue Guynemer, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

PS Conseil

CISI une des toutes premières sociétés en Europe de services en informatique (scientifique et de gestion) recherche dans le cadre de l'expansion de l'une de ses filiales qui réalise des projets nécessitant un haut niveau de technicité, et opérant au plan international, des

PROGRAMMEURS SYSTÈME

Paris 55/75.000 F

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe de programmation, ils participeront à la réalisation des projets et à l'assistance des équipes du client chargées de l'installation des applications. Ces postes conviendraient à des diplômés de l'enseignement supérieur (DUT option informatique ou équivalence) motivés par l'approfondissement de connaissances techniques très diversifiées. La pratique du langage COBOL est impérative. Les réponses seront traitées confidentiellement par Ph. LESAGE.

Adresser C.V. sous référence A/291M *à :*
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Tél. : 505-14-30

LA COURNEUVE (93)

IMPORTANTE SOCIETE
EQUIPEE D'UN IBM 3/15
recherche

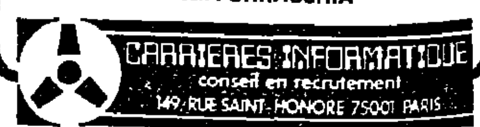
ANALYSTE-PROGRAMMEUR

possédant une très bonne expérience du langage GAP II ainsi que la pratique de l'analyse organique.

Le candidat retenu sera plus particulièrement chargé de la mise en œuvre d'applications comptables et de tenue de stocks avec projet de télétraitement.

Possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Faire acte de candidature sous réf. 175/M à Jean PORRACCHIA



Filiale Française du premier constructeur européen d'ordinateurs (32500 personnes dans le Groupe). Notre division Marketing recherche un collaborateur de haut niveau pour définir en liaison avec le Groupe la politique d'ICL France en matière de logiciels.

ce chef de produit logiciel

devra justifier d'une formation supérieure : ESSEC - HEC - Grande Ecole, d'une expérience de 5 années des solutions informatiques aux problèmes de gestion d'entreprise et d'une grande capacité de négociation (anglais indispensable).

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à ICL Recrutement - 16 Cours Albert 1er 75008 Paris sous référence MA 10.

offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi

ENDEVCO FRANCE

Spécialiste mondial des mesures de vibrations et du contrôle non destructif par « Emission Acoustique », a une expansion importante et veut développer ses activités à l'exportation.

Pour cela elle crée un poste de

RESPONSABLE EXPORT

La mission de cette personne consiste à définir, avec la direction, les objectifs de ce secteur, à animer et supporter les représentants existants et à étendre le réseau de représentants dans les pays du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient.

Ce poste convient à une personne ayant une formation d'ingénieur électronicien, justifiant d'une expérience commerciale confirmée dans les pays en question, parlant parfaitement l'anglais et prêts à passer 50 % du temps hors de France.

Envoyer curriculum vitae, photo récente et rémunération souhaitée, à :
ENDEVCO FRANCE
à l'attention de M. DUMAS,
76, rue des Grands-Champs - 75020 PARIS.

IMPTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS, recherche
Pour l'aide à la vente et le développement de RESINES SYNTHETIQUES principalement DESTINEES A L'INDUSTRIE DU BOIS

INGÉNIEUR ASSISTANCE TECHNIQUE

— LES CANDIDATS EXPERIMENTES devraient connaître la FABRICATION DES PANNEAUX de particules de bois, ou la CHIMIE DES RESINES.
— Les candidats DEBUTANTS devraient être diplômés de L'ECOLE SUPERIEURE du BOIS, OU INGENIEURS CHIMISTES ayant fait un STAGE CHEZ UN FABRICANT DE PANNEAUX de particules.

Nombreux déplacements en Province.

Adresser dossier de candidature précisant la rémunération souhaitée à n° 81.957 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

Société de SERVICES EN GESTION
Filiale d'un groupe d'importance nationale
Quartier Montparnasse
cherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

CHARGE DE :
— la comptabilité, la gestion administrative et la trésorerie du siège social ;
— d'un rôle de conseil et d'assistance financière et comptable vis-à-vis des filiales africaines.

NOUS DEMANDONS :
— des connaissances comptables, fiscales et juridiques, niveau minimum DECS ;
— la possibilité de se déplacer en AFRIQUE de temps en temps.

SALAIRE ANNUEL : 120.000 F et +

Ecrire avec curriculum vitae à Mlle D'ORNANT,
FIDAL - PARIS
18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

CHEF COMPTABLE

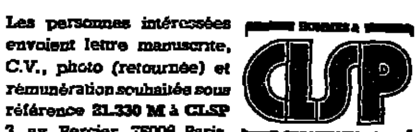
PARIS

UNE BANQUE DE DEPOTS, filiale du Proche Orient, recherche son CHEF COMPTABLE.

Ce poste conviendra à un très bon Cadre Comptable âgé de 30 ans minimum, niveau DECS ou équivalent, pratiquant l'anglais, ayant acquis une solide expérience en milieu bancaire et maîtrisant parfaitement la comptabilité à l'aide de moyens informatiques.

Il est prévu un bon niveau de rémunération.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 21.330 M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

FISCALISTE D'ENTREPRISE

— Vous avez entre 13 et 15 ans d'expérience comme fiscaliste ;
— Vous n'ignorez rien de la comptabilité industrielle et commerciale ;
— Les banques, leur système comptable et leur fiscalité ne vous sont pas inconnus.
Lieu de travail : 25 kms Ouest de Paris.

Env. C.V., photo, salaire et prétent. à n° 83.347, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

JURISTE

Un Groupe important, bénéficiant d'une large audience dans le secteur Bâtiment-Travaux Publics propose, pour son Service Juridique et Contentieux, un poste de Juriste d'Entreprise.

De formation supérieure (licence ou D.E.S. de Droit), ce Juriste aura acquis, par sa formation ou par une première expérience professionnelle de deux à trois années, la maîtrise des problèmes liés à la Construction et à l'Assurance.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature (CV et photo) et vos prétentions sous la référence 7990 à :
rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75278 PARIS Cédex 06.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE recherche

UN CHEF DES VENTES FRANCE

Ayant déjà dirigé, si possible au niveau national, une équipe de vendeurs exclusifs et acquis une solide expérience des techniques d'animation et d'efficacité commerciale.

Connaissance du milieu grossiste souhaité.
Poste évolutif basé à Paris.

Une réunion d'information sur la fonction et les activités de la société sera organisée. Nous vous en avertirons dès réception de votre candidature manuscrite accompagnée de votre curriculum vitae détaillé adressée à :
ROGER DUMOULIN CONSEILS
51, rue Pierre, 92110 CLICHY.
Discrétion assurée.

Importante Société Industrielle Française
(CA : 1,3 milliard)
recherche pour PARIS et sa région

CHEF DES VENTES

SON PROFIL :
- diplômé d'études commerciales, il est à la fois un homme de terrain, un manager et un gestionnaire. Jeune, il possède néanmoins une expérience de la vente de produits industriels destinés au bâtiment.

SA MISSION :
- animer la force de vente régionale ; promouvoir les produits auprès des revendeurs et prescripteurs.

Nous vous remercions d'adresser vos lettres de candidature + photo + salaire actuel à No 83047, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
C.A. 400 MILLIONS
recherche

CADRE DE HAUT NIVEAU

(35 ans minimum)
de formation supérieure (X - HEC - ESSEC)

Ayant des connaissances juridiques étendues (DES ou équivalent) spécialement dans le droit des Sociétés pour en faire son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Une expérience de plusieurs années dans une formation analogue est indispensable.

Ecrire no 83.332, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER se décentralisant en proche banlieue PARIS OUEST, recherche

CHEFS DE PROJETS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour concevoir et réaliser des applications bancaires (tenue des comptes, opérations sur l'étranger, gestion des titres, trésorerie) sur I.B.M. 370/158 sous OS/VS1 et sur mini-ordinateurs.

Formation Ingénieur + 2 ans d'expérience ou maîtrise informatique + 3 ans d'expérience, connaissant bien COBOL/ANS, ASSEMBLEUR I.B.M. et CICS/VS (connaissances VSAM et mini-ordinateurs appréciées).

Adr. C.V., prét. et salaire à n° 83.346 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Important Groupe de Prévoyance
PARIS - ETOILE
370/148, 158 puis 30 32 sous DOS
aujourd'hui 150 terminaux, demain 250
recherche

Un Ingénieur Système

Formation supérieure
Expérimenté DOS/VS - CICS/VS
pour devenir le spécialiste « RÉSEAU »
Evolution prévisible vers l'OS
Avantages sociaux. - Restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo sous n° 82.943, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE 8e
recherche
POUR GESTION PATRIMONIALE ET DE PORTEFEUILLES DE PARTICULIERS

GESTIONNAIRE EXPÉRIMENTÉ

35 ans minimum
- Bon contact humain
- Sens commercial développé

Adr. lettre manuscrite et C.V. n° 83117 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

COMPTABILITÉ

Vous souhaitez participer au développement d'une Banque, Filiale d'un IMPORTANT GROUPE FINANCIER
L'organisation vous attire, et vous avez une expérience de la comptabilité de banque de plusieurs années à un poste de responsabilités ainsi qu'une pratique de l'informatique.
Nous vous proposons d'être notre

CHEF COMPTABLE

Ecrire avec C.V., prét. et salaire à n° 83.343, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

RECH. NEGOCIATEURS HOMMES
libres de suite pour programme Paris ou proche banlieue (ventes neufs)
Intéressement sur ventes avec minimum garanti, carte professionnelle, avantages sociaux.
Repos 2 jours en semaine.
Travail week-end et voiture indispensable.
Adresser C.V. et prétentions à SAF (Mme Gallois), 42, av. de Friedland 75008 Paris. (discrétion assurée).
Ne seront retenus que les dossiers des candidats offrant de sérieuses références immobilières et connaissance parfaite du métier.

GROUPE DE TROIS SOCIÉTÉS INDUSTR. : 1.000 PERS. JEUX ET JOUETS
budget achats : 85 MF par an, 6 acheteurs dans 3 usines province + 3 à Paris, recherche, pour son Siège à Paris (19e) :

RESPONSABLE DES ACHATS

HIERARCHIQUE à Paris et FONCTIONNEL vis-à-vis directeurs et acheteurs des unités Province. Son expér. prof. lui permettra d'UNIFIER les procédures, de COORDONNER les achats des unités, de NEGOCIER pour bénéficier au maxi de « l'effet de groupe ».

PROFESSIONNEL DE L'ACHAT
— habitué à agir à la fois hiérarchiquement et fonctionnellement dans une structure décentralisée,
— industrie légère ou grande distribution, de préférence intégrant fabrication,
— Fin NEGOCIATEUR,
— ANGLAIS parlé.

Discrét. abs., lett. manus., C.V. dét., salaire, photo, s/réf. 3.952 à

CLICHY-SOUS-BOIS
(Seine-Saint-Denis) 23 000 hab.
Recrute par mutation
— 1 adjoint technique spécialiste bâtiments ;
— 1 directrice de crèche, 25 berceaux, par mutation ou sur titres.
Ecrire avec C.V. à M. le Maire de CLICHY-SOUS-BOIS, 93390.

Assoc. exerçant très imp. fonct. sociale ch. cadre bnes connais. comptables et quest. personnel capable aider dir. pr adm. cour. Ecr. avec C.V. tr détaillé, rémunér. dem., référ. et photo. Ecr. n° 8 251, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : dem. une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (83) B.P. 402 09 PARIS.

Clinique à ERMONT Val-d'Oise recherche
— Infirmière D.E. chirurgie étage.
— aide-soignante D.E. chirurgie étage.
Bonnes conditions de travail.
Tél. pour rendez-vous : 959-48-12.

Sté spécialisée dans le domaine de la fixation recherche

RESPONSABLE DE SON ACTIVITE FIXATION BATIMENT

min. 35 ans. Ce cadre sera chargé du contrôle du Service Interne ainsi que de la force de vente.
Il devra avoir une grande expérience de ce marché et de la distribution par revendeurs.
Déplacements à envisager sur toute la France.
Anglais indispensable.
Salaire fixe X 13.
Adr. C.V. avec prétent., photo (qui sera retournée) à n° 48.788 B BLEU
17, rue Lebel, 94300 Vincennes

LA CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche

INFIRMIERS (RES)

DIPLOMES (EES) D'ETAT POUR :
— CENTRE DE SANTE DE PARIS.
— ETABLISSEMENTS DE MOYENS SEJOURS EN REGION PARISIENNE.

Ecrire à Mme LE CHEF du PERSONNEL, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris, Cedex 19 ou se présenter à cette adresse (Bureaux ouverts de 8 h. 30 à 17 h. sauf le samedi).
Pour tous renseignements, Tél. 200-67-24, poste 38-22.

Important Groupe Alimentaire rech. Banlieue Ouest Paris

RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

Le candidat âgé de 35 ans min. doit posséder :
— Une formation de gestionnaire.
— Une expérience similaire acquise en milieu industriel.
— De réelles aptitudes à l'organisation.
— Le sens du commandement et des relations humaines.

Env. C.V. détaillé, photo et prét. sous réf. 8.167 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

Organisme auto Paris quartier Etoile
recherche
Collaborateur de qualité, bon rédacteur,

POUR REVUE DE PRESSE ET TRADUCTIONS D'ALLEMAND

Anglais apprécié. Ecr. avec C.V., C.S.C.A., 2, rue de Presbourg, Paris-8e ou tél. le mercredi 18 entre 9 et 18 h. : 723-54-05.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS-15e, recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Formation informatique I.U.T. et expérience 2 ans minimum.
— Connaissance GCOS, TDS ou PAC appréciée.
Adr. C.V. dét. et prétent. sous réf. 1.566 SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

Administration recrute

PERSONNEL DE BUREAU

Niveau Bac et licence.
Pr candidature, appel. 953-00-90

EDITEUR MEDICAL ET SCIENTIFIQUE PARIS
recherche

RESPONSABLE D'ÉDITION

(Relations auteurs, editing, fabrication)

Expérience nécessaire
Formation sciences médicales ou biologiques souhaitée

Bonne connaissance de l'anglais

Env. C.V. man., photo et prét., n° 768.434 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIETE, proche Porte-de-La-Villette,
recherche

OPÉRATEUR

EXPERIMENTE
pour exploitation et saisie sur 61/40

Envoyer C.V., à no 83.289, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE PARIS recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

IRIS 80 METASYMBOL CPL 1
Bon salaire - 285-17-65

SERVIFRANCE

Première Entreprise nationale de service Après-Ventes
recherche

UN INSPECTEUR TECHNIQUE EN ÉLECTRONIQUE

Le candidat devra assurer la formation des techniciens des agences régionales (cours magistraux et assistance)

Pour tenir ce poste une très bonne expérience en TVC et REA / HIFI est obligatoire.

Statut cadre
Lieu de travail : MONTROUGE avec déplacements fréquents en province

Adresser C.V., photo et souhaits de rémunération à
SERVIFRANCE
Direction générale
92, avenue Aristide-Briand,
92541 MONTROUGE Cedex

Importante Société, banlieue nord-ouest de Paris,
recrute
pour son labo Recherches

UN JEUNE B.T.S. D.U.T.

Formation lycée technique d'Etat ou similaire.
Spécialité électricité avec connaissance électronique.
Env. C.V., photo et prétentions, à no 49.264 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

TELSINTER

rech. pour important groupe bancaire situations stables
1) PLUSIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL - ASSEMBLEUR
Libre de suite
2) ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL CONFIRME
3) ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL - CICS - DL 1
1 à 2 ans d'expérience
4) PROGRAMMEURS
GAP 2 et COBOL
Téléph. : Telsinter au 292-06-77

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE

recherche
COLLABORATEUR N-3 ou STAGIAIRE ayt expérience supérieure à 1 an de cabinet.
LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. : S.F.E.C., 27, r. de Rome, 75008 Paris ou téléphoner au 522-10-95

JEUNES DIPLOMÉS

votre carrière commence par la VENTE
— Nous vous offrons un travail passionnant dans une JEUNE SOCIÉTÉ en expansion.
— Son créneau : les économies d'énergie av. un produit unique.
Envoyer lettre, C.V. + photo
Société ENER-ECO
18, rue d'Arras, 92000 Nanterre

Organisme de formation ch.

PROFESSEURS

EXPERIMENTES
Analyse financière, comptabilité, vente, distribution.
Anglais.
Env. CV+photo à ASPROFORC 153, bd Haussmann, 75008 Paris

Association nationale 1901
recherche

FORMATEUR

expérience vie associative, 30 a. environ, pr suivi pédagogique enseignement, gestion, économie, format. animateur socio éducat. Lieu de travail : 45 km de Paris-Est. Dipl. Sup. exigé.
Adr. C.V. n° 768491 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Société en pleine expansion
recherche

● JEUNES INGÉNIEURS ● ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ayant de préférence expérience sur matériels : MITRA, SOLAR, NOVA, P.D.P., etc.
pour études, réalisations en T.R. ASSEMBLEURS, Fortran, de Logiciel de base et contrôle de processus industriels.
Tél. pr rendez-vous au 261-16-67, ou écr. avec C.V., à SOGESTA, 21, place Vendôme, Paris (2e)

capitaux ou proposit. com.

CAPITAUX DISPONIBLES S/GARANTIE HYPOTHECAIRE
TAUX : 6,50 %
E.F.I.C. - Téléph. : 500-37-22
15, rue Le Sueur, 75116 PARIS

GARAGE Auto - Pantin
161, rue de Paris
(93) Bobigny - 843-87-54, rech. Associés ou Financiers pour affaire en plein essor.
Etudie toutes propositions.

Cède particip. ds très ancien cabinet parisien spécialisé dans transactions relatives à profess. libérales sur toute la France. Le candid. devra, outre des qualit. morales, avoir une format. juridique et des aptitudes commerciales. - Ecr. avec C.V. au n° 207 L.C.
31, r. de La Rochefoucauld (9e)

secrétaires

JEAN BOLLON
Psychologue Conseil
5, avenue du Général-Champon
38000 GRENOBLE

recherche pour Société GRENOBLE
Leader mondial dans sa branche

SECRÉTAIRE DIRECTION

ANGLAIS - ALLEMAND
Excellente traductrice sur plan technique et commercial
30 ans minimum

Env. C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions de salaire.

Important Etablissement public de Spectacle
recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE

Sérieuses références exigées.

Répondre avec C.V. sous n° 8.264, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

PUBLICATION INTERNATIONALE
recherche de suite
parfaite

SECRÉTAIRE

bilingue (anglais) ayant déjà exercé responsabilités.
Tél. : 747-02-07.

A la recherche d'une :
SECRETAIRE BILINGUE
appelez :
GK CONSEILS. Tél. : 225-63-84.

Cherche secrétaire ou étudiant pr STENODACT. et ASSISTANT D'ETUDES, mi-temps, quartier Invalides. Téléphone : 555-25-81.

SOCIETE BOBIGNY (93)
recherche :

SECRÉTAIRE

(sténodactylo), expérience bâtiment souhaitée, dynamique et capable initiatives. Envoyer CV avec détail des activités exercées antérieurement, sous le n° 43.695, à HAVAS-CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

SECRÉTAIRE BILINGUE

sténo anglaise indispensable, pour une société cosmétique.
G. K. CONSEILS. - 225-63-84.

représent. offre

Constructeur de maisons indiv. cherche pour Ain et HteSavoie 2 vendeurs-conseillers d'habitat possédant voiture.
Expérience de vente dans activité similaire ou matériaux de construction.
Connaissances région souhaitée.
Avenir très sérieux si capable de dynamisme, méthode.
Ecrire avec C.V. à Habitat Rural Sorimm S.A., 4, rue Claire-Matin, 01000 BOURG.

travaux à façon

PEINTRES LA PIECE A PARTIR DE 400 F H.T. DEVIS GRATUIT 844-54-60

Entreprise sérieuses références effectue rapidement tous travaux peinture, décoration.
Coordination tous corps d'Etat.
Devis gratuit.
368-47-84 - 893-30-02

représent. demande

Ex-Chef Service Export demeurant et voyageant Pacifique depuis 16 ans, ch. Représentation générale produits à introduire Tahiti, Calédonie, Nouvelle-Zélande, Australie, etc.
Téléph. au 407-01-40

cours et leçons

ANGLAIS par PROFESSEUR d'origine. Résultats garantis, ts niveaux - 233-37-81 (matin).

formation professionnelle

Stage de formation appui pour les créateurs d'entreprise PARIS

Ce stage est agréé par le Ministère de l'Industrie.

Il comprend 120 heures, réparties sur deux mois, du 16 octobre au 9 décembre 1978.
- Formation à la gestion initiale de l'entreprise.
- Formalités de création.
- Conseil personnel marketing, juridique, fiscal, financier.

Il est ouvert aux demandeurs d'emploi.

Ecrire ou téléphoner à I.S.G. Création Entreprise, 16, rue Spontini, 75116 PARIS. Tél. : 704-69-04.

FORMATION JEUNES
de 18 à 26 ans.
Gratuite et rémunérée. (75 % du SMIC).
Durée 6 mois à partir du 30 octobre 1978.
Niveau BAC ou études supérieures.
— Secrétaires juridiques.
— Secrétaires commerciales.
— Assistantes de personnel.
Tél. G.D.L. 622-22-87 / 233-18-21.
135, bd Pereire, 75017 Paris.

FORMATION CONTINUE D.E.S.S.
GESTION ET FINANCEMENT DES STOCKS
9 cessions de 2 jours et demi. Etudes de cas en entreprises. Les cours ont lieu du 25 oct. 78 à fin mai 79 à la Faculté des Sciences Economiques de POITIERS. Inscript. : IFTIM - ISOGES Sèvres, 027-54-40, P. 82

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (220 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m2 en stock.
Téléph. : 355-66-50

autos-vente

– de 5 C.V.

Particulier vd RENAULT 4 F 6, janv. 78. 23.000 km. Galerie-attelage, essuieglace arrière, feu recul et A.B. arrière. 16.500 F à débattre. - Téléph. : 607-37-14 (H.B.) ou 927-54-32, apr. 19 h.

5 à 7 C.V.

Part. vd LANCIA Fulvia - Coupé bl. marine, ann. 1970, 63.000 km. Peint. nve, tr. bi état général, 5.800 F. T. 548-58-51, apr. 16 h., ts les jrs ouvr. ou w.-e. tte la j.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
• 524.50.30 •

B.M.W. OCCASIONS

316 - 320 - 520 - 525 - 728 - 730
1978 peu roulé, garanties.
Auto-Paris XV - Tél. : 533-69-95
63, r. Desnouettes, Paris (15e)

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

demandes d'emploi

CADRE 35 ANS
Expérience pays du Maghreb recherche direction agence ou chantier bâtiment ou travaux publics Afrique ou Moyen-Orient.
Ecr. nº 6930, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ex-dirigeant d'imprimerie Technicien Offset - 37 ans Efficace. Sérieux. Rech. emploi
CHEF DE PUBLICITÉ
Paris ou région parisienne.
Ecr. nº 85037 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR DE TRAVAUX
58 a., T.P., Génie civil, ouvrages d'art, gros terrassements, chaussées, V.R.D., autoroutes, aérodromes, tunnel routier, bât. industriel, centrales thermiques, gestion, pilotage, coordination et groupement d'entreprises, études de prix, gestion financière.
Ecr. nº 179, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fme 26 ans, ch. travail de
RÉCEPTIONNISTE
CHEZ UN MEDECIN
Libre de suite, ts les apr.-midi à part. 14 h. 30, Paris ou banl. Ouest. Tél. le soir au 535-88-63

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
H. 32 a. (ex-chef de serv. travx communicat.) T.P., gde expér. génie civil raccordement. Hme de terrain et de contacts. Reconversion si nécess. ds travx T.P. ou technico-ccial. Urgent.
Ecr. : M. Challoy, chem. Croix-St-Jérôme, 77123 Noisy-s/Ecole

SECRET. COMMERCIAL H. ch. place stable URGENT YUJI, 92, r. J.-d'Arc, Paris-13e.

Jne Fme 23 a., lic. d'allemand, expér. secrétariat et animation, ch. emploi faisant appel à esprit d'initiat. et de synthèse, préfé. domaine littéraire et artistique, région indiff. Ecr OPERIOL, 14, rue Lefort, 75018 PARIS.

Ingénieur météorologie diplôm., lic. en physique, tril., ESSEC, rech. poste en France ou à l'étrang. T. : 037-11-33 ap. 18 h.

J.H. 26 ans. Maîtrise Sc. Eco. Libre suite. Etud ttes proposit. en rapport avec sa formation. Tél. : 784-27-73 (9 h. à 14 h.).

INGENIEUR INFORMATICIEN
35 ans, expérimenté implantation dans une région clé en Europe Centrale, cherche poste.
Ecr. nº T 08 824 M., Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

INGENIEUR AM+IAE
Cél. 30 ans, 6 ans exp. O.M. mat. T.P., expl. et vente, ch. poste technico/dir. Polynésie. Libre déc. 78. VERMEIL B.P 745. POINTE-NOIRE R.P. CONGO

SECRETAIRE STENODACTYLO
Libre de suite. cherche place stable proximité Maisons-Alfort.
Ecr. nº 6929 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMMERCIAL
Homme, 30 ans
Cherche : création, animations ou promouvoir dans société en expansion.
Tél. : 914-95-15

J.F., 25 a., 5 an. ét. sup., lic. d'angl. Connaiss. l'allem., ch. emploi : tourisme, accueil, hôt. banque, relat. publiques, traduction. Libre immédiatement Etudie toute proposition.
Ecr. nº 189 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., 24 ans, bil. Angl. + allem. études ccíales, au Canada, dipl. CEPT, 2 ans exp. tour director, étud. ttes proposit J.-F. Martin, 10 villa d'Este, Appt 2603, 75013 Paris. 584-03-76

Cadre Hme 35 ans, Britannique parl. bil. en France dep. 15 a. RESPONSABLE DE FORMAT. Gestion depuis 5 ans d'un service de 25 enseignants en langues. Expert divers domaines de formation permanente. Rech. employeur susceptible d'utiliser ses qualités créatrices, pédagogiques et d'ouverture intellect.
Ecr nº 8261 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., 25 ans, documentaliste DESS information et documentation (Sc. Po), allemand (bil.), russe, anglais, expér. presse, étudie toutes propositions.
Ecr. nº 158 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ALLEMAND. 39 a., quadrilingue ch. place stable responsabilite, tourisme hôtel, Banque Heidenreich, 3, r. des Chantiers, 75005

Hme, 27 ans, expér de la vie, voile en solitaire Connaiss. cinéma, presse. Maîtrise droit. Angl., Espag. Libre de suite. Cherche EMPLOI en MOUVEM. Tél. 356-19-04

J.F., 24 ans, Sc. Po , B.A. américain, parfait bilingue anglais, bon allemand, russe, expérience journalisme. cherche poste en rapport avec compétences. Complet ou mi-temps.
Ecr. nº 126 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 23 ans, déb. diplomée de RELATIONS PUBLIQUES RELATIONS PRESSE RELATIONS INTERNES ANGLAIS, ESPAGNOL. Etudierait toutes propositions. Tél H.B. : 544-26-12

JEUNE FEMME 29 ans, responsable de personnel Expérience acquise dans le domaine de la gestion et de l'administration du personnel ainsi que dans les relations avec les partenaires sociaux, rech. emploi similaire.
Ecr nº 8266 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre, 40 ans, D.E.S.T. CNAM mécan. des fluides, D.E.S.T. UNIVERSITE énergétique, 11 a. de rech appliq. sidér., ch. empl. rég. Rh.-Alpes et rég. Sud-Est.
Ecr. nº T 08784 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

Homme 31 ans, licence droit, D.E.S. Sc Pol. bilingue anglais ex-chef contentieux multinat. de recouvrem ccíaux. S. Herbain, 90, rue de PICPUS, 75012 PARIS TEL : 346-93-94.

Avocat (solicitor) anglais, 43 a., lic ès lettres de l'univ Oxford, dipl. en franç. de l'Inst. de linguistes anglais, spéc. en affaires ccíales et en prop immobilière, cherche poste en France. Crossley, Croft House Netherton Huddersfield, Yorkshire, Anglet.

Jne Amer., 28 a., exp secrét. de direct. bilingue et traduction rech. sit. de resp et d'initiative en France Parf. bilingue angl. franç., bonnes connais allem., esp., ital. Ecr. F Miller BP 103, plateau Saulière, Alger, Algérie. Etudierait toutes propositions.

TECHNICO COMMERCIAL AMÉRIQUE LATINE

— Secteur exportation machines-outils, biens d'équipement, projets complets ;
— 32 ans, nationalité française et suisse ;
— Langues : espagnol, français, allemand, anglais ;
— Expérience en tant que résident 3 ans ;
— Relations Amérique Centrale : Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Chili, Argentine, Espagne ;
— Connaissance problèmes commerciaux ALALC et Pacte andin. Références meilleures marques mondiales en électro-érosion machines-outils, soudure, bancs d'essais ;

cherche groupe désirant intensifier opérations dans ces marchés
Entrevue possible en France : décembre-janvier.

Ecrire RAVESSOUD Apartado Aereo 92125 BOGOTA 8 - COLOMBIE.

TRANSPORT - LOGISTIQUE

— Diplômé Universitaire.
— Pratique Trafic International/SHIPBROKING (exp. Angleterre).

recherche poste :
1) Responsabilité commerciale chez TRANSPORTEUR INTERNATIONAL et/ou IMPORT-EXPORT ;
2) ou assistance Direction DISTRIBUTION PHYSIQUE/EXPORTATION d'une grande entreprise.

Lieu indifférent.

Ecrire nº T 8.821 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

JE CHERCHE :
DIRECTION P.M.E. indépendante ou filiale PARIS-NANTES

J'OFFRE :
- 10 ans de pratique de Direction d'entreprises ;
- entrainement à la vente à tous les niveaux, FRANCE et EXPORT ;
- formation : ingénieur + institut de gestion + diplôme 3e cycle de gestion financière ; anglais et allemand courants ;
- expérience (49 ans), dynamisme, créativité, réelle aptitude aux contacts.

Ecrire sous le nº T 8.626 M, à : REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CADRE de DIRECTION - 43 ans
GESTION - ADMINISTRATION

— 18 ans d'expérience dans la Gestion d'entreprises (budgets + suivis, Compt. générale, Informatique, trésorerie).
— Accoutumé aux problèmes juridiques, contentieux, fiscaux et sociaux.
— Administration du personnel.
— Familiarisé aux relations internes et externes.
— Sens de l'initiative, de l'organisation et du commandement.

RECHERCHE : Situation stable à responsabilités PARIS ou BANLIEUE.

Ecr. : MERCIER Louis, Immeuble Bourgogne 2.067, 32, boulevard de la Libération, 94300 VINCENNES.

31 ANS - HOMME DE MARKETING

17 ans d'expérience promotion, publicité, études de marchés, location et gestion de fichiers. Animation de 4 réseaux de vente spécialiste V.P.C.

recherche

Responsabilité Direction Marketing, Direction Commerciale ou export région Sud-Est.

Ecrire nº T 768262 M, REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SECRETAIRE d'édition - 28 ans - Licence ès lettres - Brevet professionnel d'édition - CELSA « Publicité » - anglais courant - 4 ans expérience dans l'édition (rédacteur-concepteur - rédacteur - maquettiste, etc.)

RECHERCHE : poste d'adjoint au directeur de collection - Paris - R.P. (Section BCO/JCB).

CADRE ORGANISATEUR (informatique et gestion) - 30 ans - I.E.S.T.O. (Institut d'études supérieures des techniques d'organisation) - I.A.E. - anglais courant - 8 ans expérience professionnelle en informatique (chef de projet, analyste, etc.).

RECHERCHE : poste similaire - Paris - R.P. (Section BCO/JCB).

CADRE - 40 ans - Direction technico-commerciale - 8 ans responsable produits biens d'équipements lourds pour les T.P., le bâtiment et l'industrie dans société multinationales — grande expérience du commandement et des relations humaines - Formation supérieure - anglais courant.

RECHERCHE : poste responsable d'agence régionale Dijon, Beaune, Chalon-sur-Saône. Produits techniques - Prétentions : 9 000/ 10 000 × 13 (Section BCO/LA).

INGENIEUR A.M. - 30 ans - expérience en électro-mécanique, automobile, périinformatique, automatisme, bureau d'études, production, achats, recherche - anglais.

RECHERCHE : poste à responsabilités techniques ou commerciales (achats recherche opérationnelle, gestion production, recherche) (Section B).




s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

H. form. et exp. techn/ccíales ch. poste import/export ou études des marchés et autres ou ccíalisation/ inspection/gestion ou interprète/traducteur/dactylographe français, finlandais, russe, anglais. Libre de suite. Cadre âge mûr. Contrats durée déterminée possibles. Ecr. : Solisto 56, av. P.-Doumer, 75016 Paris.

ADMINISTRATION VENTES
cadre H. 38 ans, expérience 15 ans, dont 10 à l'exportat. dans l'indust pharmaceutique, GESTION DES COMMANDES.
Ecr. nº 187, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 28 a., Bac A3, duel d'angl., exp. prof. enseig. animat. act. form. prof. d'A.H. direct. Ifocop, ch. urgent stage prat. mi-temps. Région RUNGIS PARIS-SUD. Mme PRADET, 37, r. Lecourbe, 75015 Paris. T. 566-52-48 ap. 19 h.

Secrétaire 26 a., Bac G1, BTS secrét., bil. fr., angl., 5 a. exp. ch emploi secrétar à m.-temps. Région Argenteuil ou Val-d'Oise. Mme M. Fontaine 6, allée Beethoven 95100 Argenteuil, 981-71-97.

J.F. 28 ans, maîtrise droit privé. Angl. 11 a. expér. profess., ch. 1er empl. jurid. ou serv. person. Ecr. nº T 08 519 M, Rég.-Presse. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur Electrique
30 ans, de langue anglaise, très bonne connais. français, allemand, cherche emploi dans société internationale, dans la région parisienne. Ecr. sous nº 768 295 M REGIE-PRESSE. 85, rue Réaumur. 75081 Paris.

SECRETAIRE CONFIRMEE
expérience dont 7 ans édition. Recherche POSTE dans L'Edition . la Presse ou autres. TEMPS PLEIN ou PARTIEL. TEL. : 542-21-21.

H. 30 ans, diplômé enseignement Sup. Eco. et compt. + angl., 4 ans exp., cherche direction administ. et financ rég. indif. Ecr. nº 8 229, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

Cadre banque, 30 ans, formal. gestion, 6 ans expér. crédits, étud. ttes prop. France-étrang. LASNE 842-68-00.

F. 39 ans, habit. banlieue Nord. Cadre autodidacte, exp. 22 ans, actuellement respons. d'un serv. du personnel et paies. Recherche poste stable, libre sous 3 mois. Ecr. nº 6 928, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION
3 ans expér. lettres supérieures. Licence anglais. parfait. biling. anglais ccíal, espagnol courant. Recherche poste temps partiel avec responsabilités.
Ecr. nº 136, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Journaliste, 5 a. expér., format. universitaire, cherche travail rédaction, relations publiques. Ecr. nº 168, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AVOCAT BILINGUE
nat. allemande, 3 a. expér. en R.F.A., cherche position dans cabinet parisien. Ecr. RINNE, Ewaldstr 93 Göttingen R.F.A.

Ingénieur-chimiste organicien, docteur ès sciences physiques, ch. place chef de laboratoire d'analyses ou de mise au point en synthèse organique, industrie chimique ou pharmaceutique. Assisterai également direction technique ou scientifique. Sér. références. Région parisien. Ecr. nº 8179 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

ATTACHEE DIRECTION GALE
Bras droit au P.-D.G. C.A. 50 M. 11 ans d'expérience Esprit de synthèse Sens de l'organisation, de l'initiative Relations internes et extérieures Excellente présentation 39 ans Prétention : 110.000 F.
Ecr. nº T 08786 M, Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.H., 25 a., lic. socio-philo, ch. emp. stable ds ban. ou autres. Ecr. Petronio, 17, rue Paul-Bert, 75011 PARIS

J.H. 26 ans. Maîtrise Sc. Eco. Libre suite. Etud. ttes proposit. en rapport avec sa formation. Tél. : 784-27-73 (9 h. à 14 h.).

J. Fme 30 a., tril all., angl., exp. secrétariat, banque, stand., rech. à Paris poste à respons Tél. mat. ou apr. 19 h 340-38-86

INGENIEUR E.T.A.C.A.
2 ans expér. rech. place stable milieu auto, aéronautique. Bonne connaissance de l'anglais. Téléphone : 243-04-40 (P. 398)

H. 30 ans, DESS Gestion, option logistique transport, maîtrise Sociologie, 2 ans de DROIT 1 an ISSEC (Marketing) 1 an expérience dans le commercial, rech. poste à responsabilités Ecr. nº 768310 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

H. 36 a., lic. Sc. Eco + IAE + DECS + niv certif. sup., exp ens., ind., cab., ch. pl. préf. cab Ecr nº 8247, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

National. allemande - 36 ans 7 ans d'exp. ccíale et administrative. Import/Export. Install de traitement de surf. et fonderie, ch. emploi dans société allemande ou française. Salaire annuel 74.100 F Libre de suite Ecr. nº 84.888 M Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Etudiante allem. ch. place AU PAIR dans famille française, avec enf., de mai à sept. 1979 Ecr. Martina Beykirch Sigambrerstr. 7 D 5840 Schwerte 1

J.H., 30 a., lic. cinéma et audiovisuel et littérat. franç., étud. ttes proposit. Ecr. à LABORDE 17, rue A.-Penaud (20e).

INGENIEUR + I.A.E.
28 ans, anglais, recherche emploi mi-temps ou stage, PARIS ou région parisienne. Ecr. à nº 175, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire de Direct., 27 a., lic en droit, cherche poste à responsabilités pour janvier Envoyer propositions s/nº 8233, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Architecte DPLG, 31 ans, exp France, pays arabe, parlant Franç.Arabe, Angl. Etud. ttes prop. Massoud 14, av de la Saulaie, 38160 Saint-Marcellin Tél. (76) 38-13-24

Ingénieur Electrique
30 a. de langue anglaise, très bonne connaiss. français, allem cherche emploi dans société internationale, dans la région dijonnaise.
Ecr. s/nº 768.224, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur. PARIS-2e

Femme, dynamique, exp publ prom. VPC, market., direct commerc. anim. rés. de vente ch poste intér. Dispon. ts dépt Ecr. N. Robichon, 99, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris

J.H. 21 a., DUT gestion entrepr Lib. O.M., ch. p compt ou ds gest. ds entr., cab. cptable. B Raoux, 2, r. Lautier, 34500 Béziers

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PL. VENDOME
LIBRE. Appart. caractère 220 m2. - Tél. 359-01-49

LES HALLES LUXUEUX et ORIGINAL
DUPLEX 78 M2. TERRASSES plein CIEL 35 m2. Px 640.000 F. DORESSAY - 548-43-94

2e arrdt.

2e Immeuble rénové. 2 pièces de caractère. cuis. équipée. w.-c., tél. 300.000 F. - 033-06-03.

3e arrdt.

INVESTISSEURS Sté vd rénové **STUDIOS** tt confit, refait neuf. Location et gestion assurées. Crédit 80 % possible. 256-26-01 - 256-02-64

Marais, luxueuse décoration. Séj. + chbre, cuis. équipée, s. bains, w.-c., 300.000 F - 278-09-40.

4e arrdt.

VRAI MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES, rénovation de grande qualité : 2, 3, 4, 6 Pièces, en duplex. Du mardi au samedi, 14 à 17 h., ou Tél., H. de B. : 359-30-85.

MARAIS
Prop. vd studio cft, proche Mº. Px 110.000 F. Tél. mat. 073-70-71.

63, RUE DE GRENELLE
(entre Bac et Raspail)

MAGNIFIQUES APPPTS

60 m² environ, 560.000 F.
100 m² environ, 950.000 F.
50 m² envir., balc., 500.000 F.
6e étage, terrasse, 750.000 F.
6e, duplex, 1.200.000 F.
Duplex (rez-de-ch. + 1er étage, 130 m² environ, à rénover), plusieurs appartements occupés loi de 1948.

Visite sur place tous les jours. Téléphoner propriétaire 326-98-66.

9e arrdt.

RAVISSANT 2 P. Entrée, cuis., w.-c., douche + chbre, grenier, cave, immeuble pierre de taille, 120.000 F - Mercredi, Jeudi, 14 h.-19 h., 39 rue Rochechouart, PARIS-9e - TEL. : 585-41-20.

TRUDAINE. Dans bel immeuble P. de taille, très beau 5 P., 150 m² environ, excellente distribution, belle cuisine équipée avec coin repas, 2 sanitaires, chauffage individuel gaz, téléph., plein soleil, calme, cave. 730.000 F - Mardi, mercredi, de 13 heures à 18 heures, 64, RUE CONDORCET.

9e RESIDENTIEL - Rue calme bel immeuble pierre de taille, toit neuf, ascens., très beau 5 p., cuis. équipée, belle salle de bs, chauffage individuel gaz, 125 m² environ, téléphone, cave, RANGEMENTS - Prix 650.000 F + possibilité chbre de service, MARDI-MERCREDI, 13 à 18 h., 9, RUE THIMONNIER.

10, RUE DES TERNES
Dans bel immeuble d'angle 1963, 4e étg., asc., appt 2 pces princ., tt cft. BELLE TERRASSE. Voir mercr. 18 (de 14 h. 30 à 16 h.).

COURCELLES-PEREIRE
Très bel imm. pierre de taille, luxueux 7 pièces principales, belle galerie, cuisine moderne céramique équipée, chauffage cent. indiv., possibilité garage, professions libérales acceptées. Parfait état. Propriétaire : 747-98-55.

AV. NIEL - 17e, grand standing, 4 pièces, 110 m² + chbre service, refait neuf, 660.000 F - 357-82-04.

Dans immeuble restauré, du STUDIO au 4 P., refait nf, tout conft. Sacrifié, 100.000 à 250.000 F. Pptaire, mercredi, jeudi, vendredi, 10 à 16 h., 15, RUE BOULAY.

TOCQUEVILLE. Gd 4 P., boudoir, tt cft, projet asc., à débat. Téléphone : 387-47-29.

18e arrdt.

ATELIER ARTISTE ABBESSES cft, 54 m2. dernier étage. BALCON. Tél. 370.000 F. crédit. - 346-11-76.

12, RUE ANDRE-ANTOINE
Immeuble récent, 5e, ascens., tt cft, vue, soleil, 4 pces, 85 m², gar. Mardi, mercr. tte la journ.

Mº LAMARCK, 2e étage, sur rue studio, grande cuisine, entrée, w.-c., belle salle de bains, état impecc. 135.000 F - 255-66-18.

MAIRIE 18e Bel immeub. pierre, standing, 4 pièces, bains, tout confort, vue panoramique, étage élevé, balcon - 359-56-96.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, près bois. Très bel appt tt cft, 4 p. princ., 125 m², parfait état, sur rue et jardin, 840.000 F. Téléph. : 255-13-29.

95 - Val-d'Oise

Près lycée, 4e et dern. étage, asc., **ENGHIEN** F 5, 106 m2 + 14 m2 terr., park. dble, cave. 550.000 F. 989-21-74.

95-ST-GRATIEN. URG. F3 1971, 70 m², s. à manger, 2 chb., cuis., s. de bs, loggia, séchoir, cave, parkg. prox. gare, bus, écoles, ts commerces, pisc., tennis. Px : 152.000 F (y comp. poss. reprise 45.000 F C.D.C. 4,70 %). Tél. : 244-45-16, 244-43-15, 959-11-26.

appartem. achat

ACHETE COMPTANT appts 30 à 70 m2 bon stdg. 5e, 6e, 14e, 15e, 16e. Tél. 747-10-87.

Agence bien placée NEUILLY rech. toutes surfaces ancien ou récent. Tél. 722-85-40.

Rech. appts 2 à 4 P. à PARIS, réf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. Tél. 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-08-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. 2-3 P., bel immeuble, confort possible, bon 18e. HUSSON - 255-66-18.

crédit foncier de france




tous crédits immobiliers

achat de neuf ou d'ancien (avec ou sans aide de l'Etat)

construction d'une maison individuelle (avec ou sans aide de l'Etat)

jusqu'à 80 % du prix

travaux d'amélioration (avec ou sans aide de l'Etat)

- RÉGION PARISIENNE

PARIS 2e
14, rue des Capucines Tél. 260-35-30

PARIS 15e
8-10, bd de Vaugirard Tél. 273-88-00

CERGY
place de la Préfecture Tél. 030-43-48

CRETEIL
5, rue Charles-Gounod, près de la Préfecture Tél. 898-12-80

EVRY
Bd. de France Tél. 077-22-60 et 077-26-97

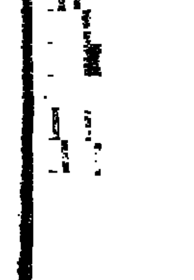
MEAUX
6, place Henri-IV Tél. 433-35-45

MELUN
32, rue Saint Étienne Tél. 437-11-85

VERSAILLES
32, rue du Mal Foch Tél. 950-10-66

- EN PROVINCE

A la Direction Départementale du Crédit Foncier de France la plus proche de votre domicile.



5e arrdt.

RUE SAINT-JACQUES
Immeuble ancien rénové : MAGNIFIQUE 2 PCES, 70 M2, 5e étage, ascenseur. Excellent état. Décoration raffinée, 590.000 F. S.P.E.I. : 256-03-54

PRÈS DES QUAIS
RAVISSANT APPARTEMENT EN DUPLEX
dans jolie maison 18e, rénové, séjour avec cheminée d'époque, cuisine équipée, 2 chambres, dressing, 2 bains, cave aménagée. Parking à proximité. : CHARME PROVINCIAL. SERGE KAYSER : 329-60-60.

STUDIOS ARAGO PORT-ROYAL
87.000 et 145.000 F. - 331-61-11.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES Visite les mardis et mercredis, 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57.

5, RUE FREDERIC-SAUTON 2 PIECES et 4-5 PIECES Visite les jeudis et vendredis, 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57.

GRAND STUDIO + alcôve, cuis., bains, w.-c., chauffage, refait neuf. Mardi, mercredi, 14-18 h., 24, bd PORT-ROYAL.

6e arrdt.

SAINT-SULPICE
Propr. vd dans bel imm., asc., grand 4 Pièces, en parfait état. 734-98-06, heures de bureau, à : Mme BASTIDE.

FACE LUXEMBOURG
BON IMM., 1er étage, calme **STUDIO** poutres, cuisine, bains, w.-c., tél.
5.400 F LE M²
12, rue de VAUGIRARD Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

OBSERVATOIRE - ASSAS
Charm. LIVG DBE + chbre 60 m². En parfait état, sur jard., 420.000 F - 705-31-13.

MARCHE SAINT-GERMAIN
Séj.+2 chbres, cuis., s. bs, avec mezzanine. Px à déb. 266-47-06.

7e arrdt.

Sèvres - Breteuil. - ODE. 42-70
TERRASSES
180 m2 DUPLEX, étage élevé. Asc. LUXE, SOLEIL, PARK.

BAC Imm. 18 siècle charme, 4 P. tt cft. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

7e Jolie maison sur toit d'un hôtel particulier, 2 terrasses plantées, 2 réceptions, 2 chambres, 2 bains. Prix sage pour un appart. de qualité. - 705-94-87.

QUAI VOLTAIRE
Elégant appart. vieille France 230 m², boiseries, 3 bains, 3e étg. asc., gar. - 742-02-44.

10e arrdt.

EXCEPTIONNEL Immeuble 18e
REPUBLIQUE - 5 P., 120 M2. Balcon. A RENOVER. Mardi et mercredi, 14 h à 18 h : 28, RUE RENE-BOULANGER

12e arrdt.

BASTILLE
DUPLEX cuis. équipée, s. bains couleur, tél.
— Living + chbre, 215.000 F.
— Liv. + 2 ch., terras., 295.000.
Propriétaire : 322-06-89

13e arrdt.

ITALIE - Récent, grand conft, 2 P., 45m²+balc. 13m², vue, tél., soleil, 265.000 F - 535-56-92.

14e arrdt.

VAVIN Beau studio, 3e étage, entrée, cuis., tt conft, penderie, poutres, refait neuf. 155.000 F. - 331-86-22.

DENFERT-ROCHEREAU
Atelier peintre avec mezzanine 55 m², confort, caractère, charme - 567-22-88.

ALESIA. 4 p., entrée, cuisine, w.-c., bains, avec 72.000 F, prix 372.000 F - 278-58-32.

PRES PARC MONTSOURIS
Ravissant 3 pièces en duplex, parfait état, 2e étage, charme, 295.000 F - 320-99-80.

15e arrdt.

15e Mº COMMERCE, beau 4 P., 80 m2, séjour, 3 chbres, s. de bains, w.-c., asc. parf. état. Libre à la vente. UFFI - 261-80-27, poste 442.

Près Montparnasse, 90 m² imp., soleil, imm. mod. Prix 780.000 F. Tél. 320-02-76, à partir de 17 h.

16e arrdt.

PASSY
6 P. CONFORT
SENEZE. - 331-23-74.

FAISANDERIE - Magnifique 249 m², réception + 4 chbres, 2 bains, rez-de-ch., parking, chambre de service. 567-22-88.

17e arrdt.

ETOILE coquet 2 P., cft. 35 m2, état impeccable, clair, soleil. SEGECO. 322-43-20.

BATIGNOLLES - ROME
DUPLEX. Luxueuse rénovation, étage élevé, 4-5 pièces, 110 m². Ascenseur - 033-95-10.

19e arrdt.

Beau studio, 30 m², cuisine aménagée, salle de bains, immeuble neuf. S/place, 12-18 h., mercredi 18 octobre, 119, rue Manin.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY CHATEAU
Hors classe, au dernier étage : somptueux living, 4 chambres, piscine, terrasse, box, service, 4.000.000 F. Exclusivité « TAC », Téléphone : 329-32-30.

MEUDON BELLEVUE
Immeuble récent, gentil 4 Pces, tout conft, vue dégagée. Prix intéressant. - MARTIN, docteur en droit, Tél. 742-99-09, bureau; 775-95-63, domicile.

COURBEVOIE - Propriétaire vd beau 2 PIECES, confort, ascenseur - 504-49-13.

Part. vend 2 P., cuisine, w.-c., avec travaux, 6e étg., imm. P. de taille, Mº MAIRIE-D'ISSY, 120.000 F - Tél. : 362-83-62.

MARCEL-SEMBAT. Près métro, Immeuble récent, plein soleil, gd séjour, 3 chbres, cuisine, salle bains, box, 480.000 F. ROUSSEL - 620-36-49.

BOULOGNE/BOIS, Appartement 75 m², état neuf, jardin privatif 120m², parkg. Px direct par propriét., 700.000 F. Tél. 604-48-66.

SAINT-CLOUD, Vue Paris, livg, terrasse, 2 chambres, 2 bains. Tél. : 602-95-88, le soir.

ISSY - IDEAL PLACEMENT Immeuble brique rénové, Studio et 2 pièces tout confort à partir de 85.000 F - 504-75-80.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf, en cours de construction (achèvement prévu dans douze mois) : Investisseur privés CEDENT AU PRIX DE REVIENT surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
TÉL : 379-82-75.

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de GRAND STANDG DU STUDIO AU 7 PIECES SUR JARDINS.
Visite de notre appt décoré, ts les jrs, 10-12 h. et 14 à 18 h. 30, 117, BD BINEAU, ou renseignements au 624-39-49.

maisons individuelles

PETITE MAISON sur JARDIN Séj., 2 ch., loggia, clair, calme, 400.000 F à débattre - 387-02-03

appartements occupés

XVe OCCUPES APPTS 1-2 et 3 PCES, IMM. RENOVE Excellent investiss. - 266-47-06.

MONTMARTRE
54, rue Lepic
Très beau 3 pièces, 70 m² envir. sur rue, bien distribué, bains poss. dans gd débarras. Occupé dame seule 84 ans. Px 238.000 F, crédit - Voir propriétaire : mercredi, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

locaux commerciaux

MELUN
Près GARE, A-6, R.N. 5, Quais de SEINE
ENSEMBLE INDUSTRIEL à louer
— Terrain : 2.000 m2.
— Entrepôts : 800 m2.
— Bureau + Pavillon : 270 m2.
4 lignes téléphoniques, Gde Cour, Accès camions. Mme GARCIA : 439-45-01, heures bureau.

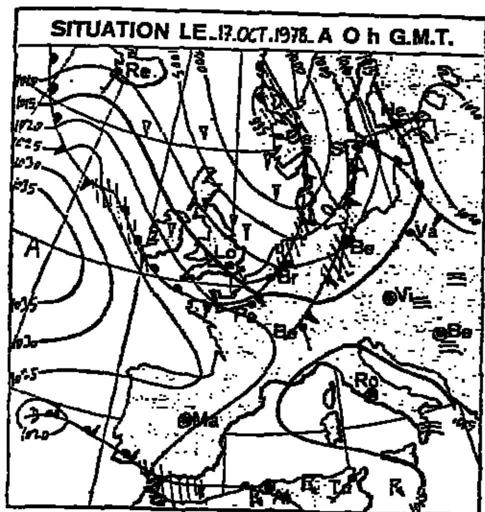
SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE DU NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3.500 m2, possibilités 4.500 m2.
ACCES GROS PORTEUR.
Ecr. nº 6.105, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COPERNIC-KLÉBER
DANS HOTEL PARTICULIER : bureaux commerciaux à aménager, 670 m2 + 220 m2 de ss-sol éclairé. Prix 5.500.000 F. Ecrire à A.P.I. (nº 104), 13, r. Madeleine-Michelis, 92200 Neuilly.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.OCT.1978 A O h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18-X-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région.

Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 octobre à 0 heure et le mercredi 18 octobre à 24 heures :

Le rapide courant perturbé provenant du nord-ouest ou du nord affectera la majeure partie de l'Europe occidentale. Les premières perturbations qui traverseront la France mardi seront freinées sur les Alpes où elles prendront un caractère orageux, tandis qu'une dépression importante se développera en Méditerranée occidentale. Les nouvelles perturbations donneront des passages pluvieux sur nos régions proches de l'Atlantique ; ailleurs, des averses assez fréquentes se produiront.

Mercredi 18 octobre, sur l'ensemble de notre pays, le temps sera souvent très nuageux ou passagèrement couvert. Les précipitations modérées ou parfois assez fortes seront intermittentes ; elles seront plus nombreuses et plus fréquentes en montagne, où il neigera au-dessus de 1 200 mètres. Des orages se développeront sur les Alpes et en Méditerranée. En toutes régions, les éclaircies seront rares.

Les vents seront irréguliers, souvent assez forts dans l'intérieur et forts près des côtes, de secteur nord-ouest à nord dominant. De forts coups de vent se produiront en Méditerranée, avec orientation passagère à nord-est ou est.

Les températures baisseront légèrement.

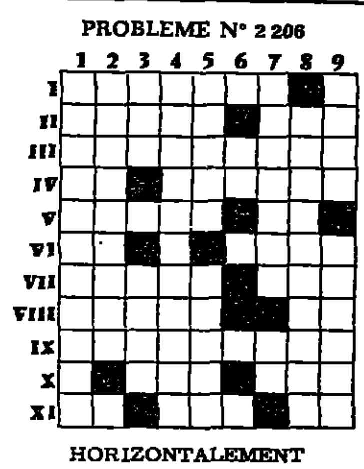
Le mardi 17 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,5 millibars, soit 759,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 octobre; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 19 et 10 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 15 et 10; Cherbourg, 14 et 10; Clermont-Ferrand, 16 et 10 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 19 et 7 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille, 21 et 13 ; Nancy, 17 et 9 ; Nantes, 17 et 9 ; Nice, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 18 et 10 ; Pau, 18 et 12 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 17 et 10 ; Tours, 17 et 9 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 15 ; Amsterdam, 13 et 4 ; Athènes, 23 et 17 ; Berlin, 15 et 9 ; Bonn, 16 et 8 ; Bruxelles, 14 et 8 ; Iles Canaries, 30 et 24 ; Copenhague, 14 et 7 ; Genève, 18 et 7 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 23 et 8 ; Moscou, 4 et —3 ; New-York, 12 et 9 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 22 et 11 ; Stockholm, 9 et 9.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 206



HORIZONTALEMENT

I. Le bon côté des choses. — II. Plante aquatique ; Ne fait pas de cadeaux. — III. Peut être utilisé dans une bonne pâte. — IV. Sigle d'Etat ; Des gens sur qui on peut compter. — V. Se laisser aller ; Point de départ. — VI. Sous sol ; On y entre pour se mesurer. — VII. Gouffres ; Qui n'a pas été touché. — VIII. Marais d'Argolide ; Note. — IX. Qui ont donc été plantées. — X. Est bon à conserver ; Article. — XI. Pour embouteiller une capitale ; Adjectif souvent utilisé pour qualifier le blanc ; Règle.

VERTICALEMENT

1. Tiennent moins de place que les placards. — 2. Les plus chauds partisans du retour à la terre. — 3. Récites ; Puissance. — 4. Qui sont donc devenues moins sombres. — 5. Bon pour le panier ; Sans chaperon. — 6. Le long des routes célestes. — 7. Qui pourra donc circuler à l'étranger ; Obtenu. — 8. Sorte de combinaison. — 9. Pas maintenus ; Prophète.

Solution du problème n° 2 205

Horizontalement

I. Ivrognes. — II. Ruineuses. — III. Réparable. — IV. Age ; Rat. — V. Taire ; Oc. — VI. Allé ; Nuit. — VII. Bel ; Café. — VIII. Lue ; Riens. — IX. El ; Vin ; SO. — X. Semer. — XI. Gare ; Pif.

Verticalement

1. Irritables. — 2. Vue ; Aïeul. — 3. Ripaille ; Sa. — 4. Onagre ; Ver. — 5. Gérée ; Crime. — 6. Nua ; Naine. — 7. Esbroufe ; RP. — 8. Sélaciens. — 9. Set ; Soif.

GUY BROUTY.

P.T.T.

● *La C.F.T.C. pour une grève nationale.* — La fédération des postiers C.F.T.C. a décidé de se joindre à l'appel lancé par Force ouvrière en faveur d'une journée de grève dans les P.T.T. le 25 octobre. Selon la C.F.T.C., il s'agit de *« frapper un grand coup pour la survie du service public ».*

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 16-17 octobre 1978 :

DES ARRETES

● Portant approbation du règlement du régime complémentaire facultatif d'assurance-vieillesse des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales institué par le décret n° 78-321 du 14 mars 1978 ;

● Relatif à la création d'une zone de protection spéciale contre les pollutions atmosphériques à Paris et dans chacun des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

loterie nationale

Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Terminaison	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	51	tous groupes	200
	251	tous groupes	500
	761	tous groupes	300
	481	tous groupes	1 000
	27 671	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	89 491	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	48 101	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
2	2	tous groupes	100
	52	tous groupes	300
	62	tous groupes	300
	942	tous groupes	400
	2 152	groupe 3	5 300
		autres groupes	1 300
	89 492	groupe 4	5 100
		autres groupes	1 100
	1 292	groupe 3	10 100
		autres groupes	2 100
	3 282	groupe 3	10 100
		autres groupes	2 100
	27 672	groupe 3	1 500 100
		autres groupes	50 100
	48 102	groupe 4	2 000 100
		autres groupes	200 100
3	9 283	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	27 673	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	39 493	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	48 103	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
4	27 674	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	89 494	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	48 104	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
5	145	tous groupes	300
	475	tous groupes	300
	745	tous groupes	300
	27 675	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	48 105	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	89 495	groupe 4	1 000 000
		autres groupes	50 000
6	6	tous groupes	100
	46	tous groupes	300
	166	tous groupes	1 100
	956	tous groupes	2 100
	27 676	groupe 3	5 100
		autres groupes	1 100
	89 496	groupe 4	5 100
		autres groupes	1 100
	2 396	groupe 3	10 100
		autres groupes	2 100
	48 106	groupe 4	10 100
		autres groupes	2 100
7	77	tous groupes	200
	977	tous groupes	500
	007	tous groupes	500
	5 287	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	5 917	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	27 677	groupe 3	5 200
		autres groupes	1 200
	89 497	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	48 107	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
8	768	tous groupes	500
	27 678	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	89 498	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	3 568	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	48 108	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
9	819	tous groupes	300
	27 679	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	89 499	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	9 939	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	48 109	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
0	400	tous groupes	300
	630	tous groupes	300
	4 200	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	27 670	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	89 490	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	48 100	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000

Tranche du VENDREDI 13
TIRAGE DU 16 OCTOBRE 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 18 OCTOBRE 1978 à PARIS
78 — 47

L'immobilier

régions

LES FRANCS-COMTOIS ET LEURS ANNIVERSAIRES

Trois cents ans et pas tout à fait adultes...

De notre correspondant

Besançon. — Trois siècles ont-ils réellement prouvé qu'« *il n'y avait pas d'amour impossible* », comme l'a dit le directeur des P.T.T. du Doubs en présentant le timbre-poste que son administration édite pour commémorer le rattachement de la affirme le sénateur Jeambrun, à la France ?

Certains, en Franche-Comté, le sénateur Pierre Jeambrun (majorité) par exemple, allié, comme l'on dit, « objectif » d'universitaires appartenant à l'opposition, paraissent plus enclins à penser que l'union obtenue par la force reste encore obscurcie par les nuages de la méfiance. « *Nous demandons un peu de pudeur* », revendique le sénateur Jeambrun, dont les ancêtres jadis se faisaient enterrer face contre terre pour protester contre la présence française. « *Nous voulons retrouver une identité culturelle* », affirme M. Gaston Bordet, enseignant du P.S. et auteur d'une charte culturelle.

Pour autant, ni l'un ni l'autre ne se disent autonomistes. Au reste, pourrait-on être autonomiste en Franche-Comté aujourd'hui ? Non, si le mouvement autonomiste s'appuie sur un concept nationaliste, car la nation bourguignonne, jadis constituée avec les Pays-Bas espagnols, s'est diluée dans le temps et l'espace et ne pourrait être ressuscitée. D'ailleurs, le groupuscule fantomatique qui avait commémoré à l'explosif la conquête de la province par Louis XIV ne s'est pas manifesté cette année alors qu'on célébrait l'acte juridique signé le 17 septembre 1668 à Nimègue (Pays-Bas) par lequel le roi d'Espagne, comte de Bourgogne, cédait ses possessions au Roi-Soleil.

Occupation, annexion, rattachement ? On discute encore aujourd'hui du terme adéquat. Les moins frondeurs des Comtois évoquent leur attachement, mais la volonté de *n'éveiller* aucun *souvenir* désagréable tend à faire triompher le mot « union » dans les sphères officielles. « *On n'aurait pas de problème,* dit M. Edgar Faure, président du conseil régional, *si on pouvait parler du rattachement de la France à la Franche-Comté.* »

Ainsi, apparemment réglée par une boutade, la querelle de mots n'en demeure pas moins la face apparente d'un malaise aux contours nébuleux. Malaise culturel ? La charte régionale, mise en forme par un « Parisien », prend-elle bien en compte les particularismes d'une histoire que les manuels scolaires confondent trop souvent avec celle du royaume de France ?

Malaise économique et politique ? En réaction contre le pouvoir central, la Franche-Comté ne sera-t-elle pas tentée de jouer avec ostentation la carte européenne ? Déjà, au colloque historique organisé à Dole (sous-préfecture du Jura, qui, sous le régime espagnol, était la capitale de la Franche-Comté de Bourgogne, Besançon, ville libre du Saint-Empire romain germanique, n'étant devenue comtoise qu'en 1664), M. Edgar Faure, soulignant l'importance européenne de la province, a pu souhaiter qu' « *une personnalité franc-comtoise figure sur les listes* », lors des élections au Parlement européen. De là à entrevoir des menées séparatistes, il s'en faut.

CLAUDE FABERT.

LE DIFFICILE DIALOGUE ENVIRONNEURS-AMÉNAGEURS

Saint-Étienne : les mines à ciel ouvert menacent-elles les arbres ?

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Dans le bassin stéphanois, comme dans les quatre autres centres d'extraction des Houillères du Centre et du Midi, l'année 1977 a été marquée par un nouvel accroissement de la production dite à « découvert ». Il en est résulté à Saint-Etienne sinon un conflit, du moins une controverse touchant à l'environnement, en raison d'une opération de déboisement menée par les Houillères de la Loire, à Saint-Victor.

Actuellement, dans la région, un seul puits reste en activité, celui de Montrambert, entre Le Chambon-Feugerolles et La Ricamarie, dont la fermeture est d'ailleurs prévue pour 1980.

Cependant, l'exploitation à ciel ouvert avait permis, en 1977-1978, d'extraire sur le site de la Doa, à la sortie nord de Saint-Etienne, 500 000 tonnes de charbon et aussi un... fossile identifié par le laboratoire de paléobotanique de Lyon comme étant un tronc de cordaïte vieux de deux cent cinquante millions d'années.

Aujourd'hui, les Houillères de la Loire en ont fini avec leur exploitation du site de la Doa. Mais à peine avaient-elles ici remblayé qu'elles entreprenaient une autre campagne de reconnaissance à Saint-Victor-sur-Loire, ancienne commune rattachée depuis 1969 à Saint-Etienne.

De tels travaux de recherche ne sont pas soumis à autorisation mais subordonnés à une simple déclaration à la préfecture, qui la reçut effectivement le 9 mars 1978.

Toute la querelle est née de l'absence, dans cette déclaration, de l'annonce d'un déboisement, ce qui aurait soumis les Houillères à une procédure spéciale : étude spécifique et autorisation expresse du préfet, après consultation des municipalités intéressées.

Car les Houillères, sans crier gare, ont bel et bien commencé à procéder à d'importantes coupes d'arbres, dans un bosquet de petits chênes recouvrant la colline du Borland surplombant la roseraie municipale. Les occupants des villas de l'endroit se sont indignés, parlant déjà de créer un comité de défense.

« *Cette saignée semble être la conséquence d'une autorisation de recherche préalable à exploitation donnée par la préfecture et mise en pratique sans que l'autorisation d'abattage d'arbres ait été donnée* », a déclaré, dans une motion adoptée à l'unanimité, le conseil municipal de Saint-Etienne. Et il a signifié au préfet qu'il ne pouvait admettre que « *des décisions concernant le territoire de la commune soient prises sans que la population et les élus aient été informés et consultés* ». Pour le maire communiste, M. Sanguedolce, il vaudrait mieux exploiter le charbon en profondeur « *au lieu de faire du grapillage* ». Et il demande l'arrêt de « *cette scandaleuse exploitation qui, pour quelques tonnes de charbon, risque de ravager une contrée réputée pour sa beauté* ».

Mise ainsi en cause, la préfecture a tenu, dans une mise au point, à faire savoir qu'on ne pouvait affirmer que ces abattages d'arbres résulteraient d'une autorisation préfectorale. La déclaration de recherche ne faisant pas état d'un déboisement nécessaire, aucune demande d'autorisation n'a pu être instruite ni *a fortiori* acceptée.

Pour l'heure, les Houillères, qui semblent avoir fait un pas de clerc, gardent le silence, mais ont arrêté le bras de leurs bûcherons.

PAUL CHAPPEL.

Grenoble : les rues piétonnes chassent-elles le client ?

De notre correspondant

Grenoble. — La transformation des principales artères du centre de la ville en rues piétonnes et la mise en place du « tronc commun » qui réserve, de façon permanente, aux seuls bus, troleybus et taxis certaines voies du centre de Grenoble, ont bouleversé, en 1974, les habitudes des Dauphinois. Désormais, la circulation automobile privée est refoulée hors du « vieux centre », et la majorité des commerçants, qui avaient à l'origine protesté contre ces différentes mesures, semblent finalement y avoir trouvé leur compte. Les nombreuses plaintes qu'ils avaient déposées contre la ville de Grenoble ont été retirées les unes après les autres, à l'exception de celle de la société Hôtel de l'Europe, qui a été évoquée le 4 octobre 1978 devant le tribunal administratif.

Depuis la mise en place du « tronc commun », l'accès de cet hôtel est, en effet, pratiquement impossible pour la clientèle qui traverse Grenoble en voiture particulière. La municipalité a toutefois apporté certaines dérogations pour faciliter « l'approche » des automobilistes vers cet établissement. Celles-ci n'auraient pas été suffisantes. La société Hôtel de l'Europe, constatant une baisse de son chiffre d'affaires, demandait que la ville soit condamnée à réparer le préjudice estimé à 490 000 F, sur le fondement du principe de l'égalité devant les charges publiques.

Lors d'une première audience devant le tribunal administratif de Grenoble, le 11 janvier 1978, le commissaire du gouvernement, M. Delcourt, reconnaissait qu'il y avait bien, en l'espèce, une privation d'accès ou, en tout cas, une gêne importante, mais demandait au tribunal d'ordonner une expertise. Les chiffres cités par l'expert devaient révéler que l'instauration du « tronc commun » n'avait pas d'influence néfaste sur l'activité d'hôtellerie, que la société « Hôtel de l'Europe » n'avait subi aucun préjudice. « L'examen des chiffres dégagés par l'expert suggérerait, au contraire, qu'elle a bénéficié de la mise en place du tronc commun dans le centre de la ville » a conclu, le 4 octobre, M. Delcourt.

Le tribunal administratif de Grenoble a rejeté la requête présentée par la société Hôtel de l'Europe, confirmant ainsi que ni la création des zones piétonnes, ni la mise en place du « tronc commun » n'avaient à Grenoble provoqué une quelconque perturbation aux activités commerciales du centre-ville.

POINT DE VUE

INFLATION DES PRIORITÉS

Justice et volonté pour l'Ouest oublié

par MAURICE LIGOT (*)

Qui parle aujourd'hui de la priorité de l'Ouest dans l'aménagement du territoire ?

A l'évidence, on court au feu qui couve, en Lorraine, dans la sidérurgie, dans les Vosges, avec la crise Boussac, dans certains ports, avec les difficultés de la construction et de la réparation navales — ailleurs encore — pour limiter le nombre des suppressions d'emplois. Et on a raison. On met en œuvre des mesures pour sauver les montagnes d'un exode définitif et d'une désertification totale. On place au premier rang des préoccupations nationales le développement des trois régions frontières de l'Espagne, pour les mettre en mesure de faire face à une prochaine concurrence communautaire. Et on a raison.

Mais que devient l'Ouest français, dans cette inflation des priorités de l'aménagement du territoire ? Malgré les dénégations, il est oublié.

Traditionnellement rural, traditionnellement en retard sur le chemin du progrès économique et social — retard qui se mesure par l'insuffisant pourcentage de la population active dans le secteur secondaire et par l'insuffisant niveau des rémunérations, — l'Ouest va-t-il encore subir du fait des difficultés économiques d'aujourd'hui une amplification de son retard par rapport à la région parisienne et à la partie nord et est de notre pays ?

Et pourtant, il faut l'affirmer, la foule des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi dans l'Ouest, les jeunes ruraux qui n'ont pas d'avenir dans l'agriculture, ne méritent-ils pas autant d'attention que les licenciés de la sidérurgie, du textile ou de la construction navale ?

La remise en cause des priorités retenues au cours des années 60 et 70 ne tient pas compte d'une vérité qui est oubliée dans cette course contre la montre : l'avenir est à l'Ouest. Car l'Ouest est riche d'un territoire vaste, de qualité, non défiguré ; l'Ouest bénéficie d'une démographie forte, d'une jeunesse nombreuse, d'un pourcentage infime de main-d'œuvre étrangère ; l'Ouest a une forte capacité agricole. Quelle richesse si on veut bien y réfléchir. Quelle richesse à utiliser !

Mais riche d'hommes et de potentialités, l'Ouest est pauvre de son éloignement du centre actif de l'Europe, handicapé par son enclavement par rapport aux grandes voies de liaisons européennes ; l'Ouest est généralement pauvre en équipements publics de toute nature. Qu'on fasse un bilan rapide comparé à ceux qui sont chaque année réalisés dans l'est de la France.

Atouts majeurs, mais aussi obstacles graves. Seule une politique prioritaire, à long terme, globale, peut mettre en valeur ces atouts et peut effacer ces obstacles. Politique qui engagerait la solidarité de la nation tout entière ; politique qui engagerait la responsabilité de ses élus et de ses dirigeants économiques et sociaux ; politique qui fixerait un but pour l'ensemble de la population.

Oui, il faut une politique pour l'Ouest. C'est-à-dire un ensemble de mesures visant à résoudre à la fois des problèmes à court terme comme à long terme.

L'attention que l'on porte au rattrapage économique de l'Ouest ne doit pas faire oublier que cette région subit elle aussi, et durement, des difficultés immédiates et de grande ampleur : après la crise de la chaussure, la crise de la construction navale et de ses sous-traitants met en cause cinq mille à six mille emplois et celle des télécommunications cinq mille à six mille aussi. Il est indispensable que, comme dans les régions de la sidérurgie et des Vosges, un dispositif exceptionnel d'implantation de nouvelles activités économiques soit élaboré et mis en place au plus vite, qui s'ajouterait aux mesures spécifiques à prendre à l'égard de la construction navale et des télécommunications.

Loin de l'Europe vitale

Pour le long terme, l'action menée en faveur de l'Ouest doit continuer le développement et l'aménagement :

Une politique d'aménagement pour l'Ouest, c'est d'abord, pour tenir compte de sa croissance démographique, une meilleure répartition des activités nationales, tant industrielles que tertiaires, et pas seulement pour des emplois d'O.S., mais aussi de haut niveau. La preuve est faite par l'exemple de la région choletaise que des décentralisations de sièges sociaux sont possibles et que la concentration parisienne n'est pas une fatalité.

L'Etat doit exercer son autorité tant à l'égard de ses propres services que des organismes qu'il contrôle, pour multiplier les implantations tertiaires dans l'Ouest ; de même doit-il user de tout son pouvoir pour inciter les entreprises industrielles en développement, même si, à l'heure présente, elles sont peu nombreuses, à participer au renforcement du tissu industriel de l'Ouest.

Une politique d'aménagement pour l'Ouest, c'est aussi un effort soutenu pour éliminer les graves inconvénients de l'éloignement du centre vital de l'Europe. Mal relié, il est isolé comme le montre aujourd'hui la carte autoroutière. Cet isolement n'est plus acceptable car il apparaît comme le frein le plus certain aux implantations industrielles et aux créations d'emplois tertiaires. Liaison vers Paris, vers le centre de l'Europe, liaison interrégionales, sont autant de nécessités urgentes.

Avant de vouloir créer de nouvelles entreprises, il est indispensable de soutenir et d'encourager celles qui existent et de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de créatrices d'emplois, en nombre et en qualité. A cet égard, il convient de rendre le pouvoir administratif beaucoup plus incitatif à l'égard des entreprises, qu'elles soient dynamiques ou en difficulté, alors que trop souvent on constate qu'il est employé à empêcher, à gêner, à retarder, sans bénéfice pour l'Etat. De même il est indispensable de soutenir l'activité du bâtiment et des travaux publics dans l'Ouest, où la main-d'œuvre employée par ces entreprises est très majoritairement nationale et où les besoins demeurent importants.

Alors que l'Ouest est une des parties les plus vivantes et les plus jeunes de notre nation, que sa population est attachée à son terroir et à des valeurs traditionnelles qui font sa force morale, il apparaît à certains égards comme mal aimé. Et le sang bouillant de certains pourrait se transformer en révolte.

Sans vouloir à aucun moment sous-estimer les problèmes de la Lorraine, ceux du Massif central, ceux du sud de la France, face à l'élargissement du Marché commun, il faut reconnaître que l'Ouest se trouve confronté à des problèmes anciens, graves et profonds. Ne pas y porter remède serait gaspiller ce capital humain qui faisait dire au vieil économiste angevin Jean Bodin : « *Il n'y a de richesses que d'hommes.* »

Le langage de la vérité, c'est celui des gens de l'Ouest qui ne se laissent pas volontiers abuser de mots ; et la vérité est là, sous l'apparence tranquille de nos populations.

En contradiction avec ce qu'affirmait le président de la République : « *L'aménagement du territoire, c'est d'abord une volonté* », il n'y a plus aujourd'hui de véritable volonté prioritaire pour l'Ouest. Elle s'est diluée dans des priorités, multiples et immédiates, qui l'annulent.

Une volonté politique doit renaître, plus forte et plus ardente. L'Ouest l'attend avec impatience, mais aussi avec confiance — il a l'avenir pour lui — car, comme l'a dit aussi le président de la République : « *L'aménagement du territoire est en même temps une œuvre de justice.* »

(*) Député (app. U.D.F.) de Maine-et-Loire), maire de Cholet, ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique.

Le Monde

économie

MONNAIES

En République d'Irlande

Dublin pourrait envisager de rompre ses liens avec la livre sterling

De notre correspondant

Dublin. — A en juger par le déroulement de la première séance du Dail (Parlement) le mercredi 11 octobre, la « lune de miel » du gouvernement de M. Jack Lynch (Fianna Fail), élu en juin 1977, est finie, et les deux partis de l'opposition, Fine Gael (centristes) et travailliste, vont adopter une tactique de harcèlement.

Le talon d'Achille du gouvernement est la promesse faite dans son Livre blanc d'il y a six mois de mettre fin au chômage sur une période de cinq ans, avec la création d'au moins vingt mille emplois par an. Le ministre de la planification économique, M. Martin O'Donoghue, a admis cette semaine que, malgré l'état extrêmement sain actuellement de l'économie, cet objectif ne serait pas atteint : le nombre d'emplois créés ne serait pas supérieur à quinze mille. Selon les partis de l'opposition, la diminution du nombre des chômeurs (environ 8 %) est en partie due à la reprise de l'émigration qu'ils estiment à vingt mille personnes par an.

Un autre projet épineux pour le gouvernement est celui du ministre de la santé, M. Charles Haughey, concernant la libéralisation de la vente des contraceptifs. Le ministre a consulté les différents groupes intéressés — la hiérarchie catholique, les médecins, ainsi que l'Association pour le planning familial, — mais il est peu probable que la législation qu'il proposera soit acceptée par tous.

En tête de l'ordre du jour du gouvernement figure la question monétaire : la livre irlandaise doit-elle rompre ses liens avec la livre sterling pour entrer dans le « serpent » monétaire européen, ou bien se lier à une autre monnaie d'un Etat membre de la C.E.E. ? La livre irlandaise, qui a été créée par une loi de 1927, a été immédiatement alignée sur la livre sterling. L'Irlande était alors membre du Commonwealth, avec le statut de dominion, la livre britannique était la monnaie mondiale forte et le commerce irlandais se faisait pour 90 % avec la Grande-Bretagne. Cette situation a changé radicalement depuis l'adhésion de l'Irlande à la C.E.E. en 1972 : le taux du commerce avec l'île voisine est tombé à moins de 50 % et la livre sterling s'est fortement dépréciée par rapport aux autres monnaies européennes. De plus, le taux d'inflation irlandais est actuellement de l'ordre de 7 %, c'est-à-dire au-dessous du taux britannique. Mais l'opinion est toujours très partagée au sujet de la rupture entre les deux monnaies. Dans son discours d'ouverture du Parlement, le premier ministre, M. Lynch, a déclaré que deux débats y seront consacrés : le premier aura lieu la semaine prochaine, le deuxième après la publication d'un document très complet.

Pronostics peu encourageants

Pour le moment, le gouvernement et les partis d'opposition semblent être favorables à ce qu'ils considèrent comme une décision « révolutionnaire » pour le pays. Même si la Grande-Bretagne décide de s'opposer à l'union monétaire européenne, le gouvernement actuel, comme son prédécesseur, resterait favorable à une union monétaire et économique, pourvu que la Communauté ait une véritable politique de répartition des ressources pour aider ses régions les moins développées, comme l'Irlande.

La majorité des petites et moyennes entreprises, qui continuent à exporter la plus grande partie de leur production vers la Grande-Bretagne, emploient 45 % de la main-d'œuvre industrielle. De plus, les pronostics économiques pour le pays en 1979 ne sont pas très encourageants : avec un taux de croissance limité à 3 %, au lieu de 6 à 7 % en 1978, c'est-à-dire incapable d'assurer le plein emploi, la situation serait encore plus grave si la livre irlandaise était réévaluée par rapport à la livre sterling. Cependant, tout porte à croire que M. Lynch a été assuré par certains de ses homologues de la C.E.E. qu'il peut compter sur leur soutien au cas où il ferait un pas décisif vers l'union monétaire.

JOÉ MULHOLLAND.

Les Neuf reprendront le 20 novembre la discussion sur le système monétaire européen

Peu de progrès ont été accomplis lundi

Les ministres des finances des Neuf ont poursuivi lundi la mise au point du futur système monétaire européen (S.M.E.) que les chefs de gouvernement formant le « Conseil européen » voudraient être en mesure d'approuver début décembre.

Mardi, les ministres des affaires étrangères à Luxembourg délibèrent des conséquences de l'attitude du Congrès des Etats-Unis sur les négociations commerciales multilatérales de Genève (N.C.M.). La veille, la Commission européenne a rendu publique une déclaration où elle confirme que la Communauté ne pourra terminer les N.C.M. avant la fin de l'année comme cela avait été décidé lors du sommet des sept principaux pays industrialisés en juillet à Bonn, si elle n'a pas la garantie que des droits compensateurs ne seront pas appliqués par les Etats-Unis sur les produits importés ayant bénéficié de subventions dans leur pays d'origine. Elle déplore que le Congrès se soit séparé sans avoir voté la prorogation de la dérogation au-delà du 14 janvier 1979, qui autorise l'administration américaine à ne pas appliquer ces droits compensateurs. Dans l'esprit de la commission c'est maintenant à l'administration américaine de faire preuve d'ingéniosité afin de donner à la Communauté sur cette affaire les assurances qu'elle souhaite.

En marge de la réunion des ministres des affaires étrangères s'ouvrent également mardi à Luxembourg les négociations d'adhésion entre le Portugal et la Communauté.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — M. Monory constatant « la très grande volonté d'aboutir » de l'ensemble des délégations, et en particulier des Anglais, s'est montré optimiste sur la suite des événements : « Le 20 novembre, lors de notre prochaine session, la plupart des difficultés qui subsistent pourront sans doute être aplanies ». Il reste que sur les deux grands points examinés — le numéraire et les mécanismes d'intervention d'une part, la masse des crédits affectés à la défense du système d'autre part — il n'y a guère eu de progrès enregistrés au cours de la réunion. On s'est contenté de renvoyer les dossiers aux experts.

Face à ce qui est tout de même un pari incertain, les Allemands et les Néerlandais hésitent à prendre des engagements contraignants à l'égard des pays à monnaie faible. C'est là sans doute l'élément le plus significatif de la dernière réunion.

Les Anglais, chacun l'a noté, sont désormais fermement décidés à participer au système monétaire européen en cours d'élaboration. Ils ont compris que ne pas le faire serait interprété comme un signe de faiblesse et pourrait donc influencer de manière négative les détenteurs de capitaux à l'égard de la livre sterling et de la place de Londres. Pour la même raison les spécialistes considèrent comme très peu vraisemblable qu'ils demandent à leur profit un statut particulier avec des modalités de transition. Cela étant M. Healey, chancelier de l'Echiquier — il l'a montré lundi — se bat avec acharnement pour que le S.M.E. soit conçu de manière aussi favorable que possible aux pays à monnaie faible.

Notons au passage que le choix ainsi fait à Londres d'adhérer au S.M.E., et auquel les partenaires de la Grande-Bretagne ne peuvent officiellement qu'applaudir, n'est pas forcément de nature à rassurer les Allemands. On peut deviner que certains d'entre eux, déjà peu enthousiastes à l'égard de l'opération lancée par le chancelier Schmidt, auraient préféré, pour la rendre plus légère, plus facile à conduire, qu'elle exclue les Britanniques. Ce ne sera pas le cas. Il faut donc maintenant, à Bonn, convaincre les plus réticents d'aller tout de même de l'avant. Les Français adoptent dans ce débat une position médiane, modérée. Ils sont partagés, en effet, entre, d'une part, leur situation de pays à monnaie plutôt faible, qui les porte à souhaiter, avec les Britanniques et les Italiens, que l'Allemagne consente cette fois un effort réel pour soutenir le système, et, d'autre part, leur souci de ménager la R.F.A. La ménager parce qu'il s'agit au départ d'une initiative franco-allemande et que c'est là une coloration à laquelle on ne souhaite pas renoncer ; parce que, aussi, on comprend parfaitement qu'il lui est difficile de se lier de manière précise, d'accepter de signer un chèque en blanc.

Une obligation présumée

Voyons maintenant comment se présentent les choses sur le plan technique.

LE NUMERAIRE ET LES MECANISMES D'INTERVENTION. — Le compromis belge (*le Monde* du 17 octobre) n'est pas remis en cause, mais c'est sur son mode d'emploi que les avis continuent à différer. Il est entendu, comme le veulent les Allemands et les Néerlandais, que le numéraire, c'est-à-dire le terme de référence par lequel on mesure les fluctuations de change et on fixe le seuil de déclenchement des interventions sur le marché, sera une grille de parité, autrement dit que les variations d'une monnaie donnée seront constatées par rapport à chacune des autres monnaies du système. Mais il a été décidé aussi qu'on observerait l'évolution de chacune des monnaies par rapport à l'ECU, c'est-à-dire au « panier » des monnaies participant au système. On pourra de la sorte déceler quelle monnaie dérive par rapport à l'ensemble des monnaies communautaires et est supposée, de ce fait, être responsable de la déstabilisation du système. Le problème est de savoir quel rôle on attribue à cet « indicateur de divergence ». Les Allemands et les Néerlandais voudraient le considérer comme un simple instrument d'alerte pouvant déclencher des consultations renforcées entre les pays du S.M.E (la sonnette du « serpent », plaisante un expert...).

Les Britanniques et les Italiens souhaiteraient au contraire que les pays dont la monnaie diverge aient l'obligation d'intervenir et supportent eux-mêmes la charge de cette intervention. Les Français et les Belges suggèrent qu'il n'y ait pas obligation d'intervention pour le pays dont la monnaie diverge, mais « présomption d'obligation ». C'est cette troisième voie, celle du compromis, qui va être explorée plus avant par les experts d'ici la session de novembre avec l'idée, pour certains, notamment pour M. Ortoli, le vice-président de la commission chargée des affaires économiques et monétaires, de préciser la notion de « présomption ». Le problème est évidemment de savoir jusqu'où les Allemands accepteront d'aller dans cette direction.

LE MONTANT DES CREDITS DISPONIBLES. — Quelle est la masse qui, théoriquement, est immédiatement disponible pour défendre le système ? Les pays à monnaie faible se référant aux orientations arrêtées à Brême expliquent que ce doit être 25 milliards d'unités de compte, soit 30 milliards de dollars. Les Allemands et les Néerlandais expliquent qu'en fait, compte tenu des crédits affectés aux concours à moyen terme, et du fait que les crédits consentis doivent être proportionnels aux contributions des pays tireurs, ce ne peut être que beaucoup moins. Ce point de vue restrictif est semble-t-il davantage celui de la Bundesbank (Banque fédérale d'émission), peu favorable de façon générale à l'opération S.M.E., que celui du gouvernement. En fait, il n'est pas contesté que, pour des raisons psychologiques, de dissuasion, il est nécessaire que la masse mise à la disposition du S.M.E. soit considérable, même si personne n'envisage comme une hypothèse vraisemblable un usage complet, intégral, des crédits ainsi mobilisables.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE SCHILLING AUTRICHIEN EST LÉGÈREMENT DÉVALUÉ PAR RAPPORT AU DEUTSCHEMARK

(De notre correspondante.)

Vienne. — Le gouvernement autrichien a décidé, après la réévaluation du deutschemark, de ne faire progresser que de 1 % le schilling (1) par rapport à un « panier » de monnaies européennes de référence. Cette décision, qui a pour effet de porter le nouveau cours de 725 à 733 schillings pour un deutschemark, revient en fait à dévaluer d'environ 1 % la devise autrichienne par rapport à l'allemande. Elle a été annoncée le lundi 16 octobre à Vienne par MM. Hannès Androsch, ministre des finances, et Stefan Koren, président de la Banque nationale d'Autriche.

Il s'agit, a déclaré M. Androsch, d'une simple « réaction technique » face aux effets du « serpent » monétaire européen. Mais, a-t-il ajouté, l'Autriche n'a pas été dans l'obligation d'adopter cette attitude à cause de la situation économique du pays. A ce sujet, le ministre des finances a précisé que le taux d'inflation n'avait atteint que 3,6 % durant les trois premiers trimestres de 1978 et que, durant le premier semestre, le taux d'augmentation des salaires autrichiens avait été de 6,3 %, tandis que le taux de chômage s'était maintenu à environ 2 %.

De son côté, le président de la Banque nationale d'Autriche a souligné que cette mesure voulait aussi marquer la volonté de l'Autriche de ne pas suivre systématiquement les fluctuations du DM. En effet, le cours du schilling, qui est défini chaque jour au moyen d'une formule complexe, est rattaché pratiquement à la monnaie ouest-allemande.

Les milieux industriels apprécient la mesure qui vient d'être prise, mais ils estiment qu'elle est insuffisante par rapport au déficit de la balance commerciale du pays. Ce déficit avait atteint la somme record de 73 milliards de schillings en 1977 (+ 35 % par rapport à 1976). Mais si les estimations du premier semestre 1978 font apparaître de sensibles progrès (le solde négatif de la balance commerciale serait de l'ordre de 26 milliards de schillings, contre un peu plus de 32 milliards pour la même période de 1977), les industriels redoutent que la décision qui vient d'être prise soit encore trop faible pour garantir un réel redressement de la situation. — A. R.

(1) 1 schilling vaut environ 0,31 F.

ÉNERGIE

L'Argentine a décidé de construire une usine de retraitement nucléaire

L'Argentine a décidé de construire une usine expérimentale de retraitement des combustibles nucléaires irradiés pour en extraire le plutonium, annonce le Washington Post, *repris dans* l'International Herald Tribune *de ce mardi 17 octobre. L'installation sera érigée au centre nucléaire d'Ezeiza, proche de Buenos-Aires.*

Citant des propos de M. Raul Castro Madero, président de la Commission argentine de l'énergie atomique, le Washington Post *indique que le but de l'Argentine, dont le sous-sol recèle de l'uranium naturel, est de maîtriser toutes les étapes du cycle de combustibles nucléaires. Une usine de fabrication d'éléments combustibles à l'uranium naturel — l'Argentine a opté pour la filière de réacteurs à uranium naturel et à eau lourde — est en construction à Ezeiza ; le mois prochain doit commencer l'édification d'une petite usine de fabrication d'eau lourde.*

La décision de l'Argentine a toutes les raisons de provoquer des réactions aux Etats-Unis. Ceux-ci ont décidé, non seulement d'arrêter, pour leur compte, le retraitement des combustibles nucléaires, mais de tenter de convaincre le maximum de pays que cette opération, qu'ils jugent non rentable économiquement, doit être évitée en raison des risques de prolifération nucléaire qu'elle fait courir. Le retraitement des combustibles nucléaires irradiés consiste, en effet, à extraire le plutonium créé — qui peut être utilisé pour la fabrication de bombes atomiques — et à récupérer la plus grande partie de l'uranium qui n'a pas été consommée.

La pression des Américains risque d'être d'autant plus forte que l'Argentine — tout comme le Brésil — n'a pas signé le traité de non prolifération des armes nucléaires (T.N.P.). Elle n'a pas non plus signé, à l'opposé du Brésil, le traité de dénucléarisation de l'Amérique latine, dit traité de Tlatelolco.

Actuellement, toutes les installations nucléaires argentines sont contrôlées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.). D'autre part, tous les réacteurs de recherche du pays sont, pour le moment, chargés avec des combustible venant des Etats-Unis. Et les accords prévoient que ceux-ci gardent un droit de regard sur le « devenir » de ces combustibles : en particulier, leur retraitement ne pourra intervenir qu'avec l'accord exprès de Washington. Si les Etats-Unis donnaient cet accord — ce qui semble extrêmement peu probable en vue de la gilne assez ferme qu'ils suivent dans ce domaine — l'installation de retraitement serait automatiquement mise à son tour sous contrôle international. De même, s'il s'agissait de retraiter le combustible de la centrale électronucléaire d'Atucha livrée par les Allemands.

En fait, et c'est ce qui peut inquiéter, tout se passe comme si l'Argentine visait, à terme, à une indépendance nucléaire totale, à laquelle l'autoriserait le haut niveau de formation de ses ingénieurs. Tout comme le Brésil — mais celui-ci cherche plutôt à importer ces techniques, — l'Argentine se prépare ainsi, comme le souligne le *Washington Post*, à maîtriser l'ensemble du cycle nucléaire (1). Plus même, ayant vendu un réacteur de recherche au Pérou, et cherchant actuellement à en vendre un au Chili, l'Argentine serait, selon certains, sur la voie de se proposer comme « *prestataire de services* » (fourniture de technologie, retraitement « *à la demande* ») pour les pays qui en auraient besoin. Les pays en voie de développement, en particulier, trouveraient peut-être là un moyen d'échapper à la domination actuelle des grandes puissances nucléaires.

Les Etats-Unis pourront-ils faire adopter leur point de vue à l'Argentine qui, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Carter, revendique de plus en plus nettement son indépendance ? Un pays suivra probablement de très près l'évolution en cours : le Brésil, que Washington voudrait aussi voir renoncer aux techniques de l'enrichissement, et surtout, de retraitement. — X. W.

(1) Extraction de l'uranium, fabrication du combustible, eau lourde, retraitement. Le Brésil ayant opté pour la filière « américaine », n'a pas besoin d'eau lourde, mais, à l'opposé, il importe d'Allemagne fédérale la technologie de l'enrichissement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2140	4,2260	— 100	— 70	— 190	— 150	— 530	— 460
$ can. ...	3,5459	3,5576	— 87	— 61	— 162	— 128	— 443	— 331
Yen (100).	2,3035	2,3135	+ 64	+ 103	+ 142	+ 187	+ 451	+ 515
DM	2,2916	2,3009	+ 54	+ 93	+ 133	+ 171	+ 455	+ 514
Florin ...	2,2102	2,1103	— 86	— 45	— 110	— 59	— 139	— 62
F. B. (100)	14,3647	14,6139	— 903	— 612	—1316	— 985	—2526	—1850
F. S.	2,7885	2,8027	+ 155	+ 192	+ 328	+ 366	+1028	+1111
L. (1 000).	51,7014	51,9078	— 356	— 262	— 715	— 580	—1871	—1647
£	8,4113	8,4362	— 391	— 335	— 801	— 721	—2409	—2179

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 3/4	3 1/4	3 1/8	3 1/2	3 3/16	3 9/16	3 7/16	3 13/16
$ E.-U. ..	8 3/4	9 1/8	9 1/8	9 1/2	9 7/16	9 13/16	10 1/16	10 5/16
Florin ...	11 7/8	14 1/8	10 1/4	11	9 3/8	10	8 3/4	9 1/4
F. B. (100)	29 3/4	35 1/4	8 1/4	9 1/4	8 1/2	9 1/2	8	8 7/8
F. S.	—1/8	+ 1/4	—1/8	+ 1/4	—1/8	+ 1/4	3/16	1/2
L. (1 000).	9 3/4	14 1/4	13 3/4	14 3/4	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2
£	14	15 1/2	11 7/8	12 3/4	12 3/8	13 1/8	13 3/8	14 1/8
Fr. franc..	6 3/4	7 1/4	8 1/2	9	8 7/8	9 3/8	9 3/8	10 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

DE MAUVAISES CONDITIONS CLIMATIQUES COMPROMETTENT LA RÉCOLTE DE COTON EN U.R.S.S.

La récolte de coton connaît cette année en U.R.S.S. les plus graves difficultés depuis trente-quatre ans, vient d'indiquer Radio-Moscou. A cause des conditions climatiques difficiles en début de saison, le coton ensemencé en Ouzbekistan — le plus important producteur des Républiques soviétiques d'Asie centrale — arrive à maturité cette année avec quinze jours de retard au moins, au moment même où le temps se dégrade, compliquant la récolte.

Les prévisions de récolte de coton pour 1978 en Ouzbekistan étaient de 5,7 millions de tonnes, sur un ensemble de 8,6 millions de tonnes. Mais la situation, selon Radio-Moscou, s'annonce difficile dans deux régions ouzbèques, la Kara-Kalpakie et le Khorezm.

Selon la radio soviétique, les producteurs de coton d'Azerbaïdjan ont également des problèmes avec leur récolte, pendant que ceux du Kazakhstan enregistrent des retards « *à la veille de la période d'hiver* ». — *(A.F.P.)*

LA COMMISSION DE LA C.E.E. RÉITÈRE SA MENACE DE BLOQUER LES NÉGOCIATIONS DU GATT

La commission exécutive de la Communauté européenne vient de faire savoir qu'elle se refuserait à mener à bien les négociations commerciales multilatérales du GATT, si les Etats-Unis ne révisaient pas leur position à propos des droits compensateurs appliqués sur les produits importés ayant bénéficié de subventions (*le Monde* du 21 septembre).

La Commission déplore que le Congrès américain se soit séparé sans avoir prolongé au-delà de janvier 1979, la dérogation (*waiver*) autorisant le président à suspendre l'application de ces droits.

Si les Etats-Unis ne révisent pas leur position à ce sujet et ne fournissent pas d'assurances suffisantes, les négociations n'aboutiront pas d'ici à la fin de l'année, estim la Commission.

L'ÉTHIOPIE, LE YÉMEN DU SUD ET L'AFGHANISTAN ADHÉRERAIENT BIENTOT AU COMECON

L'Ethiopie, le Yémen du Sud et l'Afghanistan annonceraient prochainement leur adhésion au Comecon. On ignore encore s'il s'agit d'une adhésion pleine et entière ou d'une association (hypothèse probable pour l'Afghanistan en tout cas). Le dernier pays à avoir rejoint — en juin — le Comecon est le Vietnam.

L'orientation prosoviétique des régimes de Kaboul, Aden et Addis-Abeba les pousse naturellement à resserrer leurs liens économiques avec l'organisation dominée par Moscou, et qui comprend, outre l'U.R.S.S., la Bulgarie, Cuba, la Hongrie, la Mongolie, la Pologne, la R.D.A., la Roumanie, la Tchécoslovaquie et le Vietnam. Lors de la session de juin du Comecon, l'Ethiopie, le Laos et l'Angola avaient envoyé des observateurs.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 18 avril 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné RAGOBERT Jean, né le 21 novembre 1921, à Saint-Ouen, demeurant 14, rue Rambuteau, Paris (3e), commerçant, à 4 000 F d'amende pour pratique de prix illicites.

Par arrêt en date du 7 juin 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné :

1) BOVYN Pierre, né le 5 septembre 1921, à Paris (12e), ingénieur, demeurant au Chesnay-Parly 2 (78), 4, square Castiglione, à 1 an d'emprisonnement dont 6 mois avec sursis, et 30 000 F d'amende pour fraude fiscale.

2) GERARD Jacques, né le 21 avril 1923, à Tours, secrétaire général, demeurant à Clichy (92), 144, rue Martre, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 4 000 F d'amende pour fraude fiscale.

3) LEANDRI Etienne, né le 7 mai 1918, à Gap (05), administrateur de société, demeurant à Paris (16e), 37, av. Foch, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 4 000 F d'amende pour fraude fiscale.

4) PASCAUD Yvette, épouse BOVYN, née le 18 juin 1931, à Château-Chinon, gérante de société, demeurant à Versailles, 41, rue St-Charles, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 4 000 F d'amende pour fraude fiscale.

Par arrêt en date du 1er décembre 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné BONNEAU René, né le 16 octobre 1929, à Paris (18e), courtier libre en immobilier, demeurant à Paris (17e), 14, rue des Acacias, à 10 mois d'emprisonnement dont 8 mois avec sursis et 10 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures.

CONJONCTURE

La référence allemande

(Suite de la première page.)

Problème d'autant plus aigu, pari d'autant plus lourd de conséquences que le chancelier Schmidt se dit pressé d'aboutir. Selon certains de ses visiteurs, parler des turbulences du dollar et de ce qu'il appelle l'irresponsabilité américaine, *« le met hors de lui »*. Quant aux fluctuations du président Carter concernant la sécurité européenne, elles le rendent parfois, nous rapporte-t-on, *« vert de colère »*, surtout après l'affaire de la bombe à neutrons. Bref, M. Helmut Schmidt montre présentement des dispositions d'esprit qui se prêtent à une tentative d'affirmation européenne. Aussi la diplomatie française s'efforce-t-elle, depuis les élections de mars, de saisir l'occasion.

Une occasion

Une occasion unique ? Ce serait forcer le trait. Du moins semble-t-elle particulièrement favorable. Doit-on, en effet, rappeler que, pendant longtemps, la République fédérale, malgré quelques accès de mauvaise humeur, en particulier au temps d'Adenauer et de Willy Brandt, se rangeait toujours, fût-ce *in extremis*, aux côtés des Etats-Unis ? Maintenant, divers conflits d'intérêts commerciaux ou financiers, ainsi que plusieurs aspects des pourparlers stratégiques soviéto-américains, modifient son attitud.e

On n'oubliera pas pour autant que l'Allemagne a tiré ou tire profit du relatif déclin industriel et monétaire des Etats-Unis. Ses sociétés multiplient les investissements directs outre-Atlantique, où la dégringolade du dollar leur permet de s'implanter aux moindres frais. Dans la foulée de Volkswagen, les plus importantes d'entre elles — Bayer, Siemens, etc., — ont tantôt créé, tantôt contrôlé des entreprises. Le groupe chimique Bayer réalise déjà, avec sa filiale américaine, un chiffre d'affaires presque aussi élevé que celui qu'il totalise en territoire fédéral.

Mais le mark, qui vient d'être réévalué, supporte de plus en plus mal des contrecoups de la maladie du dollar. De l'autre côté de l'Océan, le déficit de la balance des paiements, on le sait, met en circulation des milliards sortis tout droit de la planche à billets, non convertibles et non gagés. La Maison Blanche veut-elle cumuler les avantages financiers d'une monnaie encore mondiale et les avantages commerciaux d'une devise dépréciée ? Beaucoup de banquiers français et allemands le craignent.

D'où la nécessité d'établir un cordon sanitaire aux frontières du Marché commun, sous la forme d'un système monétaire européen autonome. Les pays de la Communauté, qui effectuent entre eux la moitié du montant global de leurs échanges, espèrent qu'il les protégera des bourrasques spéculatives. Certes, les capitaux flottants seront tentés de se réfugier vers ce nouveau pôle, consacrant par là même la fin du règne du dollar. Mais, confie le chancelier Schmidt, *« c'est le seul moyen d'obliger les Américains à faire quelque chose »*.

L'impatience qu'il manifeste — pour reprendre l'expression de l'un de ses interlocuteurs — contraste cependant avec l'impossibilité dans laquelle l'Allemagne se trouve d'agir seule. Le passé lui interdit un leadership ostentatoire. L'exercice solitaire de la puissance ferait surgir ou ressurgir sous ses pas plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. De surcroît, l'économie allemande, si prospère qu'elle soit, n'échappe pas aux tempêtes, on l'a vu en 1973-1974. Or le Marché commun absorbe 50 % de ses exportations. Le consolider, pour ensuite s'appuyer sur lui, face à l'Amérique, au Japon et à d'autres pays : voilà une politique plus profitable que celle qui consisterait soit à l'ébranler, soit à le quitter. M. Helmut Schmidt, si sceptique sur l'Europe jusqu'aux années 60, reconnait aujourd'hui ces réalités.

Les moyens de gagner

C'est ainsi que la France, après le scrutin de mars, a jugé possible et souhaitable une relance franco-allemande au service d'une construction européenne approfondie et élargie. De toute manière, l'adaptation de l'économie nationale aux nouvelles données mondiales s'imposait. *« Ce n'est pas la peine*, expose le président Giscard d'Estaing, *de parler éternellement de l'indépendance de la France »* ; il importe aussi de donner au pays *« les moyens de gagner dans la compétition des nations »*.

M. Raymond Barre, de son côté, a toujours précisé qu'il se concentrerait, le moment venu, sur la vérité progressive des prix et les réformes de structure, y compris celle de la sécurité sociale. Même au sein du parti socialiste, des personnalités telles que Michel Rocard ou Jacques Attali mesurent la nécessité de s'adapter à un monde transformé.

Mais, outre les divergences relatives aux principes et aux modalités, une autre question, également essentielle, se pose. La nouvelle phase du plan Barre pouvait-elle ou non se raccorder aux impératifs d'une consolidation économique et monétaire autour d'un pilier Paris-Bonn ? Ne devait-on pas prendre plus de temps et moins d'engagements ? Quoique l'Elysée et l'hôtel Matignon aient choisi d'aller de l'avant, des doutes subsistent ici et là.

Par exemple, la France, pour s'intégrer durablement, dès janvier, au système monétaire européen, devrait montrer une discipline anti-inflationniste, une ardeur à investir, une volonté de rénovation que chacun souhaite mais que personne ne saurait garantir. A défaut, elle serait contrainte de s'en retirer, renouvelant ainsi fâcheusement son pari perdu du « serpent », qu'elle dut quitter à deux reprises. Or, actuellement, les prix montent de 10 % par an dans l'Hexagone, contre 3 % outre-Rhin, le chômage y est plus élevé ; le mark, qui valait 1 franc en 1958, en vaut maintenant 2,30. Et l'économie allemande pèse toujours le double de la nôtre.

Sans doute, le premier ministre prêche-t-il l'effort avec une véritable détermination, *« à la Schmidt »*, comme s'il était le chancelier Barre. Sans doute aussi la France possède-t-elle de solides atouts : nette avance atomique, nouvel essor des exportations, large espace industriel national qui contraste avec l'exiguïté du territoire allemand. Mais la politique gouvernementale a été articulée et orchestrée de telle manière qu'elle place le pays le dos au mur. Ou bien ce sera le succès. Ou bien, en cas d'échec, le dommage sera sérieux pour la France, pour les rapports Paris-Bonn et pour l'Europe.

RENÉ DABERNAT.

Au congrès de Bordeaux sur l'actualité du droit européen

Quelles seraient les conséquences institutionnelles de l'élargissement de la C.E.E. ?

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — En consacrant son congrès de Bordeaux, les 13 et 14 octobre 1978, à l'*« actualité du droit européen »*, l'Association nationale des docteurs en droit poursuivait un double objectif : affirmer le rôle du droit dans l'unification européenne et examiner les conséquences institutionnelles de la double mutation à laquelle la Communauté européenne doit aujourd'hui se préparer : l'élargissement à douze et l'élection de l'Assemblée au suffrage universel.

« Je crois au droit, à ses vertus mécaniques : qu'un même texte reçoive une application uniforme, voilà une entité en progrès. Nos unités nationales ne se sont pas formées autrement. » Cette conclusion-profession de foi de M. Robert Lecourt, ancien garde des sceaux et ancien président de la cour de justice des Communautés, les débats du Congrès l'ont parfaitement illustrée. Sous la présidence de M. Maurice Aydalot, premier président honoraire de la Cour de cassation, les travaux des congressistes, répartis en trois commissions, ont porté sur la liberté de circulation des personnes et des services, sur l'harmonisation des législations et sur le droit des brevets.

La Communauté est déjà beaucoup plus qu'une confédération quand elle édicte des règles générales directement applicables à deux cent soixante millions d'habitants.

L'idée, cependant, que l'unité politique découlerait progressivement de l'union économique doit être aujourd'hui révisée : dans la double perspective de l'élargissement et de l'élection, la politique parait prendre le pas sur l'économique.

Il sera toujours plus facile, en effet, de développer la coopération politique avec les nouveaux Etats membres que de concilier les intérêts économiques divergents : l'Europe à douze risque d'être d'autant plus paralysée que la Communauté élargie sera moins homogène. Les députés à l'Assemblée européenne, d'autre part, se contenteront-ils de leurs minces attributions ? A quoi bon une légitimité nouvelle, si ce n'est pour l'utiliser et revendiquer des pouvoirs accrus ?

Mauvaise adaptation

A l'évidence, les institutions communautaires conçues pour une Europe à six seront mal adaptées à une Europe à douze. Avec le concours de M. Claus Ehlermann, directeur général du service juridique de la C.E.E., le congrès a abordé les questions essentielles du dossier européen.

1) *Le traité d'adhésion peut-il conduire à une modification substantielle du traité de Rome ?* Si l'élargissement de son champ d'application *ratione materiae* (au transport maritime par exemple, en raison de l'importance de la flotte grecque) ne pose pas de véritable difficulté, plus délicate est la question de la majorité qualifiée. L'Europe à douze ne fonctionnera pas si la règle du veto continue de s'appliquer. Peut-on, en outre, accepter que le veto d'un seul tienne en échec l'accord des onze autres ?

2) *Comment évolueront les rôles respectifs de la Commission, de l'Assemblée et du conseil des ministres ?* Porter à seize le nombre des commissaires pour respecter la règle non écrite suivant laquelle ils représentent de fait les Etats membres ne parait pas indispensable. On pourrait profiter de l'élargissement pour réduire leur nombre. Au détriment sans doute des petits Etats, qui militeront alors pour un renforcement des pouvoirs de l'Assemblée où ils bénéficient d'une large représentation.

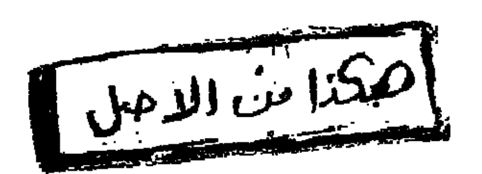
Le risque que l'Assemblée s'érige en Constituante parait relever du mythe. L'Assemblée ne possède que des compétences d'attribution : leur extension exige une modification du traité soumise à la ratification des Parlements nationaux. Ne sera-t-elle pas, en outre, trop nombreuse pour débattre efficacement et décider sans lenteur ? Quoi qu'il en soit, le renforcement possible des pouvoirs de l'Assemblée ne doit pas entraîner la suppression de la Commission.

La Commission joue un rôle de ministère public en poursuivant les Etats membres qui s'affranchissent des règles communautaires. Ce que le conseil ne saurait politiquement pratiquer.

« On ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. Sachons jusqu'où nous ne pourrions pas aller plus loin », avait déclaré M. Aydalot dans son propos d'ouverture. Ce dynamisme prudent donnait incontestablement une grande force à la foi sereine des congressistes, convaincus, avec M. Roy Jenkins, que *« nous avancerons ensemble ou nous reculerons séparément »*.

L'analyse juridique éclaire utilement le débat politique, mais elle ne le résume pas tout entier. Si les structures ne sont pas indifférentes, elles ne sont pas tout. Une Europe unie possède, certes, les moyens de son indépendance, encore faut-il qu'elle en ait la volonté. Une question à suivre.

GRÉGOIRE DIREZ.



CONJONCTURE

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET LA RÉVISION DU VII[e] PLAN

Des emplois pourraient être créés par la mise en place de services collectifs

« Qu'ait été évoqué non sans raison « l'irréalisme des objectifs du VII[e] Plan » ou « la discordance entre leurs ambitions et les difficultés croissantes » auxquelles se heurte l'évolution de notre économie, il n'en demeure pas moins que le rapport dit d'adaptation définit une ligne politique nouvelle et marque comme un changement de cap de nos orientations économiques », écrit Mme Marcelle Devaud, dans le projet d'avis sur l'adaptation du VII[e] Plan qu'examine les 17 et 18 octobre le Conseil économique et social (1). *« C'est ainsi,* ajoute Mme Devaud, *qu'il a pu être dit que 1978 était la dernière année d'un certain type de planification ».*

« L'exécution du VII[e] Plan est bouleversée dans son ensemble non seulement par la mise en œuvre d'une philosophie nouvelle, qui tend à réduire l'interventionnisme de l'Etat au profit d'une plus grande liberté des marchés et de l'initiative privée, mais aussi par le poids des contraintes extérieures qui s'alourdit sans cesse depuis le début des années 70. Le Conseil économique et social est appelé à se demander si l'analyse critique du bilan du VII[e] Plan, présentée dans le projet de rapport du gouvernement, est bien fondée, autrement dit si le VII[e] Plan s'est trompé dans son diagnostic comme dans son pronostic, poursuit Mme Devaud. *S'il en est ainsi, les nouvelles orientations prévues par le rapport d'adaptation sont-elles les seules auxquelles on puisse souscrire dans le cadre d'une certaine philosophie politique ? N'y a-t-il pas de marges de manœuvre plus larges que cela n'est dit et qui permettent, notamment, au-delà de toute « logique du rêve », une politique de la qualité de la vie plus conforme à l'esprit primitif du VII[e] Plan ? »*

Après avoir rappelé les retards pris par rapport aux objectifs (ceux des revenus des familles nombreuses, sur les revenus individuels, ceux des services collectifs) Mme Devaud écrit : *« Si l'on faisait de la qualité du cadre de vie un bien économique substituable à d'autres consommations, le secteur qui le produit — des collectivités locales aux entreprises de bâtiment et travaux publics — pourrait jouer un rôle positif dans le maintien d'un emploi local bien réparti. Une telle politique plus économe permettrait en outre, en diminuant les coûts externes et les tensions sociales, de tirer un meilleur parti de notre potentiel de croissance. »*

Au cours d'une conférence de presse, Mme Devaud a insisté, lundi 16 octobre, sur l'utilité qu'il y aurait à réduire de façon négociée avec les employeurs la durée du temps de travail. Cette réduction serait compensée par une diminution parallèle du revenu, sauf pour les bas salaires.

(1) M. Raymond Barre doit intervenir mardi 17 octobre dans l'après-midi, immédiatement après l'exposé de Mme Devaud.

● *M. Michel Didier,* administrateur hors classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques, vient d'être chargé du service de l'information du ministère de l'économie et du ministère du budget.

M. Didier, qui était chef de la division des projections économiques d'ensemble à la direction de la prévision, remplace, dans ses nouvelles fonctions, M. Alain Giovaninetti, nommé secrétaire génral adjoint de l'I.N.S.E.E.
saires, sur sa garantie.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE TEND A BAISSER

L'indice de la production industrielle — sans le bâtiment — pour juillet-août s'est établi, après correction des variations saisonnières, à 127 (base 100 en 1970), soit au même niveau qu'en mai dernier, alors qu'il avait été de 131 en avril, et de 126 en juin.

Depuis le début de l'année, la tendance de la production industrielle apparaît à la baisse, après une pointe en mars-avril-mai. De plus, l'indice de juillet-août 1978 est à comparer à celui de 1974 qui était, pour la même période, à 138. Depuis, il avait chuté jusqu'au troisième trimestre 1975, date d'un redressement qui n'est cependant toujours plus allé au-delà des performances d'il y a quatre ans.

● *Le commerce extérieur de la France* « avoisinera l'équilibre » en 1978, a déclaré le lundi 16 octobre M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur. Cette amélioration de la situation, par rapport aux deux années précédentes, tient au bon comportement de certains secteurs sur les marchés extérieurs : automobile, centrales électriques, électronique professionnelle et industries mécaniques, y compris la machine-outil qui vient de retrouver l'équilibre. Les résultats n'en restent pas moins fragiles, selon M. Deniau, par suite d'une présence insuffisante sur les marchés riches, liée à une relative faiblesse des ventes de biens de consommation et à la modeste action des P.M.E. à l'étranger.

AFFAIRES

« IL FAUT RAPPROCHER LE SYSTÈME FINANCIER FRANÇAIS DES P.M.E. », déclare M. Barre

M. Raymond Barre a de nouveau plaidé la rigueur, devant les représentants des petites et moyennes entreprises réunies en assemblée générale le 16 octobre. *« Ce que les Français, ce que certains ne comprennent pas, c'est que je refuserai toujours dans mes fonctions (...) de leur dorer la pilule »,* a déclaré le premier ministre, répondant à M. Bernasconi, nouveau président des P.M.E., qui soulignait « *le doute et l'angoisse* » de ses mandants et « *la sourde rumeur qui monte de nos provinces* ». M. Barre a toutefois précisé qu'il venait de demander à ses ministres « *d'engager un troisième train de mesures de simplification des procédures administratives et financières* », et que l'objectif du gouvernement était de « *rapprocher le système financier français des P.M.E.* » par la décentralisation bancaire.

NESTLÉ VA FERMER UNE USINE AU DANEMARK

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Nestlé a décidé de fermer au début de 1979 une de ses usines danoises : celle de Fredericia (Jütland) qui fabriquait jusqu'ici surtout du lait concentré sucré. Le motif donné est que les exportations de ce produit ont beaucoup diminué ces derniers temps, principalement sur les marchés d'Asie et d'Afrique. Non que les pays de ces deux continents consomment moins de lait concentré sucré, mais parce qu'un certain nombre d'entre eux ont maintenant mis sur pied une production nationale.

Cette fermeture ne devrait pas poser trop de problèmes au personnel de l'usine, qui a d'ailleurs été informé il y a plusieurs mois de ces plans, car une importante brasserie construite par Carlsberg doit ouvrir ses portes prochainement à Fredericia, donc, embaucher.

BENSON S'IMPLANTE AUX ÉTATS-UNIS

Un accord vient d'être signé entre la société française Benson et le groupe américain spécialisé dans l'instrumentation de mesure Varian Associates. Ce dernier apporte sa « division géographique » à Benson qui, à cette occasion, crée une filiale aux Etats-Unis. En contrepartie, Varian prendra une participation (inférieure à la minorité de blocage) dans le capital de Benson, l'Institut de développement industriel (l'IDI) conservant notamment ses 34 %.

Benson (40 millions de francs de chiffre d'affaires) fabrique des matériels périphériques graphiques pour l'informatique. Il contrôle 50 % du marché européen de cette spécialité. Varian Associates (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires) avait déjà cédé en 1976 à Sperry Univac sa division « mini-ordinateurs ». Sa division « graphique » (imprimantes, traceurs) réalise un chiffre d'affaires de 30 millions de francs et emploie cent trente personnes aux Etats-Unis.

Cette opération marque une étape importante dans le développement de Benson, qui avait reçu en 1976 l'« oscar de l'exportatio ».

GENERAL MOTORS PARIE SUR LE DIESEL

General Motors va accroître de près de 180 % sa production de moteurs Diesel en 1979. Oldsmobile, la seule unité du groupe à construire de tels moteurs, en montera 190 000 en 1979 : 125 000 pour elle-même, 35 000 pour Cadillac et 30 000 pour Chevrolet. Soixante-huit mille Diesel auront été construits en 1978, première année où General Motors proposait ce type de moteur en option sur certains modèles.

A la version de 5,7 litres actuellement vendue, Oldsmobile ajoutera prochainement un moteur de 4,3 litres. L'automobiliste qui voudra s'en équiper dépensera 735 dollars (3 250 F) supplémentaires.

Le constructeur américain espère, grâce au diesel, éviter de réduire la taille de ses modèles. L'économie réalisable par rapport à un V 8 à essence étant de 25 %, les automobiles ainsi équipées pourraient satisfaire les normes fédérales, qui prévoient de limiter la consommation à 8,5 litres pour 100 kilomètres (27,5 miles par gallon).

Si le public accepte le diesel — jugé plus bruyant et dégageant plus de fumée qu'un moteur ordinaire, — les responsables du premier constructeur mondial pensent que les automobiles du groupe, pour près d'un quart, en seront dotées en 1985.

● *M. René Caille, député R.P.R. du Rhône,* réclame la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation du poids lourd en France. M. Caille avait déjà fait état de ses inquiétudes après la signature d'un protocole d'accord entre Renault Véhicules industriels (R.V.I.) et le groupe américains Mack. Il a déjà constitué un groupe d'étude sur R.V.I. au sein de la fédération R.P.R. du Rhône.

FISCALITÉ

LE PLAFOND DE 40 000 F POUR FRAIS PROFESSIONNELS SERA MAINTENU estime M. Vivien

L'amendement de la commission des finances de l'Assemblée nationale proposant de plafonner à 40 000 F (au lieu de 25 000 F dans le projet gouvernemental) les déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels dont bénéficient quatre-vingt-neuf professions devrait être normalement voté par l'Assemblée nationale, a indiqué M. Robert-André Vivien, président de la commission des finances, qui a été reçu lundi matin 16 octobre par le président de la République.

M. Robert-André Vivien a précisé qu'il n'avait pas abordé ce sujet avec le président de la République, mais qu'il en avait « tout récemment » discuté avec le premier ministre et le ministre du budget.

M. Vivien a précisé que l'amendement prévoyait une remise en cause de l'abattement en 1980, « pour faire la toilette des professions qui bénéficient de la déduction supplémentaire. Car toutes ces professions ne sont peut-être pas, à l'heure actuelle, dans le besoin de garder des avantages un peu exorbitants du droit commun ».

Si le plafond de ces déductions forfaitaires était maintenu à 40 000 F, comme l'a dit M. Vivien, voici quels seraient les montants du « revenu brut mensuel » à partir desquels la mesure de réduction du plafond (actuellement fixé à 50 000 F) entraînerait un supplément d'impôt : 12 345 F, pour les salariés bénéficiant d'une déduction supplémentaire de 30 % ; 14 815 F pour 25 % ; 18 518 F pour 20 % ; 36 667 F pour 10 %.

La mesure de réduction du plafond toucherait environ trente mille personnes au lieu de soixante-dix mille avec le projet gouvernemental.

SOCIAL

LA RÉFORME DE L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

Les syndicats estiment que les propositions patronales demeurent insuffisantes

Les négociations-marathon engagées entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales sur la réforme de l'indemnisation du chômage se sont poursuivies lundi 16 octobre : leur dixième rencontre a duré plus de trois heures et une septième est prévue pour le jeudi 2 novembre. Comme prévu (*le Monde* du 17 octobre), M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a proposé que l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire brut pendant un an en cas de licenciement économique) soit désormais dégressive : 90 % pendant le premier trimestre, 80 % au deuxième, 70 % au troisième et 60 % au quatrième. Un « plancher » serait établi pour que cette indemnité ne soit pas, dans tous les cas, inférieur à 90 % du SMIC.

Selon le patronat, cette mesure permettrait de dégager 830 millions de francs, qui serviraient à relever le taux des allocations spéciales ASSEDIC de 35 % à 42 % du salaire brut. En outre, l'allocation supplémentaire d'attente (ASA) pourrait être prolongée pendant un cinquième trimestre à 50 % du salaire, dans les régions où la situation de l'emploi est le plus difficile ou pour les chômeurs âgés de plus de cinquante ans.

Les organisations syndicales semblent de plus en plus admettre le principe de la dégressivité de l'ASA, même si la C.G.T. en particulier formule toujours des réticences. Mais elles jugent les propositions patronales encore insuffisantes. « *Il ne s'agit que d'une répartition de la misère* », a déclaré lundi soir M. Oswald Calvetti (C.G.T.). Pour F.O., qui a demandé que l'indemnité de chômage soit fixée à 60 % du salaire pour tous, avec un minimum équivalant à 90 % du SMIC, quel que soit le motif du licenciement, « *les négociations tournent en rond* ».

La C.F.D.T. a fait, elle, mention d'un programme en sept points qui vise à dissocier l'aide publique versée par l'État des prestations versées par l'UNEDIC. Elle propose en outre de porter l'ASA à 70 % et les allocations spéciales ASSEDIC à 50 % du salaire. La C.G.C. et la C.F.T.C. ont mis l'accent sur les demandeurs d'emplois de plus de cinquante ans, affirmant qu'elles ne signeraient pas un accord si des mesures en leur faveur n'étaient pas prises.

BILLET

Qu'est-ce qu'un « vrai » chômeur ?

Faut-il faire une distinction entre chômeur et demandeur d'emploi ? A chaque nouvelle détérioration du marché du travail, MM. Barre, Boulin, Giraud, etc., s'y évertuent. On va même jusqu'à affirmer, dans les milieux gouvernementaux, qu'il n'existe en France que six ou sept cent mille véritables *chômeurs, ce qui correspond environ au nombre de personnes indemnisées. Qu'en est-il en réalité ?*

La statistique officielle des demandeurs d'emploi, publiée chaque mois, ne fait pas mention, dans le stock des demandes d'emploi en fin de mois (D.E.F.M.), des motifs d'inscription à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.). Les affirmations officielles ne s'appuient donc pas, déjà, sur des bases scientifiques. En revanche, le ministère du travail et de la participation énumère ces causes d'inscription dans le flux *des D.E.F.M. enregistrées au cours du mois.*

Ainsi, pour le mois de septembre 1978, on constate que 163 200 des 350 000 nouveaux inscrits à l'A.N.P.E. l'ont fait pour « perte d'emploi salarié ». *Sous ce titre de « rubrique », on entend rue de Grenelle :* « les licenciements économiques, les autres licenciements et les fins de contrats à durée déterminée ». *Il est à remarquer, au passage, que ces pertes d'emploi salarié sont supérieures de 12,3 % à celles enregistrées en septembre 1977, preuve que les entreprises poursuivent allègrement le* « dégraissage » *— pour employer la terminologie officielle — de leurs effectifs.*

Les licenciements, économiques ou non, et les fins de contrat à durée déterminée représentent donc 46,5 % des motifs d'inscription à l'A.N.P.E. MM. Barre, Boulin, *Giraud, etc., appliquent-ils ce pourcentage de* flux *au* stock *des D.E.F.M. (1 284 600 en données brutes), ce qui donne effectivement un chiffre de 600 000 sans-emploi ? Mais quid alors des autres causes ?*

Les statistiques du ministère du travail et de la participation indiquent que, toujours sur les 350 900 inscrits supplémentaires à l'A.N.P.E. au cours du mois de septembre dernier, 102 200 ont eu recours à l'Agence non plus pour « perte d'emploi salarié », *mais pour* « première entrée sur le marché du travail ». *Ne faut-il donc pas considérer comme* chômeur *le jeune qui vient de sortir de l'appareil scolaire, qui souhaite travailler tout de suite mais ne trouve pas d'emploi ? Ce serait assez curieux, dans la mesure où, selon la définition du Bureau international du travail, est chômeur toute personne qui est immédiatement disponible et qui est à la recherche d'un emploi permanent et stable..*

Si l'on prend en compte cette définition — ce que les milieux officiels se gardent bien de faire en France, — ce sont donc 163 200 + 102 200 = 265 400 personnes, soit 75,6 % des inscrits du mois de septembre, qui doivent être considérés comme de véritables chômeurs. Si l'on transpose ce pourcentage au stock *des D.E.F.M. — comme on le fait abusivement à l'hôtel Matignon et ailleurs, — cela donne déjà plus de 950 000 « véritables » chômeurs.*

Or dans les « autres cas », *pudique mention qui figure dans les statistiques de la rue de Grenelle pour grouper pêle-mêle les démissions, les reprises d'activités, les fins de mission d'intérim et les « divers », il doit bien y avoir aussi des travailleurs immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi permanent et stable... Au total, on est fort loin de l'optimiste légende officielle, selon laquelle un demandeur d'emploi sur deux ne serait pas un « vrai » chômeur.*

M. C.

● *Grève de vingt-quatre heures dans la sidérurgie lorraine.* — Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. de la sidérurgie lorraine ont appelé le lundi 16 octobre l'ensemble du personnel du groupe Sacilor-Sollac (au total trente-six mille salariés) à observer mardi une grève générale de vingt-quatre heures pour obtenir l'ouverture de négociations tripartites après l'annonce du nouveau plan de sauvetage de la sidérurgie française. Au cours d'un meeting à Hayange (Moselle), les délégués syndicaux réclameront notamment l'arrêt de tout licenciement. De leur côté, les deux mille neuf cents mineurs de fer du même groupe sont mobilisés pour obtenir des discussions sur « *des mesures sociales préservant leurs droits acquis* ».

Selon les syndicats, le mouvement était « *largement suivi* », tandis que l'on affirmait, de source patronale, que 10 % seulement de l'effectif de Sollac (14 400 personnes) et 30 à 35 % de celui de Sacilor (22 000 personnes) étaient en grève mardi matin.

● *Hausse des salaires aux Charbonnages de France.* — Conformément à la convention salariale signée par la direction des Charbonnages de France avec les syndicats C.F.T.C., F.O. et C.G.C., les salaires des soixante et onze mille personnes de l'entreprise nationalisée sont augmentés de 2,5 % à dater du 1er octobre.

● *Plusieurs hôtels parisiens touchés par la grève.* — Un mouvement de grève, lancé par les personnels C.G.T., affecte plusieurs grands hôtels parisiens, tels le Hilton, les deux Sofitel et le Suffren-La Tour, qui ont dû supprimer certains services et notamment les petits-déjeuners dans les chambres.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREUSOT - LOIRE

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1978 fait ressortir une perte nette pour le premier semestre de 150 millions de francs, après dotation aux amortissements d'une somme de 74 millions de francs.

Pour l'ensemble de l'année 1977, le résultat avait été une perte de 155 millions de francs, après dotation aux amortissements de 88 millions de francs.

Les résultats du premier semestre de 1978 pour la société s'analysent de la même façon que ceux de 1977 : les résultats de la branche mécanique restent largement positifs, mais ils ne peuvent compenser les pertes sévères subies par la branche métallurgie.

Pour la branche mécanique, les résultats des divisions de la société restent, globalement, satisfaisants. Les options stratégiques prises notamment dans les domaines de l'énergie, tant hydraulique que nucléaire, et de la traction ferroviaire tiennent leurs promesses, alors que certaines des activités traditionnelles rencontrent des difficultés, en particulier les activités de Delattre-Levivier dans le domaine des équipements pour l'industrie sidérurgique.

Quant à Creusot-Loire entreprises, son niveau d'activité se situe dans la perspective d'une croissance normale, si l'on fait abstraction des deux années au cours desquelles le montant des commandes enregistrées avait été exceptionnellement élevé.

Pour la branche métallurgie, les relèvements de prix constatés en Europe pour les aciers spéciaux, en corrélation avec le plan Davignon, ont été compensés par une diminution des tonnages, donc du niveau d'activité et, pour la grande exportation, par la baisse du dollar. Dans le même temps, les effets favorables des mesures de redressement prises en 1976 et 1977 ont été absorbées par les hausses de salaires et les hausses de prix de certaines matières premières. Les résultats d'exploitation se situent sensiblement au niveau de ceux du deuxième semestre de 1977. Les résultats de Phoenix Steel, aux États-Unis, sont en très nette amélioration ; le plan de redressement établi pour 1978 est exécuté de façon satisfaisante.

Enfin, dans le déficit de l'année en cours se trouvent prises en compte les mesures exceptionnelles nécessaires pour assainir la situation financière de la filiale Instruments S.A.

Si le prolongement de la crise ne permet pas d'espérer une amélioration des résultats d'ici à la fin de l'année, les mesures très rigoureuses qui sont actuellement prises devraient permettre l'assainissement progressif de la situation financière de la société en 1979 : leur efficacité ne prendra néanmoins toute sa valeur que dans la mesure où elles seront complétées par une meilleure organisation de la profession des aciers spéciaux en France.

SELLIER - LEBLANC

Au cours de sa séance du 12 octobre 1978, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice écoulé qui s'étend du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978.

Après dotation aux amortissements d'une somme de 3 951 000 F, le résultat d'exploitation s'élève à 11 264 000 F, dont 5 521 000 F reçus des filiales et participations à titre de dividendes.

Compte tenu de divers profits et pertes et de la provision pour impôt sur les sociétés de 3 720 000 F, le bénéfice net ressort à 7 161 935,93 F, ce qui permet de maintenir un dividende unitaire identique à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à un capital augmenté de près du quart.

Ainsi, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires — qui se tiendra le 30 novembre 1978 — la distribution d'un dividende de 8,50 F net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt payé d'avance, correspond à un revenu global de 12,75 F.



C-M INDUSTRIES

Le conseil d'administration, réuni le 11 octobre 1978, a examiné les résultats du premier semestre.

La situation provisoire au 30 juin 1978 fait ressortir un bénéfice net après impôts de 20 986 000 francs.

Ce résultat comprend une plus-value de 4 925 000 F (montant net après impôts) sur la cession de titres de participation. Le bénéfice net, déduction faite de ce profit exceptionnel, ressort ainsi à 16 millions 61 000 F contre 14 525 000 F au 30 juin 1977, en progression de 10,6 %.

La progression du chiffre d'affaires consolidé du groupe (hors Poulain), qui était de 11,9 % pour le premier semestre, a atteint 14,6 % au 31 août 1978 (1 019 114 000 F contre 889 269 000 au 31 août 1977).



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT FRANCE ENTREPRISES

Cette Société d'investissement à capital variable est en cours de constitution, à l'initiative de la banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet, de Barclays Bank S.A., de la banque Jordaan et du groupe Paluel-Marmont.

Les actions de la Société d'investissement France Entreprises pourront être souscrites par les particuliers dans le cadre de la loi du 13 juillet 1978 sur l'orientation de l'épargne, c'est-à-dire que les achats d'actions pourront chaque année, jusqu'en 1981, être déduits des revenus imposables à concurrence de 5 000 F (plus majoration pour enfants à charge).

A cet effet, la Société d'investissement France Entreprises détiendra un portefeuille diversifié comportant au moins 60 % d'actions de sociétés françaises.

La présidence de cette Société sera assurée par M. Pierre de Cossan, président de la Barclays Bank S.A., et son directeur général sera M. Léon Panel, directeur adjoint de la banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet.

Son capital d'origine sera de 22 400 000 F et, compte tenu d'une prime d'émission, l'actif net d'origine de la Société sera d'environ 23 000 000 de francs.

La société d'investissement France Entreprises s'ouvrira aux souscriptions publiques à partir du 8 novembre 1978, aux différents guichets de : Barclays Bank S.A., la banque de Neuflize - Schlumberger - Mallet, la banque Jordaan, la Société bancaire de Paris.

CONVERTIBLES SICAV

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec cependant une part toujours supérieure à la moitié de valeurs françaises.

SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1978

Nombre d'actions en circulation : 550 270.

Actif net en millions de F : 73,86.
Composition de l'actif net :

— Oblig. conv. franç.	35,7 %
— Oblig. conv. étrangères ..	38,8 %
— Autres oblig. franç.	11,7 %
— Autres oblig. étrangères..	0,6 %
— Actions franç. et étrang.	4,6 %
— Disponibilités	8,6 %

Valeur liquidative de l'action : 134,24 F.

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

— La Société séquanaise de banque : 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 ; Tour Assur, 1, place des Saisons, 92083 Paris-La Défense, tél. 786-16-10 et dans ses agences de province.

— La Banque française de dépôts et de titres : 4, rue de Téhéran, 75008 Paris, tél. 924-90-54 ;

— Du Crédit universel : 152, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél. 261-53-56 ; 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil, tél. 981-93-32 ; 140, route de la Reine, 92100 Boulogne, tél. 604-81-30 ; 69, avenue Foch, 78100 Saint-Germain-en-Laye, tél. 973-37-01 ; 74, résidence de la Seigneurie, avenue de Paris, 78000 Versailles, tél. 951-16-73, et dans ses agences de province.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU NIGÉRIA

M. Maurice Laure, président de la Société générale, accompagné de M. Léopold Jeorger, directeur central et de M. Louis Buttay, directeur, s'est rendu au Nigéria du 9 au 12 octobre, à l'occasion de l'inauguration officielle de la filiale de la Société générale au Nigéria, la Société générale Bank (Nigéria) Ltd.

Il a rencontré, à cette occasion, le major général James, Johnson Oluleye, commissioner for Finance, et le gouverneur de la Banque centrale, M. O. Ola Vincent.

Le capital de la Société générale Bank (Nigéria) Ltd. (15 millions de nairas, appelé à hauteur de 5 millions de nairas, soit l'équivalent de 23,4 millions de dollars), est détenu à raison de 40 % par la Société générale et de 60 % par des actionnaires privés nigérians.

Son conseil d'administration est présidé par le Dr Sola Saraki ; M. Louis Buttay, directeur de la direction de l'étranger de la Société générale en est le vice-président. Les autres administrateurs sont : M. Léopold Jeorger, directeur central de la direction de l'étranger ; M. Raymond Gely, directeur général de la succursale de la Société générale à Londres, et, du côté nigérien : le docteur Nathaniel Kotoye, le professeur Iya Abubakar et M. Alhaji Mohammed Hayatuddini.

La Société générale Bank (Nigéria) Ltd, dont le directeur général est M. Michel Barat, directeur d'agence de la Société générale, compte actuellement cinq agences opérationnelles au Nigéria, implantées respectivement à Lagos, Apapa, Ilorin, Kano, Kaduna et occupe un effectif de 270 agents.

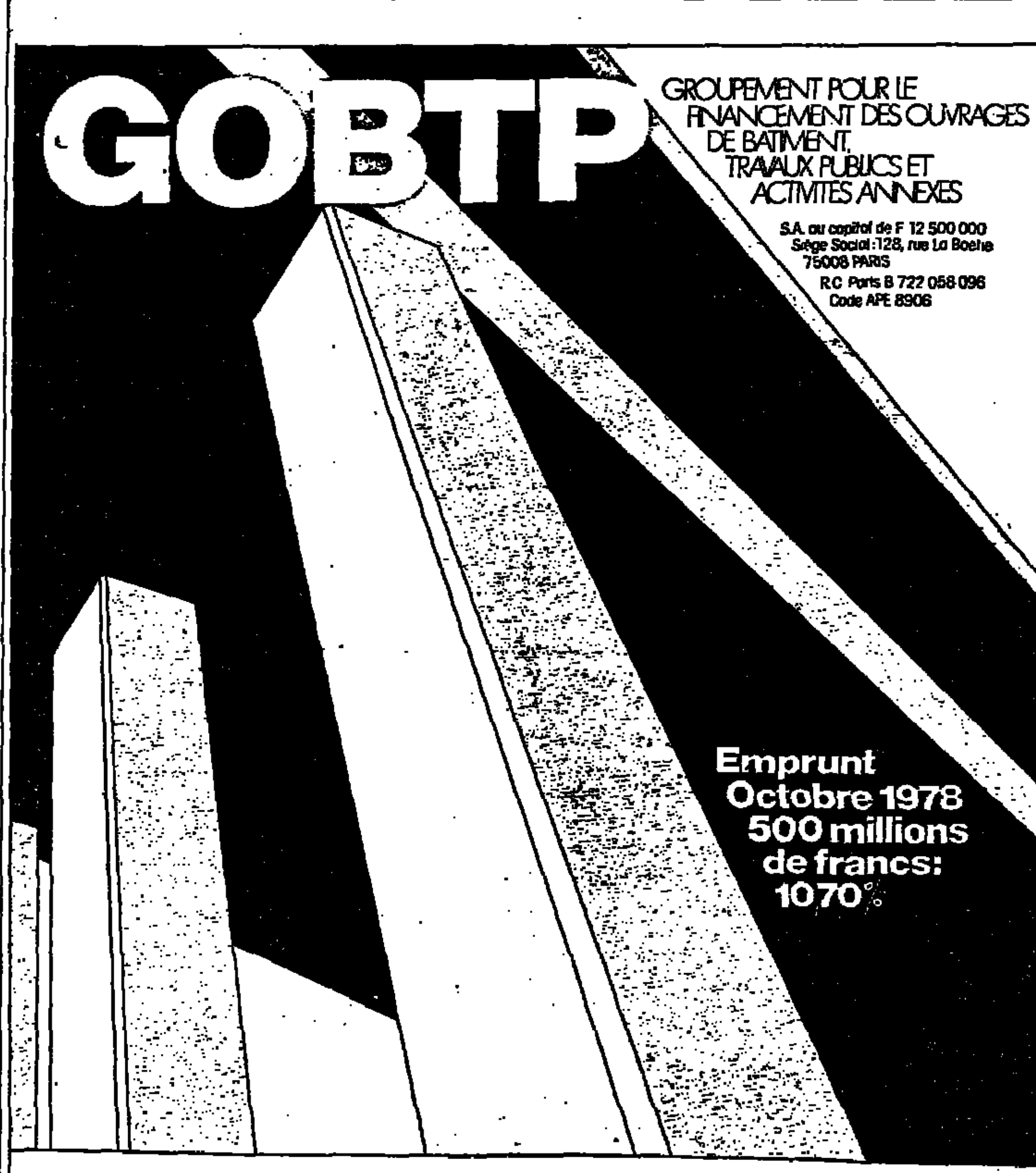


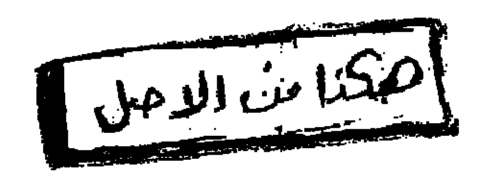
GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1978

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.
Nombre d'actions au 30 septembre 1978 (actions de 100 F nominal)	366 973	1 125 200
Actif net par action	327,89	214,02
Actif net total	120 325 436,60	240 818 669,91
Répartition de l'actif (en %) :		
— Disponible	3,40	2,16
— Obligations françaises	32,06	32,10
— Obligations étrangères	9,17	—
— Actions françaises	26,47	65,54
— Actions étrangères	28,90	0,20
Rappel		
Dividende par action de 100 F nominal :		
— Montant net et avoir fiscal	14,16 + 3,11	11,90 + 0,81
— Date de paiement	10 avril 1978	10 avril 1978

Souscriptions : Services administratifs, 87, rue de Richelieu, 75002 Paris, ou Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 Paris.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 OCTOBRE

Calme et résistant

Relativement calme par rapport aux séances de fièvre des dernières semaines, la Bourse de Paris a néanmoins démontré une nouvelle fois, ce lundi, qu'elle restait très solide. En dépit des ventes bénéficiaires qui se poursuivent à un rythme assez rapide, la majorité des valeurs françaises a tenu le choc, et l'indicateur instantané a terminé la séance en léger progrès (+ 0,2 % environ).

Aucun compartiment ne s'est particulièrement distingué, tous subissant quelques replis épars. Soulignons simplement qu'à la métallurgie, Denain et Chiers-Châtillon se sont encore mis en évidence puisqu'ils enregistrent les meilleures performances de la séance avec des gains dépassant 8 %...

Ni la réévaluation du deutschemark ni le retour à 6 7/8 % (le plus bas niveau depuis près de trois ans) du loyer de l'argent au jour le jour ne sont à l'origine de la bonne tenue du marché parisien. Autour de la corbeille, les conversations et les espoirs tournent toujours autour des SICAV-Monory qui, si l'on en croit leurs gérants, recueillent encore quotidiennement des millions de francs que leur apportent le public.

Quant au vote organisé par le syndicat C.G.T., appelant le personnel boursier à cesser le travail mardi, son résultat n'était pas encore connu au moment où nous mettions sous presse. Toutefois, selon les observateurs, la Bourse fonctionnerait normalement le 17 octobre...

Sur le marché de l'or, nettement plus calme lui aussi (les transactions ont porté sur 6,16 millions de francs contre 10,3 millions), le lingot est resté stable à 30 995 F. De son côté, le napoléon a gagné 1 franc à 264,80 F.

LONDRES

Effritement

La baisse de Wall Street provoque mardi, à l'ouverture, un nouvel effritement des valeurs industrielles.

A l'inverse, les fonds d'Etat progressent.

Irrégularité des pétroles.

Redressement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 228 .. contre 223 40

VALEURS	CLOTURE 16/10	COURS 17/10
Beecham	690 ...	698 ...
British Petroleum	916 ...	902 ...
Courtaulds	129 ...	128 ...
De Beers	396 ...	397 ...
Imperial Chemical	388 ...	393 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	253 ...	256 ...
Shell	576 ...	570 ...
Vickers	184 ...	186 ...
War Loan 3 1/2 %	31 1/8	31 5/16
*West Driefontein	32 1/8	32 ..
*Western Holding	27 3/4	28 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ. — L'exercice 1978 ne bénéficiera pas des éléments exceptionnels qui avaient marqué les comptes de 1977 et le bénéfice net de cet exercice sera inférieur au précédent. « Néanmoins, le dividende sera maintenu au niveau élevé de l'an dernier » (25,50 F global), a écrit M. Caplain, P.-D.G. du groupe, à ses actionnaires.

L'OREAL. — Bénéfice net pour les six premiers mois de l'exercice : 101,04 millions de francs contre 75,65 millions un an auparavant. L'exercice 1978, en entier, pourrait ainsi se solder par un bénéfice net de l'ordre de 200 millions de francs.

MARTELL. — L'exercice clos le 30 juin 1978 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 23 millions de francs contre 11,9 millions (39,4 millions consolidés). Le dividende global a été fixé à 20,10 F contre 17,10 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	13 oct.	16 oct.
Valeurs françaises	162,8	162,4
Valeurs étrangères	108,3	107,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	90,3	90,6

NEW-YORK

Profonde rechute

Une profonde baisse des cours s'est produite lundi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a reperdu en une seule séance tout le terrain gagné la semaine dernière, et au-delà (— 21,93 à 875,17). Le volume des transactions est cependant resté assez modéré puisque 24,74 millions d'actions ont été échangées contre 21,92 millions à la veille du week-end.

Le mouvement de baisse a touché l'ensemble des compartiments et, sur 1 909 valeurs traitées, 1 374 ont reculé, 326 sont restées à peu près stables et 209 sont parvenues à progresser. L'indice des services publics a fléchi de 0,88 à 105,89 et celui des transports est revenu de 249,81 à 243,96.

La hausse du taux de l'escompte (à 8,5 %, niveau sans précédent) et celle du taux de base des banques (à 10 % désormais), bref, la progression continue du loyer de l'argent en général, est à l'origine directe de cet effondrement des cours. Cela dit, la loi sur l'énergie votée par le Congrès et le programme de lutte contre l'inflation de la Maison Blanche ne font pas, non plus, l'unanimité des financiers américains. Beaucoup n'attendent rien de bon de ces deux textes...

VALEURS	COURS 13/10	COURS 16/10
Alcoa	52 ...	50 ...
A.T.T.	64 ...	63 1/8
Boeing	68 5/8	65 1/2
Chase Manhattan Bank	36 3/8	35 3/8
Du Pont de Nemours	136 1/4	132 1/2
Eastman Kodak	64 ..	61 1/2
Exxon	52 1/2	51 5/8
Ford	45 1/2	45 1/2
General Electric	53 ...	52
General Foods	34 3/4	33 1/2
General Motors	64 1/4	63 1/2
Goodyear	17 7/8	17 5/8
I.B.M.	286 .	279 ...
I.T.T.	32 1/4	31 3/8
Kennecott	27 3/4	27 ...
Mobil Oil	71 3/4	71 1/8
Pfizer	35 3/4	34 5/8
Schlumberger	89 3/4	87 3/4
Texaco	25 3/8	24 7/8
U.A.L. Inc.	39 7/8	38 ...
Union Carbide	40 3/4	40 .
U.S. Steel	27 ...	26 1/2
Westinghouse	22 ...	21 3/8
Xerox	55 1/4	54 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/10	17/10
1 dollar (en yens)	186 12	183 85

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 16 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

17/10	Emission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/10	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 262	4 277	4 26
Allemagne (100 DM)	228 300	228 830	227
Belgique (100 F)	14 486	14 485	13 425
Pays-Bas (100 fl.)	210 200	210 ...	209 50
Danemark (100 krd)	82 300	82 200	81
Suède (100 krs)	98 480	98 770	98 25
Norvège (100 k)	86 810	86 ...	84 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 462	8 470	8 50
Italie (1 000 lires)	5 223	5 228	5 25
Suisse (100 fr.)	278 550	278 900	275 50
Autriche (100 sch.)	31 480	31 283	31 25
Espagne (100 pes.)	6 059	6 059	5 80
Portugal (100 esc.)	9 486	9 490	8 25
Canada ($ can. 1)	3 588	3 627	3 560
Japon (100 yens)	2 281	2 307	2 24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/10
Or fin (kilo en barre)	30850	31025
Or fin (en lingot)	30995	30995
Pièce française (20 fr.)	263 80	264 80
Pièce française (10 fr.)	224 80	226
Pièce suisse (20 fr.)	268 50	269 50
Union latine (20 fr.)	238 ..	238 50
Souverain	264	262 20
Pièce de 20 dollars	1244 80	1240
Pièce de 10 dollars	694 80	694 80
Pièce de 5 dollars	437 ..	... .
Pièce de 50 pesos	1199 50	1200 ..
Pièce de 10 florins	239 ..	238 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 octobre 1978 a été tiré à 613 886 exemplaires.

LA NÉGOCIATION DE WASHINGTON

La presse israélienne annonce une signature très rapide du traité de paix avec l'Égypte

Washington (A.F.P.). — « Les progrès dans la rédaction du traité de paix israélo-égyptien se sont poursuivis lundi 16 octobre », a indiqué le même jour, à Washington, M. George Sherman, porte-parole du gouvernement américain, qui s'exprime au nom des délégations.

Les entretiens « ont permis de réduire certaines divergences », a souligné le porte-parole. Cependant, « les désaccords subsistent et les discussions se poursuivront de façon sérieuse et systématique ». Un certain nombre d'articles, a ajouté M. Sherman, sont définitivement adoptés par les deux partis, mais il n'a pas voulu préciser leur importance.

Jérusalem. — En dépit de la fête juive de Soukkoth, dont le premier jour, lundi, était férié en Israël, le gouvernement de Jérusalem est resté en contact permanent avec sa délégation à la conférence de Washington. Les envoyés spéciaux de la presse écrite et parlée confirment tous « *l'atmosphère excellente* » des entretiens de MM. Moshe Dayan et Eizer Weizman avec leurs collègues égyptiens et font état de « *très importants progrès* ». Le traité de paix israélo-égyptien, estime-t-on ici, devrait être signé avant la fin de cette semaine.

Le ministre israélien de la défense, M. Eizer Weizman, a affirmé ce mardi matin à l'envoyé spécial de la radiodiffusion israélienne, que le document pourrait être paraphé dès mercredi. Le départ pour Washington de l'un des principaux artisans des accords de Camp David, ancien conseiller juridique du gouvernement, le juge à la Cour suprême Aharon Barak, semble confirmer que les négociateurs en sont au stade de la formulation finale du traité de paix israélo-égyptien.

La mission de M. Sanders

Bien que, sur le plan juridique, les accords de Camp David ne lient pas de manière contraignante l'accord israélo-égyptien avec l'accord-cadre concernant la Cisjordanie et le territoire de Gaza, on estime dans les milieux politiques de Jérusalem que ce n'est pas par hasard que le secrétaire d'État adjoint, M. Harold Sanders, a été dépêché à Amman si peu de temps avant la signature probable du traité de paix. S. M. Sanders, qui est porteur des réponses détaillées du président Carter aux questions que lui a posées le roi Hussein sur les accords de Camp David, parvenait à faire participer la Jordanie *in extremis* à la conférence de Blair House, ce nouveau succès américain, dans le sens d'un accord global au Proche-Orient, aurait avant tout pour effet, souligne-t-on ici, de freiner la dynamique de la paix. En effet, dans une telle hypothèse, la signature du traité serait vraisemblablement considérablement retardée pour éviter de forcer la main au souverain hachémite...

De notre correspondant

Dans le cadre des efforts de Washington en direction d'Amman, le quotidien *Davar* (Histadrouth) révèle l'existence d'un « *plan américain pour Jérusalem* ». La partie arabe de la ville serait dotée d'un statut semblable à celui du Vatican et les lieux saints musulmans seraient placés sous la tutelle de la Jordanie. Pour sa part, *Haaretz* assure que des divergences de vue opposent encore Américains et Israéliens à propos des terres domaniales de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Washington estimerait qu'elles seront du ressort de l'administration autonome, alors que Jérusalem au contraire affirme qu'il s'agit de terrains « *israéliens* » partiellement destinés aux implantations et points d'appui militaires.

En Cisjordanie même où l'émissaire américain, M. Harold Sanders, est attendu dans les prochains jours pour rencontrer des personnalités palestiniennes modérées, les réunions politiques se multiplient. Au cours d'une rencontre lundi à l'université de Beethléem, de nombreuses personnalités de Cisjordanie ont exprimé dans une résolution leur opposition absolue aux accords de Camp David et aux projets d'autonomie administrative. Ils lancent un appel de boycottage des élections de la future autorité administrative et condamnent les personnalités « *qui collaborent avec Israël* ». Parmi les signataires de ce document, on note un certain nombre de syndicalistes et dirigeants d'organisations et associations culturelles ainsi que la plupart des maires de la région proches de l'O.L.P.

Un certain mouvement semble cependant se dessiner dans le sens d'une ouverture. Il se traduit par deux phénomènes apparemment contradictoires : MM. Elias Fredj et Khana El Atrach, respectivement maires de Bethléem et Beit-Sakhour, proches de la couronne hachémite, ont participé pour la première fois à une telle réunion, et cela malgré une recommandation contraire des autorités militaires israéliennes. En revanche, l'absence d'une personnalité influente, le maire de Toulkarem, M. Khlimi Khanan, fervent partisan de l'O.L.P., a été remarquée. D'autre part, le maire de Gaza, M. Rafad A-Shawa, proche lui aussi de l'Organisation de libération, n'a pas caché à la télévision israélienne qu'il était prêt à participer aux élections en perspective « *si la consultation va dans le sens des intérêts du peuple palestinien et ne sert pas de couverture à la poursuite de l'occupation* ».

(*Intérim.*)

Le message au monde de Jean Paul II

Vatican (*A.F.P.*). — Voici les grands points du message que Jean Paul II a adressé ce mardi 17 octobre, au cours de la messe qu'il a concélébrée ave cles cardinaux dans la chapelle sixtine.

1) CONCILE : « *Il faut appliquer les directives du concile Vatican II.* »

2) COLLEGIALITE : « *Ce mot devra se traduire par la création d'organismes en partie nouveaux, ou le développement d'autres organismes rajeunis... Nous pensons surtout, à ce propos, au synode des évêques.* »

3) Doctrine : « *Nous devrons exprimer de toutes nos forces la fidélité (à l'Église) en conservant intact le dépôt de la foi.* »

4) Eglise : « *Il faut sauvegarder son unité interne et garantir sa mission spirituelle.* »

5) Ligne d'action : « *Importance des secteurs missionnaire, œcumenique, disciplinaire. Il faut reprendre en main la grande charte du concile, la constitution dogmatique « Lumen gentium », pour une réflexion renouvelée sur la nature, les fonctions, la façon d'être et d'œuvrer de l'Église... Pour contribuer à une unité plus étroite et plus vaste de la famille humaine tout entière.* »

6) Enseignement du pape : « *Il faut une adhésion convaincue au magistère de Pierre (...), en raison des dangers qui menacent certaines vérités de la foi catholique.* »

7) Liturgie : « *On ne doit pas plus admettre les innovations arbitraires incontrôlées que le refus obstiné de tout ce qui a été introduit légitimement dans les rites.* »

8) Obéissance : « *Les fidèles doivent montrer leur fidélité dans l'obéissance aux évêques et la collaboration à leurs initiatives.* »

9) Œcuménisme : « *Il ne nous semble pas possible que le drame de la division des chrétiens continue. C'est un objet de perplexité et de scandale.* »

LE SOVIÉTIQUE KAPITZA ET LES DEUX AMÉRICAINS PENZIAS ET WILSON ONT LE PRIX NOBEL DE PHYSIQUE

L'Académie royale de Suède a décidé mardi 17 octobre de partager le prix Nobel de physique entre, d'une part, le Soviétique Piotr Leontevich Kapitza et, d'autre part, les Américains Aino A. Penzias et Robert W. Wilson.

Le premier, ancien élève de Ruthefort, en Grande-Bretagne, travaille depuis 1934 en Union soviétique. Le prix Nobel lui est attribué « *pour ses découvertes et ses inventions de base dans le domaine de la physique des basses températures* ».

Les deux Américains, pour leur part, travaillent aux laboratoires de la Bell Telephone. Ils sont récompensés pour « *leur découverte de la radiation cosmique micro-onde d'arrière-fond* ».

BAISSE DU DOLLAR

La baisse du dollar qui s'était amorcée lundi en fin d'après-midi, sur les indications du marché new-yorkais, s'est poursuivie mardi 16 octobre dans la matinée sur toutes les places financières européennes. Le cours de la devise américaine est ainsi revenu de 1,87 à 1,835 deutschemark à Francfort, de 1,53 à 1,505 franc suisse à Zurich, et de 4,27 à 4,24 francs français à Paris. L'accalmie qui avait suivi l'adoption du plan énergétique du président Carter par le Congrès américain aura donc été de courte durée, et tout semble indiquer que les milieux financiers estiment que ce plan est tout à la fois tardif et insuffisant.

Le franc français a été diversement traité. En hausse vis-à-vis des devises faibles (dollar et livre sterling), il a, en revanche, fléchi par rapport au deutschemark (2,295 FF contre 2,285) et au franc suisse (2,803 FF contre 2,789). Commentant la réévaluation du deutschemark, intervenue lundi, M. Raymond Barre a déclaré : « Il n'y a pas lieu de s'en réjouir. » Car, a poursuivi en substance le premier ministre, la pression qui s'exercera à l'exportation des entreprises allemandes va freiner leurs activités, ce qui pourrait nuire à l'économie française. Notons encore que la réévaluation de la devise allemande a conduit le gouvernement autrichien à dévaluer de 1 % le shilling par rapport au deutschemark. (Lire page 41.)

Enfin, conséquence de la baisse du dollar, le cours de l'or a repris sa marche en avant. L'once de métal précieux s'échangeait ainsi autour de 227-228 dollars mardi en fin de matinée contre 223,40 dollars la veille.

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* s'est rendue lundi 16 octobre en visite privée dans plusieurs établissements pour handicapés, dans la région de Roubaix (Nord), notamment à Villeneuve-d'Ascq, où elle a inauguré le Centre régional de rééducation Marc-Sautelet. Mme Giscard d'Estaing a été reçue à la mairie de Roubaix par le maire, M. Pierre Prouvost (socialiste).

Au Canada

Le parti de M. Trudeau subit des revers lors d'élections partielles

Le parti libéral de M. Pierre-Elliott Trudeau, au pouvoir depuis 1968, a essuyé un cuisant échec lors des élections partielles qui ont eu lieu lundi 16 octobre dans sept des dix provinces canadiennes. Quinze sièges étaient à pourvoir pour les communes d'Ottawa. Les libéraux qui en détenaient sept n'en ont plus que deux. Le parti conservateur-progressiste de M. Joe Clark en obtient dix (dont six repris aux libéraux), alors qu'il n'en avait que six. Le nouveau parti démocratique passe de un à deux sièges et le parti du Crédit social conserve son unique siège.

Le scrutin, qui concernait environ 800 000 électeurs inscrits, fait apparaître une participation de l'ordre de 60 %. Les libéraux ont obtenu 30,5 % des suffrages exprimés (contre 41,3 % lors des élections fédérales de 1974), les conservateurs-progressistes 48,7 % (contre 40,1 %), le nouveau parti démocratique — un parti de gauche — 16,4 % (contre 13,5 %) et le parti du Crédit social, qui se classe à droite, 3,6 % (contre 3,9 %).

Le parti libéral conserve cependant une solide majorité aux Communes. La nouvelle répartition des sièges est la suivante : 136 libéraux, 97 conservateurs, 17 néo-démocrates, 9 membres du parti du Crédit social et 5 non inscrits.

C'est dans l'Ontario, bastion libéral, que le parti de M. Trudeau a subi l'échec le plus retentissant, en perdant cinq sièges. Les libéraux perdent également, au profit des conservateurs, la circonscription d'Ottawa centre, qui compte de nombreux fonctionnaires fédéraux, ce qui peut apparaître comme une manifestation de la grogne des fonctionnaires à l'égard du gouvernement actuel.

Les deux seuls sièges remportés par les libéraux se situent dans la province de Québec. Enfin, à Terre-Neuve, les néo-démocrates ont surpris tout le monde en s'emparant d'une circonscription tenue par les conservateurs depuis une vingtaine d'années.

« *C'est plutôt triste, mais je ne vais pas me laisser déprimer parce que quelques élections partielles ont été perdues* », a déclaré M. Trudeau après l'annonce des résultats. Le premier ministre canadien avait d'ailleurs affirmé que, quel que soit l'issue des élections partielles de lundi, il resterait à son poste jusqu'aux élections fédérales générales, prévues pour le printemps 1979.

[L'ampleur du recul des libéraux amène pourtant à s'interroger sur l'avenir politique de M. Trudeau, qui est pouvoir depuis dix ans. M. Joe Clark, leader du parti conservateur progressiste, pourrait profiter au printemps prochain d'une désaffection provoquée à la fois par l'évolution de la question québécoise et par une situation économique préoccupante, comme l'indique notamment la chute continue du dollar canadien, qui vaut maintenant moins de 85 cents américains.]

SIX MORTS EN IRAN AU COURS DE LA JOURNÉE DE « DEUIL NATIONAL »

Six personnes ont été tuées, lundi 16 octobre, dans des affrontements en Iran au cours de la journée de deuil national et de grève générale, selon des chiffres officiels repris par la presse.

Trois personnes ont été tuées à Dezfouln, une à Andimechk et deux à Zandja. Un porte-parole des autorités militaires a démenti qu'il y ait eu trois morts à Téhéran, comme l'annonce le journal *Etelaat*.

Le journal *Kayhan* de Téhéran annonce d'autre part que des heurts entre, semble-t-il, des partisans et des adversaires de l'ayatollah Khomeiny ont fait cinq morts à Kermann dans le sud-est de l'Iran. — (*A.F.P.*)

M. DE GUIRINGAUD : pas de veto occidental pour éviter des sanctions à l'Afrique du Sud.

Répondant, lundi 16 octobre, aux questions de la presse anglo-américaine, M. de Guiringaud, outre ses déclarations sur le Liban, a dit :

● Si l'Afrique du Sud n'accepte pas d'appliquer le plan occidental sur la Namibie, « *une crise grave s'ouvrira (...) Il y a un risque que les Africains demandent au Conseil de sécurité de dire que l'Afrique du Sud menace la paix et (...) demandent des sanctions (...) Nous* (les occidentaux), *avons averti l'Afrique du Sud que nous ne serions pas en mesure de la protéger par l'usage du veto* ».

● « *Nous avons dit* (à la Chine) *que nous sommes prêts à lui vendre des armes défensives mais nous avons refusé des armes offensives comme, par exemple, des avions.* »

● « *Nous avons le ferme dessein de (...) mettre en place le système monétaire européen en foncier (...). Il sera viable même si les neuf membres de la Communauté n'y participent pas tous.* »

● « *Le Danemark et la France ont demandé au président de la Commission européenne* (M. Jenkins), *de saisir la Cour de justice européenne du problème de la pêche* (refus britannique de mettre en œuvre la politique commune). »

